Le Saint-Père a passé une nuit calme

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITIO... PAR LA COM... — Montréal, mercredi 29 mai 1963 / sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.

...7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL • 79e ANNEE, No 190 • 4 CAHIERS • 96 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

CITE DU VATICAN (AFP, Reuter, PA, UPI) — Toujours aussi laconiques, les nouvelles qui percent le rideau de silence entourant la maladie du Souverain-Pontife étaient meilleures ce matin, puisqu'on assurait, dans un communiqué émanant du Vatican même, que l'illustre patient avait passé une nuit calme et qu'une "nette amélioration" de son état avait pu être constatée.

D'autres indications font état de la souffrance du Saint-Père, une souffrance que les tranquillisants ne suffisent pas toujours à faire taire mais que le malade supporte avec une admirable résignation.

Dans l'atmosphère ouatée de sa chambre, entre deux assoupissements, Jean XXIII, le buste soutenu par des coussins, a partagé les premières heures de la matinée entre la récitation du chapelet (sa prière favorite) et la méditation sur quelques pages de l'"Imitation de Jésus-Christ", dont son secrétaire Mgr Capovilla lui fait la lecture de temps à autre.

Dans le visage émacié, creusé par la douleur, les yeux vifs du Saint-Père conservent leur mobilité, mais en revanche, il éprouve davantage de difficulté à s'exprimer. Soutenir une conversation exige de lui un effort que lui interdisent les praticiens qui le veillent, interdiction à laquelle il passe outre, tant il ressent le besoin de se confier et de s'entretenir avec son entourage.

Le cancer

Un communiqué du Vatican a révélé pour la première fois hier que le pape souffrait d'"hétéroplasie". Le mot signifie : "formation, aux dépens d'un tissu sain, d'un tissu pathologique dont les éléments diffèrent de ceux qui lui ont donné naissance". Il s'agit donc bien d'un cancer, et d'un cancer de l'estomac, l'un de ceux qui font le plus de victimes, non qu'il soit le plus grave, mais le plus fréquent chez l'homme.

Un groupe de médecins ont signé un article dans les journaux d'Italie aujourd'hui pour dire qu'à leurs yeux, il ne faisait aucun doute que la tumeur stomacale dont souffre le Saint-Père est cancéreuse.

Jean XXIII a reçu trois transfusions de sang depuis dimanche. De source vaticane autorisée, on déclare que le pontife a décidément "un coeur robuste" et qu'il pourrait résister à la maladie qui l'accable pendant un mois. On s'inquiète, cependant, du beau temps qu'il fait aujourd'hui à Rome, et les observateurs craignent que la

Voir LE PAPE en page 2

Voir aussi en page 11



ROME EN PRIERE — Ces doigts crispés qui égrènent un chapelet au milieu de la Place Saint-Pierre symbolisent bien l'angoisse qu'éprouve le monde catholique en ces heures dramatiques.

(Téléphoto UPD)

Enqu... l'ambassadeur américain à M. Pearson ...e

La lettre: un faux fabriqué en Europe

OTTAWA. (d'après PC et UPI) — Alors que les partis en cause semblent tous avoir décidé de laisser sombrer dans l'oubli l'affaire de la "lettre Butterworth", on aurait apparemment établi que ce document est un faux et déterminé les moyens utilisés pour le fabriquer.

On sait que cette lettre, signée par l'ambassadeur américain Walton Butterworth, a été lue en Chambre avant-hier par l'ancien ministre de l'Agriculture, le conservateur Gordon Churchill.

Elle contient entre autres des déclarations à l'effet que le gouvernement Diefenbaker était caractérisé par son étroitesse d'esprit, qu'il était incapable de diriger le pays et que le gouvernement américain serait heureux d'appuyer la candidature de M. Lester B. Pearson au moment de la campagne électorale.

M. Pearson ainsi que l'ambassadeur Butterworth ont immédiatement répliqué que cette lettre est un faux, le gouvernement américain appuyant cette version.

Venue de l'Europe

Hier, des informateurs ont prétendu que le document a été fabriqué grâce à un procédé photographique à trois étapes. Ses auteurs auraient d'abord utilisé une photo de l'entête apparaissant sur le papier à lettre de l'ambassade américaine, puis une autre photo de la signature de M. Butterworth.

Ces deux clichés auraient alors été accolés — l'un au haut et l'autre au bas — au texte dactylographié de la lettre. Mais les faussaires n'auraient pas tenu compte de la taille respective de chacune de ces parties. Ce qui fait que, ramené à la hauteur normale des caractères, la lettre aurait dû être imprimée sur une feuille de papier plus grande que celles que l'on utilise pour le courrier des ambassades américaines.

De plus, il est établi que les photostats de cette lettre envoyés à des journaux canadiens ont été mis à la poste à Londres, Angleterre. Certains de

Voir LA LETTRE en page 2

Le cardinal Léger demande des prières pour le pape

Son Eminence la cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a demandé des prières spéciales afin que le pape Jean XXIII "ait la force d'accepter avec résignation ce que Dieu pourra lui demander ou qu'il reçoive la grâce de recouvrer la santé."

Voici le texte du message du cardinal :

"La Sainte Eglise catholique romaine vit dans l'angoisse. Tous les yeux de ses enfants sont tournés vers la maison du Père commun. Leur coeur est étreint par une immense tristesse. Ils ont appris que le Vicaire du Seigneur sur la terre était gravement malade. Leur peine est immense car il y a quelques jours, tous avaient tressailli d'espérance en lisant le lumineux document "Pacem in terris" et tous les hommes de bonne volonté s'étaient unis à la joie des enfants de la maison lorsque leur Père avait reçu le prix de la paix.

"Mais les lois de la Rédemption sont inexorables et toute grâce est le fruit de la souffrance. Ce n'est pas au nom de notre autorité d'archevêque de Montréal que nous vous commandons de prier aux intentions du pape, mais c'est dans la solidarité d'une affection commune que nous vous exhortons, en cette heure si pénible, de bien vouloir vous conformer aux directives suivantes :

1. Tous les prêtres qui célébreront le Saint-Sacrifice de la messe dans ce diocèse devront, au moins durant la phase aiguë de la maladie du Saint Père, réciter l'oraison impérée : Pro Re Gravi — pro infirmo".

2. Nous permettons également l'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement dans tous les endroits de culte où l'adoration perpétuelle de jour peut-être assurée.

3. Nous essaierons de faire violence sur le Coeur de Dieu par nos prières, nos jeûnes et nos aumônes, de façon qu'Il donne à son Serviteur les grâces dont il a besoin en ce moment, soit pour accepter Sa Très Sainte Volonté, soit pour recouvrer sa santé."

P. E. cardinal LEGER,
Archevêque de Montréal.

Messages de MM. Vanier et Pearson

OTTAWA. (PC, Reuter) — Par l'intermédiaire de la délégation apostolique, le premier ministre Pearson et le gouverneur général Vanier ont assuré, hier, Sa Sainteté Jean XXIII des prières des Canadiens pour son rétablissement.

Le message de M. Pearson déclare : "Je désire assurer Votre Sainteté de nos prières pour votre rétablissement afin que vous puissiez jouir à nouveau de la santé qui vous permettra de continuer votre oeuvre immense pour l'humanité, la fraternité spirituelle de tous les peuples et la réalisation des idéaux de paix exprimés de façon si émouvante et impressionnante dans votre récente encyclique Pacem in Terris".



ZAVERIO RONCALLI, l'un des frères du pape, quitte l'église de Sotto Il Monte, près de Bergame, en Italie, après avoir prié pour le rétablissement du Souverain Pontife.

(Téléphoto PA)

L'hôpital Fleury, "aubaine pour la famille Dionne..."

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — A la suite de sa deuxième enquête sur l'Hôpital Fleury, la Commission Tellier recommande au gouvernement provincial de modifier la troisième partie de la "Loi des compagnies" pour que l'Etat puisse récupérer ses subventions dans le cas de liquidation d'un hôpital privé ayant reçu une aide financière de l'administration.

— "La législation est à ce point précaire, lit-on dans le rapport de la commission, qu'elle peut faire naître la crainte d'une liquidation prématurée et profitable aux membres de toute association incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies".

Le juge Jean Tellier formule ces commentaires en rapportant ses constatations relativement au "Fonds d'administration générale" de l'Hôpital Fleury. La preuve, dit-il, ne révèle pas qu'il y eut malversation ou détournement de fonds; mais les livres n'étaient pas tenus d'une façon adéquate; la vérification pour la préparation des bilans annuels était très pénible; il y a eu des cas de mauvaise administration, et au point de vue des salaires, l'Hôpital Fleury est devenu "une aubaine pour les membres de la famille Dionne".

De plus, fait observer la commission, si le docteur Dionne a voulu se départir de son hôpital privé pour en faire un hôpital public, c'est que "autrement il n'aurait pas réalisé son rêve d'en faire un grand hôpital, sans octroi gou-

Voir HOPITAL FLEURY en page 2

Québec étudiera le rapport

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a rendu public le second rapport de la Commission Tellier sur "l'Hôpital général Fleury" hier au début de la séance de l'Assemblée législative.

Le premier ministre n'a fait aucun commentaire devant les représentants du peuple à la Chambre basse.

Quelques minutes plus tard, s'étant rendu à la tribune de la presse, M. Lesage a déclaré aux journalistes qu'il avait remis des exemplaires du rapport à ses conseillers juridiques.

Ces derniers examineront les recommandations faites par le juge Jean Tellier, l'unique membre de la commission.

Les autorités provinciales attendront les résultats de l'étude de leurs avocats avant de prendre toute décision pour donner suite aux conclusions de M. Tellier.

Le commissaire propose notamment de modifier la "Loi des compagnies" et de légiférer pour protéger le public contre l'exploitation à laquelle se livrent certains organisateurs de souscriptions, trop grassement payés.

Le rapport publié hier fait suite à une première enquête et à un premier mémoire de la Commission Tellico, premier

Voir LE RAPPORT en page 2

Pearson nie que Washington veuille installer plus d'avions au Canada

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a affirmé aujourd'hui que les Etats-Unis n'ont pas demandé d'installer un plus grand nombre d'avions d'interception au Canada. "Je serais très surpris qu'une telle proposition soit faite," a-t-il dit à un journaliste.

Le chef du gouvernement libéral démentait ainsi un article publié aujourd'hui dans le "Washington Post" et selon lequel Ottawa aurait repoussé ce projet américain.

Tout en notant que les gouvernements américain et canadien ont nié l'existence d'une telle proposition, le journal dit avoir appris de bonne source que les Etats-Unis désirent ins-

De son côté, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré : "Je crois savoir qu'ils (les E.-U.) nous envoient une proposition. Je ne l'ai pas encore reçue de sorte que je n'en connais pas la teneur exacte. Avant de me prononcer, je devrai voir ce qu'elle implique."

taller huit escadrilles d'avions d'interception dans des bases canadiennes. Cette mesure ferait partie d'un plan prévoyant une plus grande dispersion des forces américaines jugées vulnérables à des attaques par voie des airs.

A Ottawa, on souligne qu'une telle requête avait été adressée au Canada durant la crise cubaine de l'automne dernier, mais avait été repoussée par le gouvernement conservateur du temps.

Les Etats-Unis ont déjà des escadrilles d'interception à Goose Bay, au Labrador, et à

Voir M. PEARSON en page 2

Le Canada devrait donner plus à l'ONU — Martin

NEW YORK. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier soir que le Canada et les autres pays riches devraient être prêts à faire des contributions volontaires pour défrayer les opérations de maintien de la paix de l'ONU, en plus de leurs cotisations normales.

Parlant devant l'Overseas Press Club of America, M. Martin a exposé différentes façons susceptibles à son avis de renforcer les rouages mis en oeuvre par l'organisme dans ses opérations pour le maintien de la paix.

Il a également déclaré qu'il espère faire bientôt une visite à Washington pour s'y entretenir du problème de la paix avec le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

M. Martin a affirmé qu'il croit que le plan de la Scandinavie relatif à un contingent nordique commun est susceptible d'être étendu.

"J'espère que d'autres Etats membres de l'ONU suivront ce nouvel exemple de la collaboration donné par la Scandinavie pour la cause de la paix", a-t-il dit.

Il a noté que le Canada entretient un bataillon d'infanterie et des avions de transport afin de répondre aux appels éventuels de l'ONU. "Nous revisons constamment les façons d'améliorer les ententes de ce genre qui nous unissent à l'ONU, a-t-il dit.

Il a affirmé que le gouvernement canadien est déterminé à aider l'ONU à surmonter sa crise financière actuelle, qui met en jeu l'avenir de l'ONU dans son rôle de maintien de la paix.

Voir M. MARTIN en page 2

Les FAUX: M. Lapalme passe à l'attaque

par **Jacques GUAY**

QUEBEC — Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, après, selon sa propre expression, s'être tu pendant six mois, a voulu, hier soir, "soulever un coin du voile" dans l'affaire des faux certificats. Et il affirmé, entre autres :

1 — que M. Daniel Johnson avait été mis en cause dans cette affaire par un agent de la sûreté provinciale, selon un témoignage d'Omer Fontaine;

2 — que des juges, en particulier le juge Marc-André Blain, avaient fait preuve de mansuétude envers le condamné Jean-Guy Moreau en demandant, selon une lettre de Moreau saisie par la censure de la prison de Bordeaux, son pardon au ministère de la Justice;

3 — qu'on a eu à un moment donné le spectacle du Palais de justice entièrement conduit par l'Union nationale :

4 — qu'il était prêt à offrir à l'Union nationale de nommer elle-même les procureurs de la Couronne si elle a des croyances raisonnables que des gens sont protégés et qu'elle les fasse arrêter;

5 — qu'il aurait dû, à cause de son état de santé, démissionner comme procureur général dès le mois de novembre dernier mais qu'il était resté en fonction à cause de l'affaire des faux certificats; qu'il couvrait la police, l'inspecteur Houle, et Me Desjardins, "qui ont agi de bonne foi et qui ont été trompés par des individus pour lesquels on vient aujourd'hui demander des pardons".

M. Lapalme a avoué qu'il y avait encore aujourd'hui des choses qu'il ne comprenait pas dans cette affaire. Il a déclaré notamment qu'on avait dû promener le témoin Omer Fontaine de prison en prison et que partout "on trouvait des gens de la police provinciale qui prêchait dans sa cellule et qui allait faire l'ouvrage de il ne savait pas qui".

Le procureur général a dénoncé le climat qui régnait à la pré-enquête faite à huis clos devant le juge Blain et où on aurait forcé un avocat à violer le secret professionnel.

Il s'est étonné de ce que Omer Fontaine n'ait parlé qu'une fois remis en liberté alors qu'il était protégé en prison et il a ajouté que, si ses renseignements étaient exacts, un journaliste du "Devoir", M. Mario Cardinal, se serait fait passer pour un membre de la bande de Cotroni pour inciter Fontaine à parler.

M. Lapalme a aussi affirmé qu'il ne connaissait pas les dénonciateurs qui ont renseigné la Couronne alors que l'Affaire des faux certificats a éclaté.

M. Lapalme a parlé près de trois heures en citant de nombreux documents, déclarations, procès-verbaux d'enquêtes, lettres. Il a fait plusieurs incidences et à l'ajournement la désormais célèbre affaire des faux certificats était plus embrouillée que jamais.

"J'ai laissé faire tout ce qui s'est fait, tout ce qui s'est écrit dans les journaux, a dit d'abord M. Lapalme. On sait qu'il y en a qui ont été très intéressés à faire passer les choses dans les journaux avant qu'elles n'arrivent à nos bureaux. J'ai laissé s'écrire toutes sortes de commentaires et j'ai même laissé parler le chef de l'Opposition.

"Je voudrais soulever un coin du voile à l'occasion de cette question qui m'a été posée par le chef de l'Opposition au sujet de M. Omer Fontaine qui aurait été traité aux petits oignons".

C'est en citant une déclaration d'Omer Fontaine concernant des menaces que lui aurait faites le gendarme Lévesque pour qu'il n'incrimine pas Gas-

Voir LES FAUX en page 17

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Québec à l'heure du terrorisme

— 2 —

D'où vint le premier élan?

La montée spectaculaire du Québec sur la scène mondiale est un phénomène qui s'explique très mal de l'intérieur.

Cette difficulté s'explique facilement puisque la montée spectaculaire n'est pas partie de l'intérieur.

Au fond, la masse des Canadiens français n'a jamais pris conscience du point de départ, de l'élan premier dont l'accélération provoque des commentaires de Paris à Washington, de Moscou à Alger.

Ils n'en ont pas pris conscience pour une excellente raison : ils n'étaient pas là. C'est-à-dire que la masse des Canadiens français n'y fut pour rien et que l'élite canadienne-française, cette pauvre, qui se sauve toujours de tout, n'y joua, elle non plus, aucun rôle.

Il est pénible, pour un Canadien français, d'admettre que ce qui se passe à l'intérieur de sa province s'explique le plus souvent par des décisions prises à l'extérieur et par des étrangers.

Il y a des gens assez naïfs pour croire que la montée du Québec date de la première explosion signée FLQ... le 1er avril 1963.

D'autres s'imaginent qu'elle date de la formation des partis séparatistes... septembre 1960 (RIN); décembre 1962 (PRQ).

Les libéraux pensent que tout s'est ébranlé au moment de la victoire de Jean Lesage, à l'élection provinciale de 1960.

Pour beaucoup, la mort de Maurice Duplessis, qui remonte à moins de 4 ans, apparaît comme l'étincelle qui entraîna tous les bouleversements.

Chez les plus jeunes, on croit en général que la crise universitaire amorcée en 1956, accompagnée du dégoût que suscitait dans certains sec-

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

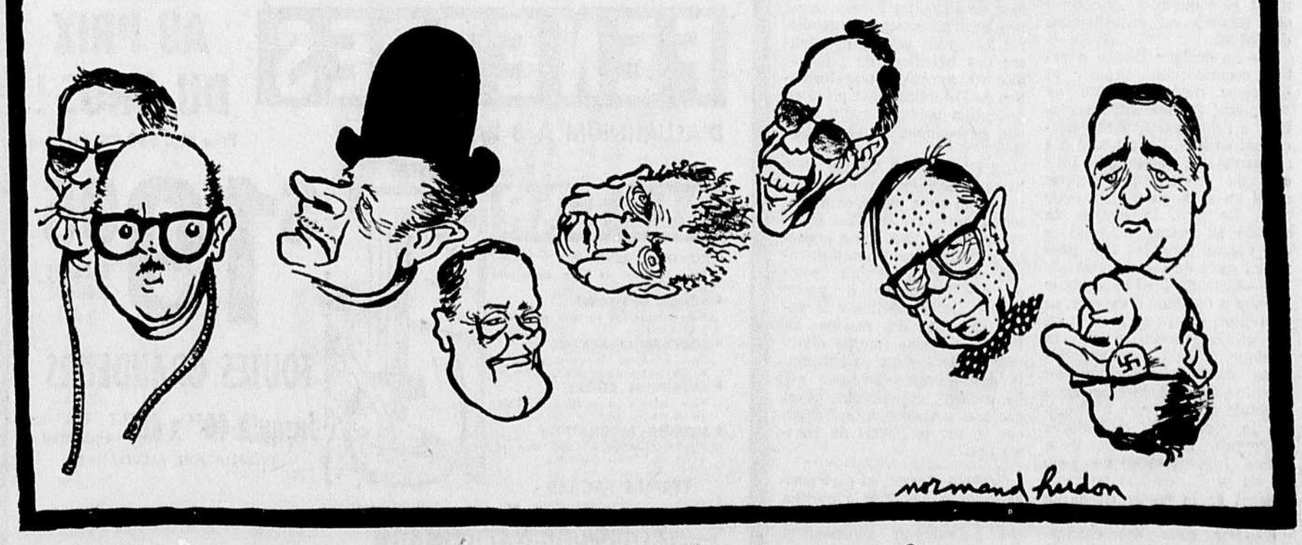
Annonces classées / 72 à 83
Aviation / 60
Comiques / 30
Courrier de Pauline / 52
Décès, Naissances, etc. / 89
Editorial / 4
Finance / 70, 71
Horoscope / 36
Immeuble / 34
Le notaire / 21
Les patrons / 74
Les Tribunaux / 26
Loisirs et récréation / 69
Mots croisés / 62
Nos groupes ethniques / 12, 13
Nouv. internationales / 8 à 11
Radio et Télévision / 64
Session fédérale / 62, 84, 89
Session provinciale / 49, 58
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 85 à 88 et 90 à 92
Sur les quais / 30
Vie féminine / 50 à 55
Vie mondaine / 51
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 35

LA MÉTÉO

Averses / Min. : 55 • Max. : 65

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La police de Montréal possède maintenant un détecteur de mensonges



A qui faisons-nous passer le test en premier?

A Montréal, Londres et New York

Le prix du sucre baisse de nouveau

MONTREAL. (PC) — Trois importantes raffineries ont annoncé aujourd'hui une baisse de vingt-cinq cents du cent livres sur le prix de gros du sucre. Deux de ces raffineries ont fixé leurs prix à $16.90, et la troisième à $16.75.

Les prix ont baissé au rythme de 25 cents par jour cette semaine, après avoir atteint, jeudi dernier, le plus haut niveau depuis 1920. Les porte-parole des raffineries expliquent que ces baisses sont dues à la chute des prix enregistrée à Londres sur le marché mondial du sucre. Les trafiquants anglais croient que cette chute a été causée par le retrait d'une forte marge de profit à la suite de l'annonce faite vendredi dernier aux Etats-Unis par le secrétariat à l'Agriculture à l'effet qu'on s'attend que les réserves de sucre soient suffisantes pour suffire aux nouveaux engagements.

Il y a eu, depuis le début de l'année 40 rajustements du prix du sucre, soit 35 augmentations et 5 diminutions. Le prix du cent livres était de $910 au premier janvier.

A New York, même phénomène. Deux raffineries majeures ont considérablement réduit les augmentations acquises depuis le début de l'année. On s'attend que d'autres entreprises suivent cet exemple.

Les nouveaux prix sont de $15.50 du cent livres. Ils étaient de $10.00 du cent livres au début de l'année. On n'avait pas enregistré de diminution dans le prix de gros du sucre depuis le 16 février 1962.

A Londres, le prix du sucre brut a baissé aujourd'hui de deux livres sterling (environ $6) la tonne. C'est le troisième jour consécutif que le prix du sucre baisse. Il est coté maintenant à 95 livres (environ $285) la tonne, soit une réduction de six livres (environ 18 dollars) par rapport au sommet record atteint la semaine dernière.

HOPITAL FLEURY

SUITE DE LA PAGE 1

vernemental de construction et autres profits marginaux, tels que les paiements en vertu de la Loi de l'assistance publique et d'autres de même nature".

Le juge Tellier souligne que le Dr Dionne "aurait dû réaliser qu'il n'était plus le seul et unique propriétaire et qu'il n'avait plus dorénavant le droit d'administrer l'hôpital à sa guise. Par le bénéfice de l'incorporation en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies, il a cru pouvoir en faire une corporation de famille continuer à régner en roi et maître, et aussi à en retirer, pour lui et sa famille, des gains et profits déguisés ou le moins visibles possible comme salaires exagérés et location gratuite de logis . . ."

C'est pourquoi le juge Jean Tellier souhaite :

1 — que les associations constituées en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies aient un conseil d'administration de plus de trois membres, c'est-à-dire d'un nombre suffisant et assez considérable de membres pour qu'elles ne deviennent pas des corporations fermées ou de famille.

2 — que l'on précise la législation au sujet des membres des conseils d'administration au sujet de la rémunération.

"Il ne faut pas oublier que ces hôpitaux — (comme l'hôpital Fleury) — profitent d'octroi de deniers publics et, plus que jamais, depuis l'institution de la Loi de l'assurance-hospitalisation ; et il ne devrait pas être permis que certaines personnes fassent des profits et des gains indirectement."

Le juge Tellier note qu'on ne s'accorde pas "sur le principe de permettre à des membres d'un conseil d'administration ou même à de simples membres de ces associations, incorporées en vertu de la partie III de la Loi des compagnies, d'occuper aucun emploi rémunéré et de recevoir des salaires au sein de ces corporations sans violer les principes de la prohibition de gains ou profits."

Il aurait lieu de préciser la législation sur ce point-là, conclut-il.

Puis M. Tellier passe au cas de liquidation volontaire ou forcée de telles association, ou d'une vente de gré à gré, etc., et il se pose la question :

"Les membres, après telle liquidation, vente ou disposition, ont-il le droit de se partager les dépouilles entre eux ?"

Ils peuvent le faire et, dans le cas d'un hôpital évalué à plusieurs millions, qui a reçu des subventions du gouvernement, ils peuvent réaliser des profits considérables avec l'argent provenant des contribuables. C'est pourquoi la commission recommande aux législateurs de modifier la loi.

Au sujet de l'administration générale de l'hôpital Fleury, le juge Tellier fait les constatations suivantes :

1 — Jusqu'à l'arrivée de M. Olivier, l'administrateur actuel, vers le mois d'août 1962, le personnel administratif composé de sept personnes, y compris le docteur Dionne, était insuffisant et ne semblait pas suffisamment qualifié.

2 — Ce personnel, à une exception près, était composé exclusivement de membres de la famille du Dr Dionne et recevait annuellement un total de $51,588 en salaires.

3 — Depuis l'arrivée de M. Olivier, le personnel compte trois membres de plus "sûrement plus qualifiés". Le total des salaires est annuellement de $39,960.

4 — Le docteur Dionne a retiré comme administrateur et directeur médical $34,000 en 1961, dont $11,300 sont imputables à l'exercice financier précédent de 1960, mais dont il n'a apparemment escompté les chèques qu'en 1961, laissant ainsi un solde de $23,100 pour 1961. De plus, la somme de $15,000 au même titre lui a été versée pour les sept premiers mois de l'année 1962.

5 — Cependant le docteur Dionne a continué à exercer sa profession à titre privé et avait la gestion exclusive de la clinique. Il était aussi propriétaire d'un commerce connu sous le nom de Jean-Talon Auto Electric qui assurait à l'hôpital le service de réparations d'urgence. De ce fait, il a retiré indirectement un gain ou un profit, contrairement à l'esprit de la partie III de la Loi des compagnies.

6 — Par suite des changements dans le personnel, on y trouve maintenant un comptable agréé, une infirmière et une pharmacienne diplômées. Le Dr Labelle, directeur médical, forme avec deux autres médecins le bureau médical. Le Dr Labelle qui est à temps partiel reçoit $100 par semaine; les deux autres médecins ne sont pas rémunérés.

Au chapitre du "fonds de construction", le juge Tellier mentionne que :

a — Le Dr Dionne a acheté, en 1958, deux propriétés à MM. Zaduban et Tremblay pour la somme de $45,000 environ et qu'il les a revendues en juin 1960 à "l'Hôpital Général Fleury" pour $100,000.

b — Il aurait fallu $20,591.37 pour restaurer la propriété de M. Zaduban; et les travaux d'amélioration ne furent pas autorisés par le bureau de direction. En pratique, le Dr Dionne constituait, seul, le conseil d'administration.

c — Deux logis furent meublés au coût de $13,699.19, l'argent étant prélevé sur le fonds de construction. Le Dr Dionne semble avoir donné carte blanche à sa soeur, Mme Cécile Landry, pour aménager les lieux. Le deuxième logement fut occupé par l'autre soeur du Dr Dionne, Mme Bills, ainsi que par un de ses frères, M. Albert-Bernard Dionne.

d — Enfin le Dr Dionne a réclamé, de façon irrégulière, un salaire comme coordonnateur des travaux de construction, fonctions qu'il n'aurait pas remplies. D'après le comptable, il lui serait encore dû $12,566 qu'il aurait sûrement réclamés sans l'institution de la présente enquête, mentionne le juge Tellier.

LA LETTRE

SUITE DE LA PAGE 1

ces photostats n'étaient même pas suffisamment affranchis et ont fait la traversée de l'Atlantique sur un bateau, plutôt que par courrier aérien.

Ceci a même poussé quelques-uns à conclure que le document avait été préparé derrière le Rideau de fer, présumant que le gouvernement soviétique avait tout intérêt à envenimer la querelle mettant aux prises les gouvernements canadien et américain, à la veille de la dernière campagne électorale.

Le commandant de la Gendarmerie royale a toutefois nié hier certaines prétentions publiées hier dans des journaux à l'effet que ce corps policier ainsi que l'Interpol procédaient actuellement à une enquête relative à la provenance de la lettre.

On laisse tomber

Hier également, M. Churchill a refusé d'ajouter à ce qu'il avait déclaré en Chambre sur la lettre et a dit ne vouloir revenir sur le sujet que si l'affaire est ramenée sur le tapis aux Communes.

Quant au parti libéral, ses dirigeants ont dit leur intention de laisser tomber l'affaire. "Il n'y a rien que nous pourrions faire sans ajouter à l'embarras", a déclaré un porte-parole du parti.

Un porte-parole du Département d'Etat américain, tout en qualifiant la lettre de "faux", a dit qu'il n'y avait pas eu communications entre les deux gouvernements au sujet du document et a précisé que "M. Diefenbaker n'est sûrement pas responsable de cette affaire... il ne se serait pas abaissé à ça . . ."

LE RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

mémoire qui date de mai 1962, qui dénonçait le népotisme du Dr J.-A. Dionne, fondateur de l'Hôpital Fleury, ainsi que les transactions immobilières lui ayant permis de réaliser des bénéfices de plus de $300,000 après la transformation de l'établissement privé en institution publique ayant droit aux subventions gouvernementales.

La Commission Tellier s'est livrée à ses dernières investigations à la suite d'arrêtés ministériels datés du 26 juillet et du 15 novembre 1962. Cette enquête a porté sur l'administration de l'hôpital au point de vue financier à partir du 1er janvier 1961, sur la valeur objective des services du Dr J.-A. Dionne comme directeur médical et sur la légitimité des diverses sommes qui lui avaient été versées, ainsi que sur une souscription publique et sur le "fonds de construction".

De bonne heure, on part pour la chasse à la perdrix. Plusieurs coups de feu claquent. "Touché", s'exclame joyeusement Dupont, "regarder les plumes qui volent !" — "Oui, nous voyons, répond un autre, malheureusement la perdrix s'y trouve encore attachée !"

Appel de Londres et Moscou pour la paix au Laos

LONDRES. (Reuter, AFP) — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont lancé aujourd'hui un appel commun en faveur d'un cessez-le-feu véritable au Laos. L'appel de ces deux puissances, qui sont co-présidents de la conférence de Genève sur le Laos, est contenu dans un message adressé au premier ministre neutraliste laotien, le prince Souvanna Phouma, par lord Home et M. Andrei Gromyko, ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne et de l'URSS.

Les co-présidents, exprimant leur désir de voir régner la paix et la concorde dans un Laos strictement neutre, demandent à tous les partis laotiens de se réunir pour conclure un accord, en un lieu choisi par le prince Souvanna Phouma et acceptable aux trois groupes (neutraliste, droite et Pathet Lao).

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

teurs de l'Eglise la politique québecoise, firent démarrer la prise de conscience canadienne-française. On se rappellera le bruit qu'avait fait le tract des abbés Dion et O'Neil sur l'immoralité politique.

Tous ces événements marquants furent des départs, il est vrai, mais ce sont les allumages successifs d'une fusée à plusieurs étages, dont le premier était déjà lancé.

Les grands démarrages de l'histoire, on le sait, sont d'ordre économique, les autres découlent de ceux-ci.

Ainsi donc, à l'origine de la montée actuelle, on retrouve non pas les Canadiens français (à cette époque, une importante décision d'ordre économique était impensable pour nous) ni les Canadiens anglais (ils sont presque aussi fauchés que nous) mais les Américains.

Il y eut d'abord les grandes compagnies d'assurances qui financèrent le développement minier de l'Ungava; puis les onze compagnies d'acier qui s'engagèrent à acheter le fer du Québec; enfin le puissant "lobby" américain de l'acier qui provoqua la construction de la voie maritime du St-Laurent, alors même que Washington refusait de s'y engager.

En d'autres termes, il y eut, au départ, la décision des mastodontes financiers américains d'exploiter, sur une grande échelle, les ressources naturelles du Québec, cette décision devant entraîner l'investissement de milliards de dollars.

Certes, quelques Canadiens français et Canadiens anglais étaient tout de même présents à ce grand lancement, à ce déblocage économique sans précédent.

Bien que le Québec en fût complètement inconscient, parce qu'il n'avait à peu près rien à y voir, l'événement se déroulait tout de même sur le sol québecois.

Mackenzie King et Louis St-Laurent, premiers ministres du Canada, ainsi que Maurice Duplessis furent de la fête. On se souvient d'ailleurs que tous trois s'entendaient parfaitement sur l'à-propos de ces projets grandioses. Ils étaient présents en spectateurs. En toute bonne foi, ils ne pensaient pas pouvoir jouer un autre rôle que celui-là.

On se souviendra encore, au prix d'un petit effort de mémoire, que dès le moment où les Américains se lancent dans l'aventure québecoise, les grandes publications étrangères dépêchent chez nous leurs journalistes et leurs photographes.

C'est le début de la grande montée du Québec dans le ciel international.

A Paris, à New York, à Washington, à Londres, un peu partout à travers le monde, on publie des reportages sur les richesses naturelles inouïes de notre province et sur le charme de sa population. Le tout est accompagné de magnifiques photos. C'est passionnant.

Si la politique gouvernementale (à Ottawa comme à Québec) favorisait nettement le grand mouvement d'expansion industrielle d'après guerre nous valait l'attention du monde extérieur, il y avait aussi d'autres éléments pour attirer vers nous les regards.

C'était, par exemple, l'opposition d'un Georges Lapalme, que l'Union Nationale avait surnommé le Mossadeq du Québec et, que, plus tard, elle a accusé de sympathie pour les idées communistes ou pour des personnes à tendances communistes.

C'était aussi le malaise qui semblait se dessiner dans les milieux ouvriers.

Ici encore, le chef de l'Union Nationale maniait habilement l'insinuation pour accuser de communisme ceux qui tentaient de corriger des injustices évidentes dans les relations patronales-ouvrières.

C'est ici, au niveau ouvrier, et au niveau d'une opposition libérale rajeunie, que se firent sentir les premières résistances canadiennes-françaises à la politique du gouvernement. Ce dernier n'était pas préparé à faire les réformes qui s'imposaient dans une société en voie d'industrialisation rapide sous l'impulsion des capitaux étrangers.

Très peu de Canadiens français ont été conscients de ces problèmes à l'époque; très peu ont pu prévoir les difficultés qui surgiraient.

Mais on se doit de citer l'équipe courageuse du journal "Le Devoir" (à l'oeuvre dès la grève fracassante de l'amiante), certains membres du clergé catholique, quelques chefs ouvriers, enfin quelques intellectuels.

Tous, depuis les professeurs Cholette et Potvin qui parlaient (dès 1949) d'affinage électrique de notre fer pour le transformer sur place en acier, jusqu'à Gérard Picard et Jean Marchand, alors dirigeants de la CTCC, ont été abreuvés d'injures et traités d'imbéciles ou d'agitateurs. Plusieurs ont été punis.

Alors que la télévision et les autres moyens de communication modernes ouvraient des horizons nouveaux à toute la population de la province, alors que les bouleversements du monde extérieur, alors que les idées européennes se discutaient ouvertement, et que les jeunes en prenaient connaissance au jour le jour, M. Duplessis se moquait des Français. Non pas qu'il se montrât méchant à leur endroit, mais il aimait faire des plaisanteries sur leur instabilité. Il aimait répéter, en souriant du coin de la bouche : "Nous sommes des Français améliorés."

Le paradoxe de toute cette situation c'est que la presse américaine ne montrait en général aucune sympathie pour notre premier ministre, malgré l'américanisme de ce dernier, précisément à cause des frictions sociales que suscitait son administration.

Enfin, le Canada anglais lui était vraiment hostile parce qu'il luttait, avec une vigueur implacable, contre Ottawa, contre la centralisation.

Repliés sur eux-mêmes, les Canadiens français, soit les intellectuels, soit les dirigeants ouvriers, soit les jeunes qui s'intéressaient à la politique, ont été forcés comme jamais avant dans leur histoire à rechercher et trouver les solutions qui devaient être trouvées de toute urgence.

Ni les Américains, ni les Canadiens anglais ne pouvaient tellement les aider ou se pencher sur les problèmes des jeunes de l'époque. Ceux-ci se tournèrent donc vers l'Europe.

(Tous droits réservés)

M. PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

la base aérienne de Harmon, près de Stephenville, à Terre-Neuve. Ce sont toutefois des bases américaines. Comme les "Voodoo" canadiens, ces avions ne sont toutefois pas armés de missiles nucléaires air-air.

Accord nécessaire

Toute autre escadrille américaine installée au Canada ne pourrait être munie d'ogives nucléaires avant la signature d'un accord entre Ottawa et Washington. Les deux pays négocient actuellement une entente en vue d'armer les "Voodoo" et les Bomarc canadiens d'ogives nucléaires.

Selon le Post, le gouvernement Pearson a accepté d'entreprendre des négociations à cette fin, mais il a repoussé le plan américain de stationner plus de réactés sur le territoire canadien "parce qu'il ne veut pas apparaître comme un régime complaisant qui accepte d'emblée toutes les demandes de Washington".

Tant au secrétariat d'Etat qu'à l'ambassade canadienne à Washington, on affirme aujourd'hui qu'aucune proposition de ce genre n'a été faite. Mais le Post ajoute que ce démenti est une méthode familière pour éviter toute controverse au Canada.

M. Balcer:

Sacrifices nécessaires

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Dénonçant l'ultimatum fiscal de M. Jean Lesage, le député des Trois-Rivières, M. Léon Balcer a invité hier les Canadiens de langue française à faire certains sacrifices afin de sauvegarder la Confédération "grâce à laquelle nous avons conservé notre entité ethnique".

Du même coup, l'ancien ministre fédéral a reconnu la justesse des réclamations de tout ordre venant du Québec et mis en garde nos compatriotes de langue anglaise contre un mépris de ces réclamations.

Le tout peut se régler par des dicussions, a-t-il dit et "j'invite le gouvernement fédéral à réunir les représentants des provinces à Ottawa". La réunion que souhaite M. Balcer servirait surtout à régler tout d'abord les problèmes d'ordre fiscal, mais elle pourrait également donner lieu à d'autres échanges de vues, — du moins, voilà ce que laisse croire son discours.

"Il faut que les Canadiens français soient prêts à faire des sacrifices et fournissent un effort sérieux pour sauver et renforcer la Confédération", a dit le député des Trois-Rivières.

Il ne faudrait pas oublier, a-t-il ajouté, que la Confédération qui existe depuis cent ans a rendu service aux Canadiens français. "Je ne suis pas de ceux qui prétendent que l'on doive la détruire et qu'elle a perdu toute utilité."

D'autre part, aux Anglo-Canadiens qui auraient pu applaudir trop fortement ces propos, croyant leur conscience dégagée, M. Balcer a rappelé qu'eux également devront faire des sacrifices.

Il faudra, a-t-il dit, que nos amis de langue anglaise des autres provinces et ceux du Québec aient eux aussi à faire des sacrifices. Pourquoi demanderont-ils, "parce qu'ils dominent les affaires du pays et surtout parce qu'ils dominent l'Etat central", répond l'ancien ministre.

Sympathique au projet d'enquête sur le biculturalisme, le député des Trois-Rivières a soutenu qu'il ne faudra pas en attendre les résultats avant de modifier certaines choses.

L'enquête aura du bon, a-t-il dit, mais elle prendra au moins deux ans, ce qui est trop long quand on songe au bouillonnement actuel du Québec".

Antérieurement, M. Balcer avait mentionné pour le condamner le terrorisme québecois, terrorisme que même les plus ardents séparatistes répudient, avait-il dit.

Pour satisfaire les aspirations les plus immédiates de la population, a-t-il enchaîné, il faudrait doter le Canada d'un drapeau distinctif et d'un hymne national le plus tôt possible. Il faudrait également faire une juste place aux Franco-Canadiens dans les services fédéraux et leur accorder leur part des postes de commande.

Comme voie d'accès à ces postes, le député a invité le gouvernement à "accorder à toute personne bilingue un supplément de 5 p. 100 des points aux examens du service civil".

Mentionnons ici que la proposition que formule M. Balcer n'est pas nouvelle. Depuis quelques années déjà, le député de Hull, M. Alexis Caron, la répète aux Communes chaque année, ajoutant que les fonctionnaires bilingues devraient bénéficier d'un traitement légèrement supérieur à celui de leurs collègues unilingues.

District fédéral

Comme amorce aux travaux de consolidation de la Confédération l'ancien ministre a repris l'idée maintes fois exprimée de faire d'Ottawa et Hull un véritable district fédéral.

"Je souhaiterais, a-t-il dit, un district fédéral essentiellement bilingue qui représenterait réellement la rencontre des deux cultures et deux groupes ethniques du pays. La population s'y trouve déjà. Il suffirait donc de faire un district fédéral que dirigerait une commission où les deux groupes ethniques seraient représentés à parts égales".

Ainsi, ajoute l'ancien ministre, les citoyens du Québec verraient dans la capitale du pays "leur capitale". Ils s'y sentiraient réellement chez eux. Sans doute, poursuit-il, une telle proposition commandera des sacrifices et exigera de la réflexion de la part de nos amis de langue anglaise.

LE PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

chaleur ne fasse empirer l'état de santé du malade.

Une bonne nuit

Le pape a, une fois de plus, reçu la sainte communion au lit ce matin des mains de son secrétaire particulier, Mgr Loris Capovilla. Il a conféré ensuite, durant 45 minutes, avec le cardinal Amleto Cicognani, et selon un journal de Rome, il aurait calmement discuté avec lui de l'éventualité de sa mort prochaine.

On ajoute que lorsqu'il a reçu le cardinal Cicognani, il a exprimé son émotion des messages de sympathie qu'il reçoit du monde entier. Ces messages continuent d'affluer au Vatican, et parmi eux figurent des offres de donneurs de sang "pauvres et humbles."

D'autre part, un groupe de membres du parti chrétien-démocrate a remis aujourd'hui à l'intention du pape à Mgr Angelo Dell Acqua, substitut au secrétariat d'Etat, un nouveau coagulant arrivé ce matin par avion de Vienne.

A Sotto il Monte, village natal du Saint-Père, les gens n'ont qu'une question aux lèvres : "Comment est-il?" et quand on leur dit que son état est très grave, ils s'éloignent en hochant la tête. Les trois frères du pape, Zaverio, Alfredo et Giuseppe (qui sont respectivement âgés de 80, 74 et 69 ans) ont passé la journée aux champs comme d'habitude, hier. C'est en rentrant qu'ils ont pris connaissance des nouvelles. La soeur de Jean XXIII, Assunta (qui est âgée de 77 ans), se propose d'aller à Rome en fin de semaine.

Entre temps, on apprend que le cardinal Giovani Battista Montini, archevêque de Milan, a ordonné à tous les prêtres d'insérer dans la messe la collecte "Pro papa" jusqu'à nouvel avis. L'archevêque a invité tous les prêtres diocésains, les religieux, les fidèles de l'archidiocèse de Milan à s'unir spirituellement aux catholiques du monde entier dans la prière pour le pape.

Les cloches

Les cloches de la basilique qui ont sonné hier pour annoncer la mort d'un chanoine ont alarmé plusieurs personnes. Il s'est agi d'une confusion. Les Romains sont informés aujourd'hui que la mort d'un pape est annoncée par neuf coups de la grosse cloche répartis en trois groupes de trois, suivis d'un coup de chacune des autres cloches. Pour terminer, toutes les cloches retentissent une fois ensemble à l'exception de la grosse cloche.

La maladie du Saint-Père a fait la manchette de la plupart des journaux d'Europe et d'Amérique hier. L'**Il Quotidiano,** journal catholique de Rome, se réjouit de voir que l'événement a provoqué l'unité de prière des catholiques et des non-catholiques. "On est tenté de s'écrier, dit l'éditorialiste, que vraiment l'humanité est en train de redécouvrir la foi du Centurion". C'est là, ajoute-t-il, l'un des premiers fruits du sens oecuménique "qui fleurit de toute part en hommage au pape de l'oecuménisme."

M. MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

M. Martin a déclaré que le Canada cherche depuis le début de la session actuelle à faire prévaloir une formule contenant certains éléments, dont les suivants.

Il faudrait observer, selon M. Martin, le principe de la responsabilité financière collective en plaçant une quantité prédéterminée de dépenses pour le maintien de la paix sous le régime des cotisations générales, les dépenses supplémentaires devant être partagées entre tous les membres.

On devrait offrir une réduction aux Etats moins pourvus en ce qui concerne les dépenses supplémentaires pour le maintien de la paix.

Il faudrait en troisième lieu, selon le ministre canadien, que le déficit découlant de ces réductions soit compensé par les pays riches, "qui devraient être prêts à faire des contributions volontaires en plus de leurs cotisations normales".

M. Martin a également proposé le perfectionnement des moyens mis en oeuvre par le secrétariat de l'ONU pour coordonner et mener à bonne fin les opérations de maintien de la paix.

Il a dit qu'une équipe de planification militaire attachée au secrétariat pourrait périodiquement faire le point quant aux contingents nationaux disponibles.

M. Paul Martin a eu avec le secrétaire général U Thant une rencontre qu'il a qualifiée de fructueux échange de vues sur la crise financière de l'ONU et d'autres questions.

M. Martin a formulé l'espoir que le secrétaire général visite le Canada cette année.

Stavros Livanos meurt à Lausanne

Le magnat de la navigation grecque, Stavros Livanos, est mort dans un hôpital cantonnal de Lauzanne, hier, à l'âge de 72 ans.

Livanos était considéré comme l'un des trois grands armateurs grecs de notre époque. Les deux autres sont son ancien gendre, Aristote Onassis et Stavros Niarchos.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré que Livanos avait été hospitalisé d'urgence lundi après avoir eu une crise cardiaque à l'hôtel de Lausanne, où il se trouvait avec son épouse.

Renouvellement de permis refusé à deux cabarets

De notre dernière édition d'hier

Le comité exécutif a résolu, hier, de refuser le renouvellement des permis municipaux de vente de liqueurs alcooliques pour consommation sur les lieux et de restaurant à Down Beat Ltd ("Tropical Room"), 1422-1424, rue Peel, et "Au Carabin Ltée", 1478 est, rue Ste-Catherine.

Les commissaires en ont décidé ainsi, après avoir été saisis de rapports en ce sens par M. J.-Adrien Robert, directeur du service de la police.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 55

MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Outaouais, Cantons de l'Est, Laurentides :** nuageux avec quelques averses aujourd'hui. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 70; à Ste-Agathe 65.

Aperçu pour jeudi : généralement nuageux. Quelques averses.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec averses. Plus frais. Vents du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Val d'Or et Rouyn-Noranda 55; à Témiscamingue 60.

Aperçu pour jeudi : peu de changement.

Régions de Québec, Mauricie, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: nuageux avec pluies intermittentes aujourd'hui. Plus froid. Vents de l'est de 15 milles. De l'ouest dans le courant de la journée. Température maximale aujourd'hui à Québec, La Tuque, Chicoutimi, Mont-Joli et Rivière du Loup 65; Baie-Comeau 60.

Aperçu pour demain : nuageux avec éclaircies. Quelques averses.

Régions de Gaspésie et Sept-Iles : nuageux aujourd'hui avec pluies intermittentes débutant l'après-midi. Un peu moins chaud. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Gaspé 65, Sept-Iles 60.

Aperçu pour demain : nuageux avec averses.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

FENÊTRES D'ALUMINIUM A 3 RAINURES

AU PRIX DU GROS !

Prix rég. $39.95 chacune

Première qualité

ALSTAR



- CONTROLE REVERSIBLE — Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur.
- ACTION FLOTTANTE — Pour adaptation parfaite et opération facile.
- COUPE-FROID A MEME — Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
- ALUMINIUM REFOULE — Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
- BARRURE AUTOMATIQUE — Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.

$19.95 GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

TOUTES GRANDEURS

Jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

INSTALLATION FACULTATIVE

TERMES FACILES

Alstar Industries Ltd.

6045, Côte-de-Liesse — St-Laurent

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

Tél. RI. 7-4044

PHARMACIES à PRIX COUPÉS

Vous Voulez des BAS PRIX!

achetez aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

NOXZEMA	14 OZ	REG. 1.89 PRIX COUPE	1.49
PEROXYDE	16 OZ	REG. .60 PRIX COUPE	.39
SEL ENO	GRAND FORMAT	REG. 1.19 PRIX COUPE	.87
ASPIRINE	BAYER (en 100)	REG. .93 PRIX COUPE	.69
BRECK	SPRAY 10 OZ	VALEUR 1.89 PRIX COUPE	1.19
BRYLCREEM		REG. .98 PRIX COUPE	.78
BAN	ROLL ON GRAND	REG. 1.25 PRIX COUPE	.79
CALMEX	TABLETTES 16's	REG. 1.25 PRIX COUPE	.89
BROMO	SELTZER	REG. 1.09 PRIX COUPE	.83

BAS pour VARICES

Bas élastiques Nylon façonné, d'un fabricant reconnu. Pied complet. Légères imperfections presque invisibles.

Rég. $15.95 — SPECIAL 7.95



LIVRAISON RAPIDE PAR TOUTE LA VILLE

SPRAY NET HELEN CURTIS	Rég. 1.39	1.09
ALBERTO VO-5 SPRAY	Rég. 1.89	1.39
TAMPAX (en 40)	Rég. 1.75	1.29
LAVORIS GROS	Rég. 1.25	.98
SALVITAE	Rég. 2.00	1.52
CAROID ET BILE S. (en 100)		.98
LITHINES 33	Rég. .70	.59
URASAL grand format	Rég. 2.20	1.79
INFANTOL 16 oz	Rég. 6.25	4.39
ADORN	Rég. 1.90	1.64
PARDEC 130's	Rég. 7.50	5.59
PARAMETTES (en 125)		3.99 Rég. 6.00
COTON ABSORBANT 1 lb		.89
PHILLIPS 200 comprimés	Rég. 1.19	.98
RESDAN	Rég. 2.25	1.89
PARAMETTE SIROP 16 oz		3.74
OSTOCO 50 cc		3.49
INFANTOL 8 oz		2.89
SIROP LAMBERT		.52
VICKS 44	Rég. 1.19	.98
MODESS en 48	Rég. 1.87	1.47
ABSORBINE Jr 4 oz		.98
BUFFERIN (en 50)	Rég. .98	.79
BROMO QUININE (en 32)	Rég. .89	.59
OSTOCO 30 cc	Rég. 2.95	2.29
COLGATE PATE A DENTS 8 oz — Spéc. VALEUR 1.39		.89
COCILLANA SIROP	Rég. 1.00	.69 SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz
PIN BLANC SIROP	Rég. .98	.69 SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz
TONI PERMANENTE	Rég. 2.00	1.38
LAMES GILLETTE SUPER BLEUE	Rég. 1.00	.78
KOTEX en 48	Rég. 1.85	1.47
BRECK Shampoo 12 oz	Rég. 1.75	1.19
POUDRE Johnson & Johnson	Rég. .98	.79
LIMMITS BISCUITS	Rég. 1.09	.79

Vous Voulez toutes vos PRESCRIPTIONS fidèlement EXECUTEES par de Vrais Pharmaciens DIPLOMES ?

Confiez-les aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

921 est, Ste Catherine : VI. 2 9622 — St Denis et Mont-Royal : VI. 4 1711 — 6511, St Hubert : CR 2 8233

A Montréal, Londres et New York

Le prix du sucre baisse de nouveau

MONTREAL. (PC) — Trois importantes raffineries ont annoncé aujourd'hui une baisse de vingt-cinq cents du cent livres sur le prix de gros du sucre. Deux de ces raffineries ont fixé leurs prix à $16.90, et la troisième à $16.75.

Les prix ont baissé au rythme de 25 cents par jour cette semaine, après avoir atteint, jeudi dernier, le plus haut niveau depuis 1920. Les porte-parole des raffineries expliquent que ces baisses sont dues à la chute des prix enregistrée à Londres sur le marché mondial du sucre. Les trafiquants anglais croient que cette chute a été causée par le retrait d'une forte marge de profit à la suite de l'annonce faite vendredi dernier aux Etats-Unis par le secrétariat à l'Agriculture à l'effet qu'on s'attend que les réserves de sucre soient suffisantes pour suffire aux nouveaux engagements.

Il y a eu, depuis le début de l'année 40 rajustements du prix du sucre, soit 35 augmentations et 5 diminutions. Le prix du cent livres était de $910 au premier janvier.

A New York, même phénomène. Deux raffineries majeures ont considérablement réduit les augmentations acquises depuis le début de l'année. On s'attend que d'autres entreprises suivent cet exemple.

Les nouveaux prix sont de $15.50 du cent livres. Ils étaient de $10.00 du cent livres au début de l'année. On n'avait pas enregistré de diminution dans le prix de gros du sucre depuis le 16 février 1962.

A Londres, le prix du sucre brut a baissé aujourd'hui de deux livres sterling (environ $6) la tonne. C'est le troisième jour consécutif que le prix du sucre baisse. Il est coté maintenant à 95 livres (environ $285) la tonne, soit une réduction de six livres (environ 18 dollars) par rapport au sommet record atteint la semaine dernière.

HOPITAL FLEURY

SUITE DE LA PAGE 1

vernemental de construction et autres profits marginaux, tels que les paiements en vertu de la Loi de l'assistance publique et d'autres de même nature".

Le juge Tellier souligne que le Dr Dionne "aurait dû réaliser qu'il n'était plus le seul et unique propriétaire et qu'il n'avait plus dorénavant le droit d'administrer l'hôpital à sa guise. Par le bénéfice de l'incorporation en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies, il a cru pouvoir en faire une corporation de famille continuer à régner en roi et maître, et aussi à en retirer, pour lui et sa famille, des gains et profits déguisés ou le moins visibles possible comme salaires exagérés et location gratuite de logis . . ."

C'est pourquoi le juge Jean Tellier souhaite :

1 — que les associations constituées en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies aient un conseil d'administration de plus de trois membres, c'est-à-dire d'un nombre suffisant et assez considérable de membres pour qu'elles ne deviennent pas des corporations fermées ou de famille.

2 — que l'on précise la législation au sujet des membres des conseils d'administration au sujet de la rémunération.

"Il ne faut pas oublier que ces hôpitaux — (comme l'hôpital Fleury) — profitent d'octroi de deniers publics et, plus que jamais, depuis l'institution de la Loi de l'assurance-hospitalisation ; et il ne devrait pas être permis que certaines personnes fassent des profits et des gains indirectement."

Le juge Tellier note qu'on ne s'accorde pas "sur le principe de permettre à des membres d'un conseil d'administration ou même à de simples membres de ces associations, incorporées en vertu de la partie III de la Loi des compagnies, d'occuper aucun emploi rémunéré et de recevoir des salaires au sein de ces corporations sans violer les principes de la prohibition de gains ou profits."

Il aurait lieu de préciser la législation sur ce point-là, conclut-il.

Puis M. Tellier passe au cas de liquidation volontaire ou forcée de telles association, ou d'une vente de gré à gré, etc., et il se pose la question :

"Les membres, après telle liquidation, vente ou disposition, ont-il le droit de se partager les dépouilles entre eux ?"

Ils peuvent le faire et, dans le cas d'un hôpital évalué à plusieurs millions, qui a reçu des subventions du gouvernement, ils peuvent réaliser des profits considérables avec l'argent provenant des contribuables. C'est pourquoi la commission recommande aux législateurs de modifier la loi.

Au sujet de l'administration générale de l'hôpital Fleury, le juge Tellier fait les constatations suivantes :

1 — Jusqu'à l'arrivée de M. Olivier, l'administrateur actuel, vers le mois d'août 1962, le personnel administratif composé de sept personnes, y compris le docteur Dionne, était insuffisant et ne semblait pas suffisamment qualifié.

2 — Ce personnel, à une exception près, était composé exclusivement de membres de la famille du Dr Dionne et recevait annuellement un total de $51,588 en salaires.

3 — Depuis l'arrivée de M. Olivier, le personnel compte trois membres de plus "sûrement plus qualifiés". Le total des salaires est annuellement de $39,960.

4 — Le docteur Dionne a retiré comme administrateur et directeur médical $34,000 en 1961, dont $11,300 sont imputables à l'exercice financier précédent de 1960, mais dont il n'a apparemment escompté les chèques qu'en 1961, laissant ainsi un solde de $23,100 pour 1961. De plus, la somme de $15,000 au même titre lui a été versée pour les sept premiers mois de l'année 1962.

5 — Cependant le docteur Dionne a continué à exercer sa profession à titre privé et avait la gestion exclusive de la clinique. Il était aussi propriétaire d'un commerce connu sous le nom de Jean-Talon Auto Electric qui assurait à l'hôpital le service de réparations d'urgence. De ce fait, il a retiré indirectement un gain ou un profit, contrairement à l'esprit de la partie III de la Loi des compagnies.

6 — Par suite des changements dans le personnel, on y trouve maintenant un comptable agréé, une infirmière et une pharmacienne diplômées. Le Dr Labelle, directeur médical, forme avec deux autres médecins le bureau médical. Le Dr Labelle qui est à temps partiel reçoit $100 par semaine; les deux autres médecins ne sont pas rémunérés.

Au chapitre du "fonds de construction", le juge Tellier mentionne que :

a — Le Dr Dionne a acheté, en 1958, deux propriétés à MM. Zaduban et Tremblay pour la somme de $45,000 environ et qu'il les a revendues en juin 1960 à "l'Hôpital Général Fleury" pour $100,000.

b — Il aurait fallu $20,591.37 pour restaurer la propriété de M. Zaduban; et les travaux d'amélioration ne furent pas autorisés par le bureau de direction. En pratique, le Dr Dionne constituait, seul, le conseil d'administration.

c — Deux logis furent meublés au coût de $13,699.19, l'argent étant prélevé sur le fonds de construction. Le Dr Dionne semble avoir donné carte blanche à sa soeur, Mme Cécile Landry, pour aménager les lieux. Le deuxième logement fut occupé par l'autre soeur du Dr Dionne, Mme Bills, ainsi que par un de ses frères, M. Albert-Bernard Dionne.

d — Enfin le Dr Dionne a réclamé, de façon irrégulière, un salaire comme coordonnateur des travaux de construction, fonctions qu'il n'aurait pas remplies. D'après le comptable, il lui serait encore dû $12,566 qu'il aurait sûrement réclamés sans l'institution de la présente enquête, mentionne le juge Tellier.

LA LETTRE

SUITE DE LA PAGE 1

ces photostats n'étaient même pas suffisamment affranchis et ont fait la traversée de l'Atlantique sur un bateau, plutôt que par courrier aérien.

Ceci a même poussé quelques-uns à conclure que le document avait été préparé derrière le Rideau de fer, présumant que le gouvernement soviétique avait tout intérêt à envenimer la querelle mettant aux prises les gouvernements canadien et américain, à la veille de la dernière campagne électorale.

Le commandant de la Gendarmerie royale a toutefois nié hier certaines prétentions publiées hier dans des journaux à l'effet que ce corps policier ainsi que l'Interpol procédaient actuellement à une enquête relative à la provenance de la lettre.

On laisse tomber

Hier également, M. Churchill a refusé d'ajouter à ce qu'il avait déclaré en Chambre sur la lettre et a dit ne vouloir revenir sur le sujet que si l'affaire est ramenée sur le tapis aux Communes.

Quant au parti libéral, ses dirigeants ont dit leur intention de laisser tomber l'affaire. "Il n'y a rien que nous pourrions faire sans ajouter à l'embarras", a déclaré un porte-parole du parti.

Un porte-parole du Département d'Etat américain, tout en qualifiant la lettre de "faux", a dit qu'il n'y avait pas eu communications entre les deux gouvernements au sujet du document et a précisé que "M. Diefenbaker n'est sûrement pas responsable de cette affaire... il ne se serait pas abaissé à ça . . ."

LE RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

mémoire qui date de mai 1962, qui dénonçait le népotisme du Dr J.-A. Dionne, fondateur de l'Hôpital Fleury, ainsi que les transactions immobilières lui ayant permis de réaliser des bénéfices de plus de $300,000 après la transformation de l'établissement privé en institution publique ayant droit aux subventions gouvernementales.

La Commission Tellier s'est livrée à ses dernières investigations à la suite d'arrêtés ministériels datés du 26 juillet et du 15 novembre 1962. Cette enquête a porté sur l'administration de l'hôpital au point de vue financier à partir du 1er janvier 1961, sur la valeur objective des services du Dr J.-A. Dionne comme directeur médical et sur la légitimité des diverses sommes qui lui avaient été versées, ainsi que sur une souscription publique et sur le "fonds de construction".

De bonne heure, on part pour la chasse à la perdrix. Plusieurs coups de feu claquent. "Touché", s'exclame joyeusement Dupont, "regarder les plumes qui volent !" — "Oui, nous voyons, répond un autre, malheureusement la perdrix s'y trouve encore attachée !"

Appel de Londres et Moscou pour la paix au Laos

LONDRES. (Reuter, AFP) — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont lancé aujourd'hui un appel commun en faveur d'un cessez-le-feu véritable au Laos. L'appel de ces deux puissances, qui sont co-présidents de la conférence de Genève sur le Laos, est contenu dans un message adressé au premier ministre neutraliste laotien, le prince Souvanna Phouma, par lord Home et M. Andrei Gromyko, ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne et de l'URSS.

Les co-présidents, exprimant leur désir de voir régner la paix et la concorde dans un Laos strictement neutre, demandent à tous les partis laotiens de se réunir pour conclure un accord, en un lieu choisi par le prince Souvanna Phouma et acceptable aux trois groupes (neutraliste, droite et Pathet Lao).

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

teurs de l'Eglise la politique québecoise, firent démarrer la prise de conscience canadienne-française. On se rappellera le bruit qu'avait fait le tract des abbés Dion et O'Neil sur l'immoralité politique.

Tous ces événements marquants furent des départs, il est vrai, mais ce sont les allumages successifs d'une fusée à plusieurs étages, dont le premier était déjà lancé.

Les grands démarrages de l'histoire, on le sait, sont d'ordre économique, les autres découlent de ceux-ci.

Ainsi donc, à l'origine de la montée actuelle, on retrouve non pas les Canadiens français (à cette époque, une importante décision d'ordre économique était impensable pour nous) ni les Canadiens anglais (ils sont presque aussi fauchés que nous) mais les Américains.

Il y eut d'abord les grandes compagnies d'assurances qui financèrent le développement minier de l'Ungava; puis les onze compagnies d'acier qui s'engagèrent à acheter le fer du Québec; enfin le puissant "lobby" américain de l'acier qui provoqua la construction de la voie maritime du St-Laurent, alors même que Washington refusait de s'y engager.

En d'autres termes, il y eut, au départ, la décision des mastodontes financiers américains d'exploiter, sur une grande échelle, les ressources naturelles du Québec, cette décision devant entraîner l'investissement de milliards de dollars.

Certes, quelques Canadiens français et Canadiens anglais étaient tout de même présents à ce grand lancement, à ce déblocage économique sans précédent.

Bien que le Québec en fût complètement inconscient, parce qu'il n'avait à peu près rien à y voir, l'événement se déroulait tout de même sur le sol québecois.

Mackenzie King et Louis St-Laurent, premiers ministres du Canada, ainsi que Maurice Duplessis furent de la fête. On se souvient d'ailleurs que tous trois s'entendaient parfaitement sur l'à-propos de ces projets grandioses. Ils étaient présents en spectateurs. En toute bonne foi, ils ne pensaient pas pouvoir jouer un autre rôle que celui-là.

On se souviendra encore, au prix d'un petit effort de mémoire, que dès le moment où les Américains se lancent dans l'aventure québecoise, les grandes publications étrangères dépêchent chez nous leurs journalistes et leurs photographes.

C'est le début de la grande montée du Québec dans le ciel international.

A Paris, à New York, à Washington, à Londres, un peu partout à travers le monde, on publie des reportages sur les richesses naturelles inouïes de notre province et sur le charme de sa population. Le tout est accompagné de magnifiques photos. C'est passionnant.

Si la politique gouvernementale (à Ottawa comme à Québec) favorisait nettement le grand mouvement d'expansion industrielle d'après guerre nous valait l'attention du monde extérieur, il y avait aussi d'autres éléments pour attirer vers nous les regards.

C'était, par exemple, l'opposition d'un Georges Lapalme, que l'Union Nationale avait surnommé le Mossadeq du Québec et, que, plus tard, elle a accusé de sympathie pour les idées communistes ou pour des personnes à tendances communistes.

C'était aussi le malaise qui semblait se dessiner dans les milieux ouvriers.

Ici encore, le chef de l'Union Nationale maniait habilement l'insinuation pour accuser de communisme ceux qui tentaient de corriger des injustices évidentes dans les relations patronales-ouvrières.

C'est ici, au niveau ouvrier, et au niveau d'une opposition libérale rajeunie, que se firent sentir les premières résistances canadiennes-françaises à la politique du gouvernement. Ce dernier n'était pas préparé à faire les réformes qui s'imposaient dans une société en voie d'industrialisation rapide sous l'impulsion des capitaux étrangers.

Très peu de Canadiens français ont été conscients de ces problèmes à l'époque; très peu ont pu prévoir les difficultés qui surgiraient.

Mais on se doit de citer l'équipe courageuse du journal "Le Devoir" (à l'oeuvre dès la grève fracassante de l'amiante), certains membres du clergé catholique, quelques chefs ouvriers, enfin quelques intellectuels.

Tous, depuis les professeurs Cholette et Potvin qui parlaient (dès 1949) d'affinage électrique de notre fer pour le transformer sur place en acier, jusqu'à Gérard Picard et Jean Marchand, alors dirigeants de la CTCC, ont été abreuvés d'injures et traités d'imbéciles ou d'agitateurs. Plusieurs ont été punis.

Alors que la télévision et les autres moyens de communication modernes ouvraient des horizons nouveaux à toute la population de la province, alors que les bouleversements du monde extérieur, alors que les idées européennes se discutaient ouvertement, et que les jeunes en prenaient connaissance au jour le jour, M. Duplessis se moquait des Français. Non pas qu'il se montrât méchant à leur endroit, mais il aimait faire des plaisanteries sur leur instabilité. Il aimait répéter, en souriant du coin de la bouche : "Nous sommes des Français améliorés."

Le paradoxe de toute cette situation c'est que la presse américaine ne montrait en général aucune sympathie pour notre premier ministre, malgré l'américanisme de ce dernier, précisément à cause des frictions sociales que suscitait son administration.

Enfin, le Canada anglais lui était vraiment hostile parce qu'il luttait, avec une vigueur implacable, contre Ottawa, contre la centralisation.

Repliés sur eux-mêmes, les Canadiens français, soit les intellectuels, soit les dirigeants ouvriers, soit les jeunes qui s'intéressaient à la politique, ont été forcés comme jamais avant dans leur histoire à rechercher et trouver les solutions qui devaient être trouvées de toute urgence.

Ni les Américains, ni les Canadiens anglais ne pouvaient tellement les aider ou se pencher sur les problèmes des jeunes de l'époque. Ceux-ci se tournèrent donc vers l'Europe.

(Tous droits réservés)

M. PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

la base aérienne de Harmon, près de Stephenville, à Terre-Neuve. Ce sont toutefois des bases américaines. Comme les "Voodoo" canadiens, ces avions ne sont toutefois pas armés de missiles nucléaires air-air.

Accord nécessaire

Toute autre escadrille américaine installée au Canada ne pourrait être munie d'ogives nucléaires avant la signature d'un accord entre Ottawa et Washington. Les deux pays négocient actuellement une entente en vue d'armer les "Voodoo" et les Bomarc canadiens d'ogives nucléaires.

Selon le Post, le gouvernement Pearson a accepté d'entreprendre des négociations à cette fin, mais il a repoussé le plan américain de stationner plus de réactés sur le territoire canadien "parce qu'il ne veut pas apparaître comme un régime complaisant qui accepte d'emblée toutes les demandes de Washington".

Tant au secrétariat d'Etat qu'à l'ambassade canadienne à Washington, on affirme aujourd'hui qu'aucune proposition de ce genre n'a été faite. Mais le Post ajoute que ce démenti est une méthode familière pour éviter toute controverse au Canada.

M. Balcer:

Sacrifices nécessaires

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — Dénonçant l'ultimatum fiscal de M. Jean Lesage, le député des Trois-Rivières, M. Léon Balcer a invité hier les Canadiens de langue française à faire certains sacrifices afin de sauvegarder la Confédération "grâce à laquelle nous avons conservé notre entité ethnique".

Du même coup, l'ancien ministre fédéral a reconnu la justesse des réclamations de tout ordre venant du Québec et mis en garde nos compatriotes de langue anglaise contre un mépris de ces réclamations.

Le tout peut se régler par des dicussions, a-t-il dit et "j'invite le gouvernement fédéral à réunir les représentants des provinces à Ottawa". La réunion que souhaite M. Balcer servirait surtout à régler tout d'abord les problèmes d'ordre fiscal, mais elle pourrait également donner lieu à d'autres échanges de vues, — du moins, voilà ce que laisse croire son discours.

"Il faut que les Canadiens français soient prêts à faire des sacrifices et fournissent un effort sérieux pour sauver et renforcer la Confédération", a dit le député des Trois-Rivières.

Il ne faudrait pas oublier, a-t-il ajouté, que la Confédération qui existe depuis cent ans a rendu service aux Canadiens français. "Je ne suis pas de ceux qui prétendent que l'on doive la détruire et qu'elle a perdu toute utilité."

D'autre part, aux Anglo-Canadiens qui auraient pu applaudir trop fortement ces propos, croyant leur conscience dégagée, M. Balcer a rappelé qu'eux également devront faire des sacrifices.

Il faudra, a-t-il dit, que nos amis de langue anglaise des autres provinces et ceux du Québec aient eux aussi à faire des sacrifices. Pourquoi demanderont-ils, "parce qu'ils dominent les affaires du pays et surtout parce qu'ils dominent l'Etat central", répond l'ancien ministre.

Sympathique au projet d'enquête sur le biculturalisme, le député des Trois-Rivières a soutenu qu'il ne faudra pas en attendre les résultats avant de modifier certaines choses.

L'enquête aura du bon, a-t-il dit, mais elle prendra au moins deux ans, ce qui est trop long quand on songe au bouillonnement actuel du Québec".

Antérieurement, M. Balcer avait mentionné pour le condamner le terrorisme québecois, terrorisme que même les plus ardents séparatistes répudient, avait-il dit.

Pour satisfaire les aspirations les plus immédiates de la population, a-t-il enchaîné, il faudrait doter le Canada d'un drapeau distinctif et d'un hymne national le plus tôt possible. Il faudrait également faire une juste place aux Franco-Canadiens dans les services fédéraux et leur accorder leur part des postes de commande.

Comme voie d'accès à ces postes, le député a invité le gouvernement à "accorder à toute personne bilingue un supplément de 5 p. 100 des points aux examens du service civil".

Mentionnons ici que la proposition que formule M. Balcer n'est pas nouvelle. Depuis quelques années déjà, le député de Hull, M. Alexis Caron, la répète aux Communes chaque année, ajoutant que les fonctionnaires bilingues devraient bénéficier d'un traitement légèrement supérieur à celui de leurs collègues unilingues.

District fédéral

Comme amorce aux travaux de consolidation de la Confédération l'ancien ministre a repris l'idée maintes fois exprimée de faire d'Ottawa et Hull un véritable district fédéral.

"Je souhaiterais, a-t-il dit, un district fédéral essentiellement bilingue qui représenterait réellement la rencontre des deux cultures et deux groupes ethniques du pays. La population s'y trouve déjà. Il suffirait donc de faire un district fédéral que dirigerait une commission où les deux groupes ethniques seraient représentés à parts égales".

Ainsi, ajoute l'ancien ministre, les citoyens du Québec verraient dans la capitale du pays "leur capitale". Ils s'y sentiraient réellement chez eux. Sans doute, poursuit-il, une telle proposition commandera des sacrifices et exigera de la réflexion de la part de nos amis de langue anglaise.

LE PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

chaleur ne fasse empirer l'état de santé du malade.

Une bonne nuit

Le pape a, une fois de plus, reçu la sainte communion au lit ce matin des mains de son secrétaire particulier, Mgr Loris Capovilla. Il a conféré ensuite, durant 45 minutes, avec le cardinal Amleto Cicognani, et selon un journal de Rome, il aurait calmement discuté avec lui de l'éventualité de sa mort prochaine.

On ajoute que lorsqu'il a reçu le cardinal Cicognani, il a exprimé son émotion des messages de sympathie qu'il reçoit du monde entier. Ces messages continuent d'affluer au Vatican, et parmi eux figurent des offres de donneurs de sang "pauvres et humbles."

D'autre part, un groupe de membres du parti chrétien-démocrate a remis aujourd'hui à l'intention du pape à Mgr Angelo Dell Acqua, substitut au secrétariat d'Etat, un nouveau coagulant arrivé ce matin par avion de Vienne.

A Sotto il Monte, village natal du Saint-Père, les gens n'ont qu'une question aux lèvres : "Comment est-il?" et quand on leur dit que son état est très grave, ils s'éloignent en hochant la tête. Les trois frères du pape, Zaverio, Alfredo et Giuseppe (qui sont respectivement âgés de 80, 74 et 69 ans) ont passé la journée aux champs comme d'habitude, hier. C'est en rentrant qu'ils ont pris connaissance des nouvelles. La soeur de Jean XXIII, Assunta (qui est âgée de 77 ans), se propose d'aller à Rome en fin de semaine.

Entre temps, on apprend que le cardinal Giovani Battista Montini, archevêque de Milan, a ordonné à tous les prêtres d'insérer dans la messe la collecte "Pro papa" jusqu'à nouvel avis. L'archevêque a invité tous les prêtres diocésains, les religieux, les fidèles de l'archidiocèse de Milan à s'unir spirituellement aux catholiques du monde entier dans la prière pour le pape.

Les cloches

Les cloches de la basilique qui ont sonné hier pour annoncer la mort d'un chanoine ont alarmé plusieurs personnes. Il s'est agi d'une confusion. Les Romains sont informés aujourd'hui que la mort d'un pape est annoncée par neuf coups de la grosse cloche répartis en trois groupes de trois, suivis d'un coup de chacune des autres cloches. Pour terminer, toutes les cloches retentissent une fois ensemble à l'exception de la grosse cloche.

La maladie du Saint-Père a fait la manchette de la plupart des journaux d'Europe et d'Amérique hier. L'**Il Quotidiano,** journal catholique de Rome, se réjouit de voir que l'événement a provoqué l'unité de prière des catholiques et des non-catholiques. "On est tenté de s'écrier, dit l'éditorialiste, que vraiment l'humanité est en train de redécouvrir la foi du Centurion". C'est là, ajoute-t-il, l'un des premiers fruits du sens oecuménique "qui fleurit de toute part en hommage au pape de l'oecuménisme."

M. MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

M. Martin a déclaré que le Canada cherche depuis le début de la session actuelle à faire prévaloir une formule contenant certains éléments, dont les suivants.

Il faudrait observer, selon M. Martin, le principe de la responsabilité financière collective en plaçant une quantité prédéterminée de dépenses pour le maintien de la paix sous le régime des cotisations générales, les dépenses supplémentaires devant être partagées entre tous les membres.

On devrait offrir une réduction aux Etats moins pourvus en ce qui concerne les dépenses supplémentaires pour le maintien de la paix.

Il faudrait en troisième lieu, selon le ministre canadien, que le déficit découlant de ces réductions soit compensé par les pays riches, "qui devraient être prêts à faire des contributions volontaires en plus de leurs cotisations normales".

M. Martin a également proposé le perfectionnement des moyens mis en oeuvre par le secrétariat de l'ONU pour coordonner et mener à bonne fin les opérations de maintien de la paix.

Il a dit qu'une équipe de planification militaire attachée au secrétariat pourrait périodiquement faire le point quant aux contingents nationaux disponibles.

M. Paul Martin a eu avec le secrétaire général U Thant une rencontre qu'il a qualifiée de fructueux échange de vues sur la crise financière de l'ONU et d'autres questions.

M. Martin a formulé l'espoir que le secrétaire général visite le Canada cette année.

Renouvellement de permis refusé à deux cabarets

De notre dernière édition d'hier

Le comité exécutif a résolu, hier, de refuser le renouvellement des permis municipaux de vente de liqueurs alcooliques pour consommation sur les lieux et de restaurant à Down Beat Ltd ("Tropical Room"), 1422-1424, rue Peel, et "Au Carabin Ltée", 1478 est, rue Ste-Catherine.

Les commissaires en ont décidé ainsi, après avoir été saisis de rapports en ce sens par M. J.-Adrien Robert, directeur du service de la police.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 55

MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada de Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Outaouais, Cantons de l'Est, Laurentides :** nuageux avec quelques averses aujourd'hui. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 70; à Ste-Agathe 65.

Aperçu pour jeudi : généralement nuageux. Quelques averses.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec averses. Plus frais. Vents du nord de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Val d'Or et Rouyn-Noranda 55; à Témiscamingue 60.

Aperçu pour jeudi : peu de changement.

Régions de Québec, Mauricie, Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: nuageux avec pluies intermittentes aujourd'hui. Plus froid. Vents de l'est de 15 milles. De l'ouest dans le courant de la journée. Température maximale aujourd'hui à Québec, La Tuque, Chicoutimi, Mont-Joli et Rivière du Loup 65; Baie-Comeau 60.

Aperçu pour demain : nuageux avec éclaircies. Quelques averses.

Régions de Gaspésie et Sept-Iles : nuageux aujourd'hui avec pluies intermittentes débutant l'après-midi. Un peu moins chaud. Vents de l'est de 15 à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Gaspé 65, Sept-Iles 60.

Aperçu pour demain : nuageux avec averses.

Stavros Livanos meurt à Lausanne

Le magnat de la navigation grecque, Stavros Livanos, est mort dans un hôpital cantonnal de Lauzanne, hier, à l'âge de 72 ans.

Livanos était considéré comme l'un des trois grands armateurs grecs de notre époque. Les deux autres sont son ancien gendre, Aristote Onassis et Stavros Niarchos.

Les autorités de l'hôpital ont déclaré que Livanos avait été hospitalisé d'urgence lundi après avoir eu une crise cardiaque à l'hôtel de Lausanne, où il se trouvait avec son épouse.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

FENÊTRES D'ALUMINIUM A 3 RAINURES

AU PRIX DU GROS !

Prix rég. $39.95 chacune

Première qualité

ALSTAR

- CONTROLE REVERSIBLE — Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur.
- ACTION FLOTTANTE — Pour adaptation parfaite et opération facile.
- COUPE-FROID A MEME — Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
- ALUMINIUM REFOULE — Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
- BARRURE AUTOMATIQUE — Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.



$19.95 GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

TOUTES GRANDEURS

Jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

INSTALLATION FACULTATIVE

TERMES FACILES

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

Alstar Industries Ltd.

6045, Côte-de-Liesse — St-Laurent

Tél. RI. 7-4044

PHARMACIES à PRIX COUPÉS

Vous Voulez des BAS PRIX!

achetez aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

NOXZEMA	14 OZ REG. 1.89 PRIX COUPE	1.49	
PEROXYDE	16 OZ REG. .60 PRIX COUPE	.39	
SEL ENO	GRAND FORMAT REG. 1.19 PRIX COUPE	.87	
ASPIRINE	BAYER (en 100) REG. .93 PRIX COUPE	.69	
BRECK	SPRAY 10 OZ VALEUR 1.89 PRIX COUPE	1.19	
BRYLCREEM	REG. .98 PRIX COUPE	.78	
BAN	ROLL ON GRAND REG. 1.25 PRIX COUPE	.79	
CALMEX	TABLETTES 16's REG. 1.25 PRIX COUPE	.89	
BROMO	SELTZER REG. 1.09 PRIX COUPE	.83	

BAS pour VARICES

Bas élastiques Nylon façonné, d'un fabricant reconnu. Pied complet. Légères imperfections presque invisibles.

Rég. $15.95 — SPECIAL 7.95



LIVRAISON RAPIDE PAR TOUTE LA VILLE

SPRAY NET HELEN CURTIS	Rég. 1.39	1.09
ALBERTO VO-5 SPRAY	Rég. 1.89	1.39
TAMPAX (en 40)	Rég. 1.75	1.29
LAVORIS GROS	Rég. 1.25	.98
SALVITAE	Rég. 2.00	1.52
CAROID ET BILE S. (en 100)		.98
LITHINES 33	Rég. .70	.59
URASAL grand format	Rég. 2.20	1.79
INFANTOL 16 oz	Rég. 6.25	4.39
ADORN	Rég. 1.90	1.64
PARDEC 130's	Rég. 7.50	5.59
PARAMETTES (en 125)	Rég. 6.00	3.99
COTON ABSORBANT 1 lb		.89
PHILLIPS 200 comprimés	Rég. 1.19	.98
RESDAN	Rég. 2.25	1.89
PARAMETTE SIROP 16 oz		3.74
OSTOCO 50 cc		3.49
INFANTOL 8 oz		2.89
SIROP LAMBERT		.52
VICKS 44	Rég. 1.19	.98
MODESS en 48	Rég. 1.87	1.47
ABSORBINE Jr 4 oz		.98
BUFFERIN (en 50)	Rég. .98	.79
BROMO QUININE (en 32)	Rég. .89	.59
OSTOCO 30 cc	Rég. 2.95	2.29
COLGATE PATE A DENTS 8 oz — Spéc. VALEUR 1.39		.89
COCILLANA SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz	Rég. 1.00	.69
PIN BLANC SIROP SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz	Rég. .98	.69
TONI PERMANENTE	Rég. 2.00	1.38
LAMES GILLETTE SUPER BLEUE	Rég. 1.00	.78
KOTEX en 48	Rég. 1.85	1.47
BRECK Shampoo 12 oz	Rég. 1.75	1.19
POUDRE Johnson & Johnson	Rég. .98	.79
LIMMITS BISCUITS	Rég. 1.09	.79

Vous Voulez toutes vos PRESCRIPTIONS fidèlement EXECUTEES par de Vrais Pharmaciens DIPLOMES ?

Confiez-les aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

921 est, Ste Catherine : VI. 2 9622 — St Denis et Mont-Royal : VI. 4 1711 — 6511, St Hubert CR 2 8233

Le Saint-Père a passé une nuit calme

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITIO... PAR LA COM... — Montréal, mercredi 29 mai 1963 / sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.

...7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL • 79e ANNEE, No 190 • 4 CAHIERS • 96 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

CITE DU VATICAN (AFP, Reuter, PA, UPI) — Toujours aussi laconiques, les nouvelles qui percent le rideau de silence entourant la maladie du Souverain-Pontife étaient meilleures ce matin, puisqu'on assurait, dans un communiqué émanant du Vatican même, que l'illustre patient avait passé une nuit calme et qu'une "nette amélioration" de son état avait pu être constatée.

D'autres indications font état de la souffrance du Saint-Père, une souffrance que les tranquillisants ne suffisent pas toujours à faire taire mais que le malade supporte avec une admirable résignation.

Dans l'atmosphère ouatée de sa chambre, entre deux assoupissements, Jean XXIII, le buste soutenu par des coussins, a partagé les premières heures de la matinée entre la récitation du chapelet (sa prière favorite) et la méditation sur quelques pages de l'"Imitation de Jésus-Christ", dont son secrétaire Mgr Capovilla lui fait la lecture de temps à autre.

Dans le visage émacié, creusé par la douleur, les yeux vifs du Saint-Père conservent leur mobilité, mais en revanche, il éprouve davantage de difficulté à s'exprimer. Soutenir une conversation exige de lui un effort que lui interdisent les praticiens qui le veillent, interdiction à laquelle il passe outre, tant il ressent le besoin de se confier et de s'entretenir avec son entourage.

Le cancer

Un communiqué du Vatican a révélé pour la première fois hier que le pape souffrait d'"hétéroplasie". Le mot signifie : "formation, aux dépens d'un tissu sain, d'un tissu pathologique dont les éléments diffèrent de ceux qui lui ont donné naissance". Il s'agit donc bien d'un cancer, et d'un cancer de l'estomac, l'un de ceux qui font le plus de victimes, non qu'il soit le plus grave, mais le plus fréquent chez l'homme.

Un groupe de médecins ont signé un article dans les journaux d'Italie aujourd'hui pour dire qu'à leurs yeux, il ne faisait aucun doute que la tumeur stomacale dont souffre le Saint-Père est cancéreuse.

Jean XXIII a reçu trois transfusions de sang depuis dimanche. De source vaticane autorisée, on déclare que le pontife a décidément "un coeur robuste" et qu'il pourrait résister à la maladie qui l'accable pendant un mois. On s'inquiète, cependant, du beau temps qu'il fait aujourd'hui à Rome, et les observateurs craignent que la

Voir LE PAPE en page 2

Voir aussi en page 11



ROME EN PRIERE — Ces doigts crispés qui égrènent un chapelet au milieu de la Place Saint-Pierre symbolisent bien l'angoisse qu'éprouve le monde catholique en ces heures dramatiques.

(téléphoto UPD

Enqu... e l'ambassadeur américain à M. Pearson

La lettre: un faux fabriqué en Europe

OTTAWA. (d'après PC et UPI) — Alors que les partis en cause semblent tous avoir décidé de laisser sombrer dans l'oubli l'affaire de la "lettre Butterworth", on aurait apparemment établi que ce document est un faux et déterminé les moyens utilisés pour le fabriquer.

On sait que cette lettre, signée par l'ambassadeur américain Walton Butterworth, a été lue en Chambre avant-hier par l'ancien ministre de l'Agriculture, le conservateur Gordon Churchill.

Elle contient entre autres des déclarations à l'effet que le gouvernement Diefenbaker était caractérisé par son étroitesse d'esprit, qu'il était incapable de diriger le pays et que le gouvernement américain serait heureux d'appuyer la candidature de M. Lester B. Pearson au moment de la campagne électorale.

M. Pearson ainsi que l'ambassadeur Butterworth ont immédiatement répliqué que cette lettre est un faux, le gouvernement américain appuyant cette version.

Venue de l'Europe

Hier, des informateurs ont prétendu que le document a été fabriqué grâce à un procédé photographique à trois étapes. Ses auteurs auraient d'abord utilisé une photo de l'entête apparaissant sur le papier à lettre de l'ambassade américaine, puis une autre photo de la signature de M. Butterworth.

Ces deux clichés auraient alors été accolés — l'un au haut et l'autre au bas — au texte dactylographié de la lettre. Mais les faussaires n'auraient pas tenu compte de la taille respective de chacune de ces parties. Ce qui fait que, ramené à la hauteur normale des caractères, la lettre aurait dû être imprimée sur une feuille de papier plus grande que celles que l'on utilise pour le courrier des ambassades américaines.

De plus, il est établi que les photostats de cette lettre envoyés à des journaux canadiens ont été mis à la poste à Londres, Angleterre. Certains de

Voir LA LETTRE en page 2

Le cardinal Léger demande des prières pour le pape

Son Eminence la cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a demandé des prières spéciales afin que le pape Jean XXIII "ait la force d'accepter avec résignation ce que Dieu pourra lui demander ou qu'il reçoive la grâce de recouvrer la santé."

Voici le texte du message du cardinal :

"La Sainte Eglise catholique romaine vit dans l'angoisse. Tous les yeux de ses enfants sont tournés vers la maison du Père commun. Leur coeur est étreint par une immense tristesse. Ils ont appris que le Vicaire du Seigneur sur la terre était gravement malade. Leur peine est immense car il y a quelques jours, tous avaient tressailli d'espérance en lisant le lumineux document "Pacem in terris" et tous les hommes de bonne volonté s'étaient unis à la joie des enfants de la maison lorsque leur Père avait reçu le prix de la paix.

"Mais les lois de la Rédemption sont inexorables et toute grâce est le fruit de la souffrance. Ce n'est pas au nom de notre autorité d'archevêque de Montréal que nous vous commandons de prier aux intentions du pape, mais c'est dans la solidarité d'une affection commune que nous vous exhortons, en cette heure si pénible, de bien vouloir vous conformer aux directives suivantes :

1. Tous les prêtres qui célébreront le Saint-Sacrifice de la messe dans ce diocèse devront, au moins durant la phase aiguë de la maladie du Saint Père, réciter l'oraison impérée : Pro Re Gravi — pro infirmo".

2. Nous permettons également l'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement dans tous les endroits de culte où l'adoration perpétuelle de jour peut-être assurée.

3. Nous essaierons de faire violence sur le Coeur de Dieu par nos prières, nos jeûnes et nos aumônes, de façon qu'il donne à son Serviteur les grâces dont il a besoin en ce moment, soit pour accepter Sa Très Sainte Volonté, soit pour recouvrer sa santé."

P. E. cardinal LEGER,
Archevêque de Montréal.

Messages de MM. Vanier et Pearson

OTTAWA. (PC, Reuter) — Par l'intermédiaire de la délégation apostolique, le premier ministre Pearson et le gouverneur général Vanier ont assuré, hier, Sa Sainteté Jean XXIII des prières des Canadiens pour son rétablissement.

Le message de M. Pearson déclare : "Je désire assurer Votre Sainteté de nos prières pour votre rétablissement afin que vous puissiez jouir à nouveau de la santé qui vous permettra de continuer votre oeuvre immense pour l'humanité, la fraternité spirituelle de tous les peuples et la réalisation des idéaux de paix exprimés de façon si émouvante et impressionnante dans votre récente encyclique Pacem in Terris".



ZAVERIO RONCALLI, l'un des frères du pape, quitte l'église de Sotto Il Monte, près de Bergame, en Italie, après avoir prié pour le rétablissement du Souverain Pontife.

(Téléphoto PA)

L'hôpital Fleury, "aubaine pour la famille Dionne..."

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — A la suite de sa deuxième enquête sur l'Hôpital Fleury, la Commission Tellier recommande au gouvernement provincial de modifier la troisième partie de la "Loi des compagnies" pour que l'Etat puisse récupérer ses subventions dans le cas de liquidation d'un hôpital privé ayant reçu une aide financière de l'administration.

— "La législation est à ce point précaire, lit-on dans le rapport de la commission, qu'elle peut faire naître la crainte d'une liquidation prématurée et profitable aux membres de toute association incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies".

Le juge Jean Tellier formule ces commentaires en rapportant ses constatations relativement au "Fonds d'administration générale" de l'Hôpital Fleury. La preuve, dit-il, ne révèle pas qu'il y eut malversation ou détournement de fonds; mais les livres n'étaient pas tenus d'une façon adéquate; la vérification pour la préparation des bilans annuels était très pénible; il y a eu des cas de mauvaise administration, et au point de vue des salaires, l'Hôpital Fleury est devenu "une aubaine pour les membres de la famille Dionne".

De plus, fait observer la commission, si le docteur Dionne a voulu se départir de son hôpital privé pour en faire un hôpital public, c'est que "autrement il n'aurait pas réalisé son rêve d'en faire un grand hôpital, sans octroi gou-

Voir HOPITAL FLEURY en page 2

Québec étudiera le rapport

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a rendu public le second rapport de la Commission Tellier sur "l'Hôpital général Fleury" hier au début de la séance de l'Assemblée législative.

Le premier ministre n'a fait aucun commentaire devant les représentants du peuple à la Chambre basse.

Quelques minutes plus tard, s'étant rendu à la tribune de la presse, M. Lesage a déclaré aux journalistes qu'il avait remis des exemplaires du rapport à ses conseillers juridiques.

Ces derniers examineront les recommandations faites par le juge Jean Tellier, l'unique membre de la commission.

Les autorités provinciales attendront les résultats de l'étude de leurs avocats avant de prendre toute décision pour donner suite aux conclusions de M. Tellier.

Le commissaire propose notamment de modifier la "Loi des compagnies" et de légiférer pour protéger le public contre l'exploitation à laquelle se livrent certains organisateurs de souscriptions, trop grassement payés.

Le rapport publié hier fait suite à une première enquête et à un premier mémoire de la Commission Tellico, premier

Voir LE RAPPORT en page 2

Pearson nie que Washington veuille installer plus d'avions au Canada

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a affirmé aujourd'hui que les Etats-Unis n'ont pas demandé d'installer un plus grand nombre d'avions d'interception au Canada. "Je serais très surpris qu'une telle proposition soit faite," a-t-il dit à un journaliste.

Le chef du gouvernement libéral démentait ainsi un article publié aujourd'hui dans le "Washington Post" et selon lequel Ottawa aurait repoussé ce projet américain.

Tout en notant que les gouvernements américain et canadien ont nié l'existence d'une telle proposition, le journal dit avoir appris de bonne source que les Etats-Unis désirent ins-

De son côté, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré : "Je crois savoir qu'ils (les E.-U.) nous envoient une proposition. Je ne l'ai pas encore reçue de sorte que je n'en connais pas la teneur exacte. Avant de me prononcer, je devrai voir ce qu'elle implique."

taller huit escadrilles d'avions d'interception dans des bases canadiennes. Cette mesure ferait partie d'un plan prévoyant une plus grande dispersion des forces américaines jugées vulnérables à des attaques par voie des airs.

A Ottawa, on souligne qu'une telle requête avait été adressée au Canada durant la crise cubaine de l'automne dernier, mais avait été repoussée par le gouvernement conservateur du temps.

Les Etats-Unis ont déjà des escadrilles d'interception à Goose Bay, au Labrador, et à

Voir M. PEARSON en page 2

Le Canada devrait donner plus à l'ONU — Martin

NEW YORK. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier soir que le Canada et les autres pays riches devraient être prêts à faire des contributions volontaires pour défrayer les opérations de maintien de la paix de l'ONU, en plus de leurs cotisations normales.

Parlant devant l'Overseas Press Club of America, M. Martin a exposé différentes façons susceptibles à son avis de renforcer les rouages mis en oeuvre par l'organisme dans ses opérations pour le maintien de la paix.

Il a également déclaré qu'il espère faire bientôt une visite à Washington pour s'y entretenir du problème de la paix avec le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

M. Martin a affirmé qu'il croit que le plan de la Scandinavie relatif à un contingent nordique commun est susceptible d'être étendu.

"J'espère que d'autres Etats membres de l'ONU suivront ce nouvel exemple de la collaboration donné par la Scandinavie pour la cause de la paix", a-t-il dit.

Il a noté que le Canada entretient un bataillon d'infanterie et des avions de transport afin de répondre aux appels éventuels de l'ONU. "Nous revisons constamment les façons d'améliorer les ententes de ce genre qui nous unissent à l'ONU, a-t-il dit.

Il a affirmé que le gouvernement canadien est déterminé à aider l'ONU à surmonter sa crise financière actuelle, qui met en jeu l'avenir de l'ONU dans son rôle de maintien de la paix.

Voir M. MARTIN en page 2

Les FAUX: M. Lapalme passe à l'attaque

par **Jacques GUAY**

QUEBEC — Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, après, selon sa propre expression, s'être tu pendant six mois, a voulu, hier soir, "soulever un coin du voile" dans l'affaire des faux certificats. Et il affirmé, entre autres :

1 — que M. Daniel Johnson avait été mis en cause dans cette affaire par un agent de la sûreté provinciale, selon un témoignage d'Omer Fontaine;

2 — que des juges, en particulier le juge Marc-André Blain, avaient fait preuve de mansuétude envers le condamné Jean-Guy Moreau en demandant, selon une lettre de Moreau saisie par la censure de la prison de Bordeaux, son pardon au ministère de la Justice;

3 — qu'on a eu à un moment donné le spectacle du Palais de justice entièrement conduit par l'Union nationale :

4 — qu'il était prêt à offrir à l'Union nationale de nommer elle-même les procureurs de la Couronne si elle a des croyances raisonnables que des gens sont protégés et qu'elle les fasse arrêter;

5 — qu'il aurait dû, à cause de son état de santé, démissionner comme procureur général dès le mois de novembre dernier mais qu'il était resté en fonction à cause de l'affaire des faux certificats; qu'il couvrait la police, l'inspecteur Houle, et Me Desjardins, "qui ont agi de bonne foi et qui ont été trompés par des individus pour lesquels on vient aujourd'hui demander des pardons".

M. Lapalme a avoué qu'il y avait encore aujourd'hui des choses qu'il ne comprenait pas dans cette affaire. Il a déclaré notamment qu'on avait dû promener le témoin Omer Fontaine de prison en prison et que partout "on trouvait des gens de la police provinciale qui prêchait dans sa cellule et qui allait faire l'ouvrage de il ne savait pas qui".

Le procureur général a dénoncé le climat qui régnait à la pré-enquête faite à huis clos devant le juge Blain et où on aurait forcé un avocat à violer le secret professionnel.

Il s'est étonné de ce que Omer Fontaine n'ait parlé qu'une fois remis en liberté alors qu'il était protégé en prison et il a ajouté que, si ses renseignements étaient exacts, un journaliste du "Devoir", M. Mario Cardinal, se serait fait passer pour un membre de la bande de Cotroni pour inciter Fontaine à parler.

M. Lapalme a aussi affirmé qu'il ne connaissait pas les dénonciateurs qui ont renseigné la Couronne alors que l'Affaire des faux certificats a éclaté.

M. Lapalme a parlé près de trois heures en citant de nombreux documents, déclarations, procès-verbaux d'enquêtes, lettres. Il a fait plusieurs incidences et à l'ajournement la désormais célèbre affaire des faux certificats était plus embrouillée que jamais.

"J'ai laissé faire tout ce qui s'est fait, tout ce qui s'est écrit dans les journaux, a dit d'abord M. Lapalme. On sait qu'il y en a qui ont été très intéressés à faire passer les choses dans les journaux avant qu'elles n'arrivent à nos bureaux. J'ai laissé s'écrire toutes sortes de commentaires et j'ai même laissé parler le chef de l'Opposition.

"Je voudrais soulever un coin du voile à l'occasion de cette question qui m'a été posée par le chef de l'Opposition au sujet de M. Omer Fontaine qui aurait été traité aux petits oignons".

C'est en citant une déclaration d'Omer Fontaine concernant des menaces que lui aurait faites le gendarme Lévesque pour qu'il n'incrimine pas Gas-

Voir LES FAUX en page 17

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Québec à l'heure du terrorisme

— 2 —

D'où vint le premier élan?

La montée spectaculaire du Québec sur la scène mondiale est un phénomène qui s'explique très mal de l'intérieur.

Cette difficulté s'explique facilement puisque la montée spectaculaire n'est pas partie de l'intérieur.

Au fond, la masse des Canadiens français n'a jamais pris conscience du point de départ, de l'élan premier dont l'accélération provoque des commentaires de Paris à Washington, de Moscou à Alger.

Ils n'en ont pas pris conscience pour une excellente raison : ils n'étaient pas là. C'est-à-dire que la masse des Canadiens français n'y fut pour rien et que l'élite canadienne-française, cette pauvre, qui se sauve toujours de tout, n'y joua, elle non plus, aucun rôle.

Il est pénible, pour un Canadien français, d'admettre que ce qui se passe à l'intérieur de sa province s'explique le plus souvent par des décisions prises à l'extérieur et par des étrangers.

Il y a des gens assez naïfs pour croire que la montée du Québec date de la première explosion signée FLQ... le 1er avril 1963.

D'autres s'imaginent qu'elle date de la formation des partis séparatistes... septembre 1960 (RIN); décembre 1962 (PRQ).

Les libéraux pensent que tout s'est ébranlé au moment de la victoire de Jean Lesage, à l'élection provinciale de 1960.

Pour beaucoup, la mort de Maurice Duplessis, qui remonte à moins de 4 ans, apparaît comme l'étincelle qui entraîna tous les bouleversements.

Chez les plus jeunes, on croit en général que la crise universitaire amorcée en 1956, accompagnée du dégoût que suscitait dans certains sec-

Voir DEMOCRATIE en page 2

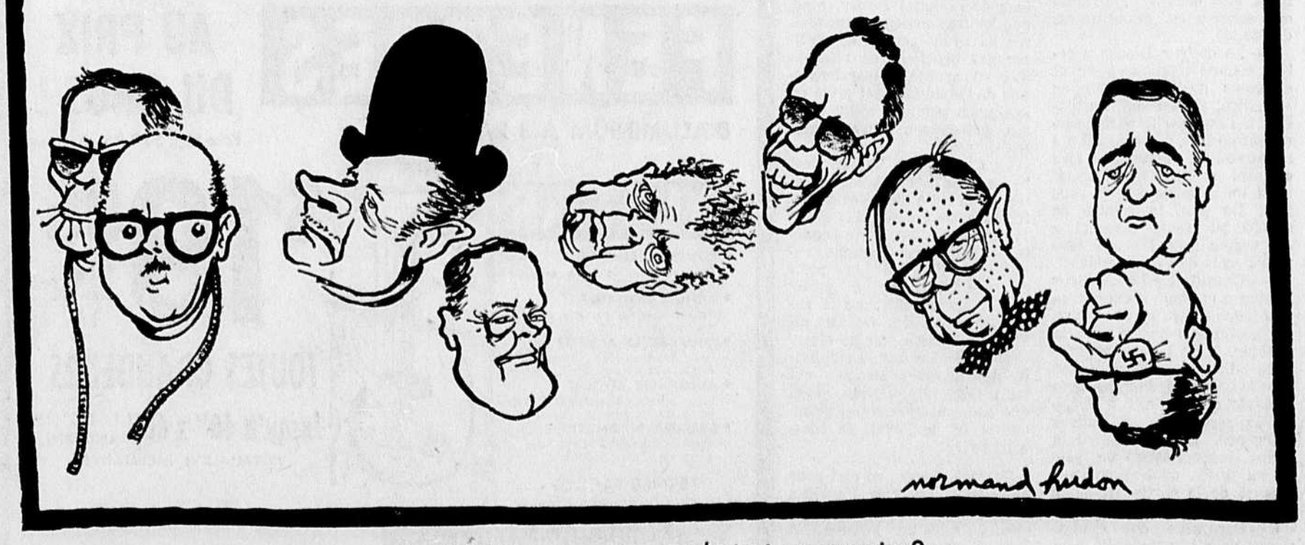
SOMMAIRE

Annonces classées / 72 à 83
Aviation / 60
Comiques / 30
Courrier de Pauline / 52
Décès, Naissances, etc. / 89
Editorial / 4
Finance / 70, 71
Horoscope / 36
Immeuble / 34
Le notaire / 21
Les patrons / 74
Les Tribunaux / 26
Loisirs et récréation / 69
Mots croisés / 62
Nos groupes ethniques / 12, 13
Nouv. internationales / 8 à 11
Radio et Télévision / 64
Session fédérale / 62, 84, 89
Session provinciale / 49, 58
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 85 à 88 et 90 à 92
Sur les quais / 30
Vie féminine / 50 à 55
Vie mondaine / 51
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 35

LA MÉTÉO

Averses / Min. : 55 • Max. : 65

VOIR DETAILS EN PAGE 2



A qui faisons-nous passer le test en premier?

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 29 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 190

Aucun changement dans l'emplacement de l'Expo – le maire Jean DRAPEAU

par Albert TREMBLAY

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier soir que le choix de l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale de 1967 est "absolument définitif", qu'aucune modification importante n'y sera apportée et que l'administration municipale entreprendra "incessamment" les travaux de remblayage requis en vue de la réalisation de l'île Notre-Dame et de l'agrandissement de l'île Ste-Hélène.

M. Drapeau a fait ces déclarations hier soir, au cours de l'émission télévisée "Conférence de presse".

Cette affirmation porte un dur coup à une rumeur qui circulait depuis quelque temps dans les milieux municipaux selon laquelle l'île Notre-Dame serait "transportée" de la rive sud du fleuve à la rive nord.

Il a précisé à ce sujet : "Il n'en est pas question. Je crois à la compétence de nos ingénieurs et je ne vois aucun problème qui puisse justifier une telle décision".

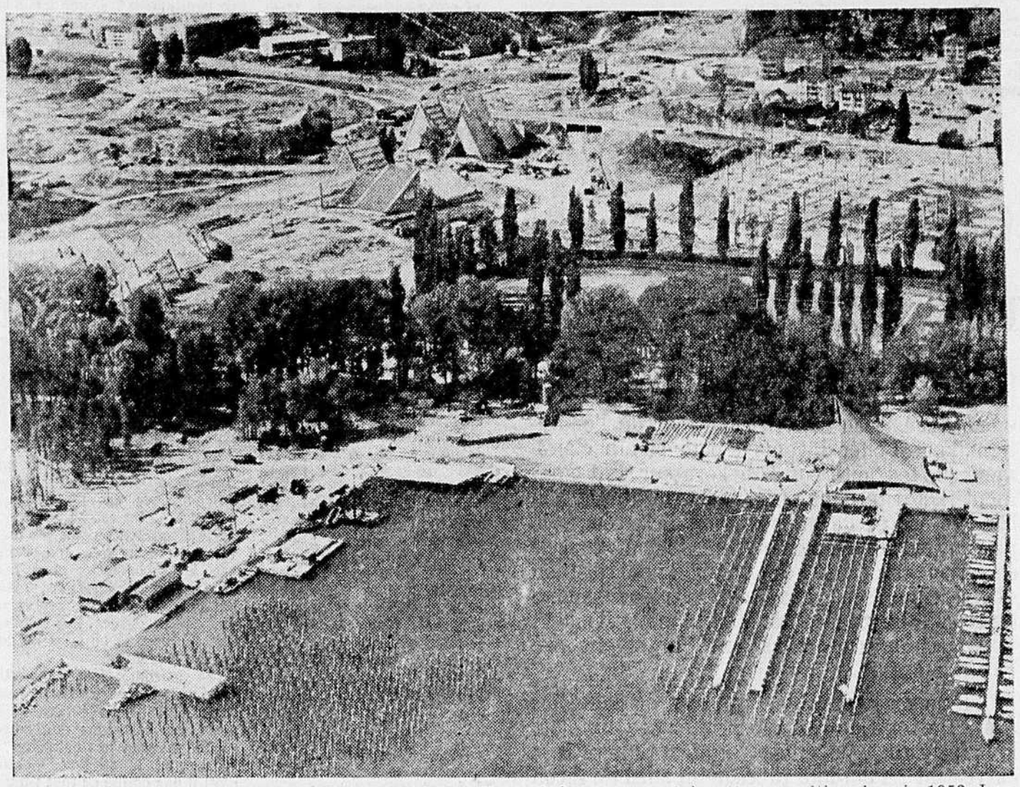
A un autre journaliste, le maire de Montréal a déclaré par ailleurs qu'il ne doutait pas que le tronçon de métro projeté entre la ville de Montréal, les terrains de l'Exposition et la rive sud, soit rentable. Il a précisé que ce prolongement du métro représentait à son avis "l'épine dorsale des moyens de communication alors disponibles".

Pour clore le sujet, M. Drapeau a aussi dit que la réalisation des terrains de l'Exposition représentait un investissement qui valait la peine d'être fait. A un journaliste, il a déclaré qu'il serait même intéressant pour la ville de "régler la note" advenant le cas d'une différence appréciable entre le coût réel des travaux et le coût prévu.

Les clubs . . . le FLQ . . .

La campagne "très rigoureuse" entreprise par l'administration municipale pour fermer "des endroits généralement intéressants pour les touristes", de même que les actes de terrorisme "que l'on attribue au Front de libération québécois", ont accaparé une bonne partie des 30 minutes que

Voir L'EXPO en page 7



L'EXPO SERA-T-ELLE TERMINEE A TEMPS ? — Il s'agit de l'exposition nationale suisse qui doit s'ouvrir à Lausanne, sur les bords du lac Léman, le 30 avril 1964. Son terrain est sensiblement plus petit que celui de l'Expo montréalaise de 1967 : 400 acres seulement, dont un tiers pris sur le lac. De plus, les Suisses pensent à cette exposition depuis 1958. Les entrepreneurs jurent que tout sera prêt à la date prévue. Mais les journalistes locaux, sur la foi de cette photo aérienne, commencent à avoir des doutes. A bon entendeur montréalais, salut ! . . .

Deux ans de bagne pour une fausse alerte à la bombe

par Léopold LIZOTTE

Un jeune écervelé de Verdun, Claude Pelletier, 19 ans, a été condamné à deux années de détention, un peu avant midi aujourd'hui, pour avoir donné une fausse alerte à la bombe, à Verdun, le 23 avril dernier, alerte qui devait causer l'évacuation de plus d'un millier d'écoliers sous une pluie torrentielle.

En déclarant qu'il voulait faire de cette peine un châtiment exemplaire propre à décourager tous ceux qui voudraient imiter le jeune prévenu, le juge Paul Hurteau a déclaré qu'il n'en faisait pas pour autant le bouc émissaire de la vague de terreur qui sévit sur notre ville depuis quelques semaines.

Rappelant qu'il y avait déjà eu mort d'homme, dans notre district, cependant que l'état d'un autre est encore des plus précaire, à la suite de véritables attentats, le juge Hurteau a déclaré au jeune homme:

"Vous, par votre sinistre esprit, avez décidé de vous attaquer, non pas en déposant une bombe, mais en donnant l'information qu'une telle bombe avait été placée à l'école Saint-Jean-Bosco, immeuble que vous saviez abriter par des centaines d'enfants, à cette heure là.

(Auparavant, le détective Campeau, de Verdun, avait révélé à la Cour que l'école Saint-Willibrod, une institution contiguë, avait également été évacuée, par mesure de prudence)

A la suite de votre faux renseignement, l'on a dû faire enquête, et il y aurait pu y avoir des conséquences désastreuses au cours de la double évacuation. Notamment une panique chez les enfants, avec un certain nombre de mortalités.

En fait, on me dit que nombre d'écoliers ont été victimes d'un violent choc nerveux.

Et que penser de l'angoisse indescriptible des parents, qui ont été renseignés d'une façon ou d'une autre sur cette menace, avant le retour de leurs enfants ?

Le tribunal ajoute alors : "La semaine dernière, à Ottawa, un jeune homme de 26 ans, à la suite d'un semblable téléphone anonyme, a perdu la vie de façon horrible parce que, pris de panique, il fut écrasé dans une cage d'ascenseur.

"Par les heures troublantes que nous vivons, votre acte n'a fait qu'augmenter la tension et l'angoisse dans les rangs de notre société, alors que parmi les droits les plus précieux que chaque citoyen réclame, il y a celui de vivre en paix et dans le bon ordre.

"Quant aux tribunaux, c'est leur devoir de maintenir le droit des gens à la tranquillité."

Le juge Hurteau fait alors remarquer que la répétition d'un crime, dans une localité, peut facilement justifier les cours de se montrer plus sévères et de prononcer des châtiments exemplaires, plus sévères qu'à l'ordinaire. Sans que pour cela, évidemment, un accusé soit constitué bouc émissaire.

Et le tribunal de citer plusieurs arrêts de tribunaux supérieurs sur la question.

En termniant, le juge dit espérer que la sentence imposée ne sera pas seulement salutaire pour le jeune homme qu'il a devant lui, mais qu'elle empêchera d'autres jeunes écervelés de l'imiter.

"Le prononcé d'une sentence est un devoir pénible, termine-t-il alors. Mais j'ai mûrement réfléchi. Il me faut penser à mon serment d'office, et tout en considérant ce qui peut militer en faveur de l'accusé, il me faut penser à mes responsabilités envers la société. Deux ans.

Arrestations imminentes dans le vol d'explosifs

par Robert PARADIS

SAINT-JEAN. Les membres de la Sûreté provinciale de Saint-Jean s'attendent, d'ici quelques jours, à mettre la main sur les voleurs qui en fin de semaine dernière ont dérobé 100 détonateurs électriques, 500 détonateurs à fusible, 300 pieds de mèche et 90 coiffes à la carrière Baillargeon, près de Saint-Jean. On s'apprête à faire des arrestations, a déclaré un agent de la PP.

On sait que le redoutable matériel volé est du genre de celui qu'utilisent les terroristes québécois depuis quelque temps.

Pour le moment on ne peut attacher le FLQ à ce vol, mais certaines craintes sont permises.

Pour les voleurs, ce fut une cible facile. En effet, au bout de la carrière, dans les champs, il y a une cabane sur laquelles est inscrit, en grosses lettres, "EXPLOSIFS".

Il faut cendendant souligner qu'une loi fédérale exige que les explosifs soient placés à tant de pieds des routes et habitations et qu'une inscription doit être placée, bien à la vue.

Certains observateurs ont mentionné que les terroristes, depuis le début de leurs agissements, se sont alimentés d'explosifs dans les chantiers de construction.

Il serait certainement souhaitable que les entrepreneurs fassent surveiller leurs chantiers pour que des vols du genre de celui de la fin de semaine dernière soient évités.

QUEBEC. (PCf) — La Gendarmerie canadienne a fait savoir hier que les 70 bâtons de dynamite trouvés avec 600 détonateurs dimanche, à Laval, dans la banlieue de Québec, ne sont pas de la même marque que ceux découverts une semaine plus tôt dans les boîtes aux lettres de la capitale provinciale.

La police croit que ces bâtons et détonateurs ont été volés dans un chantier de construction de la région.

On se souvient que le jour de la fête de la reine, le 20 mai, on a découvert dans différentes boîtes aux lettres de Québec, 18 bâtons de dynamite marqués au signe du Front de libération québecois, une organisation qui prône la sécession du Québec par la violence.

Réouverture de la rue St-Hubert

L'important tronçon "Craig-Ontario" de la rue St-Hubert sera rouvert à la circulation d'ici lundi prochain si le temps permet la poursuite des travaux.

La reconstruction des trottoirs est terminée. Et le recouvrement d'asphalte de la chaussée a débuté ce matin, à partir de la rue Craig, vers le nord.

Les travaux sur le point de prendre fin, pour lesquels le contrat a été adjugé par le comité exécutif le 8 avril dernier, à la lumière d'un rapport signé par M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, sont estimés à $234,831. Il s'agit de la reconstruction et de l'élargissement de la chaussée. La largeur de celle-ci a été ainsi portée de 38 à 44 pieds. Les trottoirs ont maintenant une largeur minimum de sept pieds, sauf entre l'avenue Viger et la rue Craig où ils ont une largeur de neuf pieds.

Le service des travaux publics en a aussi profité pour installer, en certains endroits, de nouveaux tuyaux d'égout et de nouvelles conduites d'eau.

Les Faits divers sont en page 7

La bouche de métro sera construite à Longueuil et non à Saint-Lambert

par Jacques FILTEAU

M. Marcel Robidas, conseiller municipal de Longueuil, a confirmé hier soir ce que M. Jean Drapeau nous avait laissé entendre jeudi dernier : la bouche de métro qui devait être construite à St-Lambert en bordure du fleuve, sera maintenant construite à Longueuil, c'est-à-dire à quelques centaines de pieds plus à l'est qu'elle devait l'être précédemment.

La future station sera vraisemblablement située à la "pointe de Longueuil", en bordure du fleuve. Elle sera entourée d'un immense parc de stationnement d'automobiles. Elle sera aussi à proximité du futur centre commercial, lequel sera situé sur les terrains des "barraques Jacques-Cartier" à la sortie est du pont du même nom.

Le terrain des barraques est présentement la propriété du gouvernement fédéral, mais Longueuil en négocie l'achat.

Les autorités municipales de Longueuil projettent aussi la construction en bordure du fleuve, d'un centre d'habitation, qui une fois terminé aura une valeur de $27,000,000.

De toutes les municipalités de la rive sud, la ville de Longueuil avait été la première à faire parvenir à Montréal ses félicitations quant à l'emplacement de l'Exposition universelle sur le fleuve St-Laurent. Les autres villes n'avaient pas tardé à suivre son exemple, et seule la ville de St-Lambert, bien que se rendant compte pleinement des avantages qu'apporterait la tenue de l'Exposition à ses portes, anticipait avec froideur la venue de milliers de visiteurs chaque jour qui emprunteraient ses rues pour se rendre à la station du métro.

On se souvient aussi de la lutte épique qu'a faite à la métropole, la ville de St-Lambert pour que le territoire de la future île Notre-Dame, qui lui appartenait de par sa charte, lui revienne après la tenue de l'Expo. Mais Québec a légiféré et ce territoire a été annexé à Montréal.

Il semble bien que maintenant St-Lambert verra ses problèmes de circulation grandement diminués lors de l'Expo tout au moins. Car il est fortement question, dans les milieux informés de la rive sud, que la route no 3 cause de nouveaux ennuis aux citoyens de St-Lambert puisque le tracé indique que la route sera dans les limites de la ville. Il semble que la quiétude des habitants de St-Lambert soit à jamais compromise. . . .

M. F. Simard: un comité de logement pour l'Expo

La création d'un comité consultatif du logement auprès du commissariat général de l'Exposition universelle de 1967 a été réclamée, hier midi, par l'un des administrateurs de la Société de l'Expo, M. Fridolin Simard.

"Le tourisme est déjà l'une des principales préoccupations des directeurs de l'Expo, a-t-il dit dans une conférence prononcée devant le Club Rotary de Valleyfield. Et, à ce sujet, je me permets de lancer un appel à tous les citoyens du Québec pour les inviter à se préoccuper eux-mêmes davantage de la question touristique en fonction de l'exposition et du centenaire de la Confédération".

M. Simard a demandé à "chacun des villages du Québec de se donner la peine, d'ici 1967, de se créer ou de se développer au moins un attrait touristique important : une très ancienne maison, par exemple, ici une vieille église, là un jardin de fleurs, un vieux moulin. Que sais-je encore ?"

Rappelant que de 35 à 50 millions de visiteurs de tous les pays du monde sont attendus à Montréal à l'occasion de l'Expo '67 et que nombre d'entre eux voudront visiter sinon tout le reste du pays, du moins une partie du Québec et tout particulièrement les environs de Montréal, M. Simard a insisté sur la nécessité d'un effort planifié considérable pour pouvoir accueillir ces visiteurs et leur présenter "une province de Québec belle, propre et nette". Impeccablement courtoise, en outre.

Un produit de qualité, ayant un caractère français.

"Ce que je veux faire ressortir, a-t-il dit, c'est l'importance qu'il faut attacher au caractère français de notre industrie touristique. C'est par cette qualité que nous pouvons faire une concurrence loyale aux Etats-Unis et aux autres provinces canadiennes".

Problèmes de logement

Ce n'est pas tout de vouloir attirer les touristes, encore faut-il les loger.

"Il me paraît indispensable, a dit à ce propos M. Simard, que les organisateurs de l'Exposition de 1967 forment un comité du logement, et cela sans trop tarder. Il s'agirait d'un comité consultatif du commissariat général, comprenant des représentants des autorités fédérales, provinciales et municipales du tourisme, des techniciens qualifiés et des mem-

Voir M. SIMARD en page 7

Plusieurs produits à base de sucre se vendent plus cher

De quelle façon la hausse du prix du sucre atteint-elle Monsieur-tout-le-monde ?

. . . Comme on se l'imagine : en aplatissant son portemonnaie !

"Le prix du sac de cinq livres de sucre a déjà augmenté de 100%", nous dit un épicier montréalais, soit de 45-47 cents à 99 cents. Le sac de 10 livres, d'environ 75%.

Mais, de même que Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, on achète du sucre, et l'on en mange, sans y penser : les confitures, les mélanges à gâteaux, les liqueurs, les confiseries, et même le pain, en contiennent. Aussi s'attend-on que tous les produits dans lesquels entre du sucre, si petite en soit la quantité, se vendent plus cher.

"Déjà, ajoute-t-on, le prix des confitures a augmenté de 8% à 10%, celui du chocolat de cuisine, de 33% à 35%, celui des mélanges à gâteaux, de 5%."

Mais qu'on se rassure . . . jusqu'à nouvel ordre : le prix des liqueurs n'a pas encore augmenté. Le prix du pain non plus, bien qu'il soit à peu près certain que cela soit inévitable. "Tous les produits qui contiennent du sucre se vendront probablement de 5% à 10% plus cher", de prédire notre interlocuteur.

Le porte-parole d'une importante compagnie de chocolat nous déclare que les prix des délicieuses petites douceurs qu'on y fabrique n'a pas encore augmenté. "Mais, ajoute-t-il, il faudra peut-être hausser nos prix. Si la situation ne change pas, c'est une question qu'il faudra étudier au niveau de la direction de la compagnie."

SANDWICHES



FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULETS-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail
$2.40

POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ VI. 4-3901
AUJOURD'HUI LIVRAISON RAPIDE

PEGROIDS
4075, rue ST-DENIS

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.



Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées. VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

LOUEZ



LOUEZ NOS
• SABLEUSES A PLANCHER
• MACHINES A SHAMPOOING
• EQUIPEMENT POUR PEINDRE
• ECHELLES
• CENTAINES D'AUTRES OUTILS DISPONIBLES
LOCATION SERVICE VENTE

OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco Ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

examen DE LA vue
LUNETTES MODERNES • VERRES DE CONTACT
3e ETAGE VI. 2-5151 LOCAL 338
Dupuis
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.

SERVICE DE LOCATION D'AUTOS À LONG TERME CHEZ
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE - SERVICE - PIECES - OLDSMOBILE - CHEVROLET
CHEVY II - CORVAIR - ENVOY - CAMIONS CHEVROLET
5363, rue St-Denis Tél. : 279-6301

aux 4 librairies Pilon
La REMINGTON PORTATIVE
"TRAVEL-RITER"
Prix marqué $99.50
SPECIAL PILON
$77.50
Incluant ETUI-MALLETTE



De format compact et de construction légère, elle vous offre toutes les caractéristiques importantes d'un plus gros modèle portatif ! Tabulateur miracle exclusif — changeur de ruban simplifié — Monture ultra-solide — Touches ayant la forme des doigts — Clavier de 88 caractères inclinés et bien espacés, etc.

aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Ste-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961



SOURDS
pour la solution de vos problèmes
SIGNALEZ
CR. 6-1208
GERALD BONET MAURICE DOMENJOZ
ou postez cette annonce à
ACOUSTICON de MONTREAL-EST
516 est, rue BEAUBIEN
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

La Bible vous parle

Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. (Lc 3, 11)

DEVENEZ PARFAITEMENT BILINGUE
CET ETE
ET OBTENEZ UN MEILLEUR EMPLOI
CET AUTOMNE !

Vos loisirs seront profitables si vous suivez un seul soir par semaine ou pendant les deux premières semaines de juillet

LES COURS INTENSIFS D'ETE
DU SOIR OU DU JOUR DE

ICA Institut de
CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE INC.

REFERENCES :
Nos anciens élèves et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil et Continental Casualty Co.

"ETRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRECIEUX"

ENTREVUES :
tous les soirs jusqu'au 22 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL

Cours :
SOIR
12 SEMAINES (LUNDI SOIR SEULEMENT)
(A COMPTER DU 25 JUIN)
JOUR
2 SEMAINES (2 - 13 JUILLET)

279-0678 • 274-2396

FAITS divers

Un mort dans un incendie

M. Joseph L'Hérault, 62 ans, est mort brûlé vif hier dans le feu qui a détruit la résidence d'été où il demeurait. M. Louis Lanouette, de Québec, le propriétaire de l'habitation, souffre de diverses brûlures. Le feu s'est déclaré pendant que les deux hommes dormaient. On n'a pas encore déterminé la cause de l'incendie. Le lac St-Joseph est situé à 25 milles au nord de Québec.

Vol de $1,980

La police fait actuellement enquête sur un vol de 1,980 dollars, commis hier à une succursale de la Banque provinciale du Canada, à Ste-Hénédine. Le vol aurait été commis durant la matinée, à un moment où la gérante de la succursale, Mme Emile Boutin, travaillait dans son jardin. Elle avait laissé non verrouillée la porte de son domicile où se trouvait également la banque. Ste-Hénédine est situé à 30 milles au sud de Québec.

Explosion dans un laboratoire : 2 blessés

Une explosion dans un des laboratoires de produits chimiques de la Merck Sharp Dohme of Canada Limited, au 560 rue de Courcelles, a fait deux blessés, vers 4 h. hier après-midi.

Les blessés sont MM. L. Kirkham, 22 ans, domicilié au 1090 rue Vanier, et R. MacDonald. Ce dernier a dû être hospitalisé au Montreal General Hospital, souffrant de blessures graves à l'estomac, à la tête et à un bras. Quant à M. Kirkham, il repose chez lui, ayant subi un fort choc nerveux.

Interrogés, les représentants de la compagnie n'ont pu révéler la cause de l'explosion, pas plus que la valeur des dégâts.

Hold-ups en série

Les policiers de la métropole et ceux de Montréal-Nord étaient à la recherche, la nuit dernière de deux bandits qui en moins d'une heure effectuaient trois vols à main armée dans des postes d'essence du nord de Montréal.

Vers 1 hre a.m., un bandit attendu par un comparse dans une automobile emportait à la pointe du revolver, une somme d'environ $100 du Centre Gas Bar, situé au 10741 Boul. Pie IX, à Montréal-Nord. L'employé, M. Coulombe, du 10887 rue des Récollets, donnait immédiatement l'alerte.

Moins de quinze minutes plus tard, deux bandits dont la description correspondait à celle des deux précédents, effectuaient un autre vol à main armée au 155 ouest de la rue Crémazie.

Cette fois, ils obligeaient un mécanicien, Eusèbe Turchetta, du garage André Tessier, à leur remettre le contenu de la caisse, soit environ $60.

Moins de trente minutes plus tard, deux hommes armés, apparemment toujours les mêmes, se présentaient au 12201 Boul. Reed et enlevaient à l'employé de la Station Texaco, Roch Lovas, une somme de $30.

Vol avec effraction

Deux inconnus ont forcé la porte arrière du domicile de Mme Melvin Blanchard, au 3580 boul. Décarie, durant l'absence des propriétaires, hier après-midi, et se sont enfuis avec des fourrures et quelques autres effets. La victime a estimé que le vol avait rapporté à ses auteurs une somme approximative de $600.

Réfrigérateur défectueux : une femme meurt asphyxiée

Une septuagenaire de Boucherville, Mme Ernest Vaillancourt, est morte hier après avoir aspiré des fumées d'ammoniaque provenant d'un réfrigérateur en mauvais état.

Son mari de même qu'une amie, Mlle Béatrice Turcot, ont été incommodés par ces mêmes fumées. Leur état était toutefois satisfaisant après une brève hospitalisation.

Accident spectaculaire

Un accident spectaculaire survenu à 5 h. 38 hier après-midi à l'intersection de l'avenue Victoria et du Chemin de la Reine-Marie, a occasionné des blessures plus ou moins graves à deux personnes en plus de causer des dégâts matériels assez importants.

L'accident est survenu lorsque Mme Joyce Backer, 47 ans, domiciliée au 6296, avenue Clanranald, perdit la maitrise du volant de sa voiture qui monta sur un remblai, heurta une vieille dame et revint sur la chaussée pour s'immobiliser enfin... dans la fenêtre du 5094, avenue Victoria.

La personne heurtée par l'auto, Mme Rose Levitt, 55 ans, du 5094, appt 20, avenue Victoria, a été hospitalisée au St. Mary's Hospital, souffrant de contusions multiples. Mme Backer, au volant de la voiture, a aussi été transportée à l'hôpital, victime d'un choc nerveux et légèrement blessée à la tête.

Cambriolages

Des intrus sont entrés dans une bâtisse située au no 1412, rue De Bullion et pratiquant une ouverture dans un mur mitoyen, se sont glissés dans la mercerie Norman, 91 est, rue Ste-Catherine, où ils ont pris des complets, vestons, chemises d'une valeur de $4,000.

Après avoir enfoncé une porte de l'arrière, des suspects sont entrés dans le café Casanova, 7244, rue Hutchison, et ont volé des boissons alcooliques, des cigarettes, de la coutellerie, $500 en billets de banque, et autres articles, le tout s'élevant à $2,240.

A l'école Chomedey-de-Maisonneuve, des malfaiteurs ont volé caméras, lentilles, projecteurs et autres effets d'une valeur de $2,185, après s'être introduits sur place par une fenêtre de côté.

Des robes, complets, chemises et fourrures d'une valeur indéterminée ont été cambriolés chez les dégraisseurs Elegant, 6066 ouest boul. Gouin; enfin des caméras d'une valeur de $1,635 ont été volées chez M. G. Masson, 1606, rue St-Christophe.

Incendiaire dans l'ouest de la ville

L'incendiaire de l'est de la ville a-t-il décidé de transporter ses pénates dans l'ouest? C'est ce que se demandait ce matin le lieutenant Benoit Aumont, du poste no 10, en révélant qu'un inconnu, utilisant la méthode favorite du criminel du faubourg Québec, a lancé un carton de cigarettes enflammé entre deux plafonds du hangar situé à l'arrière du no 1226, rue Bishop. Heureusement le carton a été découvert à demi-consumé avant qu'il n'ait eu le temps de communiquer les flammes au reste de la bâtisse.

Vol de $300 dans un domicile, à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — La police municipale de Joliette recherche activement les auteurs d'un vol de $300 commis au cours de la journée de dimanche chez M. Almus Ducharme, au 1215, boul. Manseau, à Joliette.

Les voleurs se sont introduits dans la maison par une des portes arrière qui donnait sur la cave.

Les occupants de la maison étaient absents au moment où le vol a été commis.

Tué dans un accident d'auto à Ottawa

OTTAWA. (PC) — Un citoyen de Cornwall, M. Maurice Lefebvre, 24 ans, est mort hier soir à Ottawa des suites d'un accident d'automobile survenu dans cette ville.

Sa femme, Béatrice, également blessée, a été transportée dans un hôpital de la capitale fédérale.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

Radio-Canada consacre à cette émission.

A M. Yvon Turcot, le maire de Montréal a déclaré qu'il "ferait très bon vivre à Montréal en 1967". A d'autres qui s'inquiétaient de l'avenir de l'industrie touristique à Montréal, Me Drapeau a dit que le "nettoyage de la Main", ou d'autres endroits de la métropole, d'éléments indésirables qui chassent le tourisme plutôt que de l'attirer, garantissait bien plus une amélioration de la situation que le contraire.

"Nous pouvons continuer d'assainir le climat moral de notre ville sans risquer le moins du monde de nuire au tourisme", a-t-il notamment déclaré. Il n'a toutefois pas caché qu'une longue période de temps puisse s'écouler avant que les établissements auxquels on a refusé des permis municipaux ferment leurs portes. "Nous allons tenter de prendre toutes les mesures requises pour qu'aucun délai inutile ne survienne", a dit M. Drapeau.

M. Vincent Prince a soulevé la délicate question du terrorisme en demandant au maire de Montréal "la raison de son mutisme" au lendemain des derniers attentats.

"Je trouve étrange, a répondu M. Drapeau, que l'on me reproche d'être muet alors qu'en même temps d'autres personnes demandent à tous de ne point provoquer le terrorisme par de violentes déclarations. L'attitude que j'ai prise l'a été en toute conscience." Il a même précisé, un peu plus loin, qu'il était "plus difficile" pour lui de ne point faire de déclaration que d'en faire.

Il a aussi dit qu'il ne voulait en aucun temps que sa conduite soit interprétée comme une forme d'encouragement ou simplement de tiédeur à l'endroit du FLQ.

M. Drapeau a dit être d'accord avec le directeur Robert lorsque ce dernier déclare qu'il peut ne s'agir que d'un "petit groupe". Il a condamné la violence comme moyen d'imposer une doctrine politique.

A la fin de l'émission, l'animateur Raymond Charette a demandé à M. Drapeau s'il envisageait la possibilité de quitter la scène municipale et jouer un "rôle plus intéressant" à l'échelle provinciale.

Le maire de Montréal a répondu : "Je joue présentement un rôle que je trouve très intéressant, j'ai reçu de la population un mandat très intéressant, j'ai reçu de la population un mandat très catégorique et..." le reste de la phrase s'est perdu avec la fin de l'émission.

Les journalistes invités à "Conférence de presse" étaient MM. Vincent Prince, chef éditorialiste à LA PRESSE; Yvon Turcot, de LA PATRIE; Jean-Marc Laliberté, chroniqueur municipal au "Devoir"; Bill Bantey, du journal "The Gazette" et Lucien Beauregard, de "l'Echo de la Rive-Sud".

M. SIMARD

SUITE DE LA PAGE 3

bres d'associations touristiques qui feraient des études suivies de conclusions auxquelles il faudrait donner suite sans tarder. Car le temps presse : nous n'avons pas tout à fait quatre ans pour tout prévoir."

Ce comité devrait faire une étude du marché touristique, des prix et de leur contrôle, des différents types de logement à prévoir depuis les grands hôtels jusqu'aux auberges de la jeunesse et aux terrains de camping.

Et, a ajouté M. Simard, que les architectes et entrepreneurs "fassent beau" !

Enfant écrasé à mort par une pierre

BAGOTVILLE. (PC) — Dominique Bouchard, 8 ans, de Bagotville, a été écrasé à mort, hier après-midi, alors qu'une pierre qui servait de lest à un camion roula sur lui. Le jeune Bouchard avait pris place dans la boite arrière du camion. La mort fut presque instantanée.

L'assassin de Méringuet serait connu

WHITEHORSE. (PC) — La police a fait savoir hier qu'un seul suspect — un détenu dans un pénitencier de la Colombie-Britannique — est considéré dans la mystérieuse disparition, l'été dernier, d'un jeune étudiant français en vacances au Klondike.

Un corps, qu'on croit être celui de Henri Meriguet, âgé de 20 ans, d'Annecy, France, a été trouvé lundi par des chiens de la Gendarmerie royale, dans une carrière isolée de gravier, le long de la route de l'Alaska, à environ 25 milles au sud-est d'ici et à environ 1,000 milles au nord-ouest d'Edmonton.

Meriguet a été aperçu pour la dernière fois dans une automobile, dans la région, le 30 août. Il retournait en France après avoir refait la route empruntée par son grand-père qui a participé à la ruée vers l'or, en 1898.

L'inspecteur J.-L. Vachon, de la Gendarmerie royale, a dit que l'identification a été faite par les étiquettes des vêtements. L'identification officielle sera faite par un pathologiste.

Le corps, selon la police, était en décomposition et semble avoir attiré les animaux. On a relevé sur les lieux des pistes d'ours, peut-être même les gros ours gris qui habitent dans la région.

L'inspecteur Vachon a dit qu'une équipe de policiers enquêteurs n'a pu établir la cause de la mort. Il n'y avait aucun signe visible de violence. Les restes seront remis aux autorités médicales.

Un seul suspect

Il a ajouté que la police n'avait qu'un seul suspect en vue, pour le moment. L'homme détenu au pénitencier de la Colombie-Britannique aurait conduit l'automobile dans laquelle Meriguet a été vu pour la dernière fois.

Le suspect, appréhendé dans l'Est du Canada l'antomne dernier et ramené dans l'Ouest pour répondre à des accusations non reliées à la disparition, a nié avoir fait monter le jeune Français dans son automobile.

La police a précisé que le corps, retrouvé à 75 verges de la route de l'Alaska, dans un coin désert de la carrière de gravier, était partiellement recouvert de terre. Il se peut que ce soit là l'oeuvre des animaux ou encore qu'on ait tenté de l'enterrer, a ajouté la police.

Vêtements identifiés

Une étiquette sur le blouson de suède qui couvrait le corps indiquait que le vêtement venait d'Annecy, et une autre étiquette sur un pantalon, indiquait également que le vêtement venait de France.

La police a passé la journée d'hier à fouiller la région boisée avoisinante pour tenter de retrouver, si possible, une arme et d'autres indices. Elle n'a trouvé aucun porte-monnaie ni papiers d'identification sur le corps.

L'inspecteur Vachon a dit que des mois d'interrogatoires, durant l'hiver, ont porté la police à croire que Meriguet était disparu à moins de 10 milles du mille 700, sur la route de l'Alaska d'une longueur de 1,500 milles.

Une équipe de cinq policiers de la Gendarmerie, accompagnés de deux chiens, munis d'embarcations et d'hélicoptères, ont repris les recherches il y a environ 12 jours, après la fonte des neiges. Le corps a été retrouvé au mille 693.

L'inspecteur Vachon a dit qu'il faudra une couple de semaines pour terminer l'enquête et fouiller la région.



service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique

service gratuit de réservations pour le Royal York, Toronto et pour les hôtels du Canadien Pacifique à Québec, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.

Composez 866-3048

Monsieur Pierre LeBlanc

fondateur et directeur général,

Madame Nicole Germain, Monsieur Jean-Louis Gagnon

et tout le personnel enseignant

sollicitent l'honneur de votre présence

à l'occasion de l'exposition annuelle des travaux des élèves

qui aura lieu samedi et dimanche, 1 et 2 juin 1963

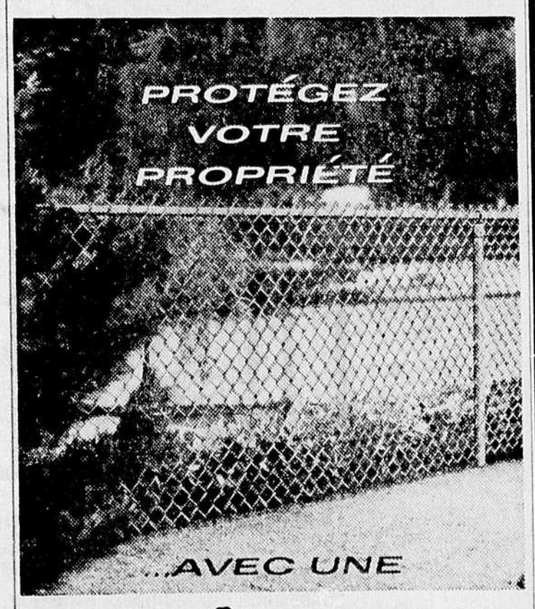
de trois heures à neuf heures

au 5316 de l'avenue du Parc à Montréal

Un vin d'honneur sera servi

L'exposition se continuera tout l'été les lundis, mardis, mercredis et jeudis entre dix heures du matin et neuf heures du soir.

5316, AVE DU PARC — TEL. 279-7351 studio 5316 inc



CLÔTURE FROST

La clôture Frost protégera votre gazon, vos arbustes et vos fleurs, fera ressortir la beauté de votre maison, procurera à vos enfants une aire de jeux sous bonne garde, en écartera les bêtes errantes et fera de votre cour arrière un lieu privé de détente, en plein air! A noter que le grillage de la clôture Frost est zingué en entier par *la galvanisation à chaud après le tissage.*

PAS DE COMPTANT — JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE, TÉLÉPHONEZ À

527-1503
MONTRÉAL

FROST UNE FILIALE DE STELCO

FROST STEEL AND WIRE COMPANY QUEBEC, LIMITED
1605, avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q.
580 est, Grande Allée, Québec, P.Q.

63251 F

Ne manquez pas la VENTE D'ETE MORGAN

Commençant demain !

Voir les 12 pages d'annonces dans ce journal !

Jomo Kenyatta, premier chef d'Etat d'un Kenya autonome

NAIROBI. (Reuters, AFP) — A l'issue des élections législatives qui se sont déroulées, hier, au Kenya, le parti de Jomo (Lance de feu) Kenyatta, le KANU, s'est mérité la majorité relative à la Chambre des représentants en enlevant 64 sièges sur un total de 112.

Le KADU, principal adversaire du KANU, a obtenu 32 sièges, tandis que le parti populaire africain s'est mérité 8 sièges et les indépendants 8 autres.

Dans une déclaration qu'il a faite, hier soir, après avoir rencontré, pendant une heure, le gouverneur du Kenya, M. Malcolm Macdonald, qui lui a demandé de former un nouveau gouvernement, M. Jomo Kenyetta, a déclaré aux journalistes qu'il n'y aurait pas de place pour la haine raciale au Kenya, et qu'il demandait à tous les hommes et à toutes les femmes du pays de participer à l'édification d'une nouvelle nation.

"Nos espoirs, nos ambitions, notre progrès, a signalé M. Kenyatta, ne pourront s'accomplir que si chaque citoyen fournit une part importante de travail."

Jomo Kenyatta, ancien leader du mouvement terroriste Mau Mau, l'homme qui a passé neuf ans dans les prisons britanniques et que le gouverneur du Kenya, il y a deux ans, sir Patrick Renison, qualifiait de "prince de l'obscurité et de la mort", devient aujourd'hui le chef du premier gouvernement autonome du Kenya.



Pour JOMO KENYATTA, l'ancien chef des Mau-Mau, après la prison et l'exil, l'heure du TRIOMPHE.

Après la rencontre Ben Bella-Nasser

Solidarité algéro-égyptienne pour "libérer la Palestine"

ALGER. (AFP, Reuter) — Réaffirmation de la solidarité algéro-égyptienne pour la lutte de "libération de la Palestine arabe" et confirmation du nouveau séjour à Alger, en août du président Nasser, tels sont les deux faits saillants du communiqué algéro-égyptien rendu public hier à Alger et au Caire.

Il convient de noter que le communiqué ne comporte aucune allusion directe ou indirecte à l'éventuelle adhésion de l'Algérie à la fédération arabe, ni à une unité d'action politique générale, pas plus qu'aux détails de la coopération entre les deux pays.

En revanche, le nouveau voyage de Nasser en Algérie, en août, est confirmé. De plus, Ben Bella a réaffirmé sa "détermination d'être à côté de la RAU dans sa lutte pour la libération de la Palestine arabe". C'est la seconde fois, au cours du séjour de M. Ben Bella, qu'il est fait allusion à cette question.

Pour couper court à toutes les rumeurs qui avaient circulé à l'annonce du départ précipité de M. Ben Bella du Caire, les milieux autorisés d'Alger et du Caire ont fait une mise au point dans le communiqué commun d'hier.

Ils ont précisé que "rien de particulier, ni au Caire ni à Alger", n'avait contraint le chef du gouvernement algérien à regagner plus tôt que prévu la capitale algérienne.

M. Ben Bella a d'autre part accordé, hier également, une interview à l'agence algérienne de presse APS dans laquelle il déclare notamment qu'il faudra repenser toute la stratégie de l'Afrique. Il a ajouté : "Nous allons assister maintenant à une évolution rapide des problèmes qui se posent à l'Afrique. Les Africains attendent beaucoup de choses de nous. Nous ne pouvons pas les décevoir".

Le premier ministre algérien a ensuite souligné l'importance de la création du comité de coordination, composé de neuf membres, qui doit se réunir dans 8 jours.

"C'est là, a-t-il dit, une décision fondamentale qui permettra d'aider efficacement les peuples qui luttent pour leur indépendance." Il a enfin conclu en disant : "Il n'y a pas de contradiction entre le renforcement de l'unité arabe et de l'unité africaine. Il est fondamental que l'union arabe passe par une Egypte unie, avec son facteur nassérien, car il faut souligner que l'Egypte est un Etat respecté, réel".

Pour l'arrêt des essais-H

Des sénateurs américains demandent un accord avec l'URSS

WASHINGTON. (AFP-Reuter) — Le porte-parole du secrétariat d'Etat a qualifié hier d'"initiative intéressante" la décision de deux sénateurs démocrates de soumettre au Congrès une résolution en faveur de la conclusion avec l'URSS d'un accord interdisant tous les essais nucléaires atmosphériques et sous-marins.

Cette résolution a déjà obtenu l'approbation de 34 sénateurs. Le porte-parole s'est félicité de cette initiative qui, a-t-il dit, illustre l'intérêt que porte le Congrès à cette importante question. Il a rappelé que le gouvernement américain avait, en août dernier à Genève, fait à l'URSS une proposition similaire au sujet de la prise de mesures à titre intérimaire destinées à mettre fin aux expériences nucléaires atmosphériques, extra-atmosphériques et sous-marines. Les parties contractantes auraient pu s'assurer que cet accord partiel serait respecté grâce à leurs moyens de détection nationaux.

La zone méditerranéenne

M. Nikita Khrouchechev a réaffirmé hier le soutien de l'Union soviétique à la création d'une zone dénucléarisée en Méditerranée, ajoutant qu'il était particulièrement urgent de prendre des mesures pour assurer la paix dans cette région.

Dans un message aux représentants des "Comités nationaux pour la coopération dans les Balkans" réunis en congrès à Bucarest, M. Khrouchtchev précise que l'URSS est prête à se joindre aux autres grandes puissances pour garantir la sécurité et l'indépendance des pays de cette zone.

Le chef soviétique rappelle et répète les propositions soviétiques que, dit-il, il est urgent de considérer "maintenant que les milieux agressifs internationaux désirent faire de cette région la base de leurs fusées atomiques".

Entre-temps, le premier ministre britannique Harold Macmillan a déclaré en Chambre que" c'est pour faire son devoir national que le gouvernement de Londres veut conserver son indépendance nucléaire".

Le premier ministre entendait ainsi rejeter les allégations du porte-parole travailliste à la Défense, qui avait laissé entendre que l'arme britannique de dissuasion n'avait d'autre but que d'aider le parti conservateur dans la prochaine campagne électorale.

Plusieurs travaillistes ont fait remarquer que dans le discours de lord Home, au cours de la récente conférence de l'OTAN à Ottawa, celui-ci n'avait manifesté aucune inquiétude sur l'appui que fourniraient les Etats-Unis à la Grande-Bretagne au cas où celle-ci se trouverait sous le coup d'une attaque soviétique. Ils trouvent que cette attitude contraste avec celle souvent manifestée par le premier ministre lui-même et par le ministre de la Défense Peter Thorneycroft. A plusieurs reprises, en effet, le gouvernement britannique avait indiqué qu'il devait maintenir son autonomie nucléaire au cas où il se trouverait isolé devant l'Union soviétique.

A Lisbonne

Un toit de gare s'effondre : bilan 52 morts, 40 blessés

LISBONNE. (Reuter, AFP, UPI, PA) — La catastrophe survenue, hier après-midi, à la gare Cais do Sodre, à Lisbonne, voit son bilan s'accroître d'heure en heure. Aux dernières nouvelles reçues hier soir, on annonçait 52 morts. Parmi les 40 blessés, plusieurs seraient dans un état grave. Tout le personnel médical de l'hôpital central de la capitale portugaise a été mobilisé.

L'accident est survenu à une heure d'affluence, au moment précis où un train en provenance des stations balnéaires de Cascais et Estoril venait de s'arrêter en gare pour déverser sur les quais un grand nombre de voyageurs.

Peu de temps avant la catastrophe, un employé de chemin de fer donna l'alerte après avoir entendu un bruit suspect, mais avant que tous les voyageurs aient le temps de se précipiter vers les autres parties de la salle, des plaques de béton se sont subitement abattues sur la foule dans un épais nuage de poussière et un vacarme infernal, à la suite de l'écroulement d'un pilier. Tout se passa très vite et les rescapés se bousculèrent en tous sens, dans la terreur et la confusion, tandis que les blessés gémissaient sous les décombres.

L'accident d'hier semble dû à une défaillance des matériaux utilisés pour la réfection de la salle, effectuée il y a plus de deux ans. Dans la gare tout trafic a été momentanément interrompu, car on craint que d'autres couvertures de quai ne s'effondrent. Une enquête a été ouverte en vue d'établir les causes exactes de la catastrophe.

La police portugaise a démenti une rumeur à l'effet que l'effondrement ait résulté de l'explosion d'une bombe. L'accident est en effet survenu le jour du 37e anniversaire de la prise du pouvoir par Salazar. Le grand meeting qui devait se tenir hier soir à Lisbonne, pour fêter l'anniversaire des événements du 28 mai 1926, a été contremandé en raison des circonstances.

A la Chambre des représentants

Lutte acharnée contre l'achat de l'avion canadien "Caribou"

WASHINGTON. (UPI) — Revenant à la charge, M. Daniel J. Flood, membre de la Chambre des représentants, a cherché à empêcher les Etats-Unis d'acheter l'avion de transport canadien "Caribou II."

"Caribou II" est fabriqué par Dehavilland Aircraft Ltd., de Downview, Ont.

M. Flood, qui s'est toujours opposé à l'acquisition par l'armée américaine de cet appareil canadien, s'est informé auprès de l'armée du coût des modifications commandées par les Etats-Unis et des salaires payés aux techniciens qui y travaillent. Il a en outre demandé s'il y avait obligation réelle d'acheter des "Caribou".

"En dépit des protestations de vos chefs, militaires et civils, a-t-il déclaré aux officiers de l'armée, je n'ai jamais été satisfait de la manière dont sont menées les transactions concernant le "Caribou". Je n'ai jamais été capable de comprendre, et je ne peux encore comprendre aujourd'hui, pourquoi une compagnie américaine ne pourrait pas tout aussi bien construire cet oiseau."

Dans une déclaration faite plus tôt, les officiers de l'armée avaient nié que des accords non écrits aient été conclus au sujet de l'achat de "Caribou", uniquement pour donner au Canada des contrats de défense. L'armée a choisi le "Caribou", ont déclaré les officiers, parce qu'il peut atteindre les frontières tout en transportant une forte quantité de bagages à travers les étroits et difficiles corridors aériens.

Le brigadier-général A.D. Hulse, directeur du département de l'armée pour la recherche et le développement, a déclaré que l'acquisition de "Caribou" n'était pas encore décidée au-delà du présent contrat de développement et de recherche.

Le Congrès a déjà autorisé l'armée à dépenser $31,700,000 pour l'achat des appareils canadiens durant l'année fiscale 1963-1964. Cependant, cette somme sera peut-être réduite quand le Congrès votera la loi qui la concerne.

Ami d'un espion, un maréchal russe est limogé

MOSCOU. (UPI) — Le maréchal d'artillerie Sergei S. Varentsov a été limogé et dégradé parce qu'il était l'ami et le protecteur d'Oleg Penkovsky, condamné à mort et exécuté pour espionnage en URSS. Varentsov, a-t-on appris, n'était pas directement impliqué dans le présumé réseau d'espionnage anglo-américain, mais il aurait laissé Penkovsky exploiter son amitié pour obtenir des renseignements militaires à des fins d'espionnage.

En plus de Varentsov, deux colonels de l'armée auraient également été limogés pour "manque de vigilance" dans cette affaire. On sait que l'homme d'affaires britannique Greville Wynne a été condamné à huit ans d'emprisonnement au début du mois pour sa participation à ce réseau d'espionnage.

La Bible vous parle

Seigneur, à qui irions-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle ! (Jn 6, 69)

CHEVROLET LA MEILLEURE VOITURE 63



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Le coupé sport Impala

IMPALA LA MEILLEURE CHEVROLET

Le témoignage de milliers d'usagers canadiens confirme que la Chevrolet est incontestablement la meilleure des voitures 1963. Et vous conviendrez que la magnifique Impala est la meilleure des Chevrolet. La possession d'une Impala offre quantité d'attraits. Il y a les regards admiratifs qui vous suivront partout où vous irez, mais il y a aussi le rendement sûr, le confort parfait et la magistrale facilité de manoeuvre de cette voiture. Sans doute est-ce plutôt une combinaison de tous ces avantages, plus la satisfaction de conduire la voiture qui atteint le sommet de la perfection dans sa catégorie. En fait, les performances, le confort et même les regards d'admiration ne sont pas réservés à la seule Impala, vedette de la gamme Chevrolet. Ce sont quelques-uns des attraits que présentent tous les modèles Chevrolet, notamment les fameux modèles Bel Air et Biscayne, les meilleures voitures 63. Mais si vous désirez tout ce qu'une Chevrolet peut offrir, plus l'attrait particulier de lignes harmonieuses et d'un intérieur au luxe splendide, essayez aujourd'hui même l'Impala, la meilleure des Chevrolet.

C-2263AF

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Vendeurs autorisés Chevrolet dans le Grand Montréal :

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — RE. 9-1911

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc
VI. 9-5661

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (coin 21e Av.),
Lachine, Qué. — 637-4651

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Sainte-Catherine
WE. 3-6781

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Sainte-Catherine
LA. 6-4471

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst
LA. 6-3701

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin)
DU. 9-8461

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne,
Verdun, P.Q. — PO. 9-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry
CR. 9-7211

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis
279-6301

SALOIS AUTOMOBILE LTEE
610, boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Qué. — MU. 1-2508

Le racisme américain est dénoncé par la Commission internationale des juristes

GENEVE. (AFP, UPI, Reuter) — Dans une déclaration ayant trait au problème racial dans le sud des Etats-Unis, la Commission internationale des Juristes, qui a son siège à Genève, affirme que "les affronts faits à la dignité humaine dans certaines régions des Etats-Unis, où les Noirs se voient refuser leurs droits, peuvent compromettre gravement la cause des droits de l'Homme dans d'autres pays".

"Considérant avec inquiétude les événements qui se sont déroulés à Birmingham", la Commission a adressé hier à tous les juristes américains, et particulièrement à ceux de l'Alabama, un appel dans lequel elle leur demande de "condamner ceux qui méconnaissent les procédures judiciaires et ignorent les décisions des tribunaux du pays".

La Commission internationale des Juristes demande en outre aux juristes américains :

1) "D'exprimer leur indignation et de protester contre les mesures de répression prises contre des démonstrations pacifiques tendant à la reconnaissance de droits protégés par la loi.

2) "De donner tout leur appui à la convention passée entre les éléments modérés des communautés noire et blanche de Birmingham et d'encourager la conclusion de conventions similaires dans les autres localités où se pose le problème.

3) "De donner tout leur appui et toute leur assistance au président des Etats-Unis et à tous ceux qui s'efforcent avec lui d'empêcher que des citoyens américains puissent être lésés ou brimés à cause de leur race".

Par ailleurs, l'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie, annonçant qu'il rendra visite au président Kennedy, à Washington, au cours de l'année (à Washington, on indique que la visite est prévue pour octobre), a souligné que la résolution adoptée lors de la conférence au sommet d'Addis-Abéba, au sujet de la discrimination raciale, était "modérée" dans sa condamnation de la discrimination aux Etats-Unis.

Groupement noir contre le "racisme" à rebours

NEW YORK. (PA) — Deux pasteurs noirs ont annoncé la formation d'une alliance baptiste pour combattre l'exploitation des noirs par les noirs et ce qu'ils appellent le "racisme à rebours", soit la tendance de certains noirs "à attaquer les blancs sans distinction".

Le Dr William S. Rich, président de la Northern Baptist Alliance, qui comprend 60 ministres représentant 7,500 personnes de la région de New York, a prédit que cet organisme serait bientôt attaqué "par bien des ministres noirs et d'autres à Harlem". Harlem est le quartier noir de New York.

Les promoteurs du nouvel organisme attribuent aux "déficiences" des ministres noirs la naissance de "groupes de haine" noirs, tels que les musumans noirs. Le Dr Rich a ajouté qu'il se trouvait des Noirs pour vouloir exploiter d'autres Noirs, tantôt économiquement, tantôt politiquement. Il a dit adhérer aux positions du mouvement intégrationiste dirigé par le pasteur Martin Luther King.



UN RACISTE S'AMUSE — A Jackson, au Mississippi ce jeune Blanc n'a rien trouvé de mieux pour manifester son mépris des Noirs que de lancer un jet de moutarde sur un groupe de gens de couleur, dans un restaurant de la ville.

Un juge refuse "d'intégrer" les écoles publiques de Birmingham

BIRMINGHAM. (Reuter, AFP, AP, UPI) — Tandis qu'un juge fédéral, M. Seymour Lynne, refusait hier de rendre un arrêt mettant fin à la ségrégation raciale dans les écoles publiques de Birmingham, en Alabama, par contre un autre juge fédéral M. Sidney Mize, ordonnait à l'université du Mississippi d'admettre l'élève noir Cleve McDowell, pour le terme scolaire d'été débutant le 5 juin.

En refusant de rendre l'arrêt, le juge Lynne a cependant demandé que la loi relative à l'admission des élèves dans les écoles soit appliquée sans esprit de discrimination. Le juge a pris cette attitude à cause d'une particularité légale ; il a souligné que les deux plaignants qui protestaient contre la ségrégation dans les écoles n'avaient pas épuisé toutes les solutions proposées par le statut de 1956, qui donne aux commissions scolaires beaucoup de liberté pour le placement des écoliers dans l'institution de leur choix. Il a précisé, enfin, que s'il y avait discrimination à ce sujet, il rendrait alors l'arrêt interdisant la ségrégation.

A Biloxi, au Missouri, le juge fédéral Sidney Mize a rendu un arrêt ordonnant à l'université "Ole Miss" d'admettre un second élève noir (le premier étant James Meredith), Cleve McDowell, pour les cours d'été débutant le 5 juin. Il s'agissait d'une décision entérinant un ordre temporaire d'admission.

Cependant, le procureur-général de l'Etat du Missouri, M. J. Patterson, a l'intention de présenter une "motion" lundi, aux termes de laquelle le juge Mize devrait annuler l'ordre temporaire, qui n'est valable que pour une période de 10 jours. Le juge Mize, lui-même diplômé de "Ole Miss" avait rejeté la demande d'admission à l'université du Mississipi de James Meredith, mais une cour supérieure avait cassé la décision du juge.

McDowell, nouveau candidat à "Ole Miss", vient d'être diplômé du collège d'Etat de Jackson pour les Noirs, et il avait demandé son admission à "Ole Miss" depuis de nombreux mois déjà mais, lundi, lors de l'annonce des admissions, son nom ne figurait pas sur la liste.

Bagarres à Jackson

Par ailleurs, à Jackson, au Mississipi, des incidents raciaux ont éclaté au cours desquels, notamment, deux Noirs et un professeur de collège blanc ont été renversés, battus et "barbouillés" de moutarde, de "catshup" et de sucre.

Le tout a commencé lorsque plusieurs jeunes Blancs s'en sont pris à un jeune Noir, Memphis Norman, qui s'était installé dans un snack bar réservé aux Blancs, exigeant de se faire servir. Deux jeunes filles noires qui avaient également pris place au bar, furent frappées, l'une d'elles étant renversée de son tabouret et battue à coups de pied. D'autre part, cinq manifestants, trois Noirs et deux Blancs, qui circulaient dans le centre de la ville, furent arrêtés aussitôt par la police.

Un peu plus tard, une nouvelle bagarre a éclaté dans le même snack bar, lorsque des Blancs ont tenté d'expulser les deux jeunes filles qui avaient déjà voulu se faire servir auparavant. La police intervint après qu'un Noir, frappé, se fût écroulé au sol. Elle ordonna la fermeture du restaurant.

Les Américains ont surveillé les essais russes

MOSCOU. (AFP, Reuter, UPI) — Le commandant de la flottille que l'URSS a envoyée dans le Pacifique, dans la zone d'expérimentation des fusées soviétiques, a déclaré au correspondant de la "Pravda", dans une interview citée par la radio de Moscou, que les essais qui viennent de se dérouler avaient été constamment observés par des hydravions et par un navire de reconnaissance américain patrouillant à faible distance.

Le commandant soviétique a ajouté que les "chasseurs de secrets" américains prenaient des risques sérieux en ne tenant pas compte des avertissements diffusés par l'agence Tass au sujet du danger encouru par les avions ou navires évoluant à proximité de la "zone dangereuse".

Cet officier, dont le nom n'a pas été dévoilé, a révélé que les appareils américains avaient survolé les navires soviétiques pendant de longues périodes.

Il a ajouté qu'immédiatement après l'annonce de la tenue d'expériences spatiales, des "invités" ont fait leur apparition dans la zone d'expériences. Le bruit des moteurs s'est fait entendre pendant toute la durée des expériences, a-t-il poursuivi.

L'URSS a expérimenté dans la zone en question deux fusées porteuses géantes, qui sont arrivées à destination après un trajet de 7,500 milles. Ces expériences ont eu lieu les 18 et 25 mai.

L'agence Tass a annoncé qu'une des deux zones prévues pour ces expériences était maintenant rouverte à la circulation maritime. On prévoyait que les essais se poursuivraient jusqu'au 15 juillet dans la seconde zone, située au nord-est de l'île Midway et au sud de la route maritime San-Francisco—Yokohama. Cette série d'essais soviétique est la cinquième que l'URSS ait entreprise dans le Pacifique.



SAUVÉ FRÈRES ST-HUBERT près BEAUBIEN

LE MAGASIN PRÉFÉRÉ DE "PAPA" ET "FISTON"

Vive les Vacances

Sauvé Frères offre à sa vaste clientèle une variété insurpassable de vêtements sport et de plage. Vous êtes invité à venir choisir des marchandises de marques réputées, telles que chemises-T "Luigi" pour hommes et garçons et "Forsyth" pour hommes — pantalons "Knickerbocker" pour hommes et garçons — chemises sport "Style Guild" pour garçons et "I. Miller" pour hommes — chandails "Tam O'Shanter" pour garçonnets — ensembles de plage "Tam O'Shanter" pour garçonnets et "Surf King" par "Majestic" pour hommes et garçons.



VOICI QUELQUES PRIX DE VETEMENTS D'ETE DE MARQUES REPUTEES :

Chemises T pour hommes $3.95 à $9.95, garçons : $1.79 à $3.98 — Pantalons sport pour hommes : $6.95 à $9.95, garçons : $3.98 à $7.95 Chemises sport pour hommes : $2.95 à $9.95, garçons $1.69 à $3.98 — Ensembles de plage pour hommes : $9.95 à $19.95, garçons $5.98 et $9.98, garçonnets $3.98 à $5.98 — Chandails pour garçonnets : $2.59 à $2.98.

STATIONNEMENT GRATUIT

d'une heure sur notre terrain, à l'arrière du magasin

- *Utilisez nos conditions faciles de paiement*
- *Argent remis si non satisfait*
- *Ouvert jeudi et vendredi soir*

SAUVÉ FRÈRES

57—LTÉE

6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354

La mort de Jean XXIII marquerait-elle la fin du dégel avec Moscou?

MOSCOU, (UPI) — Les efforts entrepris par le Vatican et le Kremlin en vue d'améliorer les relations entre l'Eglise catholique romaine et le communisme pourraient bien se terminer abruptement à la mort du pape Jean XXIII. Et la reprise de ces démarches dépendra dans une large mesure de l'homme qui deviendra le prochain chef spirituel de la catholicité.

Le premier ministre Khrouchtchev et d'autres chefs communistes considéraient apparemment Jean XXIII comme très différent, dans ses déclarations et son attitude, de son prédécesseur, Pie XII, qui, lui, avait adopté des positions fermement anticommunistes.

En conséquence, depuis le début de l'an dernier, le Kremlin a accompli une série d'actes d'amitié qui auraient été impensables du temps de Pie XII. Il est possible qu'on en revienne à l'ancienne situation sous le prochain pape.

Un certain dégel

Khrouchtchev ne s'est pas contenté d'envoyer des messages de félicitation à Jean XXIII à l'occasion de son anniversaire de naissance ou de sa réception du prix Balzan, mais il a de plus envoyé son gendre à Rome et Alexei Adjoubei, qui est rédacteur en chef du journal les "Izvestia", a même été reçu en audience privée par le Saint-Père.

En même temps, les chefs de l'Eglise orthodoxe russe ont eu des geste d'amitié analogues à l'endroit du Vatican. Ils ainsi envoyé deux observateurs au concile oecuménique.

Au début de l'année, le journal de cette Eglise faisait une revue favorable des délibérations du concile, s'attachant particulièrement à souligner les efforts du Souverain Pontife en faveur de la paix.

Les observateurs occidentaux croient que le Kremlin avait sans doute certains objectifs en tête en adoptant cette attitude conciliante envers le Vatican sous Jean XXIII.

D'une part, l'amélioration des relations entre Moscou et le Vatican apparaissait comme une condition préalable à toute visite future de Khrouchtchev, en Italie. Par ailleurs, les leaders soviétiques et autres chefs communistes ne voyaient apparemment aucune opposition entre les déclarations du pape en faveur de la paix et les déclarations faites régulièrement par les propagandistes communistes sur le même thème.

Du côté du Vatican, Jean XXIII semblait intéressé à améliorer les conditions des catholiques derrière le rideau de fer.

La preuve la plus tangible de ce dégel dans les relations entre catholiques et communistes se retrouve dans les négociations entreprises en vue de permettre le départ du cardinal Joseph Mindszenty de la légation américaine de Budapest, où il s'est réfugié au lendemain de l'échec de la révolte hongroise de 1956.

On se demande maintenant quel effet aurait la mort de Jean XXIII sur ces tentatives de rapprochement.

Le pape ne sera pas photographié dans sa chambre de malade

CITE DU VATICAN, (UPI) — Jean XXIII a pris des mesures en vue d'empêcher la répétition des événements scandaleux qui ont suivi la mort de Pie XII. En effet, un décret papal, émis l'an dernier, interdit à quiconque de prendre des photos ou de faire des enregistrements dans les appartements du pape au moment où celui-ci agonise ou après sa mort.

C'est à la suite de l'émotion suscitée au Vatican par la publication de photos du pape Pie XII agonisant que son successeur a décidé d'édicter ces mesures d'interdiction. On se souvient que c'est le médecin personnel de Pie XII, le Dr Riccardo Galeazzi-Lizi, qui avait autorisé, moyennant finances, la publication de photos de son patient agonisant sur son lit de mort. L'association médicale de Rome avait par la suite interdit au Dr Galeazzi-Lizi d'exercer sa profession de médecin. Le Dr Galeazzi-Lizi n'a pas encore réussi à obtenir la levée de cette mesure disciplinaire.

Toutefois, le décret papal en question stipule que quiconque désire prendre des photos d'un pape mort en tant que preuve de sa mort doit obtenir une autorisation spéciale de la part du cardinal-chambellan.

Un fidèle secrétaire: Mgr Loris Capovilla

CITE VATICANE (UPI) — Au chevet du pape Jean XXIII se tient, heure après heure, un homme mince, à l'air studieux et au visage enfantin, qui éprouve ce qui est peut-être le plus grand chagrin de sa vie. Peu de gens hors d'Italie ont jamais entendu parler de Mgr Loris Capovilla, mais nul n'a partagé plus intimement la vie de Jean XXIII au Vatican ou n'est plus près de lui en ce moment.

Il a été l'"ombre du pape". Officiellement, il est son secrétaire privé, mais il est en fait bien plus que cela, un ami, un confident, un conseiller, un fils presque.

Agé de 47 ans, cheveux noirs coupés courts, porteur de verres épais, voici plus d'une semaine qu'il passe ses jours et ses nuits auprès du pontife malade, lui parlant quand celui-ci peut converser, et lui faisant la lecture.

A l'occasion, il sort de la pièce, les larmes aux yeux, mais presque dissimulées par l'épaisseur de ses verres.

Figure familière dans l'entourage de Jean XXIII lors des fréquents voyages du pape au cours des derniers quatre ans et demi, il travaillait déjà à ses côtés quand celui-ci n'était encore que le patriarche de Venise. Il avait été envoyé au futur pape lorsque ce dernier, nonce à Paris, avait été nommé patriarche de Venise, afin de le renseigner sur les problèmes de son nouveau diocèse. Le cardinal Roncalli en avait fait son secrétaire et l'avait gardé à ses côtés une fois devenu pape.

Maintenant, il lit au pontife l'"Imitation de Jésus-Christ", ouvrage auquel Jean XXIII est très attaché.

AUTOUR DU MONDE

Kennedy a 46 ans

WASHINGTON, (PA) — Le président Kennedy a 46 ans aujourd'hui. Mme Jacqueline Kennedy compte marquer l'événement par un dîner à bord du yacht "Sequoia" de la Marine américaine, ce soir sur le Potomac, si le temps le permet. Elle entend inviter quelque 25 personnes, parents et amis.

Exception faite de cette réception, le président a aujourd'hui une journée de travail normale.

Incident cubano-américain

LA HAVANE, (UPI, PA) — La presse cubaine accuse aujourd'hui les Etats-Unis d'avoir envoyé, dimanche dernier, un de leurs appareils militaires survoler et mitrailler des équipes soviéto-cubaines de prospection pétrolière sur une des îles de la côte nord de Cuba.

Les journaux, citant un communiqué du ministère des Forces armées, précisent que l'appareil en question avait survolé plusieurs fois en rase-mottes une petite île située à 17 milles de la ville de Caibarien. Le communiqué ajoute que les équipes ont essuyé des rafales de mitrailleuses de l'avion.

Toutefois, personne ne semble avoir été touché. Le communiqué accuse les "éléments les plus belliqueux" du Pentagone (ministère de la Défense des Etats-Unis) et l'Agence centrale des renseignements (CIA) d'avoir inspiré cet incident en vue d'aggraver la tension entre Washington et Cuba.

De Gaulle à Washington "le moment venu"

PARIS, (Reuter) — Le président de Gaulle compte se rendre à Washington "le moment venu", a déclaré aujourd'hui le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, à l'issue du conseil des ministres. Toutefois, le ministre n'a pas précisé ce qu'il entendait par le "moment venu". Questionné sur la possibilité d'une rencontre Kennedy-de Gaulle à la suite de la visite de M. Couve de Murville à Washington, M. Peyrefitte a répondu que cette question n'avait pas été évoquée au conseil des ministres.



GRANDE VENTE de RÉ-OUVERTURE

les 30-31 mai et 1er juin

MARCHE L. BERNARD Enrg.
Prop. C. COTE
3832 RUSKIN VILLE ST-MICHEL
Tél.: RA. 7-1000 -- RA. 7-1142

Extra Spécial

JEUDI LE 30 MAI: Une paire de bas nylon "Création Paquet" gratuite, aux 50 premières dames.

VENDREDI 31 MAI: Un sac de provisions Excel gratuit aux 50 premières dames.

TIRAGE de 3 RADIOS
MODELE DE TABLE GENERAL ELECTRIC
"Ça va EXCELLER"

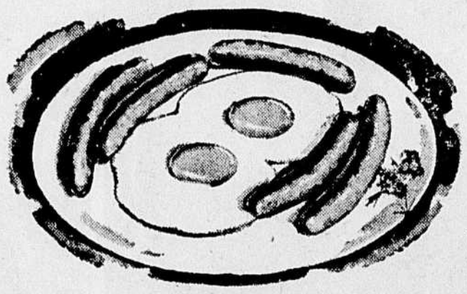


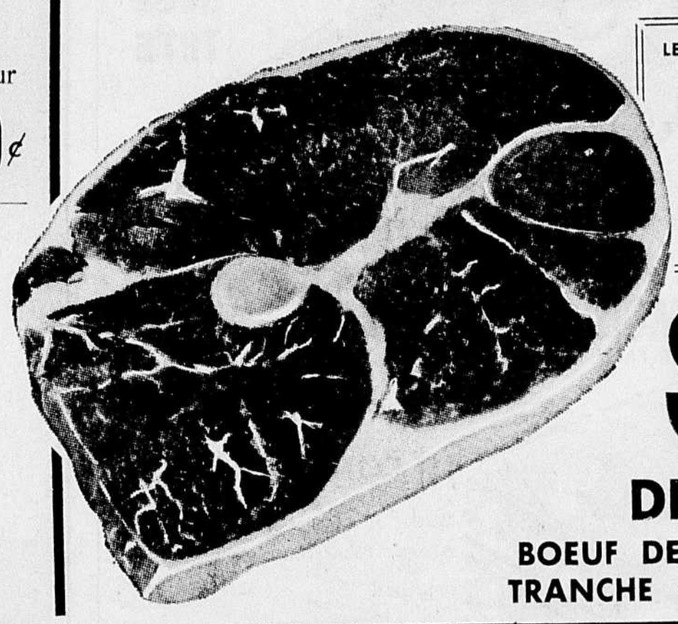
POITRINES DE POULET CATEGORIE "A" lb 59¢

CUISSES DE POULET CATEGORIE "A" lb 59¢

PAIN DE VIANDE AU POULET TRANCHE MAPLE LEAF Paquets 6 oz 2 pour 49¢

POUR VOS DEJEUNERS SAUCISSE PURE MAPLE LEAF lb 57¢



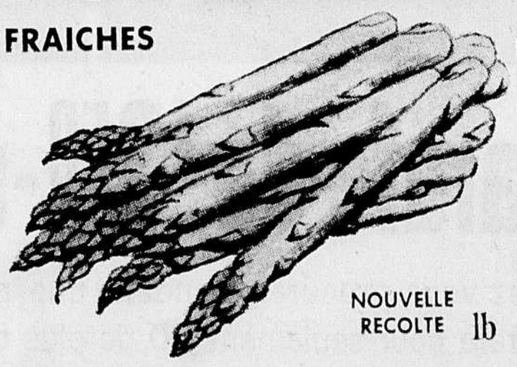


LES EXCELLENTS PETITS PAINS
G.B. pour HOT DOG 6/19¢
„ HAMBURGER 12/35¢
LE FAMEUX PAIN TRANCHE EXCEL 24 oz 5/1.00
CONTENANT D'EXCELLENTES VITAMINES

STEAK DE RONDE
BOEUF DE L'OUEST TRANCHE COMPLETE lb 89¢

EXCELLENTES ORANGES EXCEL DE CALIFORNIE GROSSEUR 180 3 douz. 1.00

ASPERGES No 1 FRAICHES DE QUEBEC



NOUVELLE RECOLTE lb 29¢



OIGNONS No 1 JAUNES IMPORTES 5 lbs 49¢

VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ EXCEL

BISCUITS WEEK-END	MELANGES DE DAVID	le paquet	1.00
BAS DE NYLON	paquet No 450	la paire	2/1.00
MAYONNAISE HELLMAN		pot de 16 oz	2/1.00
MIEL BLANC LIQUIDE	BEEKIST	pot de 16 oz	3/1.00
COQUETEL DE FRUITS	ALL GOOD	boîte de 20 oz	3/1.00
FEVES JAUNES LONGUES	OAK LEAF	boîte de 20 oz	5/1.00
BLE D'INDE A LA CREME	AYLMER	boîte de 15 oz	6/1.00
MACEDOINE LA FERLANDIERE		boîte 20 oz	7/1.00
JUS DE TOMATE AYLMER	DE FANTAISIE	boîte de 20 oz	8/1.00
CAFE INSTANTANE	MAXWELL HOUSE	CARAFE de 10 oz	2.19
BEURRE D'ARACHIDES	SCHWARTZ I.B.	pot de 16 oz	45¢
JAVEX		bouteille de plastique de 128 oz	81¢
CORNICHONS HEINZ	BREAD & BUTTER	pot de 16 oz	2/55¢
GHERKINS SUCRES HEINZ		pot de 16 oz	2/87¢
THE EXCEL		boîte de 100 sacs	93¢
JUS DE TOMATE AYLMER		boîte de 48 oz	3/85¢

ÉCONOMIES EXCEL

CIRE LIQUIDE VINYL SIMONIZ	Boite 40 oz	1.19
EMPOIS REDDI STARCH	Boite 16 oz	55¢
BALAIS 5 CORDES		1.29
VADROUILLES SELECT no 8		65¢
EPINGLES A LINGE RESSORT	Paquet de 3 dz	4/1.00
EPONGES IMPERIAL no 8		45¢
NETTOYEUR SPIC & SPAN	Géant	89¢
FUSIBLES	Carte de trois	25¢
PAPIER DE TOILETTE BALLET	Blanc, et couleurs assorties	8/89¢
SERVIETTES DE TABLE BALLET	Couleurs assorties, Paquet de 60 serviettes	2/37¢
MIEL BLANC SOLIDE BEEKIST	Bte plastique 2 lb	63¢
CAFE CHASE & SANBORN	Sac de 1 lb coupon de 8¢	79¢
FEVES BRUNES LIBBY	Boite de 28 oz	2/59¢
MOUTARDE HEINZ	Pot de 24 oz	2/55¢
BISCUITS LILY SWEETS	MARVENS Paquet	2/75¢

SERVICE TELEPHONIQUE EXCEL ET LIVRAISON GRATUITE
Pour votre marchand EXCEL le plus près, signalez RE. 1-7641

EXCEL

PRIX EN VIGUEUR LES 30-31 MAI, 1er JUIN

La radiation peut prévenir l'empoisonnement alimentaire

Des chercheurs du Collège d'Agriculture d'Ontario viennent de découvrir un moyen pour prévenir les empoisonnements causés par certains aliments.

Les savants croient qu'une faible quantité de radiation, non dommageable aux humains mais pouvant tuer certaines bactéries peut prévenir bien des empoisonnements causés par les bactéries contenues dans les oeufs et les volailles.

Ces expérience conduites en Ontario ont été décrites hier par le professeur G. W. Anderson du département de microbiologie de ce collège au congrès de l'Association nucléaire canadienne.

Le professeur a cependant ajouté que cette méthode comporte des inconvénients. Il a dit que ces radiations changent souvent l'odeur du produit et même son goût. De plus elles peuvent changer les propriétés physiques de la nourriture.

Au cours d'une discussion sur les radioisotopes le Dr F. C. Heagy a dit que ceux-ci devraient aujourd'hui être utilisés exclusivement dans le domaine de la recherche, "même si leur usage a énormément contribué à l'avancement de la science". Le temps n'est pas encore venu, a-t-il précisé, de les utiliser pour le diagnostic et le traitement.

Enfin au cours de la journée d'hier, l'industrie nucléaire canadienne a demandé au gouvernement de protéger les industries de ce type en leur fournissant une police d'assurance-responsabilité de cent millions de dollars.

On a souligné que si le gouvernement ne veut pas fournir aux entreprises privées qui travaillent dans ce domaine une telle protection "un climat propre au développement de l'industrie nucléaire canadienne ne pourra exister".

Les médecins devraient recevoir une formation psychiatrique

— le psychiatre Jean-Marc Bordeleau

"J'imagine mal une médecine uniquement psychiatrique, quoique je sois convaincu que les médecins devraient recevoir une formation telle en psychiatrie qu'elle leur permette de mieux traiter ceux de leurs malades (40 ou 50 pour cent) qui ont des troubles fonctionnels."

C'est le secrétaire de l'Association des psychiatres de la province, le Dr Jean-Marc Bordeleau, qui parlait ainsi, hier soir, devant les membres du Collège des pharmaciens du Québec, au restaurant "Chez Butch Bouchard", laissant entendre que bien des opérations pourraient ainsi être évitées, et les patients mieux traités.

Aujourd'hui, a noté le Dr Bordeleau, le grand secret de la psychiatrie dynamique consiste presque exclusivement à savoir écouter. Les médecins qui doivent faire des diagnostics et prescrire des traitements n'ont pas toujours le temps d'écouter leurs malades et, pour cette raison, ils se fourvoient dans la salade symptomatique que leur présentent les névrosés, les gens souffrant de troubles fonctionnels ou ayant des maladies psychosomatiques.

Puis, le Dr Bordeleau s'est adressé plus particulièrement aux pharmaciens : "Quant à vous, vous préféreriez peut-être que les médecins continuent d'agir comme par le passé. Mais, du point de vue psychiatrique, nous avons certaines objections à maintenir ce statu quo qui, un jour ou l'autre, nous mettra en face de problèmes insolubles parce que le mal psychique n'aura pas été traité assez tôt."

Et il a cité un exemple entre bien autres : "Je pense à ces femmes qui ont subi sept ou huit opérations avant de recevoir la coup de grâce de "la grande opération" qui satisfait définitivement à leur inconscient refus d'avoir des enfants, mais porte gravement atteinte à leur féminité".

En Russie

Espoir d'abaisser bientôt le coût de l'énergie nucléaire

La Russie espère pouvoir faire fonctionner d'ici la fin de l'année, une centrale atomique, laquelle pourra produire de l'électricité à un coût pouvant rivaliser avec les centrales actuelles.

La station nucléaire Beloyarsk sera installée dans les monts Oural.

C'est ce qu'ont révélé hier quatre ingénieurs russes participant à Montréal à la conférence de l'Association nucléaire canadienne.

La délégation se compose de MM. Lev A. Kotchetkov, directeur du laboratoire de recherches de l'URSS ; Viktor Sidorenko, directeur de l'Institut de recherches en énergie atomique Kurtchatov, à Moscou ; Tury Mitjaev, attaché au même institut ; et, Alexander Frolov, directeur du laboratoire de recherches de Obninsk .

Répondant à plusieurs questions, les Russes ont révélé que leurs études comportaient les mêmes problèmes que ceux de leurs collègues d'Amérique : le manque de personnel entraîné, le manque d'argent et les effets des variations de la température sur les appareils.

Bernard Alexander président du Conseil canadien du Bien-être

OTTAWA (PC) — M. Bernard M. Alexander, d'Ottawa, a été élu hier président du Conseil canadien du Bien-être. Cet avocat de 57 ans succède à M. Kenneth Carter de Toronto.

Les vice-présidents de cet organisme sont MM. Félix Guibert, de Montréal ; H. S. Farquhar, de Halifax ; Charles Humphrey, de Toronto ; J. S. White, de Regina ; et M. H. L. Keenleyside, de Victoria.

Les autres présidents de commissions et de comités élus sont : Horace-S. Racine, d'Ottawa, à la Commission française ; J. P. G. Kemp, de Montréal, pour les finances ; Monteath Douglas, de Montréal, à la recherche ; P. S. Fisher, de Montréal, à la Commission pour l'éducation et pour le personnel ; J.-M. Rudel, de Montréal, au comité pour le service social international ; Harvey Cruickshank, de Toronto, au comité exécutif ; Charles W. Tisdall, de Toronto, aux relations extérieures ; et M. Elroy Robson, d'Ottawa, membre du conseil.

Halifax

Véritable armada

Des navires de guerre américains en visite de courtoisie et des navires de la Marine royale canadienne rentrant d'exercices en mer, font de Halifax un centre de grande activité aujourd'hui.

Les sous-marins américains "Jallao", "Angler", "Blemy", "Becuna" et "Croaker", le porte-avions "Essex", les destroyers d'escorte "Manley" et "Strong" et les huiliers "Waccamaw" et "Severn", resteront dans le port quelques jours. Ils ont commencé à arriver lundi soir et laisseront descendre 4,000 marins.

Dans le doute, abstiens-toi.
Attribué à ZOROASTRE

Déménagez-vous à TORONTO !

Réglez la question de votre nouvelle maison

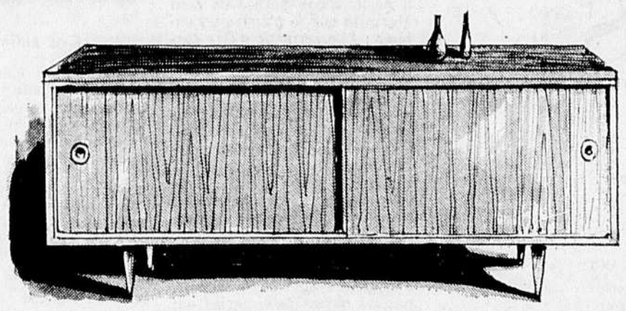
Demandez une brochure GRATUITE illustrant les maisons Regency de Consolidated et les agglomérations construites par Consolidated à Toronto.

CONSOLIDATED BUILDING CORPORATION
1258 University, Montréal, suite 924

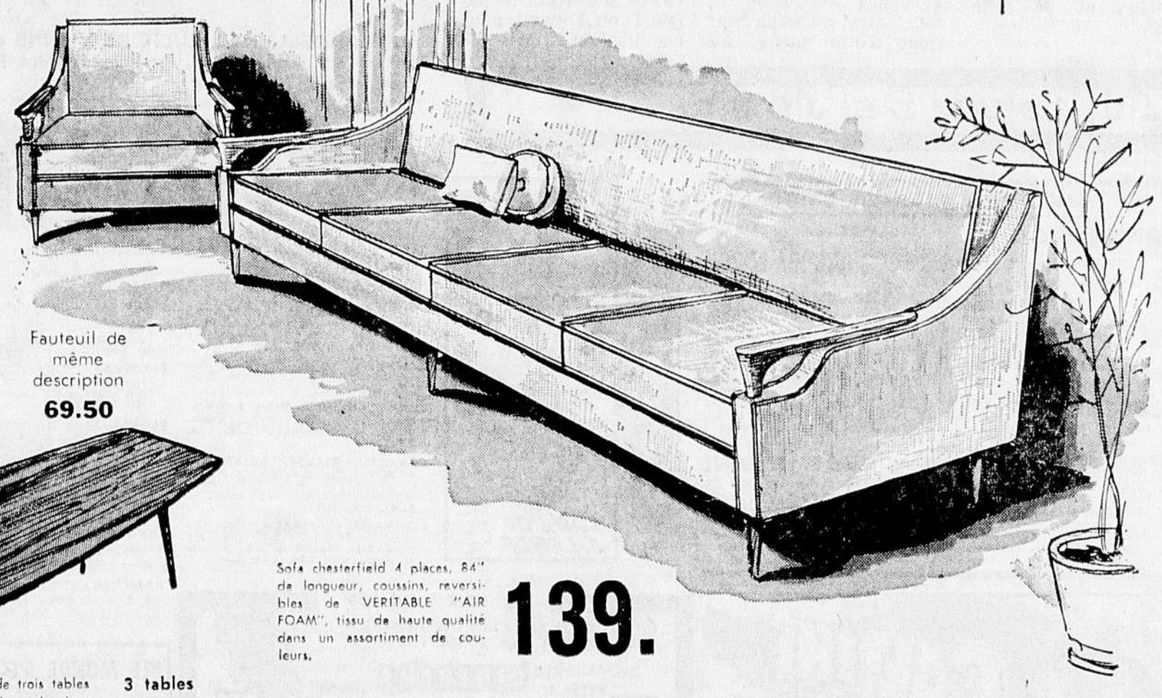
Spéciaux de fin du Mois

Valiquette

TERMES FACILES



Bahut de noyer fini satin 60" de longueur 2 portes coulissantes fermant sur compartiments avec tablettes. **49.50**

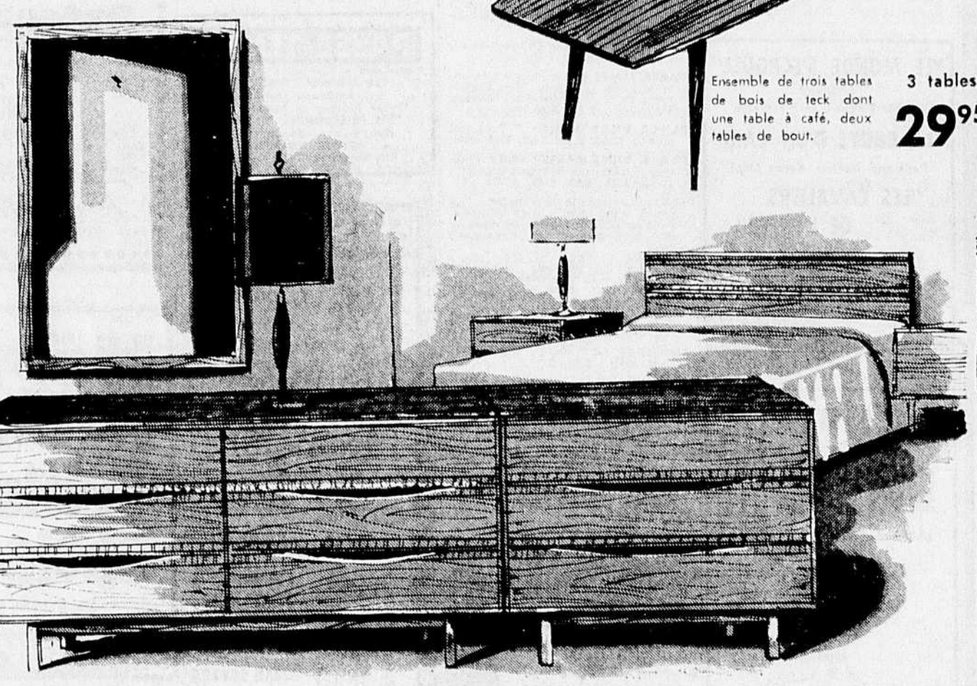


Fauteuil de même description **69.50**

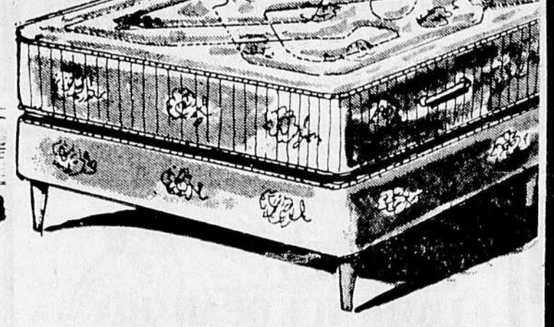
Sofa chesterfield 4 places, 84" de longueur, coussins, reversibles de VERITABLE "AIR FOAM", tissu de haute qualité dans un assortiment de couleurs. **139.**



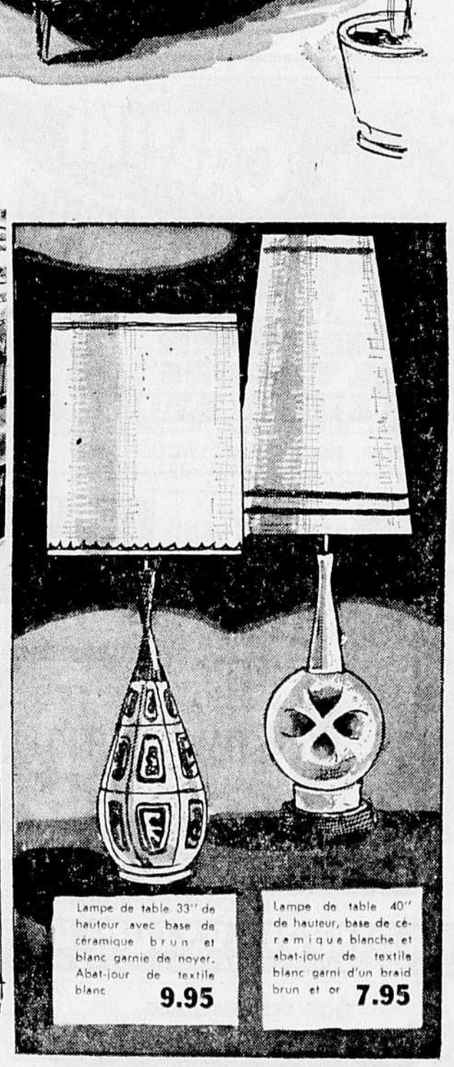
Ensemble de trois tables de bois de teck dont une table à café, deux tables de bout. **3 tables 29.95**



Mobilier de chambre en 3 morceaux dont un bureau double 56" de longueur avec mirroir encadré, 30" x 42"; un bureau simple 36" et un lit 4'6". Noyer fini satin. **3 mcx. 199.** table de chevet **34.50**

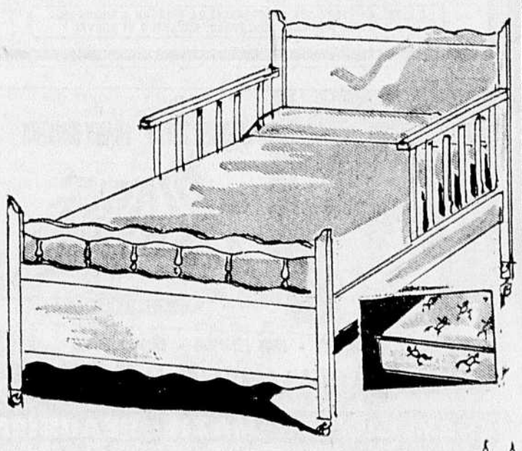


Lit Continental sur pattes, "Seville" de "Sealy". Unité de 252 ressorts, recouvert de coussins "Sisal" et de feutre blanc, surface du matelas piquée. Sommier boite à ressorts, sur six pieds de bois franc. Grandeur régulière 3.3 seulement. Rég. 84.50 SPECIAL **49.95**

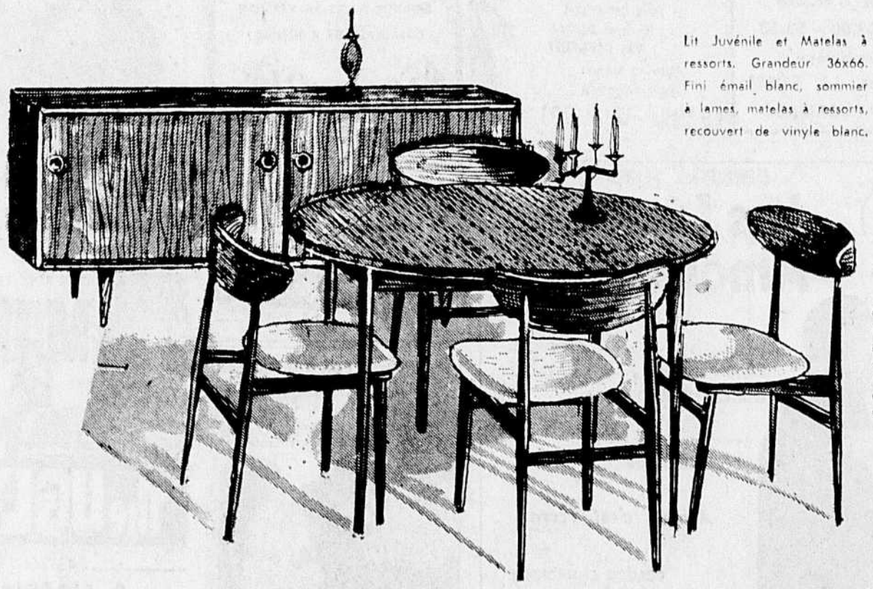


Lampe de table 33" de hauteur avec base de céramique brun et blanc garnie de noyer. Abat-jour de textile blanc **9.95**

Lampe de table 40" de hauteur, base de céramique blanche et abat-jour de textile blanc garni d'un braid brun et or **7.95**



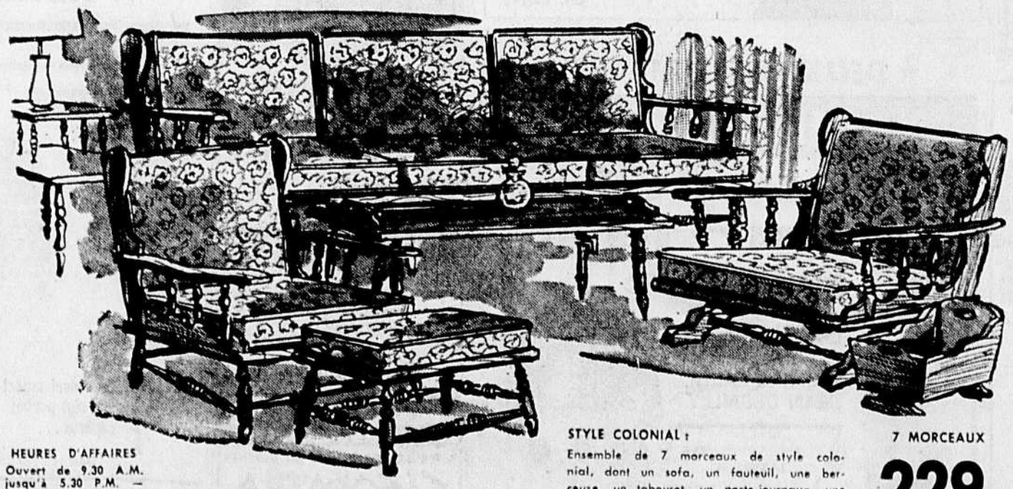
Lit Juvénile et Matelas à ressorts. Grandeur 36x66. Fini émail blanc, sommier à lames, matelas à ressorts, recouvert de vinyle blanc. Rég. 57.00 SPECIAL **39.**



6 mcx, buffet de 54", portes coulissantes se ferment sur un compartiment à tablettes, table de 49" de diamètre extensible avec 1 panneau de 15", 4 chaises recouvertes de tissu beige ou tangerine. Noyer ou bois de teck. SPECIAL **199.**



Dinette 5 Mcx. Table rectangulaire, dimensions 36 x 48 x 60 pcs. Dessus d'arborite noyer, avec rebord de caoutchouc brun, sur base de métal brun. Chaises recouverts de vinyle blanc et brun. Rég. 99.00 SPECIAL **59.**



STYLE COLONIAL : Ensemble de 7 morceaux de style colonial, dont un sofa, un fauteuil, une berceuse, un tabouret, un porte-journaux, une table à café et une table de bout. Riche tissu imprimé dans le choix de couleur. 7 MORCEAUX **229.**



Chaise de pupitre finie émaillée noir, dessus tressé. **9.95**



FAUTEUIL BASCULANT avec cuirette de haute qualité brune. Rég. 79.00 SPECIAL **49.50**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 A.M. jusqu'à 5.30 P.M. — Ouvert tous les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.00 hres.

N. G. VALIQUETTE Ltée, 915 est, STE-CATHERINE — Tél. : 842-8811

Le "Requiem" de Mozart

MUSIQUE

LE REQUIEM DE MOZART
A Notre-Dame
Hier soir
Doris Yarick, soprano
Fernande Chiocchio, contralto
Léopold Simoneau, ténor
George Hoffmann, basse
Le Choeur des Disciples de Massenet
Alexander Brott, chef d'orchestre

par Jean Vallerand

Ce qui ressort avec le plus d'évidence de l'exécution du **Requiem** de Mozart donnée hier soir à Notre-Dame, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire des Disciples de Massenet, c'est l'immense talent de Süssmayer, cet élève qui termina l'oeuvre que la mort avait empêché le maître de pousser plus loin que le **Lacrymosa.** Si le Choeur des Disciples de Massenet n'avait eu quelques moments de splendide conviction, comme dans le **Kyrie Eleison,** si les solistes et parmi eux, surtout Léopold Simoneau qui fut extraordinaire, n'avaient eu tant de probité, on aurait pu croire devant la nonchalance des cordes de l'orchestre et l'absence générale de relief de l'exécution que presque toute l'oeuvre était de Süssmayer.

Quatre ou cinq hirondelles ne font pas le printemps ; quatre ou cinq passages profondément vrais ne font pas une interprétation transcendante. Je trouve d'abord que pour un lieu aussi vaste que l'église Notre-Dame, les effectifs étaient trop réduits ; ils auraient été plus que suffisants à la Saint James United Church de la rue Sainte-Catherine, par exemple, mais à Notre-Dame, ils faisaient "maigre".

Exception faite des quelques moments où la musique est sortie du papier pour se mettre à vivre, l'exécution a été consciencieuse, rigoureusement honnête, sans erreur grave (sauf dans le cas du **Dies Irae** pris beaucoup trop vite) et pour tout dire scolaire et réservée au sens timide du terme.

Ce **Requiem** manquait de présence. Est-ce respect, crainte de "trop en mettre?" Peut-être. Mais, les chefs-d'oeuvre, il ne faut pas les respecter, il faut les aimer. Le **Requiem** de Mozart n'est pas le charmant **Requiem** de Fauré et son intériorité terrifiante n'est pas impassibilité.

Voilà le mot que je cherchais pour définir le manque à gagner de cette interprétation : l'impassibilité, une impassibilité entrecoupée de sursauts d'énergie, mais qui retombait presque ensuite dans l'impavidité.

L'intériorité du **Requiem** de Mozart n'est pas une eau dormante; elle est chargée d'un potentiel puissant comme la masse d'eau que retient un barrage. Les quelques déchaînements extérieurs de l'oeuvre sont comme des torrents qui s'échapperaient d'une fissure très tôt refermée. C'est cette énergie secrète, cette pensée vertigineusement penchée sur le mystère qu'il faut rendre présente, tout en demeurant dans la sobriété de style dont Mozart ne s'est jamais départi même dans ses élans les plus irrationnels.

J'ai bien ressenti la sobriété de cette exécution, mais c'était la sobriété de celui qui ne boit pas de vin parce qu'il ne le digère pas. A tout prendre, une exécution propre, au niveau des honnêtes standards professionnels, mais qui n'aura convaincu personne que Mozart a mis dans ce qu'il écrivit de cette oeuvre la plus épouvantable angoisse et en même temps le plus gigantesque espoir de toute sa vie.

La mort de Jean-Louis Vaudoyer

Jean-Louis Vaudoyer est mort lundi dernier, à son domicile parisien, des suites d'une maladie qui l'immobilisait depuis 1958. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Issu d'une famille d'architectes, Jean-Louis Vaudoyer se dirigea vers l'Ecole du Louvre et débuta comme attaché au Musée des arts décoratifs avant d'assumer la direction du musée Carnavalet.

Des critiques de critique d'art puis des recueils de poésie comme Rayons croisés et Franges attirèrent sur lui l'attention des milieux littéraires.

Mais c'est par son livret du Spectre de la rose, monté par Diaghilev, avec Nijinsky, qu'il fut révélé au grand public.

Il avait alors trente ans.

Jean-Louis Vaudoyer publia alors plusieurs romans : la Maîtresse et l'Amie, la Reine évanouie et, surtout, Peau d'ange, qui devait connaître un grand succès public.

En 1941, il fut nommé administrateur de la Comédie-Française, poste dont il démissionna en 1944 à la suite d'une altercation avec le ministre de l'Education nationale de l'époque, Abel Bonnard.

Titulaire du Grand Prix de littérature de l'Académie française dès 1928, il fut appelé à siéger à l'illustre compagnie en 1949 au fauteuil d'Edmond Jaloux.

Jean-Louis Vaudoyer était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1914-1918.

Les FAUX: M. Lapalme passe à l'attaque

SUITE DE LA PAGE 1

ton Archambault que M. Lapalme en est venu à mentionner le nom de M. Johnson.

Omer Fontaine, répondant à une question de la Couronne, à la pré-enquête tenue devant le juge Blain, explique que le gendarme Lévesque lui a offert de l'argent et l'a menacé de représailles. Et qu'il lui a dit, à un moment donné : **"J'ai parlé à Daniel Johnson, à sa maison privée direct.** Tu vois, je suis solide, ma "job" est finie s'ils me poignent à te parler".

M. Lapalme a souligné que lorsque la déposition de Fontaine a servi au procès le procureur de la Couronne, sur ses instructions, de consentement avec le jury, a sauté la partie où le nom du chef de l'Opposition est mentionné.

"Monsieur le Président, a déclaré M. Lapalme, à un moment donné, cette déposition a servi pour partie. Je crois que c'est au moment où Fontaine se trouvait pris dans le parjure. Sur les instruction du procureur général le procureur de la Couronne, de consentement avec le jury, a sauté la partie où le nom du chef de l'Opposition est mentionné. Seulement, monsieur le président, avec tout ce qui s'est dit depuis six mois, surtout à mon sujet, et avec ce qui s'est dit en Chambre, je me suis demandé pourquoi, à mon tour, je n'aurais pas lu le document en entier. A deux reprises dans cette Chambre, j'ai dit au chef de l'Opposition : "Qu'est-ce qu'il dirait si je parlais des on-dit, au sujet de sa prétendue participation dans l'affaire des faux certificats". Je ne sais pas s'il se doutait de la chose, il n'a pas mordu. Je ne l'ai jamais utilisé, mais je suis obligé de l'utiliser aujourd'hui, parce qu'il y a toute une partie de cette déclaration-là, que non seulement Fontaine n'a pas rejetée, mais que devant le juge Blain, je crois, il a nié être vraie. C'est ce qui s'est passé dans sa cellule la nuit, alors qu'un officier de la Sûreté provinciale est allé le trouver. Or, il a été prouvé que l'officier de la police provinciale est entré dans sa cellule la nuit. Evidemment, c'est un policier, il n'est pas allé dire que c'était vrai, le policier. On a donc décidé qu'on n'était même pas capable de se fier à certains officiers de la police provinciale dans la prison. On l'a change d'endroit."

M. Lapalme a ensuite relaté qu'on avait dû envoyer Fontaine à Québec sous un nom d'emprunt et que même alors il avait été reconnu.

"Hier soir, raconte Fontaine dans une déclaration faite le 21 novembre, j'avais comme garde aux cellules l'agent Jacques Simard, que je reconnais sur cinq photos. Après avoir discuté de différentes choses j'ai confirmé, après qu'il m'eut demandé si j'étais Fontaine, que c'était bien moi. Il a été question du montant que je devais recevoir pour cette affaire. J'ai répondu: "Ça me paie d'être ici". Et il m'a dit pour réponse qu'il avait vu sur le journal que j'avais $20,000 pour ça et que j'étais mieux de dire que c'était les libéraux qui m'avaient envoyé chercher les coupons avec la valise."

"Au cours de la même conversation, il a été question d'une histoire de transport d'argent qui allait au Trésor. L'argent sortait d'une barrière et qu'il y avait un agent pour la transporter soit dans une boite ou même une enveloppe, mais l'enveloppe n'était pas bonne. Il m'a même conseillé de m'acheter un radio pouvant capter les messages de la police afin de prendre le message qui demanderait pour effectuer le transfèrement d'argent."

"Je devais rencontrer plus tard dans la soirée Simard afin qu'il me donne d'autres instruction et explications, mais par contre après qu'il eut changé de quart, il est venu me voir et m'a demandé de laisser faire et de ne plus parler de cette affaire-là. Il était très nerveux et il semblait avoir peur."

"Au cours de l'entrevue avec l'agent Simard, il m'a déclaré qu'il était propriétaire d'une voiture "Oldsmobile" et que je pouvais m'en servir pour faire une "job" pour une heure. Il m'a déclaré que la petite vitre de côté n'est jamais barrée, qu'il y avait un "set" de clés enveloppées avec du "tape", qu'on remarque bien, et que je pouvais lui laisser sa commission en dessous du siège. Il m'a dit d'être "tanné" d'être dans la police, pour la raison qu'ils étaient conduits comme des chiens et qu'avec mille piastres il pourrait s'en aller."

La mansuétude du juge Blain

"Mais il y a des choses plus troublantes" a ajouté M. Lapalme, après avoir cité l'incident du policier Simard.

Et M. Lapalme a lu à la Chambre des extraits d'une lettre écrite par Jean-Guy Moreau et saisie par la censure de la prison de Bordeaux.

"Je suis dans la cellule no EG ou E6317, depuis ce matin. Ces cellules sont beaucoup plus grandes que les autres. Cette semaine j'ai reçu la visite des procureurs de la couronne, MM. Guy Desjardins et Jacques Bellemarre, qui sont venus pour me questionner. Après leur départ, j'ai téléphoné à mon avocat M. Donald, pour l'avertir, il m'a dit qu'il viendrait me voir aujourd'hui, mais il n'est pas venu".

M. Lapalme : "Je tiens à rappeler aux membres de cette Chambre que Moreau, dans le moment, n'est pas un accusé, c'est un condamné". Et il continu la lecture de la lettre.

"Ma mère a appelé le juge Blain et lui a conté les faits que je lui ai dits et le juge m'a rappelé. Il m'a dit qu'il avait écrit pour mon pardon et m'a demandé d'écrire au juge Chevret, pour qu'il écrive lui aussi, au pardon. Il m'a dit de lui expliquer comme quoi j'avais une femme et un enfant et aussi de lui dire mon état de santé, ainsi que je suis allé moi-même, m'accuser de parjure pour aider la Justice. Lorsque j'aurai fini de t'écrire, j'écrirai au juge".

Le procureur général après lecture de ce document poursuit :

"Voici un homme qui est condamné, que deux procureurs de la Couronne vont interroger. Le lendemain, M. Bellemare, procureur de la couronne est accosté par le juge Blain qui lui a demandé : "Qu'est-ce que tu es allé faire à Bordeaux ?" Il a répondu : "Je suis allé interroger Moreau". Il dit : "Vous n'avez pas d'affaires là" M. Bellemare lui a répondu : "Ce n'est pas de vos affaires".

"Voici un juge qui n'a pas été celui qui a condamné Moreau, et qui d'après la lettre de Moreau demanderait déjà son pardon, alors que la justice a été déviée de la façon que l'on sait particulièrement par Moreau.

"Nous savons qu'il est vrai que le juge Blain a téléphoné à Moreau et je vais, dès que je serai sorti de ces apparitions en Chambre où je suis tenu ici, depuis quatre semaines, écrire au ministre de la Justice pour voir s'il est vrai que le juge qui a condamné et celui qui n'a rien à faire dans la cause ont, seulement quelques semaines après cette affaire, demandé au ministère de la Justice de libérer Moreau. Et alors, M. le Président, moi je me le demande où elle est la vérité.

"Voici des hommes qui sont dans les cellules et approchés par des policiers. En voici d'autres qui sont là à l'heure actuelle et qui reçoivent l'aide des juges. Y a-t-il eu des appâts quelque part ? Qu'est-ce qui s'est passé dans cette cause là ? C'est ça, moi aussi, que je voudrais savoir M. le président, au même titre que le chef de l'Opposition.

"Vous ne trouvez pas M. le président, qu'il y a des choses qui sont troublantes ?

"Et ça ne sont que quelques-unes des choses qui sont troublantes.

"A l'heure actuelle, devant les juges, il a été prouvé que Claude Danis, avocat, a remis de l'argent à des personnes qui vont devenir des témoins, deux fois. Je crois que c'est à Fontaine et à Moreau, parce que les choses étaient arrangées de façon à ce qu'on soit en même temps avocat de la défense, avocat des témoins, avocat de tout le monde.

"J'ai découvert la feuille de route. On demande, avez-vous traité Fontaine aux petits oignons ? J'ai découvert la feuille de route dont . . . Fontaine se promenant sous la garde de l'Union Nationale pendant qu'à certains moments la police avait besoin de lui pour avoir des renseignements. Je crois que, si ma mémoire est fidèle, on l'a même logé au "Queen Elisabeth". Qu'ils traitent les gens aux petits oignons . . . Et si on n'a pas traité les gens aux petits oignons . . .

M. Johnson : "M. le président, je soulève un point d'ordre. Je crois que le procureur général devrait expliquer pour le bénéfice de ses collègues qui ne sont pas avocats, que la feuille de route, c'est la liste des condamnations antérieures et non pas le parcours, le chemin parcouru par l'accusé . . .

Des voix : On connait ça. On comprend ça.

M. Lapalme : Des faits troublants comme ça, M. le président, il y en a plein ces causes, plein ces dossiers.

"Ceux que je viens de citer sont à mon point de vue assez éloquents et se passent de commentaires. C'est la réponse que j'ai à donner pour l'instant à la question qui m'a été posée par le chef de l'Opposition.

M. Lapalme a demandé ensuite : "Est-ce que le Procureur général n'a pas de raisons de s'étonner quelquefois de la mansuétude des juges ?

"Voici une affaire excessivement compliquée au sujet de laquelle le chef de l'Opposition depuis des mois parcourt la province sans compter qu'il se sert de la télévision pour en montrer toute la gravité ; Et l'homme, qui a été l'armature la plus importante à un moment donné de la cause de la Couronne, reçoit la protection de qui ? De ceux qui sont censés être plus sévères que nous, parce que nous, au département du Procureur général, on n'a pas d'humanité à montrer, on n'a que des causes à présenter à la Cour et il appartient aux juges de décider.

"Si demain j'ai la preuve que deux demandes de pardon ont été faites par le juge qui l'a condamné et par le juge Blain, je le dirai au public. S'il n'y a pas eu de demandes, je le dirai également. Mais j'ai des raisons de croire que les demandes ont été faites.

"Alors, M. le président, l'affaire est tellement grave, il y a eu tellement d'injustices làdedans. Il n'y a pas eu d'erreurs judiciaires, les accusés ont été acquittés. Une erreur judiciaire c'est quand un innocent est trouvé coupable. Il s'agit d'une cause tellement grave, tellement importante que les juges qui ont eu affaires dans cette cause seraient allés demander le pardon alors que rien n'est terminé et qu'il y a encore des accusés devant les cours de justice. Bien moi, je ne comprends plus rien.

"M. le président, d'ailleurs demain, si je suis allé trop loin dans ce domaine de pardon, les juges seront là pour me démentir.

"Mais, ce que je sais, c'est que le juge Blain a téléphoné à Moreau, témoin de la couronne, ça je le sais . . .

"Mais c'est lui qui dit au procureur de la couronne, préparant une cause contre Boisjoli et Sauvé, "Vous n'avez pas d'affaires là".

Une voix : "C'est effrayant."

M. Lapalme : "Ah oui, c'est effrayant. On a eu le spectacle à un moment donné du Palais de Justice entièrement conduit par l'Union nationale.

Une voix : "C'est épouvantable."

M. Lapalme : "Ah oui, je le crois que c'est épouvantable. Il y a bien d'autre chose qui est épouvantable. Je garde quelques as dans ma manche...

Une voix : "Ce n'est rien que le commencement . . ."

M. Lapalme : "M. le président, Fontaine est sous la garde de la police. On a été obligé de le changer de prison parce qu'il est menacé, deux fois, trois fois. Chose curieuse, Fontaine n'a parlé qu'après avoir été remis en liberté. Il était protégé en prison. Il n'y avait pas de danger du côté de la pègre; il était en prison. Il a été longtemps en prison. A un moment donné, qu'est-ce qu'on apprend dans les journaux, qu'un journaliste du nom de Mario Cardinal est entré en relation avec Fontaine. Je ne sais pas si à ce moment-là les renseignements sont exacts, mais il parait qu'il se serait fait passer pour quelqu'un de la bande de Cotroni. Quand la police fait la même chose près de la pègre, l'Union nationale dit ce sont des guets-apens.

"Pour un journaliste et pour M. Lagarde qui l'accompagne, ça c'est permis de dire : "Jeune homme, tu as parlé quelque part, tu as peut-être peur, tu as peut-être peur à ta vie, tu as peut-être peur à ta famille, je ne sais pas s'il a une famille, oui, il en a une, tu n'as pas besoin d'avoir peur, moi je fais partie du groupe d'un tel.

"Je suis de la pègre, moi, tu peux parler, tu n'as pas besoin d'avoir peur. Et, tout à coup, sort une déclaration dans les journaux. Je dois dire qu'à un moment donné, un informateur, et celui-là, ce n'était pas quelqu'un ni du monde de la pègre, ni du monde des avocats, mais quelqu'un qui est très près de l'Union nationale, m'avait averti : "Votre cause de Fontaine, votre cause des faux billets, (je m'en rappelle, j'étais au lit à ce moment-là) elle va changer de tournure parce que Fontaine va changer sa version." J'ai averti la couronne, j'ai eu une information à l'effet que Fontaine va changer sa version, depuis qu'il est en liberté, il se serait passé des choses. Bien, nous, on ne le sait pas ce qui s'est passé pendant qu'il a été en liberté, et nous, on ne le sait pas ce qui s'est passé pendant que nous avions besoin de certains renseignements pour empêcher des gens de se parjurer complètement devant le juge Blain. Et quand la police avait besoin de voir Fontaine ou de lui poser des questions, on était obligé de demander à M. Danis, sinon à M. Lagarde, pour savoir où était Fontaine. Il se promenait de Laval-des-Rapides au centre de la ville, et le reste.

Aujourd'hui, nous savons exactement, (j'en ai dit un mot avant souper), nous savons à peu près où il est allé, qui l'hébergeait? Qui le payait? Nous ne savons rien. Il y a toute une partie, pendant deux mois au moins, qui nous échappe en tant que Moreau et Fontaine sont concernés. Toute une partie qui nous échappe. Le chef de l'Opposition en connait beaucoup plus long que moi à ce sujet.

"Mais, à un moment donné, on sait ce qui arrive, ces gens, pour lesquels on demande un pardon aujourd'hui, arrivent en Cour et s'en viennent dire : "Nous avons trompé la police, nous nous sommes parjurés". Ce qui a fait dire au chef de l'opposition : le Procureur général a été embarqué; comme si le Procureur général était une sorte de shérif de comté qui se promenait dans la province cherchant les meurtriers, cherchant les terroristes, faisant la police. Comme si le Procureur général, lui, voyait les milliers de causes que la police a en main. Le Procureur général a été embarqué. M. le président, il y a une chose certaine, c'est que la police a été trompée. Si les jugements qui ont été rendus sont bons, si ceux qui ont plaidé coupable l'on fait en toute bonne foi, si on admet ça, on est obligé d'admettre que la police a été trompée. La police, ce n'est pas la première fois qu'elle a été trompée. Dans le passé, c'est arrivé assez souvent. Mais enfin, si on prend pour acquis que la police a été trompée. Mais heureusement, qu'à un moment donné, ceux qui trompaient la police ont déclaré, devant la Cour, que ce qu'ils avaient dit n'était pas vrai. D'où acquittement, dès l'enquête préliminaire, de deux accusés.

M. Lapalme a dénoncé plus loin le climat de la pré-enquête faite devant le juge Blain :" . . .

"Le climat qui régnait là vaut la peine d'être décrit. Quand on lit l'enquête on n'a pas encore exactement ce climat mais on l'a quand même. Les gens témoignaient et dès l'instant où par exemple un avocat disait je suis tenu au secret professionnel, il se faisait dire par M. Gagné ou par le juge Blain, si vous ne parlez pas je vous fais arrêter. Et puis c'est ainsi qu'un avocat a violé le secret professionnel parce qu'on le lui a ordonné dans la pré-enquête et que l'affaire est devant le Barreau présentement et que le Barreau à l'heure actuelle suit tout ce qui se passe dans ce domaine-là, parce qu'on s'attend à ce que de semblable demandes soient encore faites à l'avenir."

M. Johnson : "Quel est cet avocat M. le président ?"

M. Lapalme : ". . . Papineau, je crois, il me semble que c'est Papineau qui avait commencé et puis il avait été demandé par un client, c'est Papineau. Et son cas, il l'a soumis au Barreau et M. Tourigny, ancien bâtonnier, est chargé d'assister à toutes les séances et les procureurs de la couronne se sont fait dire qu'ils n'avaient même pas le droit d'aller demander à cet avocat-là s'il revenait devant les cours, d'aller lui demander qui l'avait demandé, avait retenu ses services.

"A tout événement, monsieur le président, cet avocat, comme l'inspecteur Houle, à toutes les questions se faisaient dire : "Répondez ou on vous fait arrêter."

M. Lapalme a ensuite ajouté que l'Union nationale n'était pas obligée de lui donner de certificat de vertu et il lui a offert de la laisser nommer elle-même les procureurs de la Couronne si elle prouvait que des gens sont protégés.

"Les gens de l'Union nationale ne sont pas obligés de me donner de certificat de vertu, je n'en demande pas. Ils ne sont pas obligés de me donner de certificat de compétence, je n'en demande pas. Ils m'accuseront tant qu'ils le voudront d'incompétence, c'est leur droit, surtout en le prouvant, et M. le président, ça fait assez longtemps que ça traine ça, toutes ces allusions de Claude Ryan dans "Le Devoir", de Gérard Pelletier dans LA PRESSE, je ne parle pas des petits journaux là, qui ont même été jusqu'à dire que l'un de mes fils avait travaillé contre moi dans l'élection d'Outremont. Je l'ai dans ma poche, la découpure. Je l'ai gardée, "Montréal-Matin" . . .

M. Pinard "Spécialiste".

M. Lapalme "Ça je ne m'occupe pas de ça, mais je parle des journaux sérieux, qui croient que le procureur général de la province de Québec, qui à l'heure actuelle porte le nom de Lapalme, cacherait des libéraux. Bien, je vais faire une offre à l'opposition. Si l'opposition a des croyances raisonnables que des gens sont protégée, qu'elle les fasses arrêter et je la laisserai nommer elle-même les avocats de la Couronne.

"Je suis encore procureur général, a conclu M. Lapalme, pour avoir l'avantage de dire ce que j'ai dit aujourd'hui. Quand ce débat sera fini je pourrai m'en aller aux Affaires culturelles et j'espère que le ministre des Travaux publics aura fini mon bureau aux Affaires culturelles dans 15 jours".

Il était dix heures. La Chambre a ajourné.

Auparavant M. Gérin-Lajoie a demandé le consentement unanime des députés pour prendre la parole et annoncer que le premier ministre était depuis le matin, grand-père pour la première fois.

Kunst & Luchapelle présentent
JAZZ
28 MAI au 1er JUIN
JACKIE MacLEAN
Alto
Vedette de "The Collection"
4 JUIN au 8 JUIN
SLIDE HAMPTON
Trombone
Gagnant du 1er prix des nouvelles étoiles du "Down Beat Magazine"
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
LA TETE DE L'ART
1451, rue Metcalfe — VI. 9-2195
Réalisé par la Société de Jazz de Montréal

RENCONTREZ DE NOUVEAUX AMIS
DANCE CLUB
1.95 par semaine
• 1 réunion de danse
• 2 leçons de groupe
• 5 leçons privées
DANCE CLUB
Les Studios de Danse du Nord Ltée
6876 rue St-Hubert
273-8806

UNE NOUVELLE BANQUE À ST-LAMBERT
avenue Victoria angle Desaulniers
LA BANQUE D'EPARGNE
CITY & DISTRICT SAVINGS BANK

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal est heureuse d'annoncer l'ouverture de sa première succursale à St-Lambert. Une succursale spécialement aménagée pour offrir de plus grandes facilités bancaires aux résidents de cette localité progressive.

Ce nouveau bureau, situé au centre même de la Cité, est de conception moderne et possède un système de comptabilité entièrement mécanisé. Les citoyens de St-Lambert recevront le même service traditionnel de courtoisie et d'efficacité qui a contribué à satisfaire plusieurs générations de Montréalais.

La succursale de St-Lambert, comme d'ailleurs tous les autres bureaux de la Banque d'Epargne, *est ouverte tous les soirs de 7 h. à 8 h.* Un service bancaire complet, *le jour et le soir*, est à la disposition de nos clients: comptes d'épargne, comptes de chèques, prêts hypothécaires, prêts personnels, chèques de voyage, coffrets de sûreté, etc. . .



Le gérant, M. Oswald Ashton, et son personnel mettent leur expérience au service de la population de St-Lambert et des localités avoisinantes.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
La Banque qui assure un service financier complet à l'individu et à la famille.

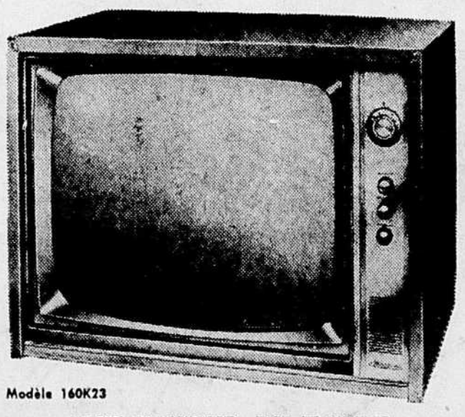
Ogilvy's
OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.
OGILVY'S

Ogilvy's



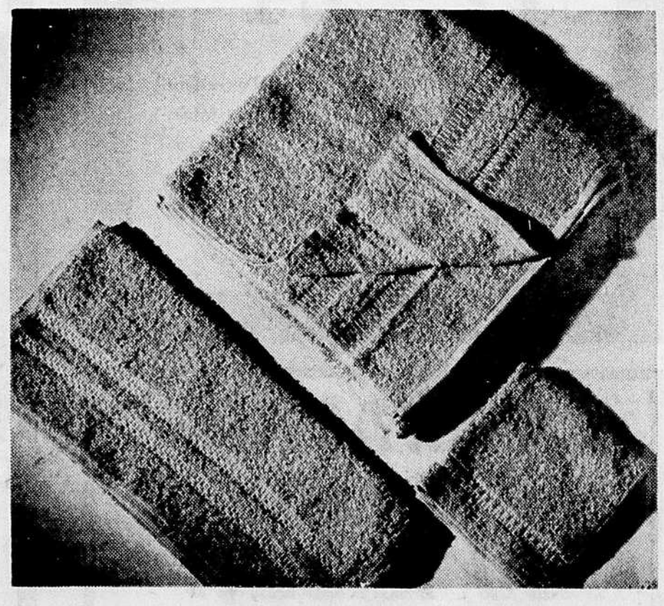
PYJAMAS COURTS D'ETE POUR HOMMES
Broadcloth de coton Sanforized dans une variété de petits motifs nouveauté sur fonds colorés. Jambes et manches courtes, siège ample, taille boxeur, A à E.
2.95
Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711
OGILVY'S — *Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée*
OGILVY'S

Ogilvy's



Modèle 160K23
TELEVISEUR DE TABLE 23" DE MARCONI
PRIX SPECIAL 189.95
MOINS ECHANGE EN BON ETAT — 20.00
VOUS PAYEZ 169.95
• Meuble fini vinyle noir, brun tahitien ou noyer; 26⅝" x 19⅜" x 16⅞".
• Châssis pivotant; fonction à 20 lampes
• Verre-sûreté, teinté; haut-parleur au devant
AUCUN VERSEMENT COMPTANT; taxe payable à l'achat
24 mois pour payer — 8.25 par mois
Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711
OGILVY'S — *Télévision, au quatrième*
OGILVY'S

Chez Ogilvy's



LUXUEUSES SERVIETTES "LADY GALT" AUX NOUVEAUX COLORIS DECORATEURS

Serviette de bain 25" x 48"	Rég. 2.98	1.87
Serviette à mains 16" x 28"	Rég. 1.59	.89
Débarbouillette 12" x 12"	Rég. .65	.35

Coton terry, épais et duveteux dans une magnifique gamme de couleurs nouvelles : écarlate, beige, brun velouté, bleu Bermudes, vert fougère, lilas, menthe, or indien, vert émeraude, magenta.
Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711
OGILVY'S — *Toiles, au troisième*
OGILVY'S

Congrès de l'Association nucléaire

Le mariage de l'avenir : automation et isotopes

Le "mariage" de l'automation et des isotopes radio-actifs en viendra à transformer la production industrielle et à abaisser les frais, ce qui posera aux administrateurs des problèmes peu faciles, au cours des prochaines dix années, assurait le président d'Electronic Associates Ltd., M. E. W. Leaver, au congrès de l'Association nucléaire canadienne.

Aujourd'hui, dit-il, grâce aux techniques de l'automation et à l'usage des isotopes radio-actifs — deux "merveilles" des dernières quinze années — nous vivons dans l'époque la plus dynamique de l'histoire humaine.

De nombreuses propriétés des isotopes radio-actifs leur confèrent un rôle éminent dans les systèmes asservis, en cybernétique. En effet, ils sont les meilleurs moyens d'information que l'on connaisse, n'étant affectés ni par la température, ni par la pression, ni par les produits chimiques, ni par les vibrations, ni par les champs électriques ou magnétiques.

En outre, les isotopes radio-actifs — sous-produits des piles atomiques — n'exigent aucune source d'énergie, aucun filage, aucune protection contre les explosions.

En général, on les a utilisés dans les instruments de mesure ou de contrôle, là où tout autre moyen s'avérait impossible. Le rayonnement gamma (produit par le cobalt radio-actif et le césium radio-actif), étant très pénétrant, peut être utilisé à travers des murs épais, le plus souvent pour des mesures de niveau ou de densité, par exemple dans les usines pétrochimiques.

Les isotopes radio-actifs, avec un minimum de protection, sont beaucoup moins dangereux que d'autres formes d'énergie employées couramment : l'électricité, l'essence, etc.

Le prix de l'uranium est trop bas

Dans le monde occidental, il sera impossible d'ouvrir de nouvelles mines d'uranium et d'accroître le rendement de celles qui existent actuellement tant que les prix, sur le marché libre, n'augmenteront pas, a déclaré, au congrès de l'Association nucléaire canadienne, M. A. F. Lowell, l'un des hauts fonctionnaires de Rio Algom Mines Ltd.

La vente de l'uranium se fait de deux façons : directement au gouvernement, à prix fixes, et sur le marché libre, à des prix qui resteront assez bas tant que les contrats gouvernementaux ne seront pas expirés.

On peut prévoir que l'industrie de l'uranium en viendra à dépendre surtout du marché libre. Les prix devront augmenter, pour deux raisons : 1) Il faudra des capitaux pour ouvrir de nouvelles mines et de nouvelles usines et satisfaire ainsi, à la demande croissante ; et 2) On ne prospecte plus sur l'uranium, à cause des prix trop bas.

M. Lowell estime que, dans une vingtaine d'années, l'uranium brut 308 devrait se vendre $8 la livre.

Réacteurs à eau lourde

Le Canada a trouvé la formule idéale

La formule de l'avenir, pour les centrales nucléaires, est le réacteur à eau lourde, comme celui qui a été expérimenté avec succès, au Canada.

— Je suis convaincu que l'on construira des centrales de ce genre non seulement au Canada, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis, a affirmé M. R. L. Haywood — l'homme qui connaît le mieux cette question — à titre de directeur des projets de réacteurs pour le compte d'Atomic Energy of Canada.

Notre pays a donc été bien inspiré en adoptant ce type de réacteurs, dès ses premières recherches, pendant et après la guerre. Dans une dizaine d'années, dit M. Haywood, quatre-vingts pour cent des centrales utilisant l'eau lourde comme modérateur produiront chacune au moins un millier de mégawatts thermiques.

Quant à la sécurité de ces centrales, elle est encore compliquée par l'absence de code, de sorte que les ingénieurs chargés de la construction des centrales préfèrent exagérer dans le sens de la sécurité plutôt que de prendre des risques. Dans une dizaine d'années, d'après M. Haywood, on saura sans doute à quoi s'en tenir exactement, et les mesures de sécurité ne seront pas aussi rigoureuses, ce qui réduirait de 2 ou 3 pour 100 l'immobilisation de capitaux.

L'énergie hydraulique en Occident

Partout où elle est disponible, en Occident, l'énergie hydraulique sera, au cours des 20 prochaines années, utilisée pour répondre aux besoins d'électricité, besoins qui augmenteront en moyenne de 7 pour 100 chaque année.

Ce n'est pas à titre de président de l'Hydro-Québec que M. Jean-Claude Lessard a fait cette déclaration, hier, mais en tant que président du Comité de planification économique au sein de l'Association nucléaire canadienne. Par définition, les membres de cette association sont, au premier chef, intéressés à l'énergie nucléaire.

Montréal, la ville la plus dynamique du pays

-- Valmore Gratton

Les capitaux placés chaque année dans la construction, à Montréal, atteignent 600 à 700 millions de dollars, et l'on prévoit que la population de la région sera de trois millions et demi, dans une vingtaine d'années. La ville de Montréal est donc devenue le principal pôle d'attraction économique au Canada.

Conférencier au congrès de l'Association nucléaire canadienne, M. Valmore Gratton, directeur de l'Office municipal d'expansion économique, a tracé, en quelques mots, l'image du progrès de la métropole du Canada, dont la population s'accroît annuellement d'environ 60,000 âmes.

Au centre de la ville, plusieurs grands immeubles sont actuellement en chantier ou le seront bientôt, sans compter une trentaine de grandes maisons de rapport dont certaines auront 30 étages.

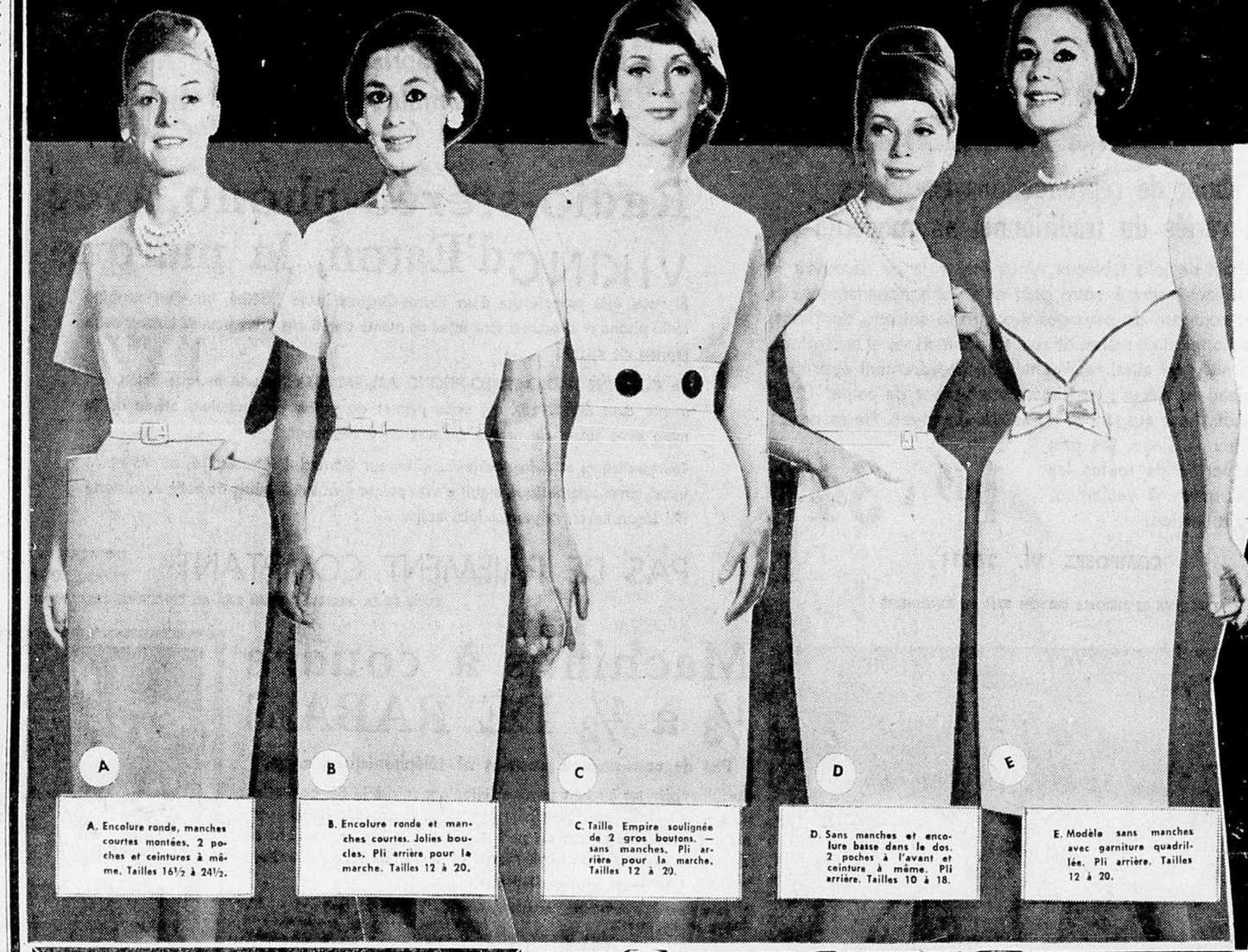
Si tant de capitaux affluent, à Montréal, pour la construction d'immeubles, c'est qu'ils sont appelés par la formidable expansion industrielle de toute la région. De leur côté, les autorités municipales ont un vaste programme de rénovation urbaine — programme en voie d'exécution — pour les besoins actuels et aussi pour l'Exposition internationale qui se tiendra, ici, dans quatre années.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

JOLIES ROBES DE SHARKSKIN 'Arnel'

CONFECTION CARIBE

COMPOSEZ VI. 2-9211



A. Encolure ronde, manches courtes montées. 2 poches et ceintures à même. Tailles 16½ à 24½.

B. Encolure ronde et manches courtes. Jolies boucles. Pli arrière pour la marche. Tailles 12 à 20.

C. Taille Empire soulignée de 2 gros boutons. — sans manches. Pli arrière pour la marche. Tailles 12 à 20.

D. Sans manches et encolure basse dans le dos. 2 poches à l'avant et ceinture à même. Pli arrière. Tailles 10 à 18.

E. Modèle sans manches avec garniture quadrillée. Pli arrière. Tailles 12 à 20.

Des modèles à manches courtes ou sans manches ! 3 teintes élégantes !

• BLANC • CHAMPAGNE • BLEU CARAIBES

De ravissantes petites robes passe-partout, si pratiques et si fraîches... Tissu "Arnel" sharkskin, facile d'entretien. Notez combien les détails très féminins de chacune relève l'élégance charmante de chacune de ces toilettes. Longue glissière à l'arrière.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 941

Achetez maintenant pour l'été

8.49 CHACUNE

COMPOSEZ VI. 2-9211

GAINE-CULOTTE par "ROSE MARX"



Idéal pour porter sous les maillots de bain, shorts, capris et autres vêtements sport

SPECIAL JEUDI

2.95 chacune

Un achat spécial : des gaines-culottes en tissu extensible "Vyrene" qui contrôle parfaitement vos hanches, et les muscles de l'abdomen. Se lave et sèche rapidement. Blanc seulement. Notez votre taille à l'aide de ce tableau-indicateur...

Grandeur	petite	moyenne	grande
Tailles	24-26	27-28	29-30
Hanches	34-36	37-38	39-40

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 909

BAS EN TULLE DE NYLON

A très bas prix !

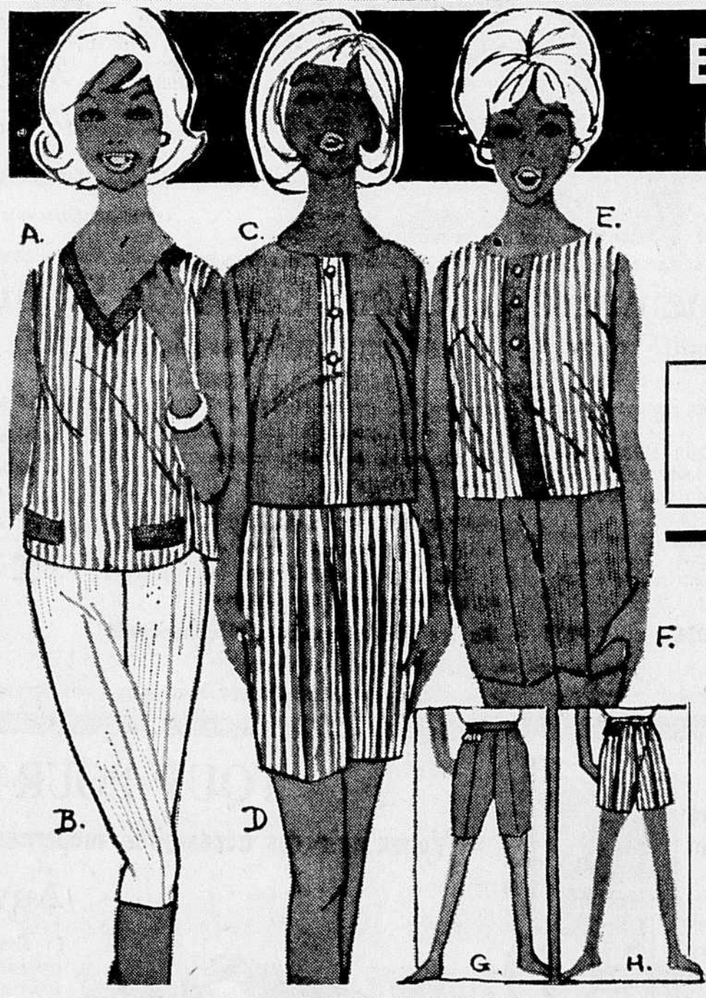
Spécial jeudi

3 paires 1.09 la paire .38

Bas élégants en tulle de nylon 400-aiguilles, 15-denier. Teintes élégantes de beige mi-foncé, brun, cacao. Pointures 8½ à 11.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 901

COMPOSEZ VI. 2-9211



ENSEMBLES EN FIN TISSU CORDÉ ET COTON GAUFRÉ

2.50 chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

Grand achat spécial !

Bien au-dessous du prix habituel !

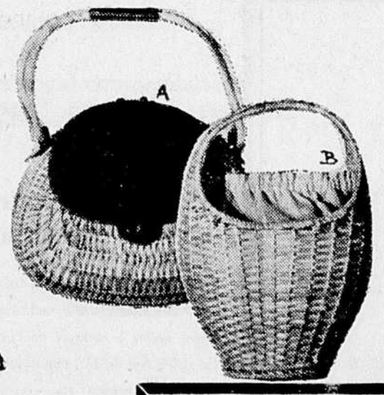
Des ensembles ravissants pour sourire tout l'été durant. En coton lavable de bonne coupe, cordé ou gaufré "Arnel". Corsages et surblouses sans manches boutonnant dans le dos A, C, E, pantalons corsaire B, shorts F, H, et shorts Jamaïque D, G, avec glissière de côté, vous pouvez les interchanger et réaliser des ensembles coquets... Tailles 10 à 18 — tous au même bas prix ! 2.50.

En coton cordé : tons unis de blanc, havane et noir. En coton gaufré : noir/blanc, havane/blanc, rose/blanc et bleu/blanc.

Non illustré : JUPES EN COTON GAUFRE, à plis non pressés, avec boutons à l'avant. chacune 4.50

RAYON 946, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Sacs à main en paille pour l'été



Seulement 2 modèles illustrés d'un lot

3.89 à 7.79 chacun

Sacs à main élégants dans une grande variété de modèles : format boîte, enveloppe, poche, cabat, etc. Pailles variées, quelques-unes avec un fini plastique clair dans le lot. Les modèles illustrés sont en paille naturelle.

a) Modèle avec petite serrure et poignée rigide. Ch. 3.89

b) Modèle panier avec centre de toile souple de ton naturel. 3.89 chacun.

Les commandes téléphoniques seront exécutées sur les 2 modèles illustrés.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 917, AU MAGASIN DU SOUS-SOL



Mi-bas pour enfants

Nylon élastique

Spécial jeudi

3 paires 1.89 la paire .65

Mi-bas élastiques de tons unis : blanc, marine, noir, bleu, rose, vert, brun et beige. Pointure unique de 7 à 9 ; pour les enfants ; de 9 à 11 pour les adolescents.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 901

Gants d'été pour dames

Spécial jeudi

la paire .39

En nylon 15-denier — modèles droits. Blanc et teintes pastelles dans le lot. Pointures 6 à 8.

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

RAYON 902, AU MAGASIN DU SOUS-SOL



Chaussettes élastiques

Spécial 3 paires 1.99

la paire .69

Chaussettes extensibles longueur mi-jambe pour hommes en nylon durable. Motifs de fantaisie sur fond brun, gris, anthracite, marine, bleu et vert. Pointure unique pour 10 à 12.

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 901

Pièces de caoutchouc-mousse !

SPECIAL JEUDI, CHACUNE

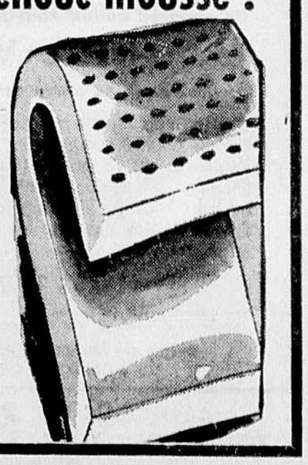
5.99

Pièces imparfaites de séries de PRIX PLUS ELEVES. Pièces de 21" x 72" x 2". En caoutchouc-mousse blanc de bonne qualité à rabais parce que les pièces ont été unies les unes aux autres. Achetez-les pour capitonnages.

Egalement disponibles 30" x x 72" x 4". Spécial, chacune 14.49

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 933



T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H.30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

L'étudiant :

Chien de garde de notre pays ?

par Michel BEAULIEU

L'insatisfaction de la classe étudiante devant l'attitude de ses aînés lui donne la force et le désir de s'émanciper au plus tôt. C'est ce qui ressort de la livraison conjointe des journaux ESCALE et BREBEUF, publiés par les étudiantes du Collège Marie-Anne et par les étudiants du Collège Jean-de-Brébeuf.

Sous le thème général "Regard sur le Présent, Perspective d'avenir . . .", ils ont tenté de situer l'étudiant de nos jours devant les grands problèmes de sa condition : politique, éducation, religion, société, arts et lettres.

"Nous avons trouvé dans les arts le premier exutoire à notre étouffement. C'était prévu. (. . .) Viennent ensuite les autres domaines, tels la politique, l'économique, et l'éducation. Trois domaines très contestés où les réalisations nouevlles sont discutables, mais où l'effort de renouveau est indéniable." C'est ainsi que M. Jean-H. Guillemette, directeur du BREBEUF, tente de situer d'abord le problème.

Pour appuyer leurs revendications, il leur faut un moyen d'action. C'est ce que Mlle Jocelyne Pelchat, directrice de ESCALE, explique : "L'esprit nouveau fait son chemin. les efforts se portent sur la création d'Associations Générales grâce auxquelles le milieu étudiant obtiendra enfin le moyen d'action qui lui fait défaut."

La volonté de rejeter tous les efforts faits par la génération précédente se manifeste cependant très rapidement. La jeunesse veut grimper et vite. Des phrases telles que : "L'étudiant ne sera plus un apprenti mais quelqu'un qui vit déjà dans une société et y joue un rôle." (Hélène Lebel) sont significatives de leur nouvelle prise de conscience. Mais elles ne sont en somme que la réponse à : " Toutes vos luttes stériles, messieurs nos aînés, ont permis à nous les jeunes, à nous les étudiants, de croire que c'est à la jeunesse qu'il appartient exclusivement de surveiller attentivement l'évolution du pouvoir politique, de faire le chien de garde de notre pays." (Huguette Larose)

Economique

La classe étudiante semble avoir foi au premier ministre Jean Lesage. C'est ainsi que M. Jean-Pierre Mongeau écrit : "Rien de réellement fondé n'est fait encore; la preuve en est qu'un autre gouvernement pourrait encore tout mettre en suspens et nous faire revenir au folklore économique; rien n'est définitif et ne le sera, si le peuple québécois ne se mobilise pas, n'accepte pas le 'challenge' et ne passe pas à travers les portes que M. Lesage lui a ouvertes." Il comprend cependant que tout cela ne se fera pas sans effort, qu'il faudra une volonté de fer de la part de chacun des citoyens de la province pour reprendre le temps perdu.

"L'Etat, dit-il devra participer grandement à cette mobilisation, stimulant ses citoyens, favorisant le contexte par des mesures législatives appropriées, assurant une planification indicative juste, aidant le secteur éducatif, surveillant les abus possibles et contrôlant toute exploitation et surtout, assurant un salaire social minimum."

Education

Dans le domaine de l'éducation, les associations étudiantes sont unanimes à réclamer la démocratisation. Cela veut dire : gratuité scolaire à tous les niveaux, en plus des bourses et du pré-salaire.

Mlle Michelle Benoît résume ainsi le problème : "La gratuité scolaire est nécessaire et indispensable, c'est un fait. A partir du moment où il sera reconnu à l'étudiant un statut d'adulte, c'est-à-dire la possibilité pour l'étudiant de se gérer lui-même en toute responsabilité, on pourra envisager la démocratisation. C'est à nous de solutionner le problème, quoi qu'en disent les 'étudiants sérieux et prudents'."

M. Jean-Pierre Mongeau ajoute : "C'est seulement quand l'éducation sera possible pour tous, que tous auront une chance égale que les difficultés sociales ne seront plus un terrain latent de crises."

Les préoccupations de l'élite étudiante semblent pencher vers cette tentative de briser toute barrière entre les différentes strates sociales.

Pour conclure, nous pouvons dire que ces étudiants semblent bien au fait de tous les problèmes que leur pose la vie en société organisée. Leur déception face aux élites semble leur donner le souffle dont ils ont besoin pour continuer leur lutte.

Des cadres étudiants : une étape normale

(M.B.) — Dans le cadre de la publication du conjoint ESCALE-BREBEUF, nous avons rencontré Mlle Jocelyne Pelchat, du journal ESCALE et directrice régionale pour la région de Montréal à la P.E.N. (Presse Etudiante Nationale)

Pour Mlle Pelchat, la publication d'une livraison conjointe semble une étape tout à fait normale dans l'évolution des cadres étudiants. "Dans une collaboration telle que celle-là il faut tenir compte de la pensée de l'autre, dit-elle, et à plus forte raison s'il s'agit d'une collaboration entre un groupe masculin et un groupe féminin."

La grande difficulté paraissait être justement cette coopération entre la femme qui a une pensée synthétique et l'homme qui a une pensée analytique. Il leur fallait en arriver à un compromis fait de concessions mutuelles.

"Nous y avons pensé durant des mois, dit-elle, et finalement le thème s'est imposé à nous. Il ne s'est imposé qu'à la fin ; il n'y en avait pas au départ. Nous nous sommes rejoints sur le plan des préoccupations étudiantes : saisir la dimension de l'étudiant."

Mlle Pelchat ne peut situer à une date précise la prise de conscience étudiante, mais elle voit cela comme une lente accumulation depuis la fin de la dernière guerre. Depuis ce temps, l'étudiant combattait seul et son actiton n'était pas efficace, précise-t-elle. Les trois qui ont fait antichambre durant des mois il y a quelques années devant le bureau de M. Duplessis ne lui semblent qu'un fait entre autres qui ont fait prendre conscience de la solidarité de masse.

"Le 22 juin 1960, cependant, change tout, affirme-t-elle. Çà représente une écoute inconnue jusqu'à présent de la part du gouvernement. Une réciprocité, à cause du programme éducationnel du gouvernement libéral."

Peut-on concevoir pour l'avenir une unité de la classe étudiante, alors que celle-ci est divisée en plusieurs associations: universitaire, collégiale, normalienne ? Elle affirme sans ambages : "Il y aura une force étudiante lorsqu'ils formeront une seule association."

La Bible vous parle

Ne te livre pas à l'excès de ta passion, de peur qu'elle ne ravage ton âme comme un taureau furieux, qu'elle ne dévore ton feuillage et que tu ne perdes tes fruit, que tu ne te retrouve comme du bois sec. (Eccli 6, 2-3).

EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

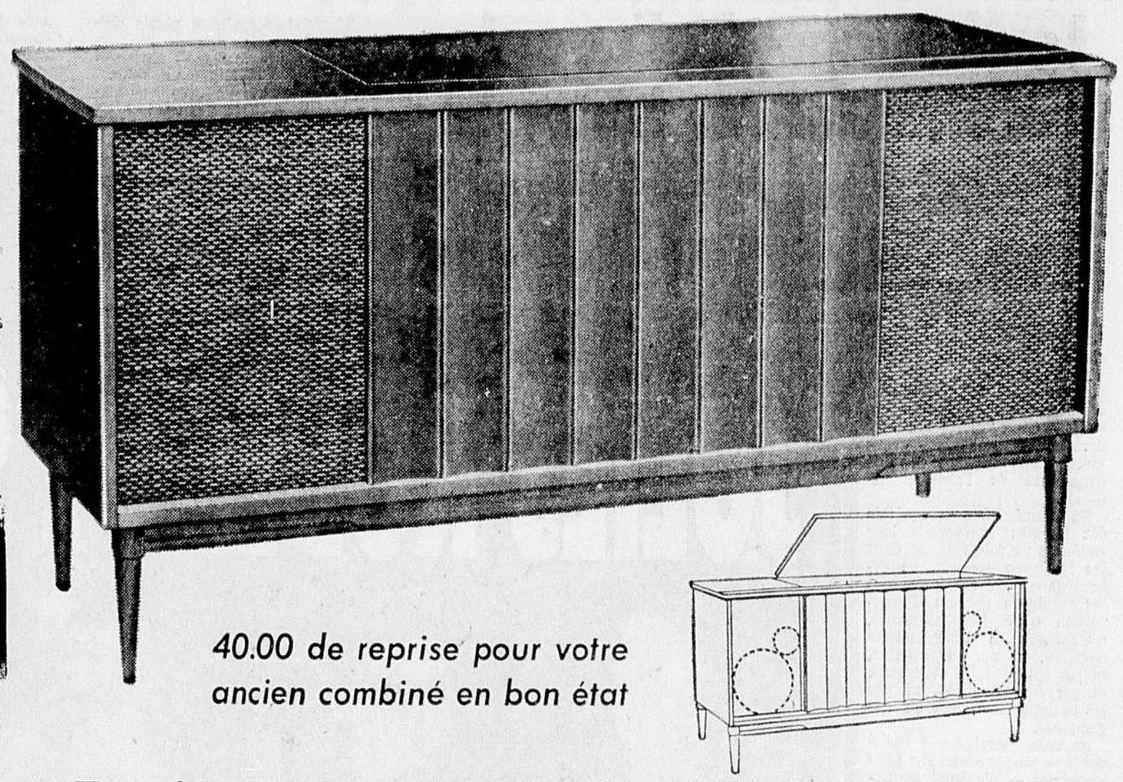


Grand choix de reproductions encadrées thèmes variés du traditionnel au moderne

Tout un choix de jolis tableaux. Vous êtes sûrs de découvrir le tableau qui conviendra à votre goût et à votre appartement : le groupe est composé de paysages aux quatre saisons, de fleurs, de natures mortes et de scènes de rue, scènes marines et enfantines. L'art moderne y est aussi représenté. Un encadrement approprié met le tableau en valeur ; les dimensions varient de petite, 12" x 16" à grande, pour suspendre au-dessus du foyer. Ne manquez pas de visiter l'étalage. Les prix sont à la portée de toutes les bourses. Illustrés : 3 seulement d'une belle collection. 1.49 à 34.95

COMPOSEZ VI. 2-9211

TABLEAUX ET MIROIRS (RAYON 276) AU CINQUIEME



40.00 de reprise pour votre ancien combiné en bon état

Radio-stéréo-phono avec multiplex VIKING d'Eaton, la marque renommée

Si vous êtes propriétaire d'un tourne-disques haute fidélité, ou d'un combiné radio-phono et si ceux-ci sont âges de moins de 10 ans vous pouvez obtenir cette reprise de 40.00 !

Ce COMBINE RADIO-STEREO-PHONO AM/FM VIKING, une marque Eaton, est monté avec MULTIPLEX qui vous permet de capter les émissions stéréo de la radio avec autant de netteté qu'avec un enregistreur.

Tourne-disques et 4 haut-parleurs, changeur Garrard 4 vitesses (16, 33, 45 et 78 tours), arrêt automatique, aiguille avec pointe diamant. Meuble de belle ébénisterie fini façon noyer, noyer suédois, acajou.

Prix Viking modèle 573 MR 349.00
moins reprise 40.00

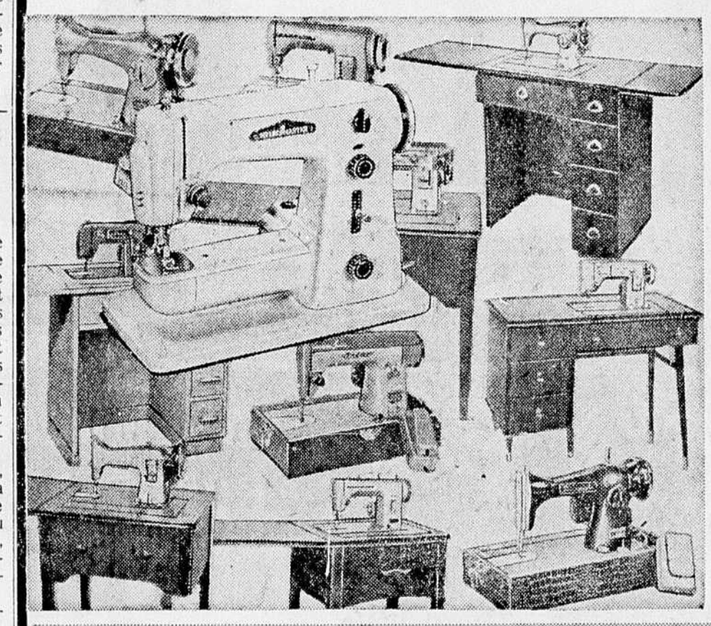
VOUS NE PAYEZ QUE: 309.00

15.05 PAR MOIS (24 mensualités)

PAS DE PAIEMENT COMPTANT

SUR ACHAT PAR PLAN BUDGETAIRE SEULE LA TAXE [illegible] PAYABLE AU MOMENT DE L'ACHAT.

FOYER DE LA MUSIQUE (RAYON 260), AU CINQUIEME, CHEZ EATON



Machines à coudre ⅓ à ½ DE RABAIS

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

Machines offertes à rabais parce qu'elles ont servi à la démonstration ou que le meuble est légèrement égratigné. Toutes ont été soigneusement inspectées et sont en parfaite condition .Toutes jouissent de la garantie Eaton d'un an sur le moteur et d'un an de service. Modèles portatif, console et pupitre dans le lot.

2 complètement automatiques marque Necchi, modèle console Rég. 399.95 194.50

Seulement 6 portatives, à piqûre droite Rég. 79.95 39.95

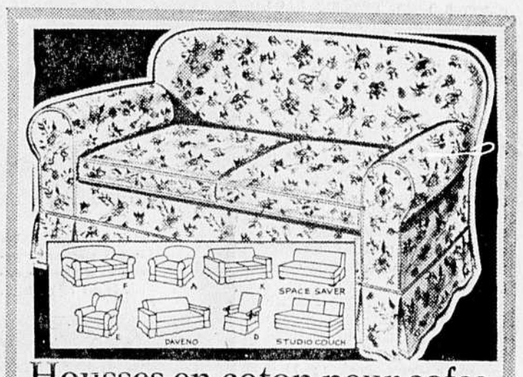
15 zig-zag modèles portatif, console pupitre. Rég. 99.95 à 199.95 59.95 à 99.95

10 automatiques modèles portatif, console, pupitre. Rég. 169.95 à 259.95 79.95 à 129.95

Aussi à ½ prix : 15 seulement meuble console en noyer pour modèle standard 7" x 14⅝". Rég. 29.95 14.97

4 modèles console en noyer Rég. 109.95 54.95

CENTRE DE LA MACHINE A COUDRE (RAYON 570) AU SIXIEME



Housses en coton pour sofas

achat spécial

Coton solide et résistant — imprimés fleuris et tons unis. Imprimés : bleu, rose, ton cuivre et or. Tons unis : or, vert, brun et cuivre.

1. Chaise club à bras ronds ou carrés SPECIAL 11.95
2. Sofa à 2 et 3 coussins SPECIAL 19.95
3. Divan-studio à 2 et 3 coussins SPECIAL 13.49
4. Davenos SPECIAL 15.15
5. Sauve-espace SPECIAL 12.69

Veuillez s.v.p. commander par numéros

Housses semi-emboîtantes

achat spécial



Pour chaises et sofas, en tricot de coton avec cordons. Turquoise, melon, brun ou ton or.
Pour fauteuil Spécial 8.99
Pour sofa Spécial 17.99
Pour section à bras gauche ou droit, ou pour meuble du centre 13.99

COMPOSEZ VI 2-9221
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Vente de peinture Glidden! Choix de 5 finis!

Peinture de qualité pour l'extérieur ou l'intérieur à bas prix!

PEINTURE BLANCHE POUR L'EXTERIEUR. — Elle résiste aux intempéries, protège et embellit votre maison.

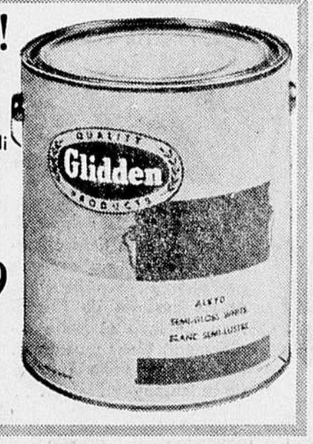
BLANC SEMI-LUSTRE POUR L'INTERIEUR. — Une peinture solide et lavable, idéale pour les murs, les boiseries où l'on demande un fini satiné doux.

BLANC MAT POUR INTERIEUR. — Pour les chambres, salons, couloirs, plafonds, une peinture mate parfaitement lavable à l'eau et au savon.

BLANC LATEX POUR L'INTERIEUR. — Une peinture au caoutchouc à séchage rapide (sèche en 15 minutes). Idéale pour les murs de chambres, couloirs, plafonds... une peinture inodore !

PEINTURE GRISE POUR PLANCHERS ET PORTES. — Un gris moyen, une teinte neutre qui ira à la perfection pour décorer intérieurement ou extérieurement votre demeure.

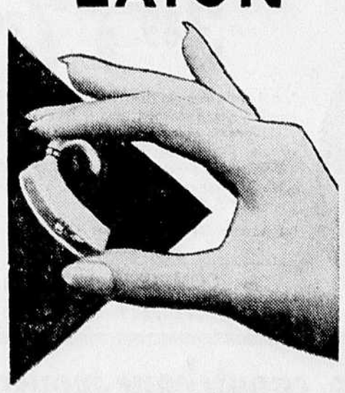
Spécial jeudi au choix le gallon 4.79



COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

PEINTURE (RAYON 274), AU SIXIEME, CHEZ EATON

EATON



Un appareil auditif nouveau!

Essayez-le! Le VIKING

Chez Eaton au centre des appareils auditifs

C'est un appareil de marque Eaton dessiné, créé et calculé pour répondre aux normes de qualité et de prix Eaton. Ce modèle (illustré) se porte derrière l'oreille. Il est muni d'un réglage pour téléphone et d'un réglage automatique d'intensité de son. Si vous désirez connaître les détails . . . rendez-vous au magasin ou

Composez VI. 2-9331, poste 719

Vous pouvez passer un examen auditif avec des spécialistes à votre domicile si vous habitez dans un rayon de 50 milles de Montréal. Montréal.

CENTRE DES APPAREILS AUDITIFS (RAYON 421) AU DEUXIEME CHEZ EATON

contre-portes aluminium

Eté-hiver en aluminium "Weather-vane" indéformable. Panneaux amovibles faciles à nettoyer de l'intérieur. Grillage de 12", moustiquaire anti-rouille, serrure robuste. Installée, chacune 69.50





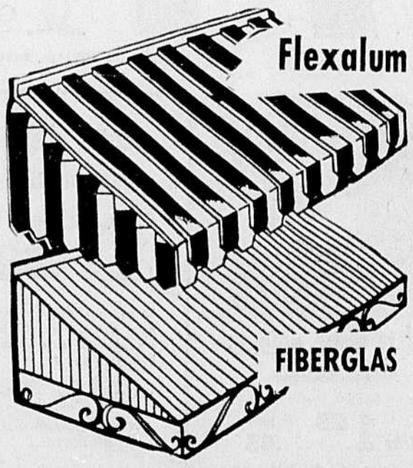
contre-fenêtres 3 rainures

C'est un modèle à mouvement basculant en aluminium, 3 rainures, indéformable, inoxydable, pour été-hiver, facile à nettoyer et à enlever de l'intérieur. Verrou rendant le vol difficile. Installée, chacune 28.95

Largeur et longueur combinées ne dépassant pas 100 pouces. Anodisation et peinture sur demande (en sus).

TOUT POUR MODERNISER VOTRE MAISON

Venez voir ces accessoires modernes au centre des améliorations du foyer, au quatrième, chez EATON



Auvents ventilés

En aluminium ou en "Fiberglas". Ils repoussent la chaleur par les jours de canicule, donnent plus d'éclat à votre demeure et augmentent sa valeur. Disponibles en 8 couleurs pastel.

Votre maison devient gaie, avec les accessoires modernes en ALUMINIUM OU EN "FIBERGLAS"... Des matériaux modernes, fonctionnels au goût du jour !

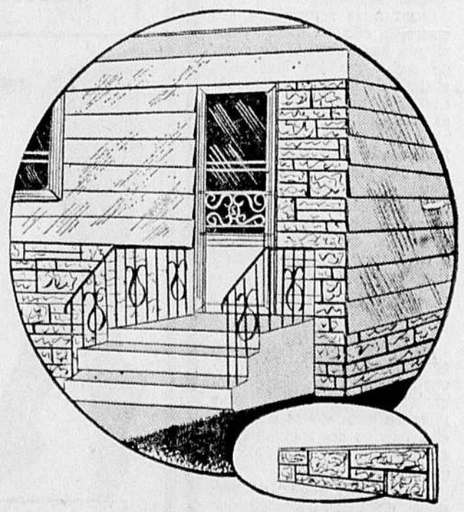
Revêtements Flexalum

Votre demeure recouverte de ces matériaux nouveaux en **aluminium** faits par **ALCAN** — diminuera les coûts de peinture et de réparations. Un revêtement solide qui vous protège de la chaleur et du froid... une maison chaude en hiver, fraîche en été.

Des représentants spécialisés Eaton se tiennent à votre disposition pour vous documenter et vous conseiller sur les avantages de ces matériaux : revêtements "Fiberglas" façon pierre et FLEXALUM en aluminium... 12 tons pastels inaltérables (séché au four).

COMPOSEZ VI. 2-9331, postes 284 ou 708

CENTRE DES AMELIORATIONS AU FOYER (RAYON 453), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MORGAN VENTE D'ETE

Commandes acceptées maintenant. Téléphoner VI. 2-6261 — Le service de commandes téléphoniques ouvert ce soir mercredi jusqu'à 7 h., jeudi et vendredi de 8 h. du matin à 9 h. du soir.

TROIS JOURS SEULEMENT!

Jeudi, vendredi et samedi
du 30 MAI au 1 JUIN

AUX CINQ MAGASINS MORGAN

Centre de la ville, Dorval, Rockland, Boulevard, et Snowdon



#1

Vente d'été! Vêtements de jeux d'été faciles d'entretien!

Un groupe formidable de fuseaux offerts à bas prix de Vente d'été! **Pantalon Terylène*/coton** en noir, marine bleu, brun, gris, tailles 10 à 18. **6.98**

Rég. 9.98 — PRIX DE VENTE D'ETE

Short Jamaïca: en coton fines raies bleu ou beige; gabardine de coton blanc, noir, marine ou rouge. Tous en tailles 10 à 18. **3.98**

Rég. 5.98 — PRIX DE VENTE D'ETE

Tenue Jamaica et fin coton. Corsage sans manches ou à manches roulées... avec short Jamaica assorti... plusieurs entièrement doublés. Gais imprimés fleurs, cachemires, tons foncés... tous à prix exceptionnel de vente Morgan. Tailles 8 à 16 dans le groupe. **6.98**

Ord. 9.98 — PRIX DE VENTE D'ETE

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

A LA SPORTIVE... RAYON 77... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

#2

Spécial! Maillots et bonnets de bain de haute marque!

En les voyant, vous reconnaîtrez immédiatement la marque . . . Maillots de coupe impeccable offerts à bas prix pendant cette Vente d'été Morgan! Deux modèles de maillots en Helanca étirable à soutien-gorge rembourré. Tailles 32 à 38.

A. Maillot rayé en tricot de coton. Noir/blanc ou aqua /blanc. **Ord. 19.98 — PRIX DE LA VENTE D'ETE** **14.98**

B. Style deux-pièces denim, corsage soutien-gorge... pantalon ceinturé et deux poches devant. Bleu ou rouge. **Ord. 16.98 — PRIX DE LA VENTE D'ETE** **12.98**

C. Bonnets de bain importés offerts à prix de Vente d'été. Modèles de fantaisie festonnés en jaune/rouge, bleu/bleu, noir/jaune. Modèles à ganses en rouge/blanc, jaune/rouge, bleu/bleu.

Aussi en teintes multicolores. **540, ord. 7.98** **380, ord. 10.98** PRIX DE VENTE D'ETE **$6**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

A LA SPORTIVE... RAYON 77... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

#3

"Achat"! Ensembles robe et jaquette pour tailles régulières et spécialisées!

Tenues fraîches et pratiques pour l'été... l'idéal en voyage... tissus faciles d'entretien, faciles à plier dans les bagages et demandant un soupçon de repassage. Robes à manches capes, tous d'une valeur exceptionnelle à ce bas prix!

A. Ensemble en jersey Arnel* imprimé. Robe tige, ceinture même tissu, fronces à la taille, jaquette à la Chanel à manches courtes. Beige/blanc, bleu/blanc ou vert/blanc. Tailles 12 à 20.

B. Robe fourreau à décolleté arrondi, ceinture parée d'un noeud col jeune à la jaquette... Seersucker rayé Arnel* en noir/blanc, bleu/blanc ou rose/blanc. Tailles 12 à 20.

C. Voile de coton Dacron*, choix de deux imprimés mode. Robe à décolleté arrondi, jupe à plis creux; jaquette à petit col. Imprimé moderne deux-tons fusain ou brun ou imprimé fleuri vert/blanc, bleu/blanc. Tailles: 14½ à 22½.

*Marques déposées

PRIX DE LA VENTE D'ETE

$18

l'ens.

ECRIRE ou TELEPHONER VI. 2-6261

ROBES... RAYON 66... ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

MORGAN

HEURES D'AFFAIRES: CENTRE DE LA VILLE 9H. À 5H.30 — SUCCURSALES 9H.30 À 6H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS

VENTE D'ETE MORGAN

Au centre de la ville... aussi Dorval, Rockland, Boulevard, Snowdon

VENTE! SOULIERS EXCLUSIFS, MARQUES RENOMMEES!



#23

300 paires rég. 17.95
400 paires rég. 18.95
300 paires rég. 19.95

13.98

1000 paires de souliers aux marques renommées telles que: D'Antonio et Golden Pheasant, tous merveilleusement faits à la main et exclusifs à Morgan! Offerts en aubaine remarquable durant la VENTE D'ETE... plusieurs nouveaux modèles en cuirs superbes et filet... talons illusion ou stylet. Modèles habillés ou tout-aller. Cuir verni noir, rouge, bleu ou beige, veau blanc ou "bone", filet blanc. Pointures 5 à 10, AAAA à B dans le groupe. Hâtez-vous pour meilleur choix!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, RAYON 31, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



#25

Aubaines sur souliers de golf!

9.98

500 paires seulement!

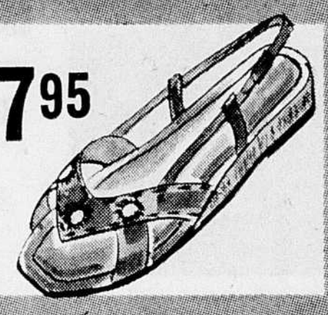
Souliers de golf en suède ou veau, avec languette. Fabrication canadienne, semelles agrippantes, formes étudiées. En suède bleu soutenu, vert ou tabac; veau noir/blanc ou brun/blanc. Pointures 5 à 10, AA et B dans le groupe. **Norm. 14.95**

#24

Sandales italiennes 7.95

500 paires seulement!

Bas prix! Sandales, importées d'Italie, en cuir avec talons au choix; bas ou compensés, pratiques et confortables pour vos activités d'été; quelques-unes avec semelles crêpées. Noir, tan, blanc, naturel, bone, brun, pointures 5 à 10, E et M.



Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES — RAYON 31 — ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



#26

Peignoirs Terylene* et coton parés de nids d'abeilles!

Ord. 12.98

Prix de vente d'été **9.98** ch.

Economie de $3 sur peignoirs très féminins, en frais tissu Terylene* et coton, facile d'entretien, conservant toujours son apparence de fraîcheur et ne demandant que peu de repassage. Deux modèles élégants, coupe ample. En teintes douces de rose ou de bleu. P.M.G.

A. Empiècement devant avec nids d'abeilles et manches volantées.

B. Encolure arrondie avec nids d'abeilles devant et dos.

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

PEIGNOIRS, RAYON 57, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



#27

Achat spécial! Vêtements de nuit avec broderie anglaise!

Norm. 8.98

PRIX DE VENTE D'ETE **5.98**

Ravissants vêtements de nuit, à prix d'aubaine... en tissu mixte Terylene*/coton. Frais, aérés, ne demandant que peu de soins et si délicats avec leur empiècement au devant et au dos, d'une broderie anglaise. Détails de noeuds et dentelles en bordure... tous à aubaines exceptionnelles! Rose ou bleu doux, P.M.G.

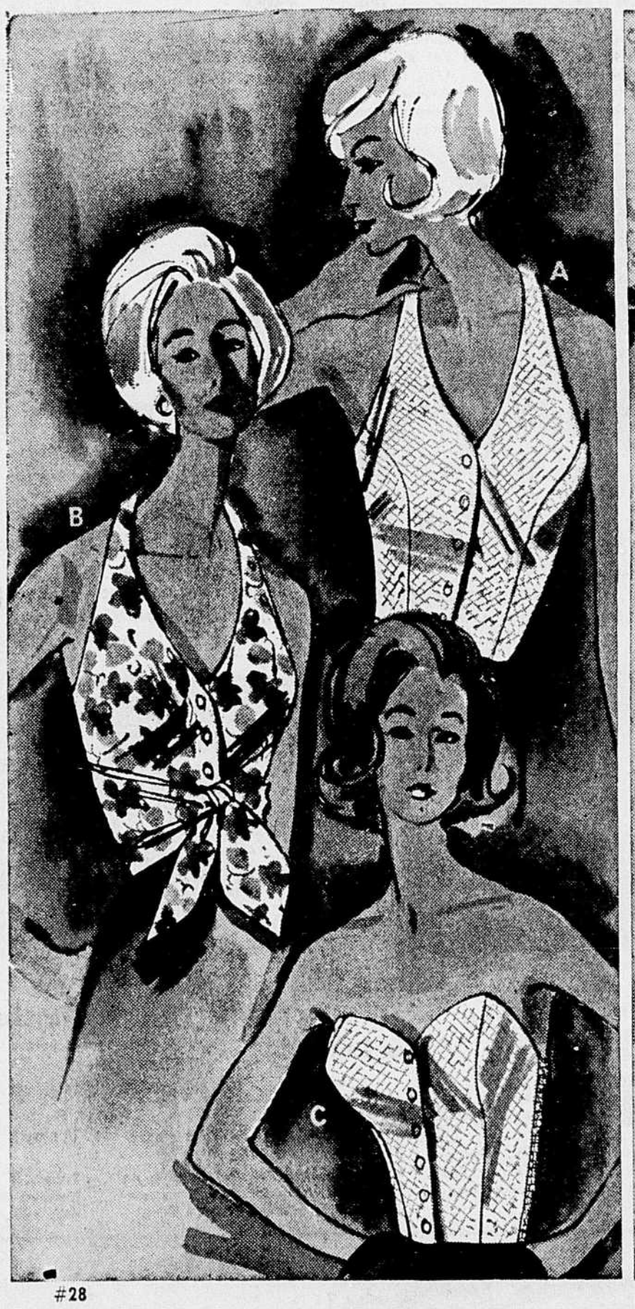
A. Robe de nuit, courte. **B.** Pyjama toreador **C.** Baby doll

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

LINGERIE, RAYON 44, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



#28

Spécial de la Vente d'été! Corsages soleil pleins de coloris en coton doublé!

PRIX DE VENTE D'ETE **1.99** ch.

Vaste choix de cotonnades, guingans, piqués, sailcloths, coton nouveautés... tons unis ou imprimés, motifs tissés et rayures! Trois modèles... la plupart en des tons de bleus, verts, roses et orange... tous en P.M.G. Tous doublés.

A. Modèle "licou", boutonnage devant, dos élasticisé

B. Modèle "vagabond", boutonnage devant, courroies réglables.

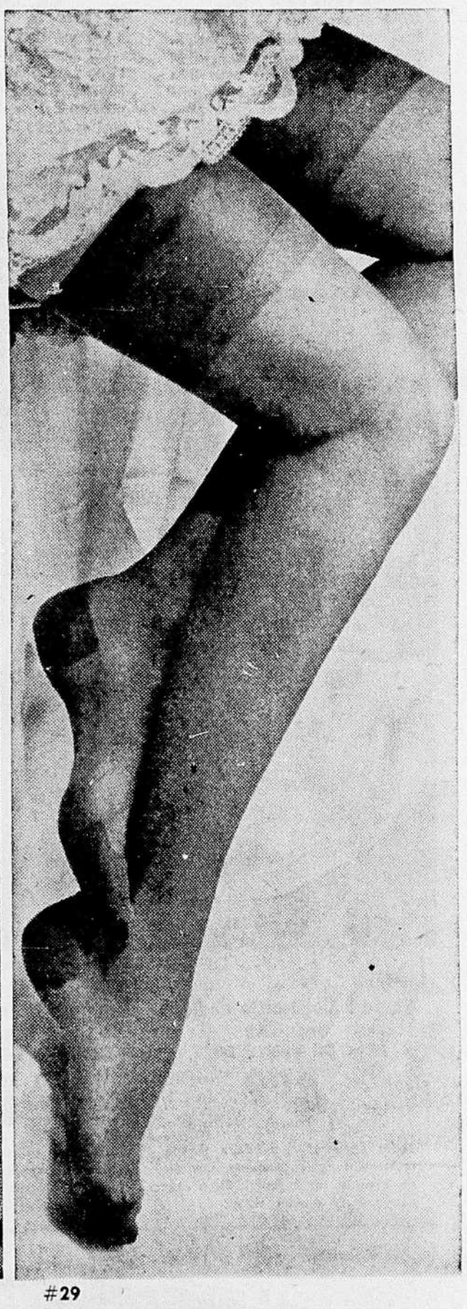
C. Bustier baleiné, boutonnage devant, dos élasticisé

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

Veuillez mentionner le choix d'une seconde couleur

PARURES DE COU... RAYON 10... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



#29

Spécial! Bas en filet nylon sans couture Lady Helen!

Première qualité

.79 la paire

3/2.25
6/4.50

Des bas de nylon les plus en demande... filet micro-mailles sans couture proportionnés, pointes remaillées, talons et bouts renforcés, fini mat. Trois nuances populaires d'été: sparkle beige (moyen); mink brown (moyen) ou cacao (brun foncé). Courts, 8½ à 10; réguliers, 8½ à 11; longs, 9½ à 11. C'est le moment d'en acheter une douzaine à ce bas prix!

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
sur commandes de 1.00 et plus

BAS POUR DAMES... RAYON 19... AU REZ-DE-CHAUSSEE

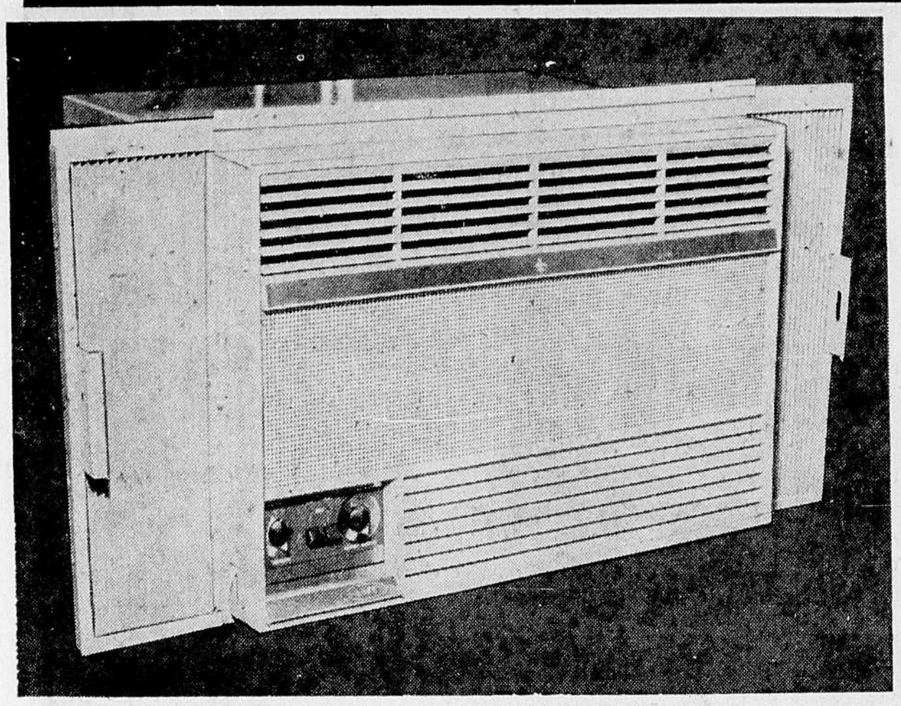
AUSSI DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

ÉCRIVEZ À NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TÉLÉPHONEZ VI. 2-6261

À NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

VENTE D'ETE MORGAN

Au centre de la ville... aussi Dorval, Rockland, Boulevard, Snowdon



#118

Vente! Conditionneur d'air "AMC" 6500-BTU

PRIX DE LA VENTE D'ETE **249.95**

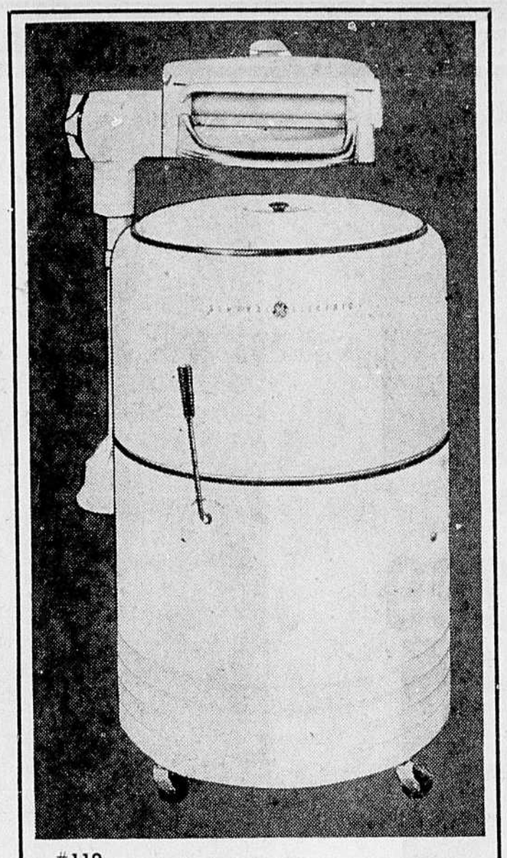
- Rafraîchit facilement une pièce de 450 pi. car. ... déshumidifie l'air de 1.85 chopine à l'heure.
- Base et cabinet en acier galvanisé haute qualité
- Commuatateur cinq façons pour contrôler l'air ... thermostat automatique pour une température maintenue.
- Modèle 17523K ; 1 c.v.; 115 volts ; 7.5 amps ; environ poids 141 lbs.

Pas de paiement initial. 24 versements mensuels de 11.90 ... La taxe de vente payable à l'achat

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

APPAREILS MENAGERS ... RAYON 73 ... AU SIXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



#119

SPECIAL ! Lessiveuse-essoreuse avec pompe automatique rapide

PRIX DE VENTE D'ETE **99.95**

- Large cuve d'une capacité de 9 livres de linge, en porcelaine émaillée
- Trois actions de lavage; mécanisme Perma-Drive exclusif
- Pompe automatique vidant la cuve en environ deux minutes
- Modèle 14P11. Garantie d'un an sur l'appareil, plus garantie écrite de quatre ans sur moteur scellé

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 12 versements mensuels de 9.10
La taxe de vente payable à l'achat.

ECRIRE ou TELEPHONER VI. 2-6261

APPAREILS MENAGERS ... RAYON 73 ... AU SIXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



#120

Rabais sur réfrigérateur "AMC" 10 pi. cu.

PRIX DE VENTE D'ETE **159.95** Moins allocation d'échange* VOUS PAYEZ AUSSI PEU QUE **129.95**

- Grande aubaine de la Vente d'été ! Réfrigérateur exclusif à Morgan ... garantie et service Morgan
- Large congélateur 65 lbs ... dégivrage manuel
- Lumière intérieure, porte magnétique de grande sécurité pour enfants
- Garantie d'un an sur l'appareil, plus garantie supplémentaire de quatre ans sur moteur scellé
- Modèle H113R ; 28 po. x 24 po. x 57 po.

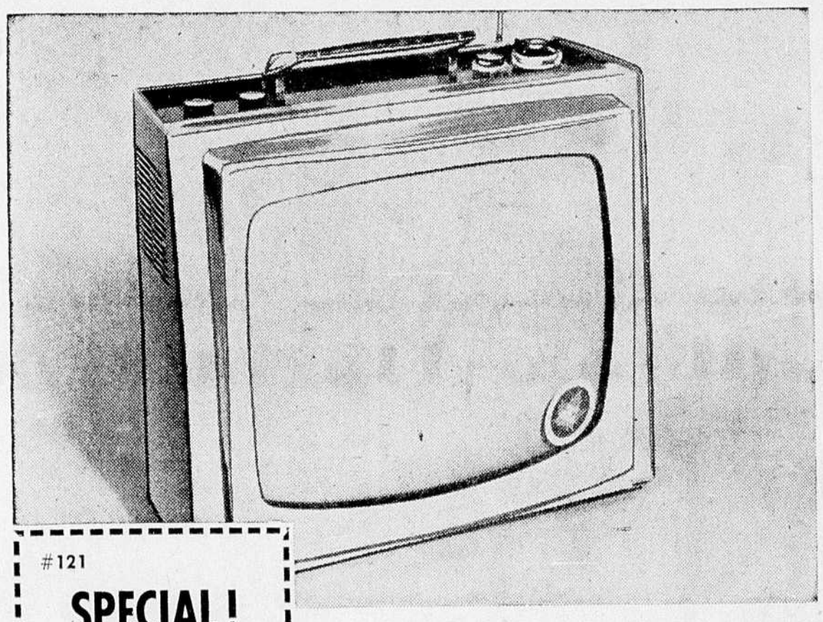
*Cette allocation d'échange est assignée sur un appareil approuvé par la CSA, ayant un moteur scellé en bon ordre ... et pas plus de dix ans d'usure.

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 159.95 — 18 versements mensuels de 9.80
129.95 — 18 versements mensuels de 8.10
La taxe de vente est payable à l'achat

ECRIRE ou TELEPHONER VI. 2-6261

APPAREILS MENAGERS ... RAYON 73 ... AU SIXIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



#121

SPECIAL !

Phonos-radios-stéréos Clairtone et Philips

MODELES DISCONTINUES

à grandes épargnes 25% à 30% de rabais !

Morgan, en coopération avec les firmes Clairtone et Phillips, vous offre ces modèles aux lignes discontinuées ... tous absolument neufs ... non déballés, et à des prix imbattables de 299.95 à 599.95

Emplettes en personne seulement ! Au centre de la ville seulement !

PHONOS-STEREOS RAYON 96 ... AU CINQUIEME

#122

Téléviseur portatif GE 19 po. à prix VENTE D'ETE !

PRIX DE LA VENTE D'ETE **$184**

- Puissant transformateur de la lampe-écran
- Haut-parleurs montés sur côté ; antenne télescopique
- Tube-écran 19 po. "Daylight Blue" GE.
- Garantie de trois mois sur l'appareil entier ; garantie d'un an sur lampe-écran.
- Modèle 97T21; 19 po. de long, 9 po. de profondeur, 16 po. de hauteur. Gris fumée ou vert embrun.

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 18 versements mensuels de 11.50
La taxe de vente payable à l'achat

Support mobile de couleur cuivre **14.95** en sus



Au magasin du centre seulement !
Emplettes en personne seulement !
En vente jeudi à l'ouverture du magasin !

REZ-DE-CHAUSSEE

MOITIE PRIX ! SACS-A-MAIN EN PAILLE IMPORTES — 100 seulement ! Variété de modèles en solde ! Blanc, naturel et noir dans le groupe. Rég. $4 ..... **1.99**

SOLDE ! COLLIERS BLANC CRAIE — Le bijoux idéal pour l'été ! Colliers à pierreries blanc craie avec chaînes de métal doré. Fermoirs réglables ..... **2 pour $1**

SOLDE "FIN-DE-LIGNE" DE CHAPELETS — Jolis chapelets en cristal, montés sur argent sterling. Maintenant à prix de solde ! Rég. $10 à $20 **$5 $10**

MOITIE PRIX ! CHAPELETS OR 10 CARATS — Chapelets d'une qualité exceptionnelle, grains en or 10 carats et monture or 10 carats. Rare valeur à ce bas prix **$25**

GANTS NYLON DOUBLE TEXTURE POUR DAMES — Prix de solde ! Choix de couleurs brun, blanc et choix de modèles pour clientes de 9 h. du matin. Pointures 6½ à 7½. **.79**

BAS PRIX ! BAS DE NYLON MICRO-MAILLES SANS COUTURE — Grande aubaine ! Bas en nylon micro-mailles sans couture, bouts remaillés, talons renforcés ..... **.28**

CORSAGES "TUBE" EN TRICOT COTON POUR DAMES — Tons unis: noir, blanc, bleu; rayures en noir/blanc, bleu/blanc, jaune/blanc. Parures de cou. Rég. $1 **.79**

CHAUSSETTES MOINS QUE MOITIE PRIX POUR MESSIEURS ! — Limite de 2 paires par client. Solde de chaussettes courtes diverses pour messieurs; pointures 10 à 12. **.29**

CHEMISES BLANCHES MOINS QUE MOITIE PRIX POUR MESSIEURS ! Limite de 2 par personne. Chemises en broadcloth blanc, de coton à manches longues; assortiment incomplet. **1.00**

SOULIERS ANGLAIS POUR MESSIEURS ! Vaste choix de modèles divers et désassortis; la plupart en brun, quelques-uns en noir. Pointures 6 à 8, C,D,E, dans le groupe. **6.00**

DEUXIEME ETAGE

RABAIS DE $2 SUR GAINES DROITES. Panneaux satin élastique devant et arrière, puissant voile côtés. Blanc. Assortimentincomplet de grandeurs. Rég. 5.98 **3.98**

COMBINAISONS-JUPONS IMPORTEES DE FRANCE. Maintenant prix de solde. Combinaisons jupons en nylon importées de France. 24 seulement dans le groupe. Rég. 17.50 **9.99**

CHEMISES DE NUIT IMPORTEES DE FRANCE MOINS QUE MOITIE PRIX ! Belles chemises de nuit importées de France bien moins que moitié prix ! 13 seulement ! P.M.G. **9.99**

TROISIEME ETAGE

LAINES A TRICOTER, MOITIE PRIX ET MOINS — Groupe de laines nouveauté, quelques-unes beaucoup moins que moitié prix ! Assortiment de couleurs ..... le peloton **.29**

ROBES ECHANTILLONS, MOITIE PRIX ET MOINS — La plupart de taille 12. Nouveaux échantillons été '63; vaste choix de tissus, styles et couleurs. Au budget **7.98**

BLOUSES DU PETIT BUDGET, MOITIE PRIX — Blouses pour dames, cotons ou viscose, imprimés ou unis. Rouge, tan, vert, bleu. 10 à 18 ..... **1.98**

180 paires seulement ! SANDALES CAOUTCHOUC POUR DAMES — Limite de 2 paires par clients. Pour la plage, la campagne, le jardin. Variété de couleurs. P.M.G. Souliers Budget. La paire **.25**

CHEMISES SPORT MOITIE PRIX POUR GARÇONS ! Chemises en coton, marque canadienne, coupe ample, variété de motifs, manches longues. 8 à 18. **.99**



#125

Prix de la Vente d'été! Mobilier de Cuisine dessus Arborite intachable !

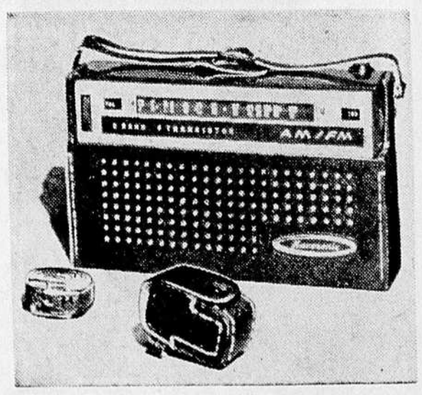
Prix de la vente d'été — 5 MORCEAUX **79.95**

Construction solide pour ville ou campagne ! Pratique dessus de table Arborite et quatre chaises rembourrées assorties, revêtement vinyle facile d'entretien. Choix de : table simili-noyer et chaises au revêtement beige et brun ; ou table ton gris et chaises au revêtement gris. Table, 36 po. x 48 po. environ, extensible à 60 po. ; tous les articles ont des pieds autoniveleurs.

PAS DE PAIEMENT INITIAL
12 mensualités de 7.30 — La taxe payable à l'achat
Pas de commandes postales ni téléphoniques

MEUBLES DE CUISINE — RAYON 51 — AU SEPTIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



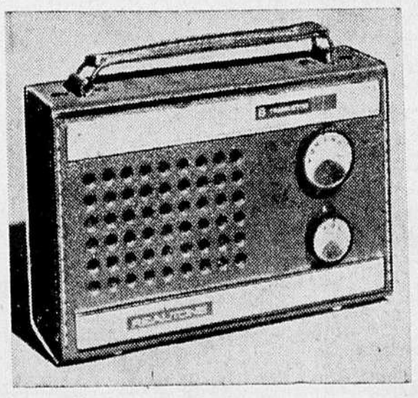
#123

En vedette pendant la VENTE d'ETE !

Radio portatif 9 transistors AM-FM

Un récepteur portatif AM-FM de haute puissance offert à prix de vente. A noter, les caractéristiques : antenne incorporée, puissant haut-parleur 2½ po., écouteur et étui cuir noir. Présentation cadeau. 7½ po. de longueur, 4 po. de hauteur, 2 po. de profondeur.

PRIX DE LA VENTE D'ETE **34.88**



#124

Radio huit transistors avec garantie d'un an !

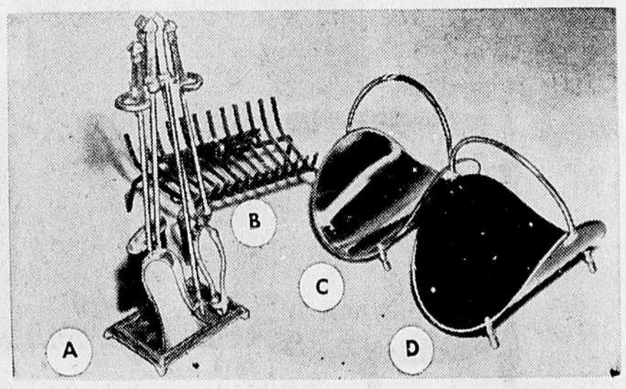
PRIX DE LA VENTE D'ETE **24.88**

Une autre aubaine pendant la VENTE d'ETE ! Puissant récepteur 8 transistors à large haut-parleur 3 po., étui brun, écouteur et piles. Un an de garantie. Hâtez-vous ! 7½ po. de longueur, 4½ po. de hauteur, 2 po. de profondeur.

ECRIRE ou TELEPHONER VI. 2-6261

TELEVISEURS ET RADIOS ... RAYON 96 ... AU CINQUIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



#126

Elégantes garnitures de cheminée à prix de vente !

L'idéal pour la maison de ville et la villa ... cadeau bien approprié pour offrir à la jeune mariée ... aubaine exceptionnelle de la Vente d'été. De grande esthétique, et très fonctionnelles ces garnitures s'adaptent à tout décor moderne ou d'époque.

A. Ensemble de garnitures — Métal façon cuivre lustré ... comprenant brosse, tisonnier, pelle et support à base carrée. PRIX DE LA VENTE D'ETE 4 morceaux **22.99**

B. Gril à bois ou charbon — Durable acier noir, environ 18 po. de large. PRIX DE VENTE D'ETE **6.49**

C. Support à bois — Robuste fer forgé noir et garniture cuivre. PRIX DE VENTE D'ETE **9.99**

D. Support à bois PRIX DE VENTE D'ETE **11.99**

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

ACCESSOIRES DECORATIFS ... RAYON 52 ... AU QUATRIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

ÉCRIVEZ À NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TÉLÉPHONEZ VI. 2-6261

À NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

ÇA, LE BILINGUISME ?

Le ministère des Affaires extérieures faisait tout récemment parvenir un compte à un Montréalais d'origine française, qui avait dû recourir aux services de ce ministère pour pouvoir rentrer de France. On notera que le compte daté du 17 mai 1963 porte la signature d'un fonctionnaire de langue française, un M. Brisson, mais que ce sont les seuls mots français du document. On sait que ce ministère est dirigé, depuis les élections du 8 avril, par M. Paul Martin, un ministre "bilingue".

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
CANADA

ACCOUNT RECEIVABLE — H. Q. No. 4-D

OTTAWA, May 17,

[redacted]

The following items have been paid on your b
the total amount should be remitted by money order, p
or cheque in favour of the Receiver General of Ca
forwarded to the Department of External Affairs, O

VOUCHER NUMBER	PARTICULARS	AMOUI
	Assistance rendered to you by the Canadian Embassy in Paris to enable you to return to Canada.	
	Paris Account March, 1963	
c/02403	Transportation Cherbourg - to Montreal	1164.23
c/02410	Hotel bill for 8 days	176.00
	TOTAL	1340.23

1340.23 Frs. @ .2199

The above is a statement of expenses to date should any further expenditures be reported, they will be the subject of separate billing.

F.E. NO.	EST.	VOTE	PRI.	OBJ.	AMOUNT	
	000	030	22	180	294	71
					294	71

nl

ISSUED AT OTTAWA, ONTARIO
CERTIFIED CORRECT

H. Brisson
FOR CHIEF TREASURY OFFICER

FORT

La première bouffée d'arôme vous le dit, voici du café dans toute sa force... corsé, généreux, réconfortant! Un café comme vous l'aimez! Le secret? Un sac intérieur en Pliofilm *emprisonne* l'arôme et la saveur du café frais torréfié. Vous ne pouvez trouver de café en sac qui soit plus frais!



FONCÉ

... grâce à une torréfaction *à point* qui développe au maximum la richesse d'arôme, de couleur et de saveur dans chaque précieux grain de café. L'addition de lait ou de crème ne peut qu'en adoucir le goût sans jamais l'*affaiblir*.



FORMIDABLE

Un "nouveau" café? Mieux que ça! Tout ce que vous aimiez déjà dans le Chase & Sanborn s'y retrouve, mais corsé, *intensifié!* Le café des bons déjeuners, c'est aussi celui que l'on déguste à toute heure avec un plaisir toujours renouvelé. Goûtez-y sans tarder.



Enfin un café comme vous l'aimez!

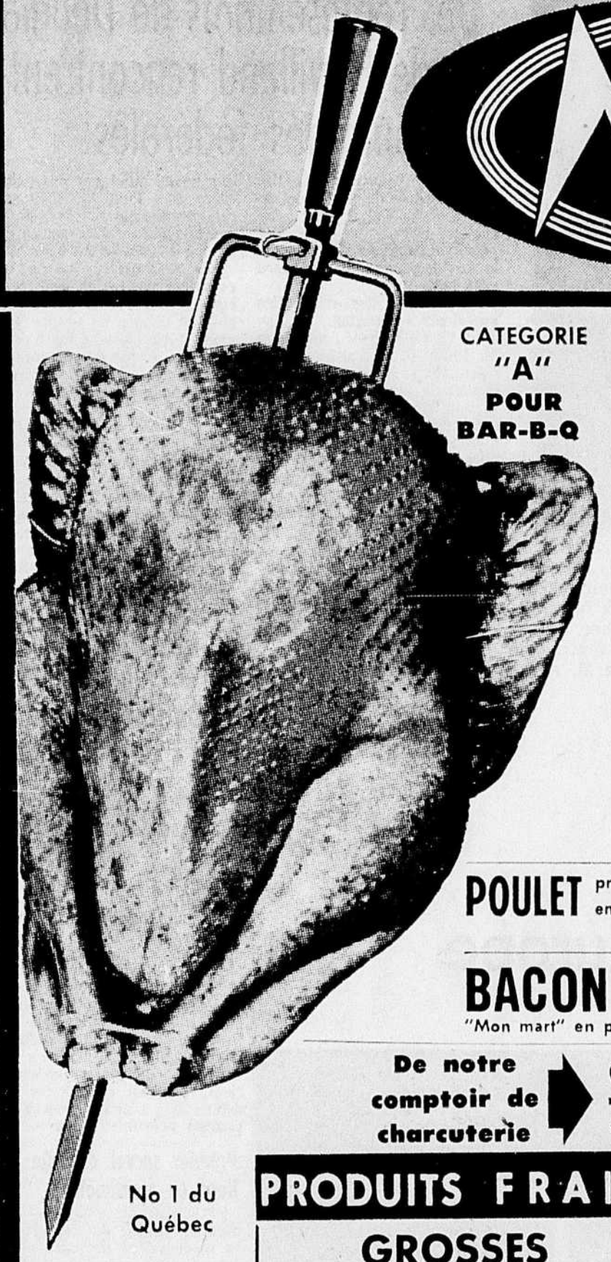
CAFÉ
Chase & Sanborn

DES MILLIERS DE MONTRÉALAISES ÉCONOMISENT... ET DISENT:

C'est un plaisir d'acheter chez

Mon Mart

Prix en vigueur les 29, 30, 31 mai, 1er juin et les lundi et mardi 3 et 4 juin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de ventes aux marchands. Prix sujets aux fluctuations du marché.



CATEGORIE "A" POUR BAR-B-Q

POULET PRET A CUIRE 2 à 3 LB 31¢ lb

POULET prêt à manger, catégorie "A", environ 2¼ lb — Prix Mon mart 99¢
Prix concurrentiel $1.49

BACON TRANCHÉ "Mon mart" en paquet plat... 59¢

De notre comptoir de charcuterie → SMOKED MEAT frais et délicieux... lb 1.09

No 1 du Québec

ECHALOTES FRAICHES 3 pqts pour 25¢

GROSSES BANANES No 1, DOREES 2 LB 27¢



LES GAGNANTES DE CETTE SEMAINE

REINE
Mme J. M. ANDERSON
1377 rue Stephen, Verdun

1ère PRINCESSE
Mme BORSUK
8576 rue Stuart, Montréal

2e PRINCESSE
Mme RITA CHATIGNY
162, 5e Avenue, Verdun

N'oubliez pas! TOUS LES BULLETINS donnent droit au GRAND PRIX DE $1,000

Demandez votre bulletin chaque fois que vous achetez aux magasins Mont Mart! PLUS VOUS AVEZ DE BULLETINS, PLUS VOUS AVEZ DE CHANCES D'OBTENIR LE TITRE DE REINE DE LA SEMAINE. Vous pouvez en plus gagner le grand prix.

PRODUITS FRAIS DE QUALITE

La ligne de conduite de Mon Mart...

est d'accorder chaque jour à sa clientèle des économies sur achat d'aliments, qu'il s'agisse ou non d'un produit annoncé. Tous les produits alimentaires sont à prix modique... et sont garantis d'excellente qualité.

NOUS DEFIONS TOUTE COMPARAISON QUANT A LA QUALITE ET AU PRIX. C'est notre ligne de conduite de marquer nos produits aux plus bas prix tous les jours.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE A VOTRE SUPERMARCHE MON MART!

MON-MART BAS PRIX QUOTIDIENS — POUR ECONOMIES GARANTIES

DE MARQUES REPUTEES

CAFE INSTANTANE "MON MART" Jarre de 10 oz 1.19 — EPARGNEZ .40



TISSUS KLEENEX Paquet de 400 — EPARGNEZ .08 — 3 pour 85¢



MIR DETERGENT LIQUIDE 24 OZ (Achetez une bout., obtenez-en une gratis) — EPARGNEZ .97 — 2 pour 85¢



FROMAGE CANADIEN TRANCHE "KRAFT" 8 oz — EPARGNEZ .02 — 31¢

HUILE VEGETALE PURE MAZOLA 32 oz — EPARGNEZ .08 — 85¢

TOMATES DE CHOIX "AYLMER" boîte 28 oz — EPARGNEZ .04 — 25¢

SPAGHETTI "CATELLI" pqt 16 oz — EPARGNEZ .06 — 2/37¢

BEURRE D'ARACHIDES "YORK" jarre 16 oz — EPARGNEZ .04 — 45¢

"CRISCO" SHORTENING 100% PUR pain 1 lb — EPARGNEZ .04 — 35¢

ÉPARGNEZ PLUS SUR DES MARQUES CONNUES!

FEVES AU LARD "CLARK" boite 20 oz — EPARGNEZ .02 — 2/45¢

MAYONNAISE "HELLMAN" jarre 16 oz — EPARGNEZ .02 — 51¢

OLIVES REGULIERES "CORONATION" JARRE DE 8 OZ — EPARGNEZ .04 — 55¢

ALIMENT POUR BEBES "GERBER" 4¾ OZ — EPARGNEZ .05 — 3/34¢

CORN FLAKES "QUAKER" boite 12 oz — EPARGNEZ .02 — 27¢

SPAGHETTINI "CATELLI" boite 2 lb — EPARGNEZ .03 — 35¢

SOUPES Tomates ou aux légumes "Clark" Boite 10 oz — EPARGNEZ .05 — 8/95¢

OUVERT 9 AM - 7 PM
JEUDI VEND. 9 AM - 10 PM

LASALLE BOUL. LAVERENDRYE

Mon mart — DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR

CHOMEDEY BOULEVARD LABELLE

OUVERT TOUS LES JOURS 9 AM - 10 PM.

NOTRE RAYON DE QUINCAILLERIE Est Reconnu Pour Ses VALEURS

TONDEUSE MAXWELL A BLINDAGE D'ARGENT
MODELE DE LUXE 20"

Broyeur de feuilles et d'andain gratuit avec l'achat de chaque tondeuse.
Notez ces caractéristiques uniques offertes par un important fabricant canadien de tondeuses à gazon:



$64.44

FOURCHE A BECHER A POIGNEE EN "D"
Pour creuser et bêcher. Quatre solides fourchons.
Prix comparable $3
Prix modique Mon Mart $2.24
Prix spécial

1.82

À LA TV

2 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH
13 Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CFCF Montréal

CE SOIR

4:00

2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
5—Match Game
6—Scarlett Hill
8,13—Cartoonerville
12—The Jimmy Tapp Show

4:30

2,4,7—La boite à surprise
3—Edge of Night
5—Discovery
6—I love Lucy
8,12,13—Johnny Jelly Bean Show
10—"Le Comte de Monte-Cristo"

5:00

2,4,7—Le Courrier du Roi
3—Hornpopper presents
5—Father Knows best
6—Razzle Dazzle
8,13—Cartooneville
10—Les petits Bonshommes
12—Surprise Party

5:15

3—Robin Hood

5:30

2—Le Grand Duc
4—Capitaine Tombalo
5—Kartoon Karrival
6—Quick Draw McGraw
7—Rin-Tin-Tin
8,13—Huckleberry Hound
10—Remous

5:45

3—The Deputy

6:00

2—Edition métropolitaine
4—Vie de l'Eglise
5—Rocky and his friends
6—Phil Silvers Show
7—Melody Ranch
8,13—Adventures in paradise
10—Télé-Métro
12—Rocky and his friends

6:08

2—Nouvelles sportives

6:15

2—Aujourd'hui
3—Sports
5—Bill Hunter — News

6:25

3—Weather

6:30

3,12—News
4—Le coin du sportif
5—Sports — Weather
6—Métro
7—Télé-bulletin

6:45

8—Walter Cronkite — News
4—Mahalia Jackson chante
5—Huntley Brinkley
6—National News
7—Météo-Sports
8,13—News et Weather
10—Sports

7:00

3—Ripcord
4—Panorama
5—Art Linkletter Show
6—Sports — Weather — Let's face it
7—2 contre 2
8,13—Father Knows Best
10—Dernière heure
12—Hennessy

7:15

2—Téléjournal
10—Ciné-Roman "Maria la honte"

7:30

2,4,7—Adèle
3—CBS Reports
5—The Virginian
6—Provincial Affairs
8,12,13—The Andy Williams Show
10—Le Vieux Vagabond

7:45

6—Mr. Fix-it
10—Yves Christian

8:00

2,4,7—Le pain du jour
3—TBA
6—My three sons
10—Ici Interpol

8:30

2,4,7—Dans les rues de Québec
3—Dobie Gillis
6—Parade
8,13—Hennesey
10—La police des plaines
12—"The searchers"

9:00

2—Arrêtez-les
3—The Hillbillies
4—Adam ou Eve
5—Perry Como
6—Ben Casey, M.D.
7—A première Vue
8,13—The Untouchables
10—Ciné festival Dow

9:30

2,4,7—Copain-copain
3—Dick Van Dyke Show
10—Avec plaisir

10:00

2,4,7—Téléjournal
3—U.S. steel hour
5—The Eleventh Hour
6—CBC News magazine
8,13—Fair Exchange
10—Dernier Recours

10:15

2—Commentaires
4—Sports
7—Le Science et la vie

10:30

2,7—Présence de l'Art
4—Au nom de la loi
6—Explorations
8,12,13—News
10—Télé-chansons

10:45

8,12,13—Local news and Sports

11:00

2—Tournoi provincial des quilles
3,5,6—News
4—"La mariée du dimanche"
7—Dernière Edition
8,12,13—The Pierre Berton hour
10—Nouvelles — Sports

radio télévision

JACQUES KEABLE

LES agences de presse se préoccupent énormément de radio et de télévision. Surtout les agences américaines dont les "papiers" nous arrivent à un rythme souvent affolant. Les nouvelles que nous annoncent ces "papiers" sont le plus souvent de peu d'intérêt, il est vrai. Mais s'y glissent aussi, occasionnellement, des nouvelles qui nous révèlent, par exemple, depuis quelque temps, un orage sourd, dans le monde de la télévision.

Il y a un peu moins de deux ans, la Commission Fédérale des Transports et Communications des Etats-Unis était couronnée d'un nouveau président qui allait être le plus controversé de son histoire, M. N. Minow.

Tout le monde sait qu'aux Etats-Unis, les services de télévision sont libres. Aucune entreprise d'Etat ne vient mettre un peu d'ordre dans le tourbillon de l'entreprise privée qui se nourrit de commanditaires prestigieux et, pour atteindre le plus sûrement la plus grande part de la population, diffuse un grand nombre de "shows": variétés, "comiques", etc....

La publicité y est reine et maîtresse. Plus d'un citoyen s'en plaint. Or, les pouvoirs de la Commission Fédérale, en cette matière, sont relativement restreints. Ils sont à peu près limités à la permission accordée ou refusée d'ouvrir de nouvelles stations de diffusion ou de retransmission.

Depuis son arrivée au poste de président, M. Minow s'est mis à dos bon nombre de diffuseurs et un plus grand nombre encore de commanditaires.

Fort de l'appui d'une partie de la population, M. Minow a dénoncé les abus de la publicité, les bouchées trop grosses que prennent les commanditaires, la trop grande soumission des diffuseurs aux commanditaires, les trucs faciles que prennent les diffuseurs pour atteindre la population, enfin, il a accusé les diffuseurs de mésestimer la population. Et il a prononcé un mot désormais célèbre, à l'endroit de la télévision de son pays: "C'est un vaste désert." Depuis qu'il a prononcé cette phrase, les agences de presse parlent de lui en disant quasi toujours: "le président du vaste désert..." Et tout le monde sait de quoi il s'agit.

Fort controversé, on s'en doute bien, M. Minow a conservé son poste presque jusqu'à la fin de son mandat, qui était fixée le 1er juin 1963. Presque jusqu'à la fin, car il vient de démissionner. En répétant d'ailleurs, à cette occasion, que les diffuseurs mésestimaient lamentablement la population.

Cette petite histoire cache de toute évidence un malaise profond, à la télévision américaine. On sait que beaucoup de gens, dans le public, se sont plaints amèrement et souvent de la qualité de la programmation. Mais c'était la première fois qu'un homme qui occupe le poste le plus prestigieux, dans le monde de la télévision, se donnait la peine de dire sa pensée de façon aussi catégorique. Il en a payé le prix, semble-t-il.

Son successeur vient d'être nommé. Il se produira probablement une accalmie. Mais une accalmie qui permettra quand même peut-être d'apporter quelques améliorations au système, si le nouveau président, M. Henry, travaille dans le sens des bonnes intentions qu'il a manifestées au jour de sa nomination. Déjà, il serait question de demander au gouvernement d'accorder des pouvoirs accrus à la Commission fédérale. Mais ça!... Il y a loin des intentions à la réalité. M. Minow en a su quelque chose.

Ce que nous apprennent les agences américaines, c'est que la télévision libre n'est pas le remède à tous les maux. C'est une leçon et un exemple que nous devrions toujours garder à l'esprit. Mais les diffuseurs ont un gros argument: une pareille télévision, c'est fort payant. Les changement que les mieux intentionnés des fonctionnaires américains voudront y apporter ne seront pas faciles à imposer. Le barrage est, semble-t-il, fort. Un haut fonctionnaire vient d'y laisser son poste.

Ce ne sont pas là nos affaires, bien sûr. Mais un peu, quand même. Surtout quand on pense qu'à compter du 1er juin, le réseau américain CBS aura un bureau commercial à Toronto, chargé de vendre de la publicité.

choix d'émissions

information

8.00 CBF: "L'homme américain". L'anthropologie. Ce soir: "L'homme blanc d'Amérique". Texte d'Yves Préfontaine. Lecteurs: Gilles Pelletier et Jean-Louis Roux.

10.30 Canal 2: "Présence de l'art". Magazine consacré à l'activité littéraire et artistique. Animateurs: Renée Larochelle et Michel Garneau. Texte d'Yerri Kempf.

musique

8.30 CBF: "Concert du mercredi". Le grand prix de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

11:15
3—Sports, Weather
5—Sports
6—Viewpoint
7—"Mon loufoque de mari"
10—"Maman Colibri"

11:20
3—"Wednesday Night Wrestling"
6—Final Edition

11:26
5—Weather

11:30
5—Tonight show
6—"The Ambassador's daughter"

12:00
2—Ciné-policiers
8,13—Picture Page

12:10
8,13—Reflections

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2—Musique
3—Love of Life
4—Horaire — Nouvelles sports — Météo
5—First Impressions
7—Tentez votre chance
12—Luncati: e little Theatre

12:15
8,13—Treasure Track down
10—Manchettes — Horaire

12:30
3—Search for tomorrow
4—De tout, de tous
5—Truth or Consequences
7—Première Edition
10—Mantovani

12:45
3—Guiding Light
5—Day Report
7—Midi Sport
12—News Room

1:00
2—"Bonjour sourire"
3—Weather — Across the Fence
4—"Key Largo"
5—General Hospital
6—News — weather
7—Pot-pourri feminin
10—Tout pour la femme
12—"John Meade's Woman"

1:15
3—Mixing Bowl
6—Montreal Matinee

1:30
3—As the World Turns
5—N.Y. Mets Baseball
10—Domino

1:45
8,13—Plaza Garden Show

2:00
3—Password
6—National School Telecast
7—Sans atout
8,13—Plaza P.M.

2:15
6—Nursery School Time

2:30
2,4,7—Le secret des choses
3—Houseparty
6—National School Telecast
8,12,13—Burns and Allen
10—Tout pour la femme

2:45
10—"Horizon sans fins"

3:00
2,4,7—"Votre Cuisine, Madame"
3—To tell the truth
5—Loretta Young Theater
6—Loretta Young Show
8,12,13—People in Conflict

3:15
2,4,7—Votre enfant, madame

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600 ○ CJAD 800
CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280 ○ CKLM 1570

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv. Evénements sociaux
CBF—Arc-en-ciel
CKVL—Hit Parade
CJMS—Palmarès américain
CKLM—Jeunesse '63

4:15
CBF—Sur deux plages

4:30
CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Nouv. — Palmarès américain

4:45
CBF—D'un disque à l'autre
CKVL—Nouvelles — Hit Parade

5.00
CKAC—Nouvelles, Noël Denis
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv. — Palmarès américain
CKLM—Nouv. — Gardez la droite

5:30
CKLM—Gardez la droite
CJMS—Nouv. — Succès américains

5:45
CBF—Entracte

6:00
CKAC—Nouv. — Météo
CBF—Radio-journal
CKVL—Hit Parade
CJMS—Angelus — Nouv. — Sports
CKLM—Nouvelles du sport

6:05
CKAC—Nouvelles politiques

6:10
CKAC—Température du Capt. Neal
CKLM—Autour de la table

6:15
CKAC—Revue sportive
CBF—En dansant
CKVL—Sports en revue, Hit Parade
CJMS—Editorial

6:20
CJMS—Club des Loisirs

6:30
CKAC—Le monde ce soir
CJMS—Nouv. — Météo — Palmarès américain
CKLM—Montréal chante

6:40
CKAC—Commentaires

6:45
CKAC—Expo '67
CBF—Musique en dinant

7:00
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CJMS — Nouv. — Succès américains
CKLM—Les pas presses

7:15
CKAC—Coeur à coeur
CBF—Capital et travail
CKVL—Hit Parade

7:30
CKAC—Paris-Rome
CBF—Rien qu'une chanson
CKVL—Hit Parade canadien
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Album d'Italie

7:50
CKAC—Monsieur bricole
CKLM—Nouvelles

8:00
CKAC—Nouvelles, Opinion sur le vif
CBF—Nouv. L'homme américain
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Club des Loisirs
CKLM—Bonne soirée.

8:30
CBF—Concert du mercredi
CJMS—Nouv. — Club des Loisirs
CKLM—Bonne soirée.

8:45
CKVL—Nouvelles

9:00
CKAC—Nouvelles — Albums populaires
CJMS—Rendez-vous CJMS
CKLM—Bleu - Blanc - Rouge

9:30
CKLM—Choc
CJMS—Rendez-vous CJMS

10:00
CKAC—Albums populaires
CJMS—Nouvelles
CBF—Trente minutes d'informations

10:30
CKVL—Prières du soir
CJMS—Nouv. — Rendez-vous CJMS
CBF—Petit concert

10:45
CKAC—Actualités de La Presse
CKVL—Bonsoir mes amis
CKLM—Radio-journal — Sports

11:00
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouvelles du Sport
CKVL—Parade des Orchestres
CJMS—Café Provincial
CKLM—Rythmes et Chansons



CE SOIR A "EXPO '67" — En compagnie de Jacques Morency, l'animateur de l'émission "Expo '67", M. ROLAND-L. RACINE révélera à ses auditeurs les résultats de son enquête auprès de plusieurs architectes et ingénieurs relativement aux nombreux travaux qui devront être exécutés aux abords de l'Ile Ste-Hélène et aux nombreux problèmes suscités par la création d'une île dans le St-Laurent, ce soir à 6 h. 45 à l'antenne de CKAC, bien entendu!

3:30
2,7—Casse-Tête
3—Millionnaire
4—Fémini-thé
6—The Opening of the Parliament.
8,12,13—Here's looking at you

4:00
2,4,7—Bobino
3—Secret Storm
6—Scarlett hill
8,13—Cartoonerville
12—The Jimmy Tapp Show

4:30
2,4,7—La Boite à Surprise
3—Edge of night
5—Discovery
6—I love Lucy
10—Furie
12—Surprise Party

5:00
2,4,7—Roquet belles oreilles
3—Hornpopper Presents
5—Father knows best
6—Razzle Dazzle
10—Les Petits Bonshommes

5:15
3—Yogi Bear

5:30
2—Pépinot
4—Dessins animés
5—Kartoon Karnival
6—Gamble for a throne
7—Kit Carson
8,13—Yogi Bear
10—Sur demande

"Le Jour J" au canal 2, dimanche

Un grand reportage filmé sur le Jour J sera présenté, dimanche, de 9 h. à 10 h. au réseau français de télévision de Radio-Canada à l'occasion de l'anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

On nous rappellera au cours de l'émission les grandes réunions des chefs d'Etat qui ont préparé la libération de l'Europe occupée. Des séquences filmées au cours de ce gigantesque débarquement seront ensuite présentées.

Comme le film est une production américaine, Radio-Canada a confié la traduction du texte à Marcel Baulu et c'est Jacques Fauteux qui en fera la lecture.

Enfin, en studio, M. Marcel Ouimet, directeur général de la Radiodiffusion française et correspondant de guerre à l'époque, racontera quelques souvenirs de ce Jour J, tout en marquant l'importance de la participation du Canada à cette épopée héroïque.

11:05
CBF—Aux portes de la nuit

11:10
CKAC—Memento musical

11:15
CKVL—Parade des orchestres

11:30
CKAC—Tempo '73
CKVL—Parade des orchestres
CJMS—Nouv. Café Provincial
CKLM—Sports - Rythmes et chansons

12:00 — MINUIT
CKAC—Tempo '73
CBF—Le Rendez-vous de Minuit
CKVL—All Night, music man
CJMS—Nouvelles. — Jusqu'à l'aube
CKLM—Sous les Etoiles

1:00
CKAC—Nouv. — La pensée du soir
CBF—Radio-Journal

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Lever du jour — Debout là d'dans
CBF—Nouvelles—Opéra de quat'sous
CKVL—Club Alouette
CJMS—Du charme au réveil
CKLM—Nouvelles — Messe des Franciscains

6:15
CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Nouvelles—Opéra de quat'sous
CKVL—Le sourire du matin
CJMS—Nouv. — Message spirituel
CKLM—Les lève-tôt

6:45
CJMS—Charme au Réveil

7:00
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Nouvelles — Prière
CKLM—Les lève-tôt
CJMS—Du charme au réveil

7:15
CBF—Nouv.—Cports—Le Saut du lit.

7:25
CKAC—Chronique sportive

7:30
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Le Saut du lit.
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nou. — Du charme au réveil
CKLM—Les pas pressés

7:45
CKAC—Quart d'heure de l'Oratoire
CBF—Radio-Journal
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles et Météo
CBF—Chez Miville.
CJMS—Nouvelles — Sport
CKLM—Nouvelles locales et internationales

8:15
CKAC—Debout là d'dans
CJMS—Prière de l'automobiliste
CKLM—Nouv. sportives

8:30
CKAC—Debout là d'dans
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouv. Du charme au réveil
CKLM—Nouv. — Pas presses

8:55
CKAC—Opinions Québecoises

9:00
CKAC—Nouvelles — Toi et Moi
CBF—Nouv.—Au pied levé.
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Le club des ménagères
CKLM—Le programme de Fernand Gignac, P. Chouinard & Cie

9:15
CKVL—Chansonnettes

9:25
CBF—D'une page à l'autre

9:30
CBF—Horaire-minute Partage du matin
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv. — Club des Ménagères
CKLM—Manchettes — pourla femme

9:45
CKVL—Chansonnettes

10:00
CKAC—Nouv. — Numéro $VP
CBF—Nouv.—Fémina
CKVL—Nouv. — Le panier de prospérité
CJMS—Nouv. — La ménagère en vacances
CKLM—Bleu- - Blanc - Rouge

10:15
CKAC—Numéro $VP
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel

10:30
CBF—Plein Soleil.
CKVL—Le Survenant
CJMS—Nouvelles
CKLM—Les Belles contre LeBel

10:45
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Petite clinique
CKLM—Nouv.

10:55
CKAC—Musi-quiz

11:00
CKAC—Nouvelles — Personnalités
CBF—Nouvelles — Les Carnets de l'Inspecteur Tanguay
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouv. — Normand Fréchette
CKLM—Les Belles contre Lebel

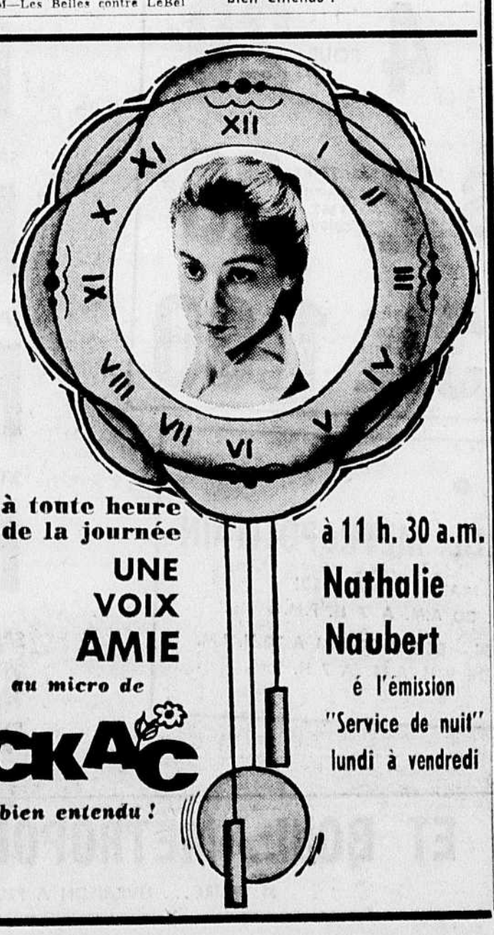
11:15
CBF—Vie de femmes
CKVL—Chansonnettes

11:30
CKAC—Service de nuit
CBF—Joyeux Troubadours
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouv. — Normand Fréchette
CKLM—Bleu - Blanc - Rouge

11:45
CKAC—Midi qui chante



MONSIEUR BRICOLE, CE SOIR A CKAC — Monsieur Bricole, André Daveluy, donnera encore ce soir à 7 h. 50 comme chaque mercredi quelques conseils pratiques aux nombreux bricoleurs à l'écoute de CKAC, bien entendu!



à toute heure de la journée
UNE VOIX AMIE
au micro de
CKAC
bien entendu!

à 11 h. 30 a.m.
Nathalie Naubert
é l'émission "Service de nuit"
lundi à vendredi

les films ce soir

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

1:00 P.M.—Canal 2: "Pâques sanglantes" (Italien, 1950). Drame avec Raf Vallone et Lucia Bose. — Aidé des habitants de son village, un jeune berger débarrasse le pays d'un voleur de moutons.

1:00 P.M.—Canal 12: "Derby Day". Avec Anna Neagle, Michael Wilding, Googie Withers, John McCallum. Un petit groupe de gens, ne se connaissant point, sont destinés à se rencontrer à la suite d'une grande course de chevaux.

2:45 P.M.—Canal 10: "Crime au concert Mayol" (Français, 1954). Film policier avec Jean-Pierre Kérien et Claude Godard. — Une enquête est menée au Concert Mayol à propos d'un double meurtre.

8:30 P.M.—Canal 12: "The Searchers". Avec John Wayne, Jeffrey Hunter, Natalie Wood, Vera Miles, Ward Bond. Après la guerre civile du Texas, un ancien combattant retourne à la maison pour retrouver son frère et sa belle-soeur tués par les commanches et ses deux nièces capturées par ces derniers.

11:10 P.M.—Canal 10: "Maman Colibri" (Français, 1937). Comédie dramatique avec Huguette Dufios et Jean-Pierre Aumont. — Délaissée par son époux, la femme d'un riche industriel accepte les avances d'un camarade de ses fils.

11:15 P.M.—Canal 7: "Maman Colibri" (Français, 1937). Comédie burlesque avec Lucille Ball et Franchot Tone. — Un chef de publicité a de graves ennuis à cause d'une crème qu'il vient de lancer sur le marché.

11:32 P.M. — Canal 6: "The Ambassador's Daughter", comédie sentimentale avec Olivia de Havilland et John Forsythe.

Minuit — Canal 2: "Les clairons sonnent la charge", western, avec Ray Milland.

Cotes morales des films à la TV

Voici les cotes morales des films présentés à la télévision, telles que préparées par l'Office Catholique National des techniques de diffusion.

CANAL 2 (mercredi)
1:00 p.m. — "Pâques sanglantes". Adultes, des réserves.
Minuit — "Les clairons sonnent la charge". Adultes.

CANAL 7
11:15 p.m.—"Maman Colibri". Adultes

CANAL 10
2:45 p.m.—"Crime au concert Mayol". A proscrire.
11.10 p.m. — "Maman Colibri". A déconseiller.

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Angélus — Midi qui chante
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CKVL—Nouv. — Famille Plouffe
CJMS—Nouv. — Normand Fréchette
CKLM—De midi à quatorze heure

12:15
CBF—Visages de l'amour
CKVL—Chansonnettes

12:30
CKAC—Coeur à Coeur
CBF—Réveil rural
CKVL—Un homme et son péché
CJMS—Nouv. — Yakety Yak — Normand Fréchette
CKLM—Programme Pierre Lalonde

12:45
CKAC—L'oncle Philiphas
CBF—Tu es roi chez toi
CKVL—Chansonnettes — Nouv.

1:00
CKAC—Nouvelles — A l'âge de pierre
CBF—Nouvelles sportives
CKLM—Pêle-Mêle
CKVL—Rufi sur l'onde

1:10
CBF—Nouvelles du sport

1:15
CBF—Ad lib
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Une demi-heure avec...
CKVL—Rufi sur l'onde
CJMS—Nouv.
CKVL—Disques canadiens
CJMS—N. Frechette
CKLM—Emission Pierre Dudau

1:45
CKLM—La vedette du jour

2:00
CKAC—Nouv. — A&P vous appelle
CBF—Nouv.—Les Chansons de la Maison
CJMS—Chansons populaires
CKLM—Ça tourne rond à 1570

2:15
CBF—Le Bel Age

2:30
CKAC—Bloc-Notes
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Nouvelles — N. Fréchette
CKLM—Ça tourne rond à 1570

3:00
CKAC—Nouvelles—Mircille et Jacques
CBF—Nouv. — Ouverture de la Session fédérale
CKVL—Prenez le thé avec Roger Baulu
CJMS—Dame de Coeur
CKLM—Faire-part

3:30
CJMS—Dame de coeur
CKLM—Les Banlieusards

3:55
CKAC—Clinique dentaire

4:00
CKAC—Nouv — Evénements sociaux
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Palmares américain
CKLM—Jeunesse '63

4:30
CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Nouv. — Palmares américain
CBF—Sur deux plages

4:45
CBF—D'un disque à l'autre



Dominique Michel et Robert de Montigny animent une nouvelle émission de variétés COPAIN COPAIN, tous les mercredis soirs, à 9 h. 30, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. ● CFCF/FM 106.2 MC.
CJFM ● CKVL/FM 96.9 M.C.

CE SOIR

6:30—CKVL: Les Grands Concerts
CJFM: Sports—Serenade

7:00—CKVL: Radio-Concert
CJFM: News in Depth

7:30—CKVL: Compositeurs célèbres
CJFM: Serenade

8:00—CKVL: Concerto
CJFM: Showcase

8:30—CKVL: Orchestre Symphonique de Boston

9:00—CKVL: Extraits de la Symphonie
CJFM—Curtain Calls

9:30—CKVL: Orch. Symphonique de Hollywood Bowl

10:00—CKVL—Festival de Salzbourg
CJFM: Concert Hall

11:30—CKVL—Concert de Jazz

DEMAIN MATIN

9:00—CKVL—Symphonie en Stéréophonie
CJFM—Music for madame

10:30—CKVL: Extraits d'Opéra

Ce soir, à CKAC

Problèmes de la veuve à "Opinions sur le vif"

Mme Thérèse Gagnon, responsable des Services à l'"Association des veuves de Montréal", sera l'invitée de Jean Beaudry, ce soir de 8 h. 05 à 9 h. à l'émission "Opinions sur le vif". Elle répondra alors aux questions des auditeurs et auditrices au sujet des problèmes de la veuve face à ses responsabilités de chef de famille. Ceux qui désirent lui poser quelques questions sur ce sujet peuvent le faire en signalant UN. 6-6323. Mme Gagnon répondra avec plaisir à toutes les questions, ce soir à partir de 8 h. 05 sur les ondes de CKAC, bien entendu!

La chanteuse Dalida à 'En habit du dimanche'

L'invitée de Jacques Normand à l'émission "En habit du dimanche", le 2 juin, à 8 h., sera la chanteuse Dalida, connue par ses disques ("Bambino", "Le Jour où la pluie viendra", etc.).



10 celui qu'on aime CFTM

MERCREDI 29 MAI | JEUDI 30 MAI | VENDREDI 31 MAI

pour les enfants et les parents

4 HRES 30 P.M. "Le comte de Monte-Cristo"	"Furie"	'Parade des Animaux'
5 HEURES P.M. "Les P'tits Bon'hommes"	"Les P'tits Bon'hommes"	"Les P'tits Bon'hommes"
5 HRES 30 P.M. "Remous"	"Sur Demande"	"Aventures des Vikings"

pour tous les goûts

6 HEURES P.M. "Télé-Métro"	"Télé-Métro"	"Télé-Métro"
6 HRES 50 P.M. "Sport-Images"	"Sport-Images"	Sport-Images"
7 HEURES P.M. "Dernière Heure"	"Dernière Heure"	"Dernière Heure"
7 HRES 30 P.M. "Le Vieux Vagabond"	"Chez Isidore"	"Alors... Raconte"
7 HRES 45 P.M. "Yves Christian"		
9 HRES 30 P.M. "Avec Plaisir"		
10 HEURES P.M.	"Dix sur Dix"	
10 HRES 30 P.M.	"Hockey en Vacances"	"Echo-Vedettes"

pour les cinéphiles

7 HRES 15 P.M. "Ciné-Roman"	"Ciné-Roman"	"Ciné-Roman"
8 HEURES P.M. "Ici Interpol"	"Au nom de la loi"	"Aventures dans les Iles"
8 HRES 30 P.M. "La police des Plaines"	"Cinéma Kraft"	
9 HEURES P.M. "Ciné-Festival Dow"		
11 HRES 10 P.M. "Cinéma"	"Cinéma"	"Cinéma"

*Samedi 8 juin, 9 hres 30 p.m. "GALA DES ARTISTES" au théâtre SAINT-DENIS
Billets en vente au théâtre Saint-Denis, dès le 31 mai.

VENTE 17e ANNIVERSAIRE

chez FAUCHER "le roi des bas prix"

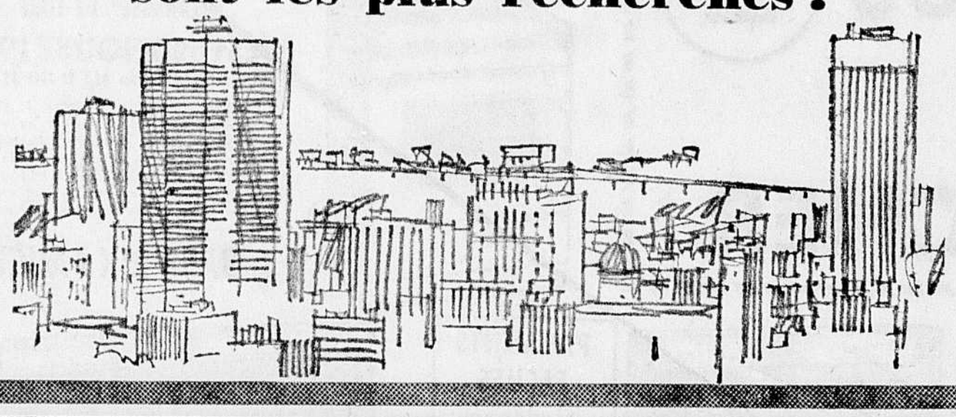


TOUTE LA VILLE EN PARLE...

les fameux produits

PHILCO

sont les plus recherchés !





LAVEUSE AUTOMATIQUE PHILCO

Modèle no W-234

• Capacité de 12 livres. • 4 cycles automatiques de lavage et 2 vitesses. • Action culbutante donnant un meilleur lavage. • Filtre exclusif à triple rendement éliminant tout dépôt de mousse. • Economiseur d'eau. • Cycles tous les genres de tissus.

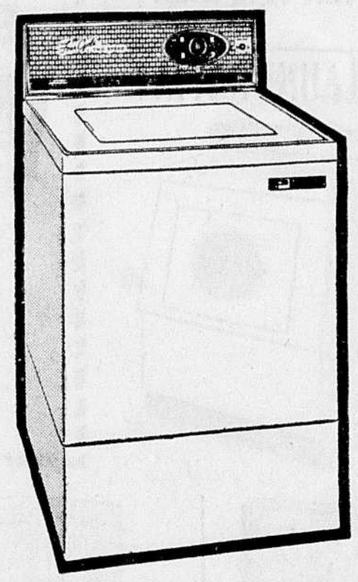
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

SECHEUSE AUTOMATIQUE PHILCO

MODELE No DE-634

• 3 cycles automatiques de séchage; un touché du doigt vous assure la température appropriée • Mesureur d'humidité vous laissant choisir le degré d'humidité • Cycle à défroissage automatique diminuant le temps du repassage

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



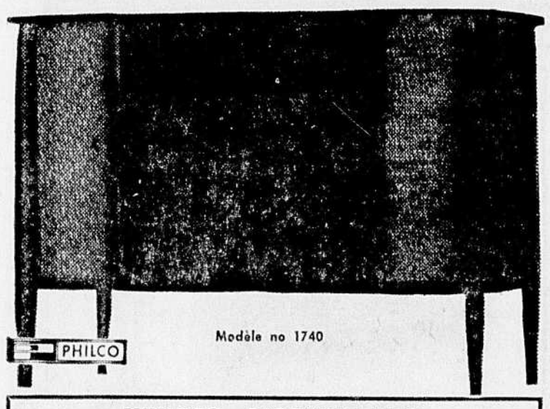


LAVEUSE ET SECHEUSE Combinées PHILCO

MODELE No CE-734

Ne requiert aucun vent. • 4 cycles automatiques de lavage. • Cycle de trempage automatique. • Trois rinçages. • 3 cycles automatiques de séchage. • Ménage-eau automatique. • Contrôle étendu. • Panneau de contrôle à lumière fluorescente. • 26¾" de large, 27" de profondeur, 36" de haut, au panneau de dessus, 43⅝" de haut au panneau de contrôle.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



Modèle no 1740

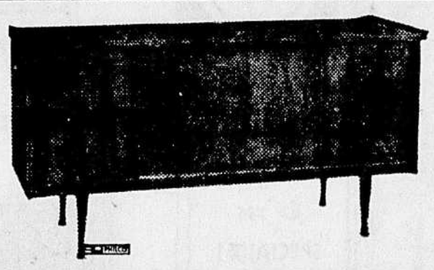
HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi : de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.
Jeudi et vendredi : de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
Samedi : de 9 h. a.m. à 7 h. p.m.

PHONO STEREOPHONIQUE PHILCO

Appareil stéréo de rendement maximum, dans un meuble compact et construit avec du contreplaqué de noyer et du bois massif. Tourne-disques Garrard de luxe "Auto-Slim" à aiguille de saphir double. Il possède des commandes de tonalité, d'équilibre de stéréo, de volume et de fonctions pour arrêt, phono, AM, FM, plus interrupteur AFC.

PRIX FAUCHER **$199**

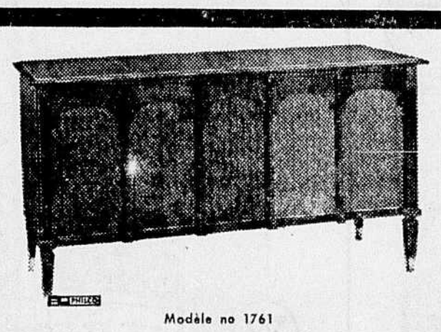


PHONO STEREOPHONIQUE PHILCO

Le "Della Robia", no 1759

• Système multiplex incorporé • Tourne-disques Garrard à 4 vitesses et s'arrêtant automatiquement • Commandes de tonalité, de volume et d'équilibre de stéréo • 6 puissants haut-parleurs • Ebénisterie de style suédois.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



Modèle no 1761

PHONO STEREOPHONIQUE PHILCO

• Magnifique meuble de style provincial italien • Système multiplex incorporé • Commandes de tonalité, de volume, de fonctions pour arrêt et d'équilibre de stéréo • Système de 6 haut-parleurs de grand rendement.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

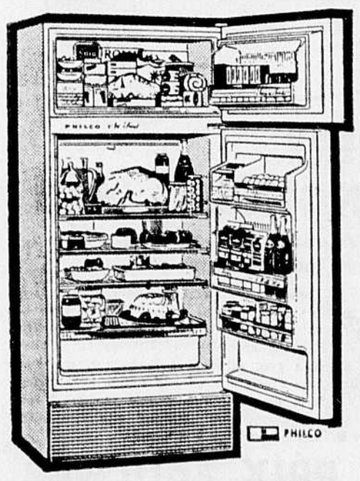


CONGELATEUR DE 17.8 pi. cu. PHILCO

Modèle no FH-1783

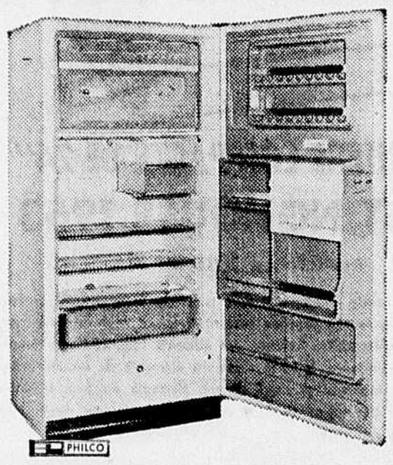
• Espace net de 17.8 pi. cu. — contenance de 625 lb • Ce congélateur a été soigneusement réalisé pour donner un service très durable • Isolant en fibre de verre de 4 pouces, tout a été fait pour éliminer la condensation et maintenir les aliments à une température de conservation • Deux paniers • Deux diviseurs, un plateau pour les jus • Un grand séparateur combiné

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !





TERMES FACILES SI DESIRE



Réfrigérateur "SANS GIVRE" 13.8 pi. cu.

PHILCO

Modèle no 14-RD-36

Peut garder 99 lb. d'aliments congelés — réceptable portatif pour cubes de glace — deux tablettes coulissantes — espace d'entreposage dans la porte du congélateur. Légumier en porcelaine sur toute la largeur. Ce réfrigérateur-congélateur exceptionnel comporte des joints magnétiques dans la porte. Compartiment de luxe pour produits laitiers.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

REFRIGERATEUR DE 12 PI. CU.

PHILCO

MODELE no 12-CS-27

- Dégivrage automatique et système de circulation d'air "Air-Wrap".
- Congélateur à zone zéro pouvant contenir 77 livres d'aliments.
- Porte à fermoir de sécurité.
- Extérieur fini en "Acrylic Dulux".

SPECIAL FAUCHER **$249**

Téléviseur portatif

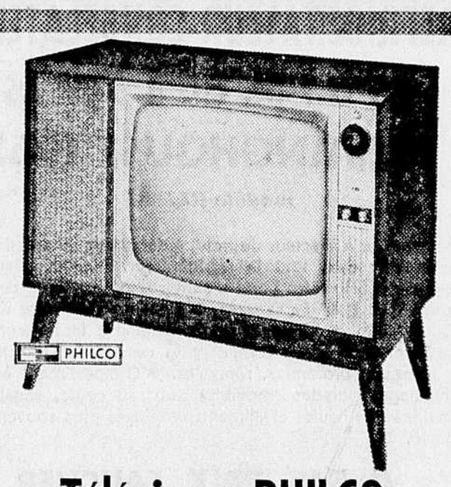
PHILCO

Le "TOWN & COUNTRY"

Modèle no 3244

Circuit amplificateur du faisceau lumineux — dispositif d'équilibrage du noir — antenne bipolaire pivotante — poignée dissimulée — nouveau profil triangulaire — tube-image aluminisé, placé à 114°. Boitier fini noir ou brun.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE



Téléviseur PHILCO

Modèle no 4879

Extra vision d'une image rectangulaire de 23" • Filtre de sécurité non éblouissant • Haut voltage pour renforcer l'image • Système sonore limpide • Sélecteur de canaux illuminés • Antenne Philco intégrée • oNuveau système exclusif de protection • Syntonisateur exclusif à commutateur et cascode de cristal • Nouvelle lampe à gril en échelle • Contrôle automatique du grain.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



TV PORTATIF DE 19" PHILCO

Modèle "Town House", no 3808

Profil ultra-mince avec garniture genre cadre de fenêtre autour de l'image de 19". Le syntonisateur "Memory-Matic" ajuste automatiquement la finesse d'image. Puissance de 20,000 volts avec circuit pour l'intensité des noirs — pour des noirs plus noirs et des blancs plus blancs. L'antenne dipole "Pivotenna" s'escamote dans le téléviseur quand on ne s'en sert pas. Haut-parleurs jumelés à l'avant.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Nous sommes vendeur autorisé des produits PHILCO

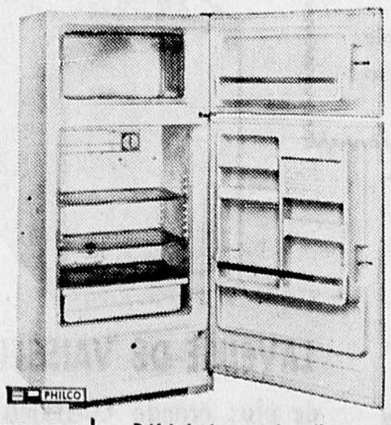


GARANTIE

FAUCHER et PHILCO
s'unissent pour vous offrir
DOUBLE GARANTIE

1—Garantie écrite du manufacturier ainsi que guarantie de service (12 mois).

2—Garantie de service FAUCHER



Réfrigérateur automatique 13 pi. cu. PHILCO

Modèle no 13-CD-35

Système jumelé de dégivrage automatique Cette beauté Philco comporte les plus récents perfectionnements en réfrigération — circulation isolée à l'air pour des température uniformes dans tout l'espace. Peut contenir 105 lb. d'aliments congelés. Tiroirs à cubes de glace facilement détachables. Légumier sur toute la largeur. Etagères entièrement ajustables.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

TELEVISEUR de 23" PHILCO

Modèle "COLCHESTER", no 4876

Image rectangulaire, 23", donnant plus grande vision, telle que la caméra capte la scène.
Filtre contre l'éblouissement. Imperméable à la poussière. Vision incomparable qui n'éboluit pas et de toute sécurité pour la vue.
Voltage élevé pour l'image. Eclat et contraste maximum.
Système de haut-parleurs, avec abat-son qui dirige le son au niveau de l'oreille.
Sélecteur de canaux en avant de l'appareil — grand et facile à lire.
Antenne Philco intégrée ultra-sensible et renforçant l'image.

SPECIAL FAUCHER **$189** avec échange

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN — — CR. 4-4373
9055, boul. PIE-IX — — — 321-9290

économie & finance — LA PRESSE

Le chômage et les bénéfices

Laurent  Lauzier

Nous avons déjà signalé l'importance des recherches économiques effectuées aux Etats-Unis par le National Industrial Conference Board, un organisme fondé et maintenu par la grande entreprise, et qui a récemment ouvert une importante succursale dans la métropole.

La NICB vient de publier aux Etats-Unis les résultats d'une vaste enquête sur le développement probable du revenu national américain d'ici l'an 2,000 et sur les relations qui semblent exister, en économie capitaliste, entre le niveau des bénéfices obtenus par les grandes sociétés et celui du chômage. Cette dernière partie de l'enquête contient des conclusions que nous croyons utile de souligner, parce que les structures économiques américaines ne diffèrent pas tellement de celles que nous avons au pays et que les mêmes causes y produisent habituellement les mêmes effets.

●

Dans ses recherches sur les principales causes qui peuvent contribuer à l'augmentation du revenu national, le NICB souligne que le facteur "bénéfice" demeure le plus important, parce qu'il peut produire des résultats tout à fait opposés selon les mobiles qui animent l'administration des entreprises. Le NICB, dont l'enquête porte sur la période comprise entre 1947 et 1962, constate qu'il a généralement existé aux Etats-Unis, pendant ce quart de siècle, un rapport très étroit entre le niveau général de l'emploi et celui des bénéfices établi d'après un pourcentage des ventes totales. Chaque fois que ce pourcentage a fléchi au cours de la période sous revue, le chômage s'est accru. Le phénomène inverse s'est aussi invariablement produit lorsque les bénéfices ont indiqué une tendance à la hausse.

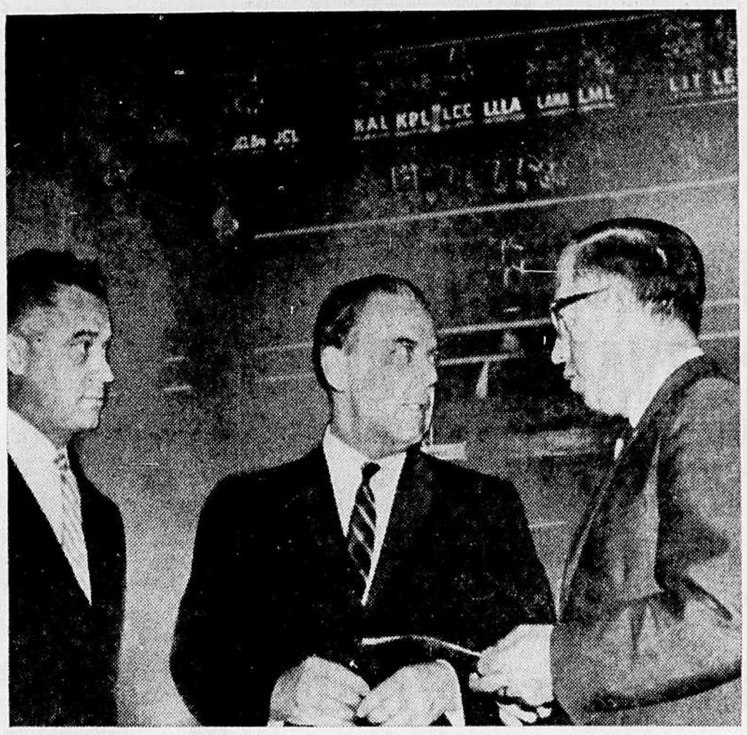
●

Cette étroite relation qui semble ainsi se manifester entre bénéfices et chômage, à l'échelle générale de l'activité économique, se révèle assez capricieuse dans certaines de ses manifestations. Au fait, l'enquête a indiqué que le rapport entre la hausse des bénéfices et celle de l'emploi ne semble possible que si l'augmentation des profits est attribuable à une administration plus dynamique, à l'accroissement de la productivité et à l'augmentation du chiffre de vente. Si le rendement d'une entreprise ou encore d'une industrie est exclusivement amélioré par une réduction des frais d'exploitation et d'administration, ce dernier peut même, et fort souvent, provoquer un recul du niveau de l'emploi. Le NICB note aussi que la sévérité de la concurrence et l'utilisation de nouveaux procédés de fabrication sont des facteurs qui peuvent influencer le niveau des bénéfices et, par voie de conséquence, celui de l'emploi.

●

La première conclusion qui se dégage de cette analyse concerne la définition même du progrès des entreprises. Ce dernier n'est réel que s'il se traduit par des facteurs positifs, notamment l'augmentation des ventes et l'accroissement de la productivité. Il ne consiste pas essentiellement, comme on le croit trop souvent à la direction de la petite et de la moyenne entreprise, à établir le contrôle le plus rigoureux possible de la dépense.

La deuxième a trait à la nécessité de poursuivre au pays des études semblables à celles que l'on vient de terminer aux Etats-Unis. A une époque où la planification économique connaît une telle vogue, notamment chez les autorités politiques, il est important de savoir dans quelle mesure les bénéfices obtenus par les sociétés canadiennes exercent une influence sur le niveau de l'emploi et le progrès économique du pays en général. D'après les statistiques de l'Association des manufacturiers canadiens le pourcentage de bénéfice par dollar de vente a indiqué une tendance à la baisse au cours des dernières années. Il n'est pas impossible, comme aux Etats-Unis, que ce phénomène soit, dans une certaine mesure, relié au niveau élevé du chômage.



NOUVELLE INSCRIPTION — Hier, sur le parquet de la bourse Canadienne, a eu lieu une brève cérémonie marquant l'inscription officielle, au tableau de cette institution, des 200,000 actions classe "A" des Laiteries Leclerc Inc. Cette société canadienne-française, fondée à Granby en 1914, et donc à la veille de fêter son cinquantenaire, distribue ses produits laitiers de la région des Cantons de l'Est jusqu'aux Laurentides. L'inscription des titres de la société a été pilotée par la maison Morgan, Ostiguy & Hudon Ltd. La photographie ci-haut, prise sur le parquet de la bourse, fait voir MM. Bernard Leclerc, président du conseil d'administration des Laiteries Leclerc, Eric Kierans, président des bourses de Montréal et Canadienne, et Marc Leclerc, président des Laiteries Leclerc.

photo LA PRESSE

L'assemblée annuelle du 2 au 4 juin

Un programme chargé attend les délégués de l'A.M.C. à Toronto

La tenue de sept conférences différentes sera le clou de l'assemblée annuelle, du 2 au 4 juin, à Toronto, de l'Association des manufacturiers canadiens, qui a choisi pour thème, cette année : "L'industrie manufacturière, et l'avenir du Canada".

La journée de l'ouverture du congrès sera entièrement consacrée à l'enregistrement et à la réception des délégués. Le dimanche, ainsi qu'au cours des séances des deux jours suivants, il y aura parafois quatre conférences données en même temps. Les sujets de ces conférences varieront du commerce mondial, à la taxation, le transport, les relations industrielles, les relations extérieures, la croissance économique et les problèmes relatifs à la gérance.

Il y aura en tout environ 30 discours de prononcés, et le nombre des participants, soit comme conférenciers, président de l'assemblée, panelistes ou modérateurs, s'élèvera à plus de 75 personnes.

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, adressera la parole lors de la conférence où l'on traitera des relations industrielles, et M. L. Dana Wilgress, qui a servi le Canada à plusieurs titres et qui occupe maintenant le poste de président du conseil de la section canadienne du Comité permanent conjoint de la Défense (Canada-Etats-Unis), prendra part à la conférence sur le commerce mondial.

Les conférenciers lors de la conférence sur la croissance économique seront, entre autres, MM. W. Earle McLaughlin, président du conseil et président de la Banque Royale du Canada, et Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada.

L'orateur invité à l'occasion du banquet sera M. W. P. Gullander, de New York, et président de la National Association of Manufacturers, qui parlera du "Défi lancé à l'industrie aux Etats-Unis et au Canada"; par ailleurs, les invités auront aussi l'occasion d'entendre M. Max Freedman, un journaliste canadien réputé, actuellement correspondant du Manchester Guardian à Washington.

M. Carl A. Pollock, président du conseil d'administration et président de Dominion Electrohome Industries Ltd., qui a dirigé les destinées de l'Association au cours de l'année qui vient de s'écouler, prendra la parole en sa qualité de président lors du dîner, lundi.

Cette réunion des manufacturiers est la première d'une série qui sera tenue à travers le pays au cours du mois de juin par de nombreuses associations.

Les administrateurs du C.P. vont se réunir à Winnipeg

Le conseil d'administration du Canadien Pacifique tiendra sa prochaine réunion mensuelle régulière à Winnipeg, le 10 juin.

Cette réunion aura lieu en cette ville de l'ouest, en vertu de la nouvelle politique de cette société qui a décidé de tenir, à l'avenir, les assemblées de son conseil d'administration dans les principaux centres du pays.

Normalement, les assemblées du conseil d'administration devraient être tenues à son siège social, à Montréal. La dernière assemblée s'est déroulée à Toronto, le 10 décembre 1962.

Inauguration de l'usine française de Polymer Corp.

STRASBOURG, (AFP) — La nouvelle usine de caoutchouc synthétique de la société canadienne "Polymer Corporation Limited" érigée à la Wantzenau, près de Strasbourg, a été officiellement inaugurée hier sous la présidence de M. Gardellini, chef de cabinet de M. Maurice Bokanowki, ministre de l'Industrie, en présence de MM. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France, Maurice Cuttoli, préfet du Bas-Rhin. Après un exposé technique de M. Reymond, directeur général de la "Polymer S.A.F.", M. Pierre Dupuy a pris la parole.

L'ambassadeur a déclaré que le 28 mai 1963 marquerait une date importante dans l'histoire des relations économiques franco-canadiennes et que l'implantation en France de l'usine de la société "Polymer" contribuerait pour beaucoup à accroître les échanges de capitaux entre les deux pays.

Après M. Cuttoli, préfet du Bas-Rhin, qui a insisté sur la rapidité avec laquelle la nouvelle industrie s'est implantée en Alsace, M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ancien président du Conseil, a déclaré notamment : L'économie alsacienne souffrait depuis de longues décades du "complexe de la frontière", complexe justifié si l'on se souvient des époques tragiques de l'histoire auxquelles l'Alsace a été mêlée.

"A présent, poursuivit l'orateur, des initiatives, comme celle de la société "Polymer", prouvent que ceux qui s'intéressent à l'Alsace le font avec un optimisme que ne pouvaient avoir leurs devanciers.

Malgré un déficit de $32,500,000 en avril

Le commerce canadien s'est soldé par un surplus de $40,500,000 de janvier à avril

OTTAWA — Le bilan du commerce canadien avec les autres pays, pendant le mois d'avril, s'est soldé par un déficit de $32,500,000. Ce déficit, le premier qui ait été enregistré depuis le mois de mai 1962, est principalement attribuable à une forte augmentation des importations canadiennes au cours de cette période.

Par suite de ce déficit, le surplus accumulé durant les quatre premiers mois de la présente année s'est trouvé réduit à $40,500,000, alors qu'on avait enregistré un déficit de $111,000,000 pour les quatre premiers mois de 1962, selon les chiffres qui viennent d'être publiés par le Bureau fédéral de la Statistique.

En avril, les importations canadiennes ont haussé de 12.5 pour cent, soit de $497,800,000 qu'elles étaient l'année dernière, à $560,200,000, tandis que le total des exportations du mois accusait une hausse de 14.4 pour cent, passant de $461,300,000 à $527,800,000.

Hausse fractionnaire

D'autre part, la période s'étendant de janvier à avril a résulté en une hausse fractionnaire des importations, qui se sont établies à $1,974,300,000 comparativement à $1,967,600,000 un an plus tôt. De son côté, le total des exportations a accusé une hausse de 8.5 pour cent et s'est chiffré à $2,014,800,000, alors qu'il avait été de $1,856,700,000 durant la même période de 1962.

Les chiffres ci-contre donnent une idée schématique du commerce du Canada avec les autres régions du monde, calculé en millions de dollars, et établi pour la période allant de janvier à avril, en 1962 et 1963.

EXPORTATIONS	1963	1962
Etats-Unis	$1,193.3	$1,145.3
Royaume-Uni	279.9	250.6
Autres pays du Commonwealth	125.0	92.7
Les autres pays	414.5	368.1
TOTAL	2,014.8	1,856.7
IMPORTATIONS		
Etats-Unis	1,418.0	1,414.2
Royaume-Uni	150.7	179.2
Les autres pays du Commonwealth	93.2	78.4
Les autres pays	312.4	295.8
TOTAL	1,974.3	1,967.6

Etats-Unis

De janvier à avril, le déficit que connait habituellement le Canada dans son commerce avec les Etats-Unis a été réduit de $268,900,000, un an plus tôt, à $222,700,000. Le Canada a de plus réussi à intensifier ses exportations vers le Royaume-Uni, puisque son commerce avec ce pays s'est soldé par une hausse considérable de son surplus habituel, qui est passé de $71,300,000 à $129,200,000.

Le mois dernier, on a signalé une hausse de 9.9 pour cent de nos ventes aux Etats-Unis, lesquelles ont progressé de $288,200,000 à $316,900,000, cependant que le total de nos importations en provenance de nos voisins du sud enregistrait une hausse de 8.5 pour cent, soit de $357,100,000 à $387,500,000.

Pour ce qui est du Royaume-Uni, nos exportations ont progressé de 13.7 pour cent à $68,400,000, comparativement à $60,200,000 un an plus tôt, et nos importations de 11.2 pour cent, soit de $41,900,000 à $46,600,000.

Commonwealth

Les exportations canadiennes vers les autres pays du Commonwealth, en avril, ont monté de 60.8 pour cent, et se sont établies à $36,700,000, comparativement à $22,800,000 l'année précédente, tandis que les ventes du Canada à tous les autres pays, considérés dans leur ensemble, ont haussé de 17.4 pour cent, passant de $90,100,000 à $105,800,000.

Si l'on considère le total des importations de notre pays en provenance des autres pays du Commonwealth, il appert qu'il a accusé une hausse substantielle de 24.8 pour cent, et s'est chiffré par $29,300,000 en avril, contre $23,500,000 en avril 1962.

Par ailleurs, le total de nos importations originant des autres régions économiques du monde a atteint $96,900,000, contre $75,300,000, soit une hausse de 28.7 pour cent.

La dévaluation

Il ressort de ces dernières statistiques publiées par l'organisme fédéral que la dévaluation du dollar canadien a joué une fois de plus, au cours de la période passée en revue, un grand rôle dans l'évolution du commerce du Canada avec les autres pays.

On constate également que les Etats-Unis, comme par le passé, demeurent encore de loin le plus vaste débouché pour les produits canadiens, même si, durant la période s'étendant de janvier à avril, le total de nos exportations a accusé la plus faible hausse jamais enregistrée durant cette période.

Aux Etats-Unis

Hausse du plafond de la dette publique à un sommet record

WASHINGTON, (AFP) — Le Sénat a approuvé mardi après-midi, par 46 voix contre 38, un projet de loi qui portera de $305,000,000,000 à $307,000,000,000 le plafond de la dette publique des Etats-Unis, dès que le texte aura été signé par le président, et à $309,000,000,000 (chiffre record) pendant les mois de juillet et août.

Le projet de loi avait été approuvé par la Chambre et le Sénat a rejeté, au cours du débat de mardi, un amendement républicain qui aurait prorogé jusqu'au 30 juiin 1964 le plafond de $309,000,000,000 de dollars.

Le vote du projet de loi a eu lieu juste à temps, car, la semaine dernière, M. Douglas Dillon, secrétaire au Trésor, avait averti les membres de la commission sénatoriale des finances qu'il estimait que la dette atteindrait le montant de $305,200,000,000 aujourd'hui, et $305,600,000,000 vendredi.

Forte avance de la production industrielle du Canada en mars

OTTAWA — Pour le deuxième mois consécutif, et après une halte qui a duré plus de six mois, la production industrielle du Canada a marqué une forte avance au cours du mois de mars dernier.

L'indice de la production industrielle, pour le calcul duquel on a tenu compte des facteurs saisonniers, a en effet, accusé une avance de 1.6 pour cent en mars, pour s'établir à 194.3, comparativement à 191.2 en février. Tels sont les résultats qui viennent d'être rendus publics par le Bureau fédéral de la Statistique.

En février, l'indice, qui est basé sur la production de 1949, équivalente à 100, avait enregistré une hausse de 1 pour cent.

Le gain signalé pour le mois de mars est principalement attribuable à une hausse de la production minière et des activités des manufacturiers de produits non-durables, et a porté le taux à 5.6 pour cent de plus que celui établi un an plus tôt, et qui était de 183.9.

Manufactures

D'autre part, l'indice de la production manufacturière a haussé de 1.7 pour cent en mars, pour s'établir à 172.3, contre 169.5 un mois plus tôt. L'avance signalée de ce côté est due en grande partie à un gain de 3.1 pour cent dans la production de biens non-durables, qui ont ainsi connu leur plus forte amélioration depuis 6 mois.

Tous les secteurs de la production de biens non-durables ont accusé une hausse, à l'exception de celui des produits du tabac. L'indice, pour ces secteurs, a fluctué de 172.7 à 167.5.

Biens durables

Il y a eu par contre une légère baisse du côté de la production des biens durables, où l'indice a reculé de 172.0 à 171.8. La production de véhicules automobiles a baissé de 2 pour cent, alors qu'on avait enregistré des niveaux plus élevés dans les mois précédents, et l'indice de la production des métaux non-ferreux a également subi une baisse minime.

Chez les mines, l'indice a progressé de 2.8 pour cent, à 299.9, alors qu'il s'était établi à 291.7 le mois précédent. Quant à l'indice des services publics du gaz et de l'électricité, on a noté une baisse de 353.4 à 352.2.

La première depuis un an

Baisse de 3.8 pour 100 des ventes d'automobiles en mars

Reflétant la première baisse au regard d'un an plus tôt depuis septembre dernier, les ventes de véhicules automobiles neufs ont baissé à 55,704 en mars, soit 3.8 p. 100 de moins que les 57,932 de mars 1962. Les ventes de janvier-mars ont ainsi atteint 144,716, soit 4 p. 100 de plus que les 139,164 du premier trimestre de 1962. La valeur au détail des ventes de mars a monté de 1 p. 100 ($175,038,000 contre $173,293,000) et celles du trimestre, de 7.4 p. 100 ($455,885,000 contre $424,608,000).

Les ventes de voitures particulières neuves ont baissé de 5.5 p. 100 en mars (47,802 contre 50,572 un an plus tôt), tandis que celles de janvier mars ont monté de 2.8 p. 100 (123,792 contre 120,000 contre $147,638,000) au cours du mois et de 7 p. 100 ($384,902,000 contre $358,893,000) durant le trimestre.

Les ventes de véhicules commerciaux ont augmenté de 7.4 p. 100 en mars (7,902 contre 7,360) et de 11.5 p. 100 en janvier-mars (20,924 contre 18,764). La valeur au détail a monté de 6.3 p. 100 ($27,266,000 contre $25,655,000) durant le mois et de 9.5 p. 100 ($71,983,000 contre $65,715,000) au cours du trimestre.

En mars, les ventes de véhicules automobiles neufs canadiens et américains ont augmenté de 6 p. 100 (52,296 contre 49,317), celles de voitures particulières, de 5.4 p. 100 (44,736 contre 42,462) et celles de véhicules commerciaux, de 10.3 p. 100 (7,560 contre 6,855). En janvier-mars, les ventes de véhicules automobiles ont augmenté de 14.8 p. 100 (136,239 contre 118,718), celles de voitures particulières, de 14.4 p. 100 (115,898 contre 101,304) et celles de véhicules commerciaux, de 16.8 p. 100 (20,341 contre 17,414).

Les ventes de modèles européens ont diminué de 60.4 p. 100 en mars (3,408 contre 8,615); les ventes de voitures particulières ont baissé des deux tiers (62.2 p. 100) (3,066 contre 8,110), tandis que celles de véhicules commerciaux ant diminué d'un tiers (32.3 p. 100) (342 contre 505). Les ventes de ces modèles ont baissé de 58.5 p. 100 au cours du premier trimestre (8,477 contre 20,446), celles de voitures particulières, de 58.7 p. 100 (7,894 contre 19,096) et celles de véhicules commerciaux, de 56.8 p. 100 (583 contre 1,350).

Les E.-U. sont le principal vendeur de tissus au Canada

Le principal fournisseur d'importations sur le marché canadien est toujours les Etats-Unis qui ont expédié 35.2 millions de verges carrées l'an dernier comparativement à 35 millions en 1961. Le Japon a fait de rapides progrès, haussant ses expéditions de 6.8 millions de verges carrées à 10.7 millions. Les importations des autres pays se sont élevées à 8 millions l'an dernier en regard de 6.5 millions pour l'année précédente.

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE TISSUS
(1,000 verges carrées)

	Etats-Unis	Japon	Autres pays
1956	34,103	781	4,537
1958	39,088	1,415	4,992
1960	36,957	7,542	6,436
1961	35,042	6,872	6,541
1962	35,208	10,716	8,091

Le peso sera bientôt dévalué en Uruguay

MONTEVIDEO, (AFP) — Le peso uruguayen va être dévalué de 30 pour cent, conformément aux nouvelles mesures que le ministre des Finances, M. Salvador Ferrer Serra, soumettra au conseil des ministres, apprend-on dans les milieux bien informés.

Après cette dévaluation, le cours du dollar sera de 14 pesos.

Le charbon continuera de concurrencer l'uranium

Le charbon demeurera le principal concurrent de l'uranium comme combustible utilisé par les centrales thermo-électriques, a affirmé M. A. F. Lowell, directeur du service de mise en marché de Rio Algom Mines Ltd. à la conférence internationale que tient présentement dans la métropole la Canadian Nuclear Association.

M. Lowell a expliqué que l'industrie des charbonnages bénéficie d'excellentes réserves de combustible, et que, de plus, elle est établie depuis longtemps, de sorte qu'elle possède des méthodes de production et un marché bien organisés. Il a mentionné que l'industrie de l'uranium ne pourra se développer pour fins de production de l'énergie électrique que si elle est assurée de prix de vente stables. Actuellement, les prix de vente sont fixés par les contrats détenus par les gouvernements. Ils ne permettent pas aux producteurs actuels d'engager des fonds importants dans la recherche.

Une telle situation prendra nécessairement fin et les prix seront alors déterminés par l'offre et la demande sur le marché libre. On peut alors prévoir qu'ils manifesteront une assez forte tendance à la hausse de façon à permettre aux producteurs d'obtenir un rendement plus élevé sur les capitaux investis.

L'indice du coût de la vie est demeuré stationnaire en avril

WASHINGTON, (AFP)—L'indice du coût de la vie aux Etats-Unis s'est inscrit à 106.2 pour cent de la moyenne 1957-1959 en avril, sans changement par rapport à mars, vient d'annoncer le Bureau des statistiques du département du Travail.

Toutefois, à ce niveau, l'indice est en hausse d'un pour cent sur avril 1962.

M. Ewan Clague, directeur des statistiques, déclare qu'une légère diminution du prix des denrées alimentaires et de l'essence d'auto a été contrebalancée par l'augmentation des prix des maisons, des voitures d'occasion, des journaux et des articles d'habillement.

Nomination à la Robin Hood Flour Mills Ltd.



M. John Tatam, président de Robin Hood Flour Mills Ltd. annonce la nomination de M. H. Mark Griffin au poste de vice-président. M. Griffin conservera ses fonctions de chef de la division des moulées Supersweet.

Durant ses 25 années chez Robin Hood, M. Griffin a occupé plusieurs postes administratifs d'importance tant dans la production que dans la vente de la farine et de ses sous-produits.

Elu président du conseil de Reynolds Aluminum Company of Canada Ltd.



M. A.-LUDGER SIMARD, O.B.E., D. Sc.,

M. A.-Ludger Simard, O.B.E., D. Sc., vient d'être élu président du conseil d'administration de Reynolds Aluminum Company of Canada Ltd.

M. Simard est président et directeur-gérant de Marine Industries Ltd., de Sorel; président de Branch Lines Limited; Sorel Foundries Ltd., Richelieu Knitting Inc. et A.-L. Simard Inc.; président du conseil d'administration de Beloit Sorel Limited, et administrateur de Canadian Liquid Air Co. Ltd., La Société de Financement et de nombreuses autres sociétés.

Né à Baie-St-Paul, P.Q. en 1893, fils du capitaine Joseph-A. et Cédulie (Tremblay) Simard, il a fait ses études au Collège de Baie-St Paul. En 1948, M. Simard a été le premier Canadien à recevoir l'Ordre du Mérite Maritime de France. Il a été décoré de l'Ordre de l'Empire britannique en 1949. En 1952, l'Université Laval lui a décerné un doctorat en sciences Honoris Causa.

Marié à Clara, fille de Philippe Arseneau de Tracadie (N.-B.) en 1918, il a six fils et cinq filles.

CANADIAN CELANESE LIMITED
Montréal

Le conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants aujourd'hui :

Actions privilégiées, séries à $1.75

Quarante-trois cents et trois quarts (43¾ c.) l'action pour le trimestre courant du 1er avril 1963 au 30 juin 1963 ont été déclarés payables le 30 juin 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 7 juin 1963.

Actions privilégiées, séries à $1.00

Vingt-cinq cents (25 c.) l'action pour le trimestre courant du 1er avril 1963 au 30 juin 1963 ont été déclarés payables le 30 juin 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 7 juin 1963.

Actions ordinaires

Quarante-cinq cents (45 c.) l'action, avant subdivision, pour le second trimestre de 1963, ont été déclarés payables le 30 juin 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 7 juin 1963.

Le secrétaire
A. G. ALLAN

28 mai 1963.

CONTROLEUR

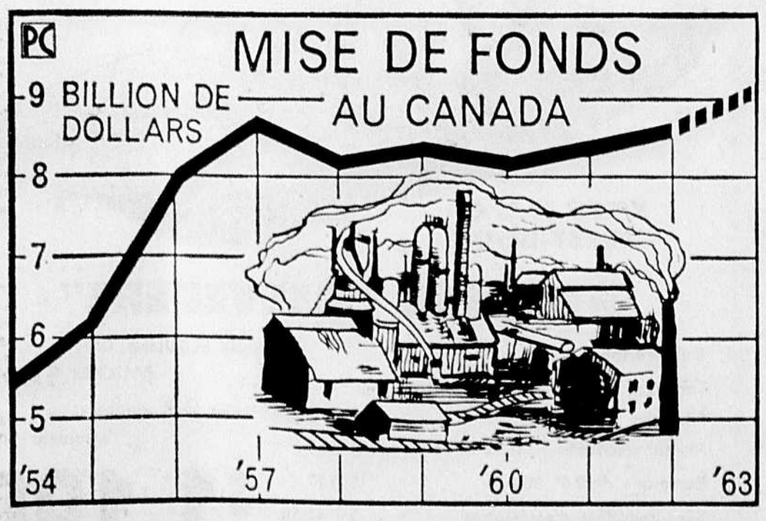
Doit être bilingue; région de Montréal.

SALAIRE $12,000.

COMPTABLE

$6,500 à $7,500

Doit être bilingue, région de Montréal. Entrevues personnelles à Montréal, les 30 et 31 mai, à l'Hôtel Reine-Elisabeth. Appelez UN. 1-2269, pour rendez-vous ou envoyez tous détails à M. T.D. Roche, à l'Hôtel Reine-Elisabeth.



HAUSSE DES MISES DE FONDS — On a évalué à $9,088,000,000 en dépenses d'immobilisation — une augmentation pour la quatrième fois depuis 1958 — le montant qui sera placé dans l'économie du Canada, cette année. L'an dernier, le montant s'établissait à $8,738,000,000.

En 1962

Les Canadiens ont pris 74 p.c. du marché des fibres artificielles

Les Canadiens ont utilisé quelque 207.5 millions de verges carrées de tissus faits de fibres artificielles en 1962, en regard de 192.3 millions l'année précédente.

Les expéditions canadiennes sont passées de 147 à 158 millions alors que les importations ont grimpé de 48.5 millions à 54 millions. Il en est résulté que la part du marché détenue par les Canadiens a fléchi de 75 pour cent en 1961 à 74 pour cent en 1962.

Ce rapport réflète également les efforts tentés par l'industrie textile canadienne pour développer ses marchés d'exportation. Le volume des exportations est en effet passé de 3.2 millions de verges carrées en 1961 à 4.5 millions en 1962.

MARCHE CANADIEN DES TISSUS ARTIFICIELS
(Millions de verges carrées)

	Expéditions canadiennes	Importations	Exportations	Marché apparent	% canadien
1950	164.9	13.1	2.0	176.0	93
1952	141.5	32.5	1.2	172.8	81
1954	115.4	33.7	1.9	147.2	77
1956	134.5	39.4	2.0	171.9	77
1958	124.7	45.5	1.0	169.2	73
1960	132.9	50.9	3.2	180.6	72
1961	147.0	48.5	3.2	192.3	75
1962	158.0	54.0	4.5	207.5	74

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.	
Abitibi	—	44⅝	44½	—	
Abitibi pr	—	24¾	24¾	—	
Acadia Atl	—	17¼	17¼	—	
Acad Atl	—	24	24	—	
Algoma	—	57¾	57¼	—	
Alumin	—	28	27¾	—	
Alum 4pr	—	24	23½	—	
Alum 4½	z5	49	49	49	
Anglo Cdn P	—	53½	53	—	
Ang Tl 4½ p	—	45½	45½	—	
Anglo Tl2.90	—	56	56	—	
Argus	—	12⅜	12⅜	—	
Argus 2.50p	—	53	53	—	
Argus 2.60pr	—	53½	53¼	—	
Argus 2.70p	—	52¾	52¾	—	
Argus C pr	—	9¾	9⅝	—	
Asbestos	275	26½	26¾	26⅜	
Atlas Stl	—	37¾5	37¾5	—	
Bailey S 5¾	—	25¾	25¾	—	
Banq C.N.	100	78¼	78¼	78¼	
Banq Imp	z13	66½	66½	66½	
Banq Mnt	—	68¼	66½	—	
Banq N.E.	—	74	73⅞	—	
Banq P.C.	—	51	51	—	
Bath Pow	200	20	20	20	
Bll Phone	245	56⅜	56⅜	56⅜	
Bowat Cr 5p	—	53	53	—	
Bowat Mrcy	—	53	53	—	
Bowatr Papr	—	5⅛	5⅛	—	
Brazil	100	385	385	385	
B.C. N drt	—	570	570	—	
B N S drts	—	330	330	—	
B.A. Oil	200	28½	28¼	28½	
BC Forest	—	18¼	18¼	—	
BC Power	—	20⅜	20⅜	—	
BC Phone	—	57½	57½	—	
Brockvi C 6p	—	7½	7½	—	
Bruck A	—	19¼	19¼	—	
Build Prod	—	28	28	—	
Bulodo	—	650	625	—	
Cal Pow.	—	23½	23¼	—	
Can. Cem	75	38¾	38¾	38¾	
Can. Cem pr	—	28½	28½	—	
Can. D. Sug	—	28	28	—	
Can. Iron	—	23¾	23½	—	
Can. Malt	—	88½	88½	—	
C.S.L.	—	56¼	56¼	—	
C. S. L. p	—	13	13	—	
C. Aviat	252	9½	9½	9½	
C. Brew	625	11⅛	11⅛	11⅛	
C. Brew p	—	53½	53½	—	
C. Br Alu	—	10½	10½	—	
C. Brew B p	—	5385	5385	—	
Cap. Wire	—	8	8	—	
C Cel	—	68	68	—	
C Ce 1.75 p	—	37½	37½	—	
C Cl 1.00 p	—	22	22	—	
C Chemicl	500	11⅛	11⅛	11⅛	
C Convert A	—	350	350	—	
C Convrt B	—	410	410	—	
C D Rio	1200	800	800	800	
C Fairbk A	—	9⅝	9⅝	—	
C Fibnk B	—	4⅛	4	—	
C Hydrocar	—	17⅛	17¼	—	
C I L	—	16⅛	16⅛	—	
C I L Pr	—	83	83	—	
C Int Paw	—	15⅜	15⅜	—	
C In Pw p	—	47¾	47¾	—	
C Marconi	—	465	450	—	
C P R	665	30¾	30¾	30¾	
C Pet pr	—	11½	11⅛	—	
C Vickers	252	19½	19½	19½	
Chrysler	—	64¼	64	—	
CKP Dev L	—	11⅞	11⅞	—	
Coghlin	212	6⅛	6⅛	6⅛	
Col Cel	—	7½	7½	—	
Con M & S	—	26⅜	26⅜	—	
Con. Text	—	6½	6½	—	
Cons. Glass	—	45½	45½	—	
Corby A	—	19	18⅞	—	
Cor. Cr	—	6⅜	6⅜	—	
Crain Ltd	—	17	17	—	
Crédit F	—	150	150	—	
Cr Z A	—	25½	25½	—	
Crush Int	—	13⅜	13⅜	—	
Con Text	—	20	20	—	
Cor. Cr	—	4	3	—	
Denison	—	12½	12½	—	
Dist Seag	—	52	51⅞	—	
D. Bridge	—	21½	21	—	
D. Fndry	—	66½	66½	—	
D. Glass	250	17⅞	17⅞	17⅞	
D. Glass P	—	15	15	—	
D. Lime L	—	7¼	7¼	—	
D. Lime D	—	260	260	—	
D. Steel	—	13⅜	13⅜	—	
D. Stores	100	15½	15½	15½	
D. Tar	525	18⅞	18⅞	18⅞	
D. Tar P	—	23¼	23¼	—	
D. Text	900	10½	10½	10½	
D. Text P	—	147	147	—	
Donohue	—	25	25	—	
Dow Brew	z5	50	50	50	
Du Pont	—	41½	41½	—	
Du Pont P	—	82	82	—	
Dupuis F A	—	9⅜	9⅜	—	
Eddy Match	—	38	38	—	
Electrolux	—	55½	55½	—	
Enam Prd A	—	7¼	7¼	—	
Falcon	200	64	64	64	
Fam Play	—	21	21	—	
Fleetwood C	—	23	23	—	
Foundation	—	9⅛	9⅛	—	
Fraser	—	28⅛	28	—	
Freeman	—	6¼	6¼	—	
French Pt P	—	300	300	—	
Frost A	—	20	20	—	
Gat 5 pr	—	104	104	—	
Gat 5½ pr	—	107⅛	107⅛	—	
Gen Dynam	—	27¼	27¼	—	
G S Wares	—	12	12	—	
G L Paper	1000	20	20	20	
Gunnar	—	810	810	—	
Handy An	715	15⅞	15⅞	15⅞	
Hardee Far	—	265	265	—	
Hawker Sid	—	7⅛	7	—	
Hollinger	—	29¼	29	—	
Holt Ren	—	20¾	20¾	—	
Home Oil A	—	14¼	14¼	—	
Home Oil B	—	14¼	14	—	
Horne Pit	—	185	185	—	
H Smith	—	44	44	—	
Hud Bay M	50	56¼	56¼	56¼	
Hud Bay Co	—	13⅞	13¾	—	
Kosky Oil	—	7⅛	7	—	
Imp Oil	z5	44¼	44¼	44¼	
Imp Tob	100	15⅜	15⅜	15⅜	
Imp Tob Pr	—	6½	6½	—	
Ind Accep	100	26⅜	26½	26½	
Inr Ac 2.75	—	49	49	—	
Inland C Pr	—	19	18	—	
Int Bronze	—	20	20	—	
Int Bronze	130	28	28	28	
Int Nickel	—	68¾	68½	—	
Int Paper	—	34½	34¼	—	
Int Util	100	26¾	26¾	26¾	
Int Util Pr	—	54	54	—	
Interprov P	—	86	85½	—	
Iroquois Gl	—	11	11	—	
Jamaica	—	11⅛	11⅛	—	
Labatt	—	16⅛	16⅞	—	
Laura Se	—	16½	16½	—	
La Fin 'A'	—	16½	16½	—	
La Fin 1.25	—	22	22	22	
Lew Bros	—	7¼	7¼	—	
Loeb M	—	19¼	19	—	
Loblaw A	—	8⅜	8⅜	—	
Loblaw B	—	9	9	—	
MacLar A	—	23	23	—	
MacLar B	—	23½	23½	—	
M & Powell	—	25¼	24¾	—	
Mail Conv	—	26	26	—	
Mariti Tel	—	23	22⅞	—	
Mass Fer	—	14⅜	14¼	—	
M Fer 3½ p	—	109	109	—	
Mirron Pr	—	12¾	12¾	—	
Mit Rob A	—	6¾	6¾	—	
Molson A	110	30½	30½	30½	
Molson B	—	31	30⅞	—	
Mtl Loco	—	13	13	—	
Mtl Trust	25	96	96	96	
Moore Co	—	54⅞	54	—	
N Nat Drug	—	16	16	—	
Nat. Trust	—	29¼	29⅛	—	
Noranda	130	37	37	37	
N.S. Light	—	27½	27½	—	
Ogilvie	300	13⅞	13⅞	13⅞	
Ogilvie Pr	—	40	40	—	
Ont. Steel	—	18¾	18¾	—	
Pacif Pete	500	14¼	14¼	14¼	
Page-Hers	—	23	23	—	
Penmans	—	29½	29½	—	
Placer	—	28	28	—	
Pow. Corp	z50	10	10	10	
Price Br	—	38½	38½	—	
Pr Trans P	—	48	48	—	
Q. Nat. Gas	—	8⅜	8⅛	—	
Q.N. GasP	—	114	114	—	
Que Phone	—	49½	49½	—	
Q. Phone 58	—	22	22	—	
Reed Albert	—	7¾	7¾	—	
Reitman's	—	11	11	—	
Reitm. 'A'	—	10	10	—	
Rolland 'A'	300	9⅞	9⅞	9⅞	
Rolland 'B'	—	11⅛	11⅛	—	
Rolland Pr.	—	89½	89½	—	
Rothm. Ltd.	—	8	8	—	
Roy. Bank	405	77	76¾	77	
Royalite	—	11¼	11¼	—	
Rio Algom	—	14¾	14½	—	
Sha. I d	16750	11	11	11	
St. L. Ce A	—	18½	18½	—	
St. L. Corp.	—	22¼	22¼	—	
Salada Foo.	—	10¼	9¾	—	
Shawin.	29	90	29	90	
Shaw. 4 pr	—	45	70	45	65
Shaw. 4½ P	—	47	35	47	35
Shell In. P	—	27¾	27¾	—	
Shell Wts	—	8	50	8	50
Shell 4½	100	19½	19½	19½	
Sh. Will. P	—	125¼	125¼	—	
Sicard	—	8¾	8¾	—	
Simpsons	—	33½	33½	—	
Sogem. P.	—	16	16	—	
Southam	—	33½	33½	—	
S. Can. Po.	—	56	56	—	
S. St. Steel	—	11¼	11¼	—	
Steel Can.	155	20⅞	20⅞	20⅞	
Steinbg A	—	22½	22½	—	
Texaco C	—	51½	51½	—	
The C G I P	—	51	51	—	
Tor-D Bank	—	64	64	—	
T Fin A	300	13½	13½	13½	
Trans-C C	600	11	11	11	
Tr-C Pipe	335	28⅜	28⅜	28¾	
Trans Mo	300	15¼	15¼	15¼	
Triad Oil	—	162	162	—	
Turnb El	—	12½	12½	—	
Unoin O C	—	10⅞	10⅞	—	
U. St Cor	—	5¼	5⅛	—	
Viau Ltée	—	14⅜	14	—	
Walk G W	—	59	59	—	
Webb & Kn	—	145	145	—	
Westcoat	—	16	15½	—	
West VTC	—	14¼	14¼	—	
West Pac	—	19	19	—	
West A	—	19⅜	19⅜	—	
Weston B	—	23	23	—	
West 4½ P	—	100	100	—	
Zeller's	—	40½	40½	—	
Beller's P	—	50¼	50¼	—	

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11h.	
Ajax	—	14½	14½	—	
Alpha	—	500	475	—	
Alpha "A"	—	$ 6¼	6¼	—	
Alscope	4500	80	77	80	
Alsof	2500	32	32	32	
A. Beau B.	—	5½	5½	—	
Ameranium	—	2½	2½	—	
A. Molybd	100	217	217	217	
A. C. Pulp	—	$ 37	217	—	
Anthonian	—	4½	4½	—	
Arno	—	4	4	—	
Atlas	—	4½	4½	—	
Atlas Telef	—	285	280	—	
Augustus	—	32	31½	—	
Auto F 'B'	—	$ 52	52	—	
Bailey S.A.	—	$ 11¼	11¼	—	
Barvalee	—	3	3	—	
Bateman	—	4	4	—	
Beauce Plac	—	18	18	—	
Bellechasse	—	18	17	—	
Black River	—	9	9	—	
Blue Bonnt	—	$ 19	19	—	
Blu Bnt w	—	725	725	—	
Bluwater	—	17	17	—	
Bornite	—	12	11	—	
Bruneau	—	20	20	—	
Cal Ed	—	$ 22⅜	22⅜	—	
Calumet	—	3	3	—	
Camp Chib	—	495	490	—	
Can S Pete	100	440	440	440	
C Collieris	200	$ 9½	9½	9½	
Can Dev	—	415	415	—	
C Dredge	—	$ 8	8	—	
C. Power	—	$ 13	13	—	
Can. Silica	—	119	119	—	
Canorama	1000	11	11	11	
Carbec	—	6½	6½	—	
Cartier-Q.	—	6	6	—	
Cassiar	—	$ 12	12	—	
Cent. Mna	—	4	4	—	
Chemalloy	—	85	81	—	
Cessland	3500	190	190	190	
Chib. Copp.	—	11	11	—	
Chipman	—	4	4	—	
Clev. Copp.	—	3½	3½	—	
Com. B. M.	—	455	455	—	
Coming A	—	4	4	—	
C. C. Cad.	—	5	5	—	
C. Div. Sp	—	$ 25	25	—	
C. N. Pacific	—	21½	21½	—	
Con. Paper	75	$ 39¾	39¾	39¾	
Copperata	2000	17	17	17	
Couv. Prov.	—	$ 11	11	—	
Cr M.G. Inc.	—	$ 12½	12½	—	
Delta Elect	—	180	180	—	
Denault A	—	$ 15½	15½	—	
Doisan	—	6	6	—	
Dome Exp.	—	28	28	—	
Dom Leas	—	24	24	—	
D. Oilcloth	—	$ 27	27	—	
Dumagami	—	28	28	—	
Dumont	2500	19	19	19	
Duvan	—	8	8	—	
Deer Horn	—	60	60	—	
East Sull	—	225	225	—	
Elder	—	110	110	—	
Emp. Oil	—	3	3	—	
Equity Exp	—	13	13	—	
Fab	1500	13	13	13	
Fabi	—	$ 8¼	8¼	—	
Fano	—	2½	2½	—	
Fontana	—	4½	4½	—	
F. Power	2300	82	82	82	
Fort Reilan	—	25	25	—	
Fox Lake	500	27	27	27	
Fundy	—	6	5½	—	
Flint Rock	—	34	32	—	
G Autotro	100	390	390	390	
Glen Lk S	100	160	160	160	
Gold Age	500	30	30	30	
Gui-Por U	—	7	7	—	
Hydra Ex	200	25	25	25	
Inspiration	—	260	250	—	
Int Ceramic	—	6	6	—	
Int Helium	—	185	180	—	
Int Dredg	500	13	13	13	
Israel Cont	—	6	6	—	
Jockey Club	—	325	325	—	
Jubilee Iro	—	300	295	—	
Kentin Avi	—	$ 5¾	5¾	—	
Keeley	—	52	52	—	
Kiena	—	365	360	—	
Kontiki	500	5	5	5	
Kodiak pet	—	140	130	—	
Lait Lecler	—	$ 7¾	7¼	—	
Labrador A	—	$ 7¾	7¾	—	
Labrador	—	$ 33¼	33¼	—	
Ladubboro	—	129	121	—	
Lambert A	—	$ 20¾	20¾	—	
Lamontagne	—	$ 10	10	—	
Leland P	—	$ 8	8	—	
Lingside	—	4	3½	—	
Lith Corp	—	8	6	—	
Lowney	—	$ 21½	21½	—	
Malrtic	500	50	50	50	
Massval	—	7½	7	—	
Matachewan	—	15	15	—	
McIntyre	—	$ 52	51¾	—	
McKinney	—	22	21	—	
Melchers	—	$ 9¼	9	—	
Melchers	—	5½	5½	—	
Mercury Ch	—	18	14	—	
Merrill	—	61	60	—	
Mid Chib	—	22	22	—	
Midepsa	—	225	184	—	
Min Corp	—	$ 16¾	16¾	—	
Mistango	—	32	24	—	
Molyb	—	56	50	—	
Monpre	—	14	10	—	
Mount Pl	47800	62	61	61	
M R Daries	200	$ 8¾	8¾	—	8¾
M R Rice	—	$ 12⅜	12⅜	—	
Nat. A Vnd	—	175	175	—	
Natly Minr	—	16	15¾	—	
Needeo	—	190	180	—	
N Formaque	—	3½	3½	—	
Nfld Light	30	109	109	109	
Newrich	—	14	14	—	
N W Amult	—	10½	10	—	
Nocana	—	06	06	—	
Normetal	—	3.00	3.00	—	
N A Ashes	—	05	04½	—	
N A Rare M	—	32	32	—	
N Q Pet pr	—	$ 51	51	—	
Norac Fin	—	11½	11½	—	
N Canalask	—	20	20	—	
Opemisca E	—	18	17	—	
Opemiska	—	7.45	7.45	—	
Pac A drt	1425	10	10	10	
Pac All In	—	340	340	—	
Pat Silver	—	31	31	—	
Paudash	—	6½	6½	—	
Peace Rir	500	263	261	261	
Pennbec	—	06	06	—	
Phoenec	—	62	62	—	
Pitt Gold	—	3	4	—	
Porcupine	—	4	4	—	
Power C 1p	—	$ 48	48	—	
Power C 2p	—	$ 11½	10½	—	
Qpe Chib	—	19	19	—	
Que. Cobalt	—	3 00	2 85	—	
Que. Smelt	—	14	14	—	
Qpe Tel 56p	—	20	20	—	
R. M. Be A	25	$ 16¼	16¼	16¼	
Red Crest	—	3	3	—	
Renold	25	$ 16	16	16	
Rub Foo's	—	245	200	—	
Rub F wts	1000	30	30	30	
St La Colu	—	320	315	—	
St La Dive	—	100	100	—	
St Maurice	—	32	52	—	
Sangamo	—	$ 10¼	10¼	—	
Saucon	5100	13½	10	13½	
Sh & Save	161	$ 7¾	6⅞	7¾	
Silver Reg	—	49½	48	—	
S Summit	6500	85	84	85	
Silver	2000	35	35	35	
Salem Ex	—	45	45	—	
So Stores	—	$ 15½	15½	—	
S Dufault	—	11	10	—	
S C Pr 6 pr	5	$119½	119½	119½	
Spart Air	1200	62	60	62	
Sta Gold	—	09	09	—	
Suptest Or	—	$ 18¾	18¾	—	
Tache	—	10	10	—	
Talisman	—	86	81	—	
Tazin	—	7½	7½	—	
Tib Expl	1000	6½	6½	6½	
Titan	—	3½	3	—	
T C Freez	—	$275	275	—	
U Asbestos	—	350	345	—	
U Corp B	—	26¾	26¾	—	
Un Obalsk	1000	65	65	65	
U Town E	2040	16	16	16	
Val-Mar	—	5	5	—	
Vand Hout	—	180	180	—	
Vanguard	11500	9½	9	9½	
Virginia	2500	3½	3⅜	3½	
Weedon	—	04	03	—	
Westburne	—	62	62	—	
West Helm	—	43	40	—	
Westeel	—	$ 13	13	—	
Westville	—	4	3½	—	
Y. Sp Inv.	—	4 50	4 25	—	

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4	15 Déc.	1963	100⅝ 100½
3¾	1er Sept.	1963	99 99½
4½	15 déc.	1966	100¼ 100¾
2¾	15 juin	1968	93½ 94¼
5½	1er Avril	1969	103¾ 104¼
4½	1er Sept.	1972	95¾ 96¼
5½	1er oct.	1975	104½ 105
3¼	1er Juin	1976	85 85¾
4½	Sept.	1983	94 94⅜
3	Perpetuats		70½ 71½
CNR 5½	15 Déc.	1964	104¼ 105
CNR 4½	1er avr.	1967	99¾ 100½
CNR 5¾	1er Jan.	1968	107½ 108½
CNR 4	1er Nov.	1981	88 88¾
CNR 5	1er oct.	1987	99¼ 100

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu Fin 5½	1983	102½	103
BC Electric 5¾	1988	95	97
BC Electric 3¾	1969	102½	93½
BC Electric 5¾	1977	102	103
BC Po 5 15 Sept	1982	93	95
Manit 5¾ 15 Jan	1981	103½	104½
NB 3½ 15 Sept	1965	97	98
NS 5½ 15 Déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	103	105
N Sco 5½ 1 Set	1982	99¾	100¾
N Sc 3¼ 15 Juin	1965	96¾	97¾
Onta 3 15 Avril	1965	97	98
Ot Hy 5¼ 15 No	1983	100¾	101¾
Ont 5¼ 1 Oct	1983	100½	101½
Que. 4¾, 15 Jan.	1977	94	95
Q. 5¼, 1er août	1985	99	100
Queb 5½, 1 Juin	1980	101½	102½
Queb 5¾ 1 Fev	1986	104½	105½
Québec 6 1 août	1972	106	100
Québ 6 1 août 1	1982	106¼	107¼
On Hy 4 1 Mars	1966	97½	98½
Qu Hy 5½ 1 No	1983	101½	102½
Qu Hy 3½ 1 Mar	1975	85¾	86¾

MUNICIPALITES

Sas. 5¼, 10 mars	1982	99	100
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	99	100
Ottaw 5½ 2 juil	1980	100	101
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
Met To 5½ 15 fé	1982	102	103

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P&P 4½	1966	102	103
Brazilian T 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Petro 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1979	148	—
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	108	110
Inl. Nat Gas 5½	1977	98	100
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	145	—
Pac Pete 5	1977	114	—
Shaw W P 5½	1972	101½	102½
Simpson's 5	1976	128	—
Simpson's 5½	1979	105	—
TCP Inc Not 5½	1979	143	—
Triad Oil 4¾	1971	91	93
Utd. Town El 6¼	1981	103½	—
Weste'st 5½ ex-c	1988	104	106

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	45	4.44
Alogam Steel	*	1.40	58	2.41
Aluminium	*	.60	27	2.22
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel	*	2.20	57	3.85
B A Oil	*	1.00	29	3.44
B C Forest		.60	18	3.33
Bldg Prod		.90	28	3.21
C & D Sugar	*	1.00	28	3.57
boni incl.		1.20	28	4.27
Can Cement	*	1.20	39	3.07
Can Iron Ddy	*	1.00	24	4.16
Can Malting	*	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can Steam		1.80	57	3.15
Cdn Brew	*	.40	11	3.63
C. Celanese	*	1.80	68	2.64
C I L	*	.60	16	3.75
C P R	*	1.50	30	5.00
Cons. Glass		.60	44	1.81
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
boni incl.		2.80	41	6.82
Crown Zell A		1.00	26	3.84
Dist Seag	*	1.80	51	3.52
Dom Bridge	*	.40	22	1.81
D Fdry & S	*	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.40	16	2.50
Dom Oilcloth		1.20	28	4.28
boni incl		1.30	28	4.64
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom Textile		.30	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
Du Pont	*	2.40	42	1.78
boni incl.		.80	42	1.90
Foundation	*	.50	10	5.00
Fraser	*	1.20	28	4.28
boni incl.		1.40	28	5.00
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl		.65	20	3.25
Grt Lakes P.	*	.80	20	4.00
Imp Oil	*	1.20	44	2.72
boni incl.		1.40	44	3.18
Imp Tobacco	*	.60	15	4.00
boni incl		.75	15	5.00
Ind. Accept	*	1.00	27	3.70
Intl Paper	*	1.05x	34	3.08
Interp Pipe	*	3.00	82	3.65
boni incl.		3.10	82	3.78
Intl Util	*	1.60	54	2.96
Labatt	*	.55	17	3.23
Laura Secord	*	.70	16	4.37
Maclaren P&P		1.00	24	4.16
boni incl.		1.10	24	4.58
MacMilln B&P	*	1.00	26	3.84
Massey-Ferg	*	.50	14	3.57
Molson 'A'		1.00	30	3.33
Molson 'B'		1.00	31	3.22
Moore Corp	*	1.00x	54	1.85
Nat. Drug	*	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	3.57
Page-Hersey	*	.90	23	3.91
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Brox	*	2.00	39	5.13
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Fds	*	.24	11	2.18
boni incl		.30	11	2.72
Simpsons	*	.90	33	2.72
Southam		1.00	34	2.91
Steel of C	*	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco	*	1.60	51	3.13
Traders Fin A	*	.80	14	5.71
Viau Ltée	*	.80	14	5.71
Walk-G & W	*	1.60	59	2.71
boni incl		2.00	59	3.39
Zellers	*	1.40	40	3.50

BANQUES

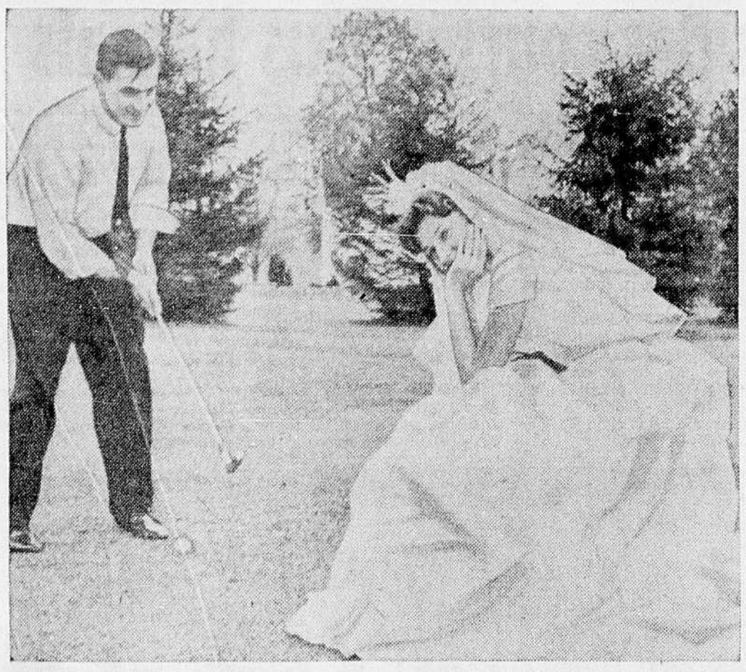
Can Imp	*	2.00	67	2.98
boni incl		2.10	67	3.13
Can Nat	*	2.00	78	2.56
boni incl		2.40	78	3.07
Montréal	*	1.90	68	2.85
boni incl		2.17½	68	3.25
Nouv.-Ecosse	*	2.20	75	2.93
boni incl		2.45	75	3.26
Provinciale	*	1.20	51	2.35
boni incl		1.45	51	2.86
Royale	*	2.40	78	3.07
boni incl.		2.65	78	3.39
Tor-Dom	*	2.00	64	3.12
boni incl		2.05	64	3.20

PRIVILEGIEES

Abitibi	*	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%		4.50	90	5.00
Celanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	29	4.48
Dom Glass	*	.70	19	3.68
Dom Textile	*	7.00	147	4.76
Du Pont	*	3.75	82	4.57
Ogilvie Flr	*	1.75	39	4.48
Power C 4½%	*	2.25	46	4.89
Weston 4½%	*	4.50	99	4.54

MINES

Asbestos	*	1.20	27	4.44
Cons Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	29	2.75
Falconbridge	*	2.00	64	3.12
boni incl		2.50	64	3.90
Hollinger	*	.60	28	2.14
Hudson Bay	*	3.00	56	5.35
Int Nickel	*	2.00x	70	3.14
boni incl		2.20	70	3.14
Kerr-Addison	*	.80	7	11.42
Noranda	*	1



MARIEE ET DEJA VEUVE DE GOLF — Après la cérémonie du mariage, Robert Frisina s'est soudainement souvenu d'un rendez-vous fixé à des amis sur un terrain de golf. La mariée a accompagné son mari sur le terrain. Mme Robert Frisina attend ici avec impatience le moment du départ pour le voyage de noces. (téléphoto UPD)

Au baseball junior

Joute interrompue: panne d'électricité

Johnny Jepson est un gérant qui ne déteste pas des situations difficiles. Il est de ce groupe de pilotes qui n'hésitent pas à réclamer des jeux osés de leurs joueurs. D'après lui, il n'y a aucune raison pour que les juniors n'imitent pas les professionnels par des performances spectaculaires.

Jepson a mis son point de vue à exécution, hier soir, alors que son équipe, le St-Laurent, a vaincu le Ville-Marie, 8-7, grâce à une poussée de quatre points à la dernière manche.

Paul Vidal venait de faire compter le point égalisateur avec un triple quand Jepson a donné le signal du "squeeze play". Robert DiMaulo a effectué un coup retenu parfait et Vidal a enregistré le point décisif.

En plus de son triple, Vidal a cogné deux simples tandis que le lanceur gagnant, Michel Robert, a réussi un double et un simple.

Le lanceur perdant Claude Leclerc a claqué un circuit pour le Ville-Marie qui subissait ainsi sa troisième défaite consécutive par la marge d'un point.

Kinsmen en tête

Un circuit de quatre points de Michel Lavoie a conduit les Alouettes de Kinsmen à une victoire de 6-4 aux dépens du Ville-Mont-Royal. L'exploit de Lavoie a scellé l'issue de la joute à la 5e manche et a permis aux Alouettes de s'installer seuls au premier rang de la Ligue Montréal Junior.

Pierre Denis a été lanceur gagnant et Clyde Tobin, le perdant.

Au parc Jarry, Jimmy Proulx a brillé au bâton et au monticule alors que les Royaux de St-Jean-de-Matha ont défait le Villeray, 6-5. Proulx a distribué cinq coups sûrs et a cogné un double de trois points à la deuxième manche. Utilisé en relève, Leon Yuzwak a encaissé sa première défaite contre deux victoires.

L'autre joute, entre les Sénateurs et le Laval, a pris fin à la deuxième manche à cause d'une défectuosité au système de réflecteurs à Verdun.

Les joueurs des deux clubs ont patienté de 8 h. 45 à 10 h., espérant que les employés de la ville de Verdun parviennent à rétablir le courant dans le plus bref délai. L'arbitre Maurice Brière a finalement contremandé la joute vers 10 h. 05.

Au moment où les joueurs quittaient le terrain, la lumière est revenue ... mais il était trop tard !

Ce soir, Longueuil jouera à Ville-Marie, N.D.G. à Ville-Mont-Royal et Laval à Kinsmen.

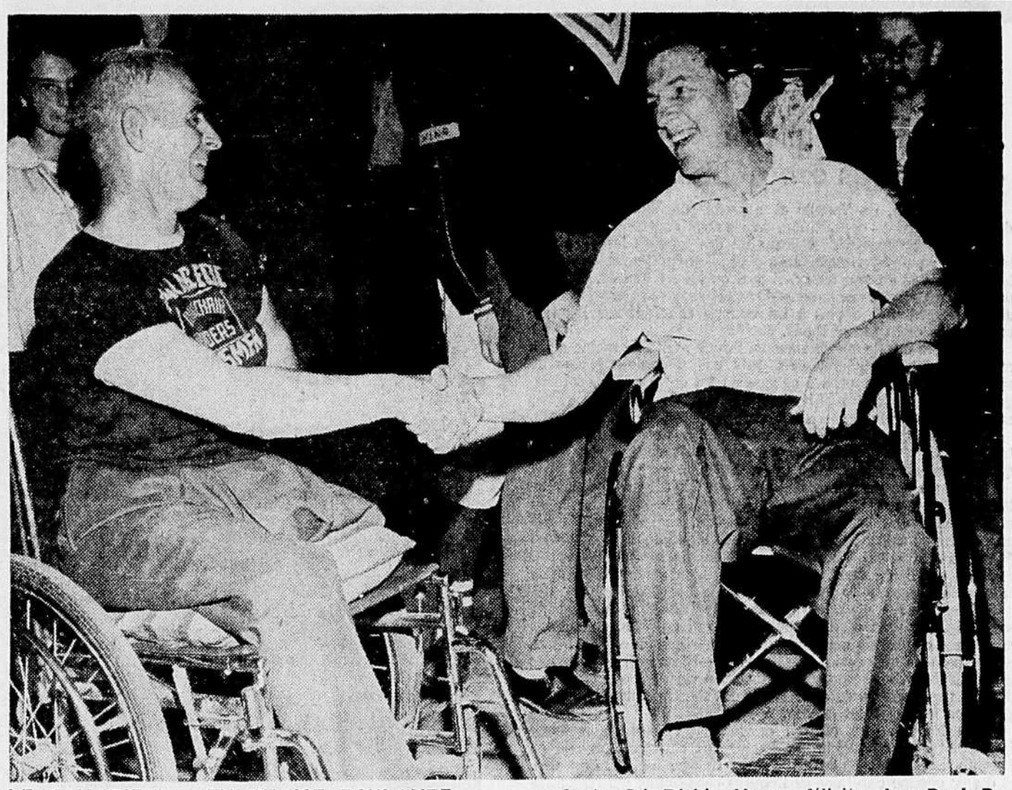
Ligue Nationale Jr

Dans la seule joute présentée dans la Ligue Nationale Jr, une erreur du lanceur Gaston Boislard a précipité sa propre défaite alors que le Lachine Jr a remporté sa deuxième victoire d'affilée, 6-5, contre les Lions de Chomedey.

Bob Golding a commencé la 7e et dernière manche avec un coup sûr, puis Boislard a accordé une passe gratuite à Phil Ladouceur, Yvan Cournoyer, le lanceur gagnant, a suivi avec un coup retenu parfait, et Boislard, en tentant de retirer Golding au 3e but, a lancé au champ gauche.

A la sixième manche, les Lions avaient égalisé le pointage en comptant deux points.

Ce soir, une seule joute est à l'affiche, alors que les Lions visiteront le Verdun Jr. Denis Malo (0-1) des Lions, fera face à Jim Hyndman, au monticule.



LE CANADIEN... EN CHAISE ROULANTE — Dans un match amical contre un groupe **de paraplégiques montréalais,** le Canadien a encaissé un revers de 23-14, hier, au ballon-panier ... en chaise roulante. Ici **Dickie Moore** félicite **Jean-Paul Rochon,** l'une des vedettes des vainqueurs. Rochon a déclaré après le match que le **Canadien** avait offert une résistance plus opiniâtre que les **Alouettes.** photo Michel Giroux, LA PRESSE

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Blue Bonnets, l'une des 32 pistes actives en juin

De toutes les pistes de courses au galop en Amérique, la plus susceptible d'accuser les progrès les plus sensibles d'ici quelques années n'est autre que Blue Bonnets.

L'affirmation est de John O'Keefe, de Baltimore, le seul officiel américain de la réunion de quelques quarante-quatre jours s'ouvrant demain soir à l'hippodrome du boulevard Décarie.

Ce pas de l'avant de Blue Bonnets, O'Keefe, le voit et le prédit sous maints aspects. Assistance et paris bien entendu mais aussi qualité et quantité des coursiers. Réputation aussi car celle-ci a fait son chemin depuis quelques années et il n'est pas exagéré de prétendre que l'hippodrome montréalais jouira d'un prestige de plus en plus enviable au fur et à mesure que les courses au galop se développeront dans la métropole.

C'est déjà beaucoup de savoir qu'en dépit du fait qu'elle ne sera que l'une des 32 pistes en pleine activité dans le domaine des courses au galop en juin, Blue Bonnets aura sa bonne part des 23,000 coursiers disponibles.

Ce nombre des hippodromes actifs en même temps et celui des chevaux démontrent et la vogue des courses et la pénurie de pur-sang.

Mais O'Keefe, appuyant sans le savoir les dires du turfman local Sarto Desnoyers, insiste que s'il y a nécessité de plus de fermes d'élevage il faut tout de même que celles-ci pensent avant tout à la qualité plutôt qu'à la quantité.

Il y a eu un temps, rappelle-t-il, ou on a recherché surtout le nombre mais on a compris que c'était là une politique vouée à la faillite. Lorsque vous agissez de façon à avoir le nombre, il est très rare que vous puissiez développer un cheval de valeur, un qui fasse honneur à la ferme dont il est le produit.

Mais le commissaire de la prochaine réunion n'est pas tellement enthousiaste des fermes d'élevage dans l'est et le nord de l'Amérique du Nord. Il soutient que les Etats de la Nouvelle-Angleterre, New York, New Jersey et d'autres encore n'ont jamais eu des fermes très fructueuses. Il considère que c'est encore au Kentucky, au Maryland, en Californie, en Virginie et au Tennessee que l'élevage est à son meilleur.

Mais si des Canadiens s'élançaient dans l'élevage, il leur conseillerait de faire venir, selon le cas, soit des étalons, soit des juments d'Europe, plus précisément de France ou d'Angleterre ou même de l'Amérique Latine, particulièrement de l'Argentine. Il déclare que c'est là la politique adoptée avec succès par quelques grandes fermes des Etats-Unis après avoir constaté que certaines grandes lignées américaines ne produisaient plus des rejetons de la même valeur qu'autrefois.

Aucune inquiétude si nous avions 500 chevaux au Québec

O'Keefe souligne que si nous pouvions avoir au Québec 500 chevaux, nous n'aurions jamais à nous inquiéter de savoir si nous avons suffisamment de coursiers pour un fructueux meeting. Car, à ces 500, il viendrait toujours s'ajouter d'autres de l'Ontario et des Etats-Unis quelque soit le nombre de pistes en pleine activité à travers l'Amérique.

Autrefois, explique-t-il, ces propriétaires de pur-sang se recrutaient dans deux mondes complètement opposés. C'est-à-dire parmi les gens de grandes familles qui considéraient le turf comme hobby et de pauvres gaillards qui espéraient vivoter en ayant un cheval. Les premiers avaient généralement plusieurs coursiers, un entraîneur et toute une armée de palefreniers. L'autre type était à la fois propriétaire, entraîneur et palefrenier de son coursier. Mais ce cheval, c'était son espoir dans la vie.

"J'ai déjà connu un groupe de cent hommes qui étaient propriétaires d'un cheval", de nous dire O'Keefe. Mais il fait remarquer que les règlements stipulent aujourd'hui qu'il ne peut y avoir plus de quatre propriétaires pour un même cheval.

Aujourd'hui, on trouve des propriétaires de chevaux dans toutes les sphères de la vie, allant de gens fabuleusement riches à d'autres très pauvres en passant par ceux aux revenus modérés et même modestes.

De même, on rencontre deux sortes de fermes d'élevage. Celles qui s'occupent exclusivement de produire des chevaux de courses pour les vendre. Elles sont de beaucoup les plus nombreuses. Les autres ne vendent que le surplus de leurs chevaux coursiers. Elles décident tous les ans des poulains qu'elles entendent garder et mettent en vente tous les autres.

Aucune écurie cependant ne peut se payer le luxe de garder ses produits de grande classe et ne vendre que ceux de qualité inférieure car le fait deviendrait connu. Cette ferme acquérerait une réputation qui éloignerait d'elle tous les acheteurs.

Les raisons qui motivent l'optimisme de M. O'Keefe

Un quart de tous ces poulains nés sur les fermes d'élevage ne deviendront jamais coursiers, tient à faire remarquer O'Keefe. "On pourrait même presque dire un tiers", ajoute-t-il.

Ce qui l'amène à croire que Blue Bonnets est destinée à faire d'immenses progrès au cours des prochaines années c'est le pas de géant réussi en trois saisons depuis le retour des courses au galop. On sent une poussée du turf à Montréal où déjà ce sport a connu ses heures de

Voir ENTRE-NOUS en page 87

Relko gagne le derby d'Epsom

ESPSOM, (Reuter) — Le derby d'Epsom a été remporté par Relko devant Merchant Venturer et Ragusa.

Le vainqueur du derby, le cheval français Relko, était monté par Yves Saint-Martin, propriétaire François Duprés, entraîneur François Mathet. Il partait favori et sa principale performance est la victoire qu'il a remportée le 5 mai à Longchamp, dans la poule d'essai des poulains.

Relko était coté à cinq contre un, Merchant Venturer à dix-huit contre un, et Ragusa à vingt-cinq contre un.

Relko a gagné par six longueurs, Merchant Venturer qui le suivait était à trois longueurs devant Ragusa.

Le temps pris par Relko a été de 2:39.4, et la bourse du vainqueur a été de 35,678 livres, soit environ $107,340. La distance était de 1½ mille.

Spectateurs royaux présents

La Reine Elizabeth, le prince Philip et leur suite sont arrivés au début de l'après-midi au champs de course d'Epsom où se déroulait le derby.

Le soleil a fait son apparition pour la première fois de la journée quand la reine entrait dans sa loge.

Le premier ministre, M. Harold MacMillan et son épouse étaient arrivés à Epsom à temps pour déjeuner sur le champ de course.

Ce derby est sans doute le plus froid depuis la dernière guerre et de nombreux spectateurs avaient amené avec eux couvertures et manteaux pour se protéger contre le vent du nord.

Les Dodgers à une joute des Giants

Sandy Koufax a fait une grosse différence l'an dernier. Il fait encore la différence cette année, et cela pourrait valoir $200,000 aux Dodgers de Los Angeles. Les Giants de San Francisco ont touché cette somme pour avoir participé à la série mondiale de 1962, et les Dodgers pourraient en gagner davantage s'ils remportaient le championnat de la Ligue Nationale.

Les observateurs en baseball conviennent que la principale raison pour laquelle les Dodgers ont perdu le championnat est que Koufax a été inactif depuis juillet à cause d'un mal à un doigt. Son record était alors de 14-4, et il n'a plus gagné une partie de la saison.

Maintenant, Koufax croit qu'à cause de cette blessure il doit un championnat aux Dodgers. Hier soir, il s'est remis à l'oeuvre et a blanchi les Braves de Milwaukee par 7-0. Ainsi les Dodgers sont remontés à une partie seulement de la première place. En même temps, Koufax abaissait sa moyenne de points mérités à 1.51 en réussissant son 4e blanchissage en sept victoires contre deux défaites.

Jamais en vérifiable difficulté, hier soir, Koufax a retiré huit frappeurs, a accordé deux buts sur balles, mais fut pris dans un duel sans point avec le jeune Denny Lemaster jusqu'à ce que Frank Howard canonna son 9e circuit de l'année, dans la 7e manche.

Dès lors les Dodgers y allèrent de six autres points dans la 9e manche aux dépens de Claude Raymond et Dan Schneider. Trois coups sûds, trois buts sur balles, un double vol de buts, un balk et une erreur firent ce dommage.

Revers des Giants

Pendant ce temps, les Reds de Cincinnati triomphaient des Giants par 10-6, les Cardinaux de St-Louis l'emportaient par 8-7 sur les Colts de Houston, en 10 manches; les Phillies de Philadelphie triomphaient des Pirates de Pittsburgh par 5-1 et les Cubs de Chicago vainquaient les Mets de New York par 5-2.

Dans la victoire des Reds, Frank Robinson a fait compter trois points avec un double et un circuit et Marty Keough en a produit trois également et Orlando Cepada y allait de deux doubles également contre Jim O'Toole, mais le gaucher remportait quand même sa 8e victoire, avec l'aide de Dom Zanni, dans la 9e manche. Jack Fisher fut le perdant.

Robin Roberts en vedette

Dans la Ligue Américaine, l'on a pu constater que le vétéran Robin Roberts n'avait peut-être plus la rapidité des jeunes années, mais il compensait par son expérience et son habileté. Agé de 36 ans, Roberts a remporté sa 4e victoire de la saison alors que les Orioles ont défait les Athlétiques de Philadelphie par 4-2, hier soir. Ainsi les Orioles en étaient à leur 9e victoire de suite et leur 14e dans leurs 15 dernières parties. Roberts a également déclanché l'attaque des Orioles avec un coup sacrifice qui a fait avancer John Orsino au 2e but, à la 5e manche. Roberts, qui avait perdu ses quatre pre-

Voir DODGERS en page 87

J'AVAIS PEUR DE RECLAMER MES DUS...!



J'avais constamment peur de déplaire à mes clients.

Je leur faisais crédit. Mais j'attendais qu'ils me payent. J'étais bon pour vendre, mauvais pour me faire payer. La collection des comptes était une obsession.

Un jour, j'ai décidé de suivre le cours de l'Institut de Personnalité. J'y ai acquis de l'aplomb, de l'audace, de l'assurance. J'y ai appris à m'affirmer, à me maîtriser, à réclamer mes droits, à exiger mes dus.

Ce cours fut pour moi l'entrainement le plus profitable de toute ma carrière.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès ! " en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation.

C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 5,000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 29 mai ou lundi le 3 juin, à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VI. 2-8186.



Lincoln présente ses "antisoif"!

Vous voudrez certainement faire goûter à votre famille cette série de délicieux et rafraîchissants breuvages purs fruits — orange, orange-ananas, tutti-frutti et raisin "Concorde" — tous avec vitamine C. Votre famille sera unanime: les breuvages Lincoln n'ont pas leur pareil pour bien commencer la journée ... et pour bien la finir! Essayez donc les breuvages Lincoln, aux fruits que vous préférez: vous les trouverez en ville chez tous les épiciers.

LINCOLN EST DÉLICIEUX À TOUTE HEURE!

Achetez 2 bouteilles — la troisième est gratuite! Cette offre est valable jusqu'au 8 juin 1963



IL EN FUT QUITTE POUR LA PEUR ! — Dans la photo du haut, RALPH E. DAVIDSON ne semble pas en croire ses yeux alors qu'il voit l'embarcation conduite par BLAINE PUTERBAUGH se diriger dangereusement vers son hors-bord. Même si le 100-S a complètement submergé l'arrière du C-30-M, Davidson en fut quitte pour la peur, car il n'a subi qu'une légère égratignure au dos. Puterbaugh a perdu le contrôle du 100-S au cours d'une épreuve présentée à Détroit. (téléphoto UPD)

La veille de la course de 500 milles

Stirling Moss soulève l'ire des conducteurs américains

INDIANAPOLIS. (UPI) — Lorsque l'annonceur à la piste d'Indianapolis dira "Messieurs, réchauffez vos engins", deux écoles de conducteurs d'automobiles s'affronteront dans une lutte à finir. Stirling Moss, le conducteur britannique qui a dû abandonner ce sport à cause de blessures graves subies dans un accident en 1962, est le responsable de cette grande rivalité.

Récemment, Moss a déclaré, dans une entrevue à New York, que les conducteurs de "Grand Prix" étaient infiniment supérieurs aux conducteurs américains qui n'ont appris qu'à tourner à gauche et à tenir leur pied droit sur l'accélérateur durant toute une épreuve. Le Britannique a provoqué une vive rivalité entre ces deux écoles de conducteurs.

La course de 500 milles d'Indianapolis, qui aura lieu demain, tranchera la question alors que 33 conducteurs se disputeront la palme.

Moss, qui a été l'un des meilleurs conducteurs de "Grand Prix" dans l'histoire de cette compétition avant d'être blessé grièvement dans un accident, a été cruel à l'égard des conducteurs ordinaires qui font fureur aux Etats-Unis.

"Au circuit européen, un conducteur doit posséder tous les trucs du métier pour réussir. Il doit être un expert des virages à droite et à gauche, doit manier ses vitesses de façon impeccable et doit conserver la maîtrise de son véhicule roulant aussi bien à 60 milles à l'heure qu'à 160. Le conducteur de Grand Prix doit être un artiste du volant", a déclaré Stirling Moss.

Dans les épreuves préliminaires, les Parnelli Jones, A.J. Foyt, Rodger Ward, Jim McElreath et autres ont démontré que Moss avait tort. Ils ont éclipsé les performances des conducteurs de l'autre école, dirigés par Jimmy Clark et Dan Gurney.

Les propos de Moss embarrasseront certes les conducteurs de Grand Prix si un conducteur de l'école américaine l'emporte.

L'ex-as britannique a également provoqué l'ire des fabricants de moteurs de marque Offenhauser en disant que ceux-ci sont démodés. Pourtant, les récents vainqueurs d'Indianapolis pilotaient tous des autos avec des moteurs de marque Offenhauser. Selon Moss, les Lotus, que conduiront Clark et Gurney, sont supérieures à celles que dirigeront les conducteurs américains.

En somme, Stirling Moss devra ravaler amèrement ses paroles après le grand événement sportif de demain si un conducteur de l'école américaine décroche à nouveau la victoire, à Indianapolis.

D'UN SPORT A L'AUTRE



Red Kelly



Vic Davalillo



Ron Hunt



Dick Groat



Wayne Causey

Effectuant son premier discours à la Chambre des Communes, **Red Kelly**, des Maple Leafs de Toronto, a déclaré qu'il préférait O Canada à God Save The Queen à titre d'hymne national . . . **Bing Devine**, gérant général des Cardinaux de St. Louis a admis que son club est intéressé au lanceur **Roger Craig**, des Mets de New York mais "qu'aucune transaction n'a encore été conclue" . . . Si la saison des ligues majeures prenait fin aujourd'hui, **Ron Hunt**, des Mets de New York et **Vic Davalillo**, des Indiens de Cleveland, seraient fort probablement choisis les meilleures recrues . . . **Hunt** domine chez les frappeurs des Mets avec une moyenne de .290 tandis que **Davalillo** détient une moyenne de .293 avec les Indiens . . . Les Braves de Milwaukee ont rappelé l'arrêt-court **Amadeo Samuel** et ont cédé le lanceur droitier **Henry Fischer** aux Maple Leafs de Toronto de la Ligue Internationale . . . Le comité olympique de l'Allemagne de l'Est n'ayant pas souscrit à la proposition de **M. Willy Brandt**, de Berlin-Ouest, il est possible que la candidature de Berlin pour les Jeux Olympiques d'été de 1968 ne sera pas prise en considération . . . **Dick Groat**, des Cardinaux de St. Louis et **Wayne Causey**, des Athlétiques de Kansas City occupent le premier rang chez les frappeurs des deux ligues majeures . . . Les Athlétiques ont cédé le receveur **Bill Bryan** au Portland et ont placé le nom de **Sam Esposito** sur la liste des joueurs réguliers . . . Le vétéran lanceur **Early Wynn** affirme qu'il n'a signé aucun contrat avec les Athlétiques mais qu'il est actuellement en pourparlers avec la direction de l'équipe . . . **Royal Maple**, au sportsman montréalais **Jean-Louis Levesque**, est favori pour gagner la course de la journée du souvenir à la piste de Greenwood jeudi . . .

Ronald Recchi, un joueur de hockey âgé de 19 ans, a été condamné à une amende de $100 et traduit en cour quand il a été trouvé coupable d'assaut qui a causé des blessures à l'arbitre **Douglas Anderson**, lors de la semi-finale de la Ligue junior de la Colombie-Britannique le 16 mars dernier . . . **Mick Leahy**, le premier boxeur irlandais à conquérir un championnat britannique, a décroché le titre des poids moyens en triomphant du champion **George Aldridge** après une minute et 45 secondes de la première ronde . . . Par suite de sa victoire au tournoi de Memphis lundi, **Tony Lema** a devancé **Gary Player** au deuxième rang parmi les golfeurs qui ont remporté les plus fortes bourses depuis le début de l'année. **Jack Nicklaus** domine avec $57,615 tandis que **Lema** détient la deuxième place avec $44,296.36 . . . Les recrues **Irv Goode**, **Bill Triplett**, **Jack Elwell** et **Fate Echols** ont signé leur contrat en vue de la prochaine saison avec les Cardinaux de St. Louis de la Ligue Nationale de football . . . **Lee Taylor**, un conducteur d'hydroplace âgé de 28 ans, tentera au cours de l'été d'abaisser le record mondial de 260.35 à l'heure détenu depuis quatre ans par **Donald Campbell** . . . L'entreprise **Paramount Pictures** étudie un projet afin de présenter dans des théâtres de Toronto, Hamilton, Oshawa et St. Catharines les joutes à l'extérieur des Maple Leafs de Toronto . . .

Le jockey **Willie Shoemaker** qui conduira **Candy Spots** dans une course de $100,000 à Garden State Park jeudi, assistera aujourd'hui aux funérailles de son beau-père **Henry A. Bayer**, décédé à Houston . . .

Le 1er dans l'histoire de la Ligue Nationale Jr

Dick Swanson, du Sorel, accepte une offre des Phillies de Philadelphie

(par **G. P.**) — L'an dernier, lors du premier tournoi de baseball junior à être présenté dans le cadre de la Ligue Richelieu-Saint-Laurent, il n'avait pas fait trop fureur, mais pourtant, elle aura permis, par sa seule présence, à un jeune d'atteindre un but visé par tous ces fervents du baseball amateur : un contrat avec un club majeur.

Dick Swanson avait brillé plus que quiconque, et en retirant 16 hommes sur des prises, il avait soudainement détourné l'attention vers lui.

Aussi, lorsque les Athlétiques de Sorel l'ont engagé, cette année, on était convaincu qu'il s'agissait là d'une acquisition vraiment remarquable.

Cependant, son séjour avec le Sorel aura été de courte durée, car il a déjà disputé sa dernière joute dans l'uniforme des Athlétiques.

Les Phillies l'engagent

La raison ? Dick vient de signer un contrat professionnel avec Henri-Paul Duval, éclaireur des Phillies de Philadelphie dans la province de Québec, et d'ici une dizaine de jours, il tentera de faire mordre la poussière aux frappeurs sous le soleil de la péninsule floridienne.

C'est samedi dernier que Dick a accepté l'offre de Duval, et il s'agissait là d'une deuxième offre car auparavant, les Dodgers de Los Angeles avaient tenté d'obtenir ses services. Toutefois, l'offre des Phillies s'est avérée trop intéressante, et Dick a accepté de se rapporter au club Miami State, de la Ligue de la Floride.

"C'est la plus grande satisfaction de ma vie," a déclaré le jeune homme de 19 ans. "Bien sûr, je devrai m'expatrier (ce qui, sans doute, ne plaira pas trop à sa fiancée, Shirley McElligan), mais je crois que j'y apprendrai plusieurs trucs du métier", a-t-il poursuivi au cours d'un entretien téléphonique de sa demeure de Sorel, hier soir.

Swanson, un artiste de la balle rapide, travaille présentement à améliorer sa "slider" et sa balle lente, autant d'atouts qui lui permettront de mieux réussir.

Jusqu'à date, cette saison, dans la Ligue Nationale Jr, il a conservé une fiche de 2-1. Il a vaincu le Verdun par 18-0, avec une performance de quatre coups sûrs et 11 retraits sur des prises, puis il a blanchi le Rosemont sur trois coups sûrs. Enfin, dimanche, sans doute en tentant de trop bien faire, il a remplacé Yves Morin pour encaisser un échec de 4-1 contre les Lions de Chomedey. Ainsi, depuis le début de la saison, il a alloué que deux points mérités, pour une moyenne de 0.74 point mérité par joute depuis le début.

Tournoi de la C.L.G.U.

Le premier tournoi de golf de la C.L.G.U., association qui régit le golf chez les dames au Canada, aura lieu vendredi prochain, sur les links du club Elmridge, à l'île Bizard. Des golfeuses, dont le handicap varie entre 0 et 18, participeront à cette compétition de 18 trous.

Voici la liste des heures de départ :

9 heures — Mme R. Lyle, Kanawaki; Mme J. D. Evans, Whitlock; Mme D. M. Loucks, Mont-Bruno.
9 h. 07 — Mme G. Champagne, Manawaki; Mme D. H. Cross, Beaconsfield; Mme E. Collette, Royal Montréal.
9 h. 14 — Mme K. A. Burnett, Kanawaki; Mme F. A. Johnson, Rosemère; Mme B. Caplan, Wentworth.
9 h. 21 — Mme A. McEwan, Municipal; Mlle G. Ducas, Lachute; Mme H. L. Mussells, Kanawaki.
9 h. 28 — Mme N. Gold, Elmridge; Mme R. D. Sinisfort, Kanawaki; Mme I. W. Adair, Royal Montréal.
9 h. 35 — Mme A. C. Rayment, Marlborough; Mme P. Haynes, Kanawaki; Mme S. Abbey, Elmridge.
9 h. 42 — Mme H. J. Klassen, Beloeil; Mme W. M. Barr, Islesmere; Mme K. P. Miller, Whitlock.
9 h. 49 — Mme A. L. Barry, Rosemère; Mlle D. Desautels, Marlborough; Mme H. G. Walker, Kanawaki.
9 h. 56 — Mme R. Wexler, Elmridge; Mme D. D. Millar, Beaconsfield; Mme E. Courchesne, Municipal.
10 h. 03 — Mme W. M. Baker, Royal Montréal; Mme V. A. Pope, Whitlock; Mme R. Mackenzie, Wentworth.
10 h. 10 — Mme M. Shacter, Hillsdale; Mme W. N. McCullough, Summerlea; Mme W. McKechnie, Ste-Dorothée.
10 h. 17 — Mme John Kemp, Royal Montréal; Mme H. Wiseman, Hillsdale; Mme J. E. Reid, Rosemère.
10 h. 24 — Mme P. D. Walsh, Whitlock; I. G. Sewell, Beaconsfield; Mme A. E. Horsburg, Royal Montréal.
10 h. 31 — Mme L. Lacoste, Municipal; Mme J. D. Dodge, Kanawaki; Mme A. Ander, Summerlea.
10 h. 38 — Mme F. White, Ste. Dorothée; Mme M. Dobrin, Hilisdale; Mme B. M. Thomson, Royal Montréal.
10 h. 45 — Mme L. Loyd, Rosemere; Mme M. Suhl, Lachute; M. A. Balinsky, Hillsdale.
10 h. 52 — Mme S. Cohen, Elmridge; Mme J. Bell, Beaconsfield; Mlle G. Lamontagne, Beloeil.
10 h. 59 — Mlle J. Mathieu, Municipal; Mme N. Glickman, Elmridge; Mme E. Goodeve, Summerlea.
11 h. 06 — Mme H. Axelrod, Elmridge; Mme J. Paton, Rosemere; Mme T. F. McMenamin, Marlborough.
11 h. 13 — Mme M. Perlman, Pinegrove; Mlle Barbara Wilkins, Lachute; Mme B. Finkelstein, Elmridge.
11 h. 20 — Mme P. Firing, St-Lambert; Mme G. Jarvis, Royal Montreal; Mme I. Godine, Elmridge.
11 h. 27 — J. S. Fralich, Kanawaki; Mme R. B. Price, Marlborough; Mme M. Shapiro, Hillsdale.
11 h. 34 — Mme David Law, Whitlock; Mme R. Littner, Cedarbrook; Mlle M. Delisle, Municipal.
11 h. 41 — Mme M. Oser, Elmridge, Mme G. C. Draper, Rosemere; Mme N. A. Smith, Beaconsfield.
11 h. 48 — Mme R. Stephens, Lachute; Mme P. Lurie, Hillsdale; Mme J. E. Frosst, Rosemere.
11 h. 55 — Mme J. Fischer, St. Lambert; Mme M. Cohen, Hillsdale; Mme C. Coulombe, Beloeil.
12 h. 02 — Mme R. Cantor, Pinegrove; Mme M. Q. Kelly, Lorraine; Mme R. A. Warren, Royal Montreal.
12 h. 09 — Mme M. Mendell, Hilldale; Mlle S. Courey, Lachute; Mme L. Tedford, Wentworth.
12 h. 16 — Mme B. M. Adair, Beaconsfield; Mme G. Pendlebnury, St. Lambert.

JOUTES DE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (McCormick 1-2) à Kansas City (Wickersham 3-3) soir.
Washington (Rudolph 3-6) à Minnesota (Stigman 3-5) soir.
New York (Terry 5-4) à Boston (Wilson 4-4) soir.
Detroit (Faul 2-0) à Los Angeles (Chance 3-4 ou Turley 1-3) soir. (Seules joutes au calendrier)

LIGUE NATIONALE

San Francisco (Pierce 1-3) à Cincinnati (Purkey 1-1) soir.
Los Angeles (Podres 3-4) à Milwaukee (Hendley 4-3) soir.
Houston (Bruce 2-3) à St. Louis (Washburn 5-3 ou Gibson 2-3) soir. (Seules joutes au calendrier)

— HIER —

LIGUE AMERICAINE

New York	010 022 001	6	12 0
Boston	043 004 00x	11	15 1

Stafford, Reniff (3), Williams (5), Arroyo (6), Bridges (6) et Howard; Monbouquette, Radatz (9) et Nixon. G—Monbouquette 6-4). P—Stafford (2-3). Cir.: Boyer (6e), Geiger (5e), Clinton (6e), Kubek (2e).

Baltimore	000 040 000	4	8 0
Kansas City	000 000 011	2	7 0

Roberts, Stone (8), Miller (8) et Osino; Bowsfield, Thies (6) Segui (9) et Edwards. G—Roberts (4-4). P—Bowsfield (3-5). Cir. Smith (7e).

Washington	000 000 003	3	7 3
Minnesota	100 002 003	6	6 0

Daniels, Kline (8) et Landrith; Kaat (4-4) et Battey. Retzer (8). P—Kline (0-2). Cir.: Rollins (3e), Lock (5e), Allison (11e).

Cleveland	000 012 000	3	7 1
Chicago	010 010 000	2	9 0

Kralick, Abernathy (9e) et Azcue; Herbert, Baumann (7e), Brosnan (8) et Carreon. G—Kralick (3-5). P—Herbert (5-2). Cir.: Herbert (1er), Davalillo (4e).

Detroit	001 002 000	3	4 3
Los Angeles	000 001 000	1	8 0

Lolich (1-1) et Trianos; McBride, Nelson (8) et Rodgers. P—McBride (3-6). Cir.: Mc Auliffe (4e).

LIGUE NATIONALE

Chicago	300 000 200	5	11 1
New York	100 000 010	2	10 2

Ellsworth, McDaniel (9) et Bertell; Craig, Rowe (9) et Sherry, F. Coleman (9). G—Ellsworth 6-3) P—Craig (2-8).

S. Francisco	000 003 030	6	6 3
Cincinnati	420 103 00x	10	12 0

Fisher, Duffalo (4), Bolin (8) et Bailey; O'Toole, Zanni (9) et Edwards. G—O'Toole (8-3). P—Fisher (3-5). Cir.: Robinson (5e).

Houston	030 022 000	7	8 0
St. Louis	201 000 400	8	18 0

Nottebart, Kemmerer (3), Woodeshick (7), Johnson (9) et Bateman; Broglio, Olivo (8), Taylor (10) et Oliver. G—Taylor (2-1). P—Johnson (2-7). Cir.: Goss 2 (6e et 7e), Bateman (5e).

Los Angeles	000 000 106	7	7 0
Milwaukee	000 000 000	0	6 1

Koufax (7-2) et Roseboro; Lemaster, Raymond (8), Schneider (9), Cloninger (9) et Grandall. P—Lemaster (2-3). Cir.: Howard (9e).

Philadelphie	002 030 000	5	7 1
Pittsburgh	000 100 000	1	7 3

McLish (4-2) et Dairymple; Friend Haddix (5), Sisk (8) et Burgess. P—Friend (5-4). Cir.: Callison (4e).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	28	17	.622	—
Los Angeles	27	18	.600	1
St. Louis	26	21	.553	3
Chicago	23	21	.523	4½
Pittsburgh	21	21	.500	5½
Cincinnati	21	21	.500	5½
Philadelphie	21	23	.477	6½
Milwaukee	20	25	.444	8
Houston	19	27	.413	9½
New York	17	29	.370	11½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	30	15	.667	—
New York	23	15	.605	3½
Chicago	24	19	.558	5
Boston	22	18	.550	5½
Kansas City	22	19	.537	6
Minnesota	21	21	.500	7½
Cleveland	17	21	.447	9½
Los Angeles	20	26	.435	10½
Detroit	17	25	.405	11½
Washington	15	32	.319	16

HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 3, Toronto 2
Columbus 2, Rochester 4
Indianapolis 6, Syracuse 3
Jacksonville 3, Little Rock 6
Richmond à Atlanta (remise, pluie)

LIGUE INTERNATIONALE

DIVISION SUD

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	28	15	.651	—
Little Rock	20	18	.526	5½
Indianapolis	23	22	.511	6
Jacksonville	19	25	.432	9½
Columbus	12	30	.286	15½

DIVISION NORD

	G	P	Moy.	Diff.
Buffalo	23	16	.590	1
Syracuse	21	17	.553	1½
Rochester	22	19	.537	2
Toronto	19	21	.475	4½
Richmond	15	19	.441	5½

Mario Beauchamp cogne 2 circuits

Robert Leblanc, un lanceur du Rosemont pee-wee qui a réussi une joute parfaite à sa dernière présence au monticule, a limité le St-François-Solano à un seul coup sûr, hier, alors que son club a gagné, 13-1.

Les vainqueurs ont claqué cinq circuits, deux d'entre eux allant à Mario Beauchamp. Les autres ont été canonnés par Mario Lemmetti, Serge Gagnon et Hubert Lavigueur.

Joute importante pour les Ukrainiens ce soir

L'Ukraina de Montréal tentera ce soir de quitter la dernière place du classement, mais la tâche ne sera pas facile, puisqu'il faudra vaincre le Roma de Toronto, au stade Faucher, dans une joute de la ligue de soccer professionnelle de l'Est. La joute débutera à 8 heures.

Pour cette joute, le Roma alignera un nouveau venu de grande réputation, en John Kosmitis, et le brillant Noel DiCastro.

Les Ukrainiens attendent la venue de quelques nouveaux joueurs, mais il est fort possible que ces joueurs ne puissent même évoluer dimanche contre le Cantalia, à Montréal.

Ce soir, le Cantalia tentera de l'emporter de nouveau sur le Toronto City, à Toronto.

Renfort pour Cantalia

"Le Cantalia aura une forte équipe", nous disait un porte-parole du club, il y a quelque temps.

Voici qu'après avoir remporté sa première victoire, la direction de l'équipe laisse bien prévoir que cette prédiction se réalisera puisqu'elle attend pour demain la venue d'un brillant gardien de but, Fernando Ranucci, du club Lazio, de Rome. Celui-ci est le substitut du club de première division. Il est âgé de 30 ans.

Puis, un autre joueur, connu à Montréal, Nevio Varglien, un demi-centre, terminera sa saison dimanche avec le club italien Del Duca, de 2e division. Il est attendu à Montréal avec son co-équipier Gualberto Andreoli, la semaine prochaine. Avec l'addition de ces trois joueurs, le Cantalia devrait faire excellente figure.

En même temps on annonce que le fameux Ladislav Kubalo, un des meilleurs joueurs de soccer au monde, est arrivé à Toronto et jouera ce soir contre le Cantalia dans la ville reine.

CLASSEMENT DES CLUBS

	J	G	P	N	P	C	Pts
Italia (Tor.)	5	5	0	0	14	3	10
Roma (Tor.)	5	2	1	2	10	7	6
Cantalia (Mtl)	3	1	1	1	5	5	3
Steelers (Ha.)	4	1	2	1	5	8	3
Ukraina (Mtl)	4	0	2	2	3	10	2
Toronto City	3	0	3	2	8	12	2

Moquin, Zorra et Killer Austin au Forum ce soir

Larry Moquin a-t-il pris une sage décision en remontant dans l'arène comme lutteur ? Moquin aura probablement la réponse à son problème vers 11 h. ce soir, après son match contre le dur à cuire Great Scott. Le combat sera d'une limite d'une heure. Il y a deux semaines, Moquin avait accepté de remonter dans l'arène afin de remplacer Carpentier blessé dans un accident de la route à Louiseville et avait affronté un adversaire moins robuste mais plus discipliné que le Great Scott.

Dans le combat principal ce soir, au Forum, deux lutteurs à la chevelure blonde, le champion de France Tarzan Zorra et le rude Killer Buddy Austin, s'affronteront dans un troisième combat. Zorra est humilié parce qu'il n'a pas encore réussi à vaincre Austin à Montréal. C'est Lord Athol Layton, un ancien lutteur britannique, qui avait l'habitude d'être accompagné d'un valet, qui sera l'arbitre de cette rencontre.

Austin a été à l'école de Wladek Kowalski, qui reviendra incidemment du Japon, le 1er juin. Comme Kowalski, Austin est très rude dans ses tactiques et a une façon bien particulière de soulever l'ire de son adversaire. Zorra est tombé dans son jeu, lors de son premier match contre Austin. Furieux, il a frappé et frappé Austin, tant et si bien qu'il fut disqualifié pour rudesse.

Quatre autres combats seront présentés. Ovila Asselin, qui fera un retour dans le ring, unira ses forces à celles de Cowboy Don Reed lors d'un match par équipes contre Gregory Jarque et Bill Napolitan.

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 85

gloire il y a maintes années, alors que la métropole dominait de beaucoup Toronto par la qualité de ses courses.

O'Keefe est convaincu que les assistances seront plus nombreuses que l'an dernier et que les paris atteindront par soir la somme de $500,000. C'est de partout que les demandes pour les places de stalles arrivent.

Les meilleures écuries n'hésitent plus à envoyer leurs coursiers. La réputation de la piste est excellente à tous les points de vue si bien que ce n'est plus la piste qui court après les propriétaires de chevaux pour les prier de venir à Montréal mais ce sont ces derniers qui réclament des places pour leurs coursiers. Aucun propriétaire n'hésite à débourser $50, $75, $125 pour le transport d'un cheval à Montréal selon que celui-ci vient de Toronto, de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Ohio.

On sait que si le cheval en est un de bonne qualité et est en condition, il rapportera vraisemblablement un profit raisonnable même si la réunion n'est que de quatre semaines.

En vérité, O'Keefe est très optimiste pour Blue Bonnets. Mais n'est-ce pas là également l'opinion de tous ceux avec lesquels nous avons eu l'occasion de causer ?

DODGERS

SUITE DE LA PAGE 85

mières parties de la saison avant d'en gagner quatre, s'est fatigué et a eu besoin de l'aide de Dean Stone et Stu Miller, en relève, à la 8e manche.

Les Orioles ont maintenant une avance de 3½ parties en tête de la Ligue, devant les Yankees de New-York.

Défaites des Yankees.

Dans les autres joutes, les Red Sox de Boston ont vaincu les Yankees, 11-6, les Twins du Minnesota ont prolongé leur série de victoires consécutives à huit parties en battant les Sénateurs de Washington, 6-3; les Indiens de Cleveland l'ont emporté par 3-2 sur les White Sox de Chicago, et les Tigers de Détroit ont vaincu les Angels de Los Angeles par 3-1.

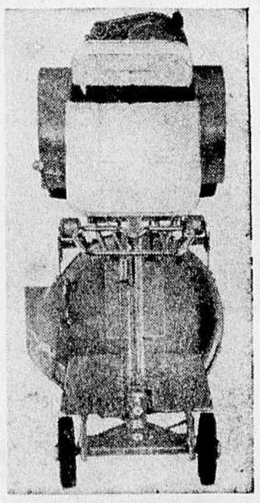
Les Yankees qui semblent avoir beaucoup de mal à rejoindre les Orioles, ont utilisé cinq lanceurs qui ont distribué 15 coups sûrs alors que Bill Monbouquette décrochait sa 6e victoire de la saison pour les Red Sox.

Gary Geiger et Lou Clinton ont cogné des circuits chacun pour les Bostonnais.

Les White Sox ont probablement été victimes d'un beau jeu défensif de Joe Adcock sur un coup frappé par Nellie Fox, alors que les buts étaient remplis. Ce coup aurait permis aux White Sox de vaincre les Indiens et de profiter ainsi de la défaite des Yankees pour s'en approcher davantage.

POUR LES LONGUES PELOUSES (et les larges)

ADOPTEZ LA NOUVELLE RED RIDER TORO



- Siège de sécurité incomparable. Roues et lame s'arrêtent quand vous quittez le siège. Ne démarre qu'au neutre (point mort).
- Coupe à merveille. Conçue comme tondeuse, non pas comme petit tracteur. Pas de motte grâce à l'aéro-tunnel Toro.
- Tonte rapide, jusqu'à 4.8 milles à l'heure. Modèles à 4 et 5 c.v.
- Fonctionnement facile. Trois vitesses avant, une marche arrière. Admission des gaz et siège réglables. Démarrage facile.
- Monte les pentes comme une chèvre. Les rouleaux et le disque antiscalp protègent les dépressions et les pelouses inégales.
- La seule tondeuse rotative à siège avec ensacheuse. Fini le râtelage.
- Court rayon de virage. Avance et recule. Prend 3 pieds carrés.
- Coûte un peu plus mais vaut beaucoup plus: plus de rendement, durée accrue.
- Accessoires utiles: charrue à neige, voiture à gazon, rouleau à gazon.
- Service Toro dans votre région.

Venez nous voir bientôt au sujet de la Red Rider Toro. Ce sera une bagatelle de tondre votre grande pelouse. Renseignez-vous aussi sur toutes les tondeuses Toro rotatives et à moulinet, automotrices ou non. La Toro donne une tonte superbe. Vous payez un peu plus aujourd'hui . . . mais elle vaut tellement plus demain !

*Marque exclusive à la Toro Manufacturing Corp.

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH INC.,
2025, chemin Chambly
Cité de Jacques-Cartier, Québec,
OR. 4-4967

Voyez la Red Rider Toro chez votre dépositaire le plus rapproché.

MARCHANDS TORO :
RAYMOND BEAUDRY INC.
119 ouest, rue St-Charles
Longueuil
674-6245

COOPERATIVE DE CONSOMMATION ONCORDIA
1960 PARTHENAIS — 527-3656
Pour membres seulement.

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN
coin Boucher — 277-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

QUINCAILLERIE GOYER
1533, boul. Curé-Labelle
Chomedey 681-3328

Monselet Cycle & Sport
Station Service autorisé
3323, rue Monselet
Montréal-Nord — 322-9900

QUINCAILLERIE PAQUETTE & GUY
367 Boul. des Laurentides
Pont-Viau — MO. 9-7151

SEMENCES, PLANTES
ARTICLES DE JARDIN
W. H. PERRON & Cie Ltée
CHOMEDEY (Montréal)
"Chez PERRON tout est bon"
681-1615

J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

SAVARD MACHINE SHOP
980 ROY — RI. 7-4719
VILLE ST-LAURENT

SOUTH SHORE MOTOR BOAT
2310 Boul. MARIE-VICTORIN
Jacques-Cartier, Qué.
OR. 4-7814

Val Royal
MATERIAUX QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
Cartierville FE. 4-5320 12200, boul. Reed
Montréal-Nord DA. 2-7341 11401, boul. Pie-IX

harry gold the tailored man

Q: qu'est-ce qui est aussi léger qu'une plume?

R: votre complet Raeford 2/80's



utilisez votre compte ou ouvrez-en un maintenant

Ce n'est qu'une comparaison . . mais seul *RAEFORD 2/80's*, ce légendaire mélange de dacron, polyester et worsted, nouvellement additionné de luxueux Mohair, confère cette apparence impeccable, ce confort aéré et cette légèreté inégalée. Rien n'est plus léger—plus aéré—plus élégant. Voyez dès aujourd'hui notre vaste collection de ces superbes complets, dans une gamme de nuances et patrons les plus divers.

79.50

2 magasins pour vous servir
L'UN VOISIN DU CINÉMA PRINCESS - L'AUTRE AU CENTRE D'ACHAT ROCKLAND



Ouverture DEMAIN SOIR
TOUS LES SOIRS
8 h. 15
(excepté le dimanche)
BLUE BONNETS

Le programme libéral : de la prolifération bureaucratique

-- Hugh John Flemming

OTTAWA. (PC) — Un ancien premier ministre conservateur et ancien ministre du cabinet fédéral a critiqué hier le programme législatif du nouveau gouvernement libéral. Il a dit qu'il s'agissait d'une prolifération bureaucratique, dans laquelle le contribuable est apparemment le grand oublié.

M. Hugh John Flemming, de Victoria-Carleton, premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1952 à 1960, puis ministre des Forêts dans le gouvernement Diefenbaker, a dit que les libéraux se rapprochent du socialisme.

Ils donnent des directives et guident une société collectiviste, plutôt que de simplement créer les conditions sous lesquelles les Canadiens peuvent y aller de leur propre initiative.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, crée un plus grand nombre de départements, de régies, de ministères, de conseils et d'agences. "C'est inacceptable pour la population du Canada qui a la responsabilité d'acquitter les notes".

M. Flemming a principalement critiqué l'intention du gouvernement Pearson de nommer six autres membres, à l'Office de l'expansion de l'Atlantique, qui en compte déjà cinq. Cet office a été créé par le gouvernement Diefenbaker.

"Un truc politique"

C'est là définitivement "un truc politique dans le but de couper les ailes des membres actuels de l'Office lors de la prise d'un vote, au sein de cet organisme".

Il a également critiqué les \$100,000,000 qui seront versés dans une caisse de l'expansion de l'Atlantique. Il a dit que le Parlement n'a pas le droit de déléguer à un Office la dépense d'une telle somme d'argent. Sous l'empire de la législation conservatrice, l'Office de l'expansion de l'Atlantique avait les ressources de tout le Canada à sa disposition ; tout ce qui était nécessaire, c'était de formuler des recommandations qui auraient été approuvées par le cabinet.

M. Flemming était l'un des orateurs durant la septième journée de débat général aux Communes sur le discours du trône, qui exposait le programme législatif du nouveau gouvernement. Le discours a été lu à l'ouverture de la session le 16 mai.

Le secrétaire d'Etat, M. J. W. Pickersgill, leader ministériel à la Chambre, a demandé à M. Flemming comment il pouvait concilier ses déclarations avec le fait que le ministère des Forêts a été créé par le gouvernement Diefenbaker en 1960, "expressément pour lui" et le fait qu'il fut nommé ministre avant d'être élu aux Communes, après sa défaite comme premier ministre provincial.

M. Flemming a répliqué qu'il n'avait pas demandé qu'on crée un poste pour lui au cabinet, mais qu'un ministère des Forêts était nécessaire au gouvernement fédéral.

SESSION FÉDÉRALE

Les USA veulent rationner le pétrole brut du Canada

WASHINGTON. (PC) — Des informateurs ont révélé hier qu'une fois de plus le gouvernement américain a demandé aux autorités canadiennes de ne pas tenter de s'emparer d'une part trop importante du marché américain du pétrole et du gaz naturel.

Nos exportations de pétrole brut vers les Etats-Unis ont triplé depuis 1959 et celles de gaz naturel ont quadruplé; les autorités américaines sont d'avis que le volume des exportations canadiennes devrait diminuer.

On croit que les porte-parole du gouvernement américain ont parlé en ce sens au ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, lundi lors de son premier entretien avec le gouvernement de Washington sur les ressources énergétiques.

Les Etats-Unis considèrent que les exportations de pétrole brut canadien sur la Côte ouest — la région de Puget Sound en particulier — ont atteint un point de saturation et que toute tentative de la part des producteurs canadiens d'envahir le marché californien serait surveillée de près par Washington.

Pour ce qui est du gaz naturel canadien, les Américains ont fait savoir que le gaz naturel remplace le pétrole résiduaire dans le chauffage et que les Etats-Unis ont d'importantes réserves de pétrole résiduaire. Nos voisins du Sud s'opposent à toute prolongation des pipe-lines canado-américains.

Les statistiques américaines démontrent que les exportations quotidiennes de pétrole canadien vers la côte ouest étaient de l'ordre de 135,000 barils pour la première moitié de 1963, une augmentation de 10,000 barils par rapport à 1962.

Les autorités canadiennes sont inquiétées par la diminution des ventes d'uranium canadien sur le marché américain et ses répercussions sur l'industrie minière canadienne.

Prise de bec Dief-Pearson sur la fermeture prochaine d'une autre mine d'uranium

OTTAWA. (PC) — La fermeture prochaine de la mine d'uranium de Milliken Lake, dans la région d'Elliott Lake, a donné lieu à une prise de bec hier matin entre le leader de l'Opposition, M. John Diefenbaker, et le premier ministre, M. Lester Pearson.

Ce dernier a dit que la fermeture de la mine était rendue nécessaire en vertu des clauses d'un contrat d'uranium conclu par le précédent gouvernement conservateur.

M. Diefenbaker a riposté qu'il s'agissait-là d'un "alibi" et il a demandé au premier ministre si l'ancien ministre des Travaux publics, M. Robert Winters, devenu président de Rio Tinto Mining, l'avait préalablement prévenu de la fermeture de la mine de Milliken Lake.

M. Pearson lui a répondu qu'il était évident, d'après les clauses du contrat, que la mine devait fermer ses portes, ajoutant que M. Diefenbaker, "avait été avisé d'avance" à l'époque où il était premier ministre.

"Cette allusion est fausse", a répliqué M. Diefenbaker, piqué au vif.

"Si le chef de l'Opposition dit vrai, enchaina M. Pearson, "il est regrettable de constater qu'il ignore les clauses du contrat signé par son propre gouvernement".

La mine en question est située dans la propre circonscription du premier ministre, Algoma-Est, dans le Nord ontarien.

Etonnement de Pearson

Dans une déclaration faite vendredi dernier, le premier ministre a exprimé son "étonnement" à l'annonce de la fermeture de la mine et il avait ajouté que le gouvernement songeait à adopter des mesures pour éviter une fermeture précipitée.

Hier, en réponse à M. Alfred D. Hales (PC — Wellington-Sud), il a dit que le gouvernement prenait "toutes les mesures possibles" pour éviter la fermeture de la mine.

M. Alvin Hamilton (PC — Qu'Appelle), ex-ministre de l'Agriculture, a demandé si les événements d'Elliott Lake se traduiraient par une réduction de la production à Uranium City, dans le Nord de la Saskatchewan.

Le premier ministre lui a répondu qu'aucune région minière ne jouira "d'un traitement de faveur".

La compagnie Frosst gênée par les restrictions américaines à Cuba

Le représentant d'une compagnie de produits pharmaceutiques a fait savoir aujourd'hui que sa compagnie éprouvait des difficultés à envoyer des médicaments à Cuba à cause des restrictions imposées par les Etats-Unis.

Le Dr J. R. Jamieson, chef de division à la compagnie Charles Frosst, a déclaré devant les délégués à la conférence annuelle de l'Association nucléaire canadienne que "l'envoi de médicaments à Cuba présente des problèmes sérieux parce qu'il n'y a qu'un vol entre Toronto et La Havane et qu'il est interdit de passer au-dessus des Etats-Unis".

"Nous devons donc envoyer nos médicaments à Mexico, et de là à Cuba, mais il nous est difficile de connaitre le sort de ces médicaments à cause d'une bureaucratie compliquée avec laquelle nous transigeons. Nous ne savons pas s'ils parviennent au pauvre médecin qui compte sur eux".

La compagnie Frosst envoie des radioisotopes utilisés dans le diagnostique et le traitement de certaines maladies.

Le docteur Jamieson a expliqué qu'à cause des délais à la douane mexicaine, les radioisotopes risquent de perdre toute leur valeur avant d'atteindre Cuba, car ils ne sont efficaces que durant quelques jours.

Tel que prévu, élections samedi à Jacques-Cartier

(J. F.) — M. Charles-F. Labrecque, maire intérimaire de Jacques-Cartier, a déclaré hier soir que, tel que prévu, les élections seront tenues à Jacques-Cartier samedi prochain.

M. Labrecque a fait cette déclaration à la suite de la menace de M. Jacques Chamberland de prendre un bref de mandamus pour faire retarder la date de la tenue des élections.

Le président de l'élection, M. Lucien Beauvais, avait refusé samedi dernier d'accepter la candidature de M. Chamberland, prétextant que celui-ci n'était pas propriétaire. M. Chamberland pour sa part soutient que la promesse d'achat qu'il détient est suffisante et que des précédents ont été établis à Jacques-Cartier où des candidats se seraient trouvés dans la même situation et auraient été acceptés.

La circulation sera bientôt rétablie à Ste-Anne-de-la-Pérade

QUEBEC. (par J.M.) — M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, a révélé à la Chambre basse que les autorités provinciales ont conclu, il y a déjà trois semaines, une entente avec la "Dominion Bridge Co" en vue de la consolidation du pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade et que la circulation y sera rétablie le plus tôt possible.

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, avait demandé à M. Saint-Pierre quelles mesures ont été prises au ministère des Travaux publics pour remettre en service le pont en question. La circulation est détournée depuis près de trois mois; et les routes, qui permettent de faire le détour, sont dans un "état effroyable".

Plusieurs feux de forêt dans diverses régions du Québec

QUEBEC, — Plusieurs feux de forêt font présentement rage dans les régions du Québec. C'est ce que nous apprenait hier après-midi M. J.-M. L'Heureux, ingénieur au service de protection des feux de forêts du ministère des Terres et Forêts.

"La plupart sont maîtrisés, nous a-t-il déclaré. Quoique ceux du lac Doré, du lac Wayagamak et de Cap-Chat ne le sont pas, nous espérons avoir la pluie annoncée par la météo, ce qui nous aiderait sans doute beaucoup alors que nous pourrions envoyer plus d'hommes sur les lieux".

CAP-CHAT

Le feu qui s'est déclaré vers 4 h. lundi après-midi, sur le lot no 30 du rang 8 dans le canton de Cap-Chat aurait été allumé par une main criminelle. On en vient à cette conclusion après avoir découvert sur la route conduisant à St-Octave-de-l'Avenir, non loin du lieu où le feu s'est déclaré, plusieurs affiches signées FLQ.

Une cinquantaine d'hommes, équipées de tracteurs, de pompes de de camions-citernes, combattaient l'élément destructeur et les autorités croyaient avoir maîtrisé les flammes en fin de soirée hier.

Lac Wayagamak

Dans la région de La Tuque, au Lac Wayagamak, la compagnie de protection "St. Maurice Forest" a dépêché une centaine d'hommes sur les lieux en plus d'une trentaine d'employés de la ville de La Tuque que celle-ci a bien voulu prêter pour la cause. Le chef inspecteur Normand Bournival, de la "St. Maurice Forest Protection Association" et M. Allyson Hubert, de la "Canadian International Paper" dirigent les combattants et ils espèrent que les prédictions de la météo se réaliseront, annonçant de la pluie, ce qui les aiderait grandement dans leur tâche.

Trois autres feux, de moindre importance cependant, et maitrisés, faisaient aussi rage dans cette même région. Il s'agit du lac Clair, 5 milles au sud de La Tuque ; au lac à L'Ours, près de Hervé Jonction au sud de La Tuque, et finalement à Windigo à quelque 80 milles au nord de La Tuque.

Lac Doré

Le troisième et dernier feu de forêt d'importance fait présentement rage au nord de Mont-Laurier, plus exactement dans la région du grand lac Manouan. Aucune région habitée n'est présentement menacée. Plus de 300 hommes y sont à l'oeuvre aidés de deux avions de type "Canso", de tracteurs, pompes, etc. Le feu s'étend sur une superficie supérieure à 5 milles carrés et l'on ne sait pas encore si l'on pourra le maitriser bientôt.

Les quelques autres feux de moindre importance qui ont été signalés aux autorités provinciales, tel qu'en Abitibi, dans la région du lac Bouchette, au lac Maguay et la Cavée, dans le comté de Daquen sont tous, soit maitrisés ou encore complètement éteints.

4e disparition en un mois à Québec

QUEBEC. (PCf) — Le chef adjoint de la Sûreté muncipale, M. Aimé Guillemette, a qualifié la situation d'inquiétante, hier, alors que l'on signalait la disparition d'un quatrième adolescent à Québec en un peu plus d'un mois.

Pierre Marquis, âgé de 13 ans, a été rapporté disparu hier. Il a été vu pour la dernière fois, dimanche après-midi, sur la plage du Foulon dans le secteur du port. Des recherches dans le fleuve n'ont rien donné.

Le jeune Marquis d'ailleurs quittait la plage lorsqu'il a été vu pour la dernière fois.

Michel Morel, 8 ans, et Alain Carrier, 10 ans, sont disparus ensemble le 5 mai et Guy Luckenuick, 12 ans, de Kénogami, est porté disparu depuis le 20 avril dernier. Ce dernier était de passage à Québec au moment de sa disparition.

Aide promise à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

QUEBEC. (par J.M.) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier à l'Assemblée législative que l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi peut compter sur l'aide du gouvernement à la suite du terrible incendie.

M. Antonio Talbot, député U.N. de Chicoutimi, a demandé au procureur général, M. Georges Lapalme, d'ouvrir les investigations nécessaires pour savoir si une main criminelle ne serait pas à l'origine du sinistre comme certains journaux en ont évoqué la possibilité.

Au nom des membres de la Chambre basse, MM. Lesage et Talbot, ont exprimé leur sympathie aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, les Chanoinesses de Saint-Augustin.

La police a un détecteur de mensonges

La Sûreté municipale de Montréal vient de faire l'acquisition d'un détecteur de mensonges. L'utilisation de cet appareil n'est pas admissible en preuve devant les tribunaux canadiens. De même, aucun individu ne peut être forcé à subir un test.

Par contre, les autorités policières sont d'avis que la machine peut être d'une grande utilité durant les enquêtes lorsque les témoins ou les accusés sont consentants à se soumettre à une épreuve du détecteur de mensonges.

La PP se retirerait de Jacques-Cartier

par Jacques FILTEAU

Les rumeurs qui persistent à Jacques-Cartier selon lesquelles la Commission municipale demanderait à la Sûreté provinciale de se retirer de Jacques-Cartier ont été confirmées hier par l'assistant-directeur Jean-Paul Dessureau, du quartier général de la PP à Montréal.

"Il est en effet question que nous déménagions de Jacques-Cartier dans le courant du mois de juin, mais nous devons pour cela attendre une demande de M. Marc Perron, administrateur de Jacques-Cartier, représentant la Commission municipale", a dit M. Dessureau.

Pour sa part, le sergent Léopold Dauphin, administrateur actuel de ce corps policier intérimaire, et délégué de la PP, nous a révélé qu'il envisageait de devenir le futur chef de police de Jacques-Cartier.

Toutefois, M. Dauphin n'acceptera que s'il est assuré d'avoir droit à sa pension comme membre retraité de la Sûreté provinciale.

M. Dauphin a rappelé que, sous son administration, la police de Jacques-Cartier avait eu à surveiller la tenue de six élections, dans et hors de ses murs, et que dans tous les cas on n'avait enregistré aucun désordre.

Un fonds sera créé en faveur de Walter Leja

L'Association municipale de Westmount a décidé de créer un fonds afin de venir économiquement en aide au sergent-major Walter Leja, grièvement blessé en désamorçant une bombe, le 17 mai, dans cette municipalité de la banlieue ouest de la métropole.

Le sergent-major Leja, un milicien, repose actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital St. Mary's de la métropole et ses chances de survie sont calculées supérieures à 50%. Mais, par ailleurs, il a dû être complètement amputé de son bras gauche et il est possible que, même s'il s'en tire, il ait à faire face à d'autres infirmités pour la vie. Pour le moment, bien que conscient, il a la jambe droite et le bras droit paralysés, et ne peut parler.

En vue de lui venir en aide les citoyens de Westmount ont donc formé un comité et chargé le Royal Trust et l'hôtel de ville de Westmount de recevoir les dons. C'est le vice-président de l'Association des citoyens, M. R. L. Hunter, qui a fait remarquer que Leja, étant milicien, n'a pas droit à une pension comme militaire blessé en service actif.

Le maire Drury a également déclaré que la ville envisageait de dédommager Leja d'une façon ou d'une autre en apportant une contribution généreuse au fonds créé pour venir en aide à celui-ci.

Vol de \$400

QUEBEC. (PC) — Un couple nouvellement marié, M. et Mme Constant Clément, de St-Eustache, a rapporté à la police de Québec que des voleurs s'étaient emparés de marchandises d'une valeur de \$400, dans leur voiture.

Des vêtements et une étole de vison sont compris dans le vol.

Selon la version des victimes, le vol a eu lieu alors qu'elles avaient laissé leur voiture dans un parc de stationnement en bordure du terrain de l'exposition de Québec.

Important vol à main armée chez un cultivateur

ST-BENOIT LABRE. (PC) — Quatre hommes, dont deux étaient armés de revolvers, ont volé hier \$20,000 d'obligations et \$200 en argent liquide à M. Emile Mathieu, cultivateur. Les bandits, qui portaient tous des bas de nylon pour dissimuler les traits de leur figure, avaient fait irruption au domicile des Mathieu, tôt hier matin. Ils ont enfermé toute la famille, sauf leur chef, dans une salle de bain. Puis ils ont obligé le cultivateur à leur ouvrir son coffre-fort.

Il semble que le vol ait été bien préparé et les bandits avaient même mis hors de service l'auto de leur victime afin de prévenir toute chasse.

Après leur méfait, les quatre hommes ont attaché M. Mathieu et coupé les fils téléphoniques.

St-Benoit Labre est une petite municipalité d'environ 1,500 habitants située près St-Georges de Beauce, à 65 milles au sud de Québec.

Autre auto dans la Gatineau

POINTE-GATINEAU. (PC) — M. Ovila Allen, 50 ans, d'Ottawa, s'est noyé hier lorsque son auto a plongé dans la rivière Gatineau, de Pointe-Gatineau. Il semble que le conducteur ait perdu la maitrise de son véhicule.

Un citoyen de Gatineau, M. Napoléon Bigras, a raconté à la police qu'il avait vu l'auto quitter la route et plonger dans la rivière. Il essaya d'atteindre la victime à l'aide d'une chaloupe, mais l'automobile avait sombré dans 15 pieds d'eau avant qu'il l'atteigne. Cet accident est le deuxième du genre à survenir en moins de 48 heures le long de la rivière Gatineau.

La Bible vous parle

Sache être ferme dans ton sentiment et n'avoir qu'une parole. (Eccli 5, 10)

Prochaine réunion du conseil le 18 juin

Le conseil municipal de Montréal tiendra sa prochaine assemblée le mardi, 18 juin, à 8 h.

Il s'agira là de l'assemblée statutaire de juin, une des quatre réunions statutaires que le conseil tient durant l'année.

Il sera notamment question du projet de l'administration Drapeau-Saulnier concernant l'annexion de la ville de Rivière-des-Pairies, à Montréal.

L'ordre du jour ne sera peut-être pas considérable, mais au moins deux questions retiendront l'attention en plus du règlement d'annexion, : le métro et la préparation du terrain en prévision de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

Campagne pour la restauration du fort Chambly

SAINT-JEAN. (R.P.) — Plusieurs groupements songent aux mesures à prendre pour assurer la restauration du vieux fort Chambly. Récemment, le maire et les échevins de la municipalité de Fort-Chambly recevaient à l'hôtel de ville des représentants de la Société Historique de la Vallée du Richelieu, instigatrice de la rencontre, de la Société Historique de Montréal, le maire Armand Goyette, d'Iberville, et le délégué des citoyens de Fort-Chambly.

Au colloque, le président de la SHVR brossa un aperçu historique du vieux fort. Me Léo-R. Leblanc le qualifia "de véritable relique et d'unique forteresse, conservée du temps du Régime français au Québec". A l'aide de la monographie de Benjamin Sulte et de Gérard Malchelosse, "Fort Chambly", il évoqua les origines et le passé héroïque de la forteresse française, "sentinelle sur le Richelieu et bastion de la colonie naissante". Passé à l'allégeance britannique en 1760 et temporairement sous la coupe des Etats-Unis, en 1775, le site est devenu un musée historique fédéral depuis 1921.

Le délabrement actuel de ses murs, signale Me Leblanc, réclame une prompte et complète réfection. Le Fort Chambly mérite d'être remis à neuf, comme on l'a fait pour les Forts Beauséjour, en Acadie, la citadelle d'Halifax pour laquelle le gouvernement fédéral a consacré un million de dollars, ainsi que forteresse conservée du temps dont la rénovation coûtera 12 millions de dollars. Flanqué d'un parc national, le Fort Chambly deviendrait un centre d'attraction touristique.

Pour mener à bonne fin le projet de restauration, la rencontre a donné lieu à la fondation d'un comité indépendant, dit de la Restauration du Fort Chambly. Deux membres de chaque organisme en font partie, les maires et les secrétaires de Fort-Chambly, de Chambly; M. Charles Légaré et un délégué du comité des citoyens; Me Léo-R. Leblanc et Raymond Denault, de la Société Historique de la Vallée du Richelieu; M. Gérald Aumont et un délégué de la Société Historique de Montréal.

La première récompense du devoir accompli, c'est de l'avoir fait.

ALBERT Ier

Fondation pour l'étude de la thérapeutique

L'industrie pharmaceutique canadienne vient d'annoncer la formation d'une fondation pour l'étude de la thérapeutique. Les buts de cette fondation seront l'amélioration des normes qui servent à l'évaluation des nouveaux médicaments et la formation de chercheurs dans ce champs d'action.

Cette fondation est un organisme indépendant dirigé par un bureau de gouverneurs choisi parmi les personnalités médicales et scientifiques canadiennes. Le président en est le docteur F. S. Brien, professeur de médecine à l'Université de Western Ontario, London, Ont.

Cette nouvelle a été annoncée à l'assemblée annuelle du printemps de l'Association Canadienne des Manufacturiers en Pharmacie, par son président, M. Roger Larose. Ce projet a demandé plus de deux ans d'étude et de préparation.

"La fondation sera en mesure d'accorder un support financier dans deux sphères principales; l'entrainement de spécialistes de l'investigation clinique dans la méthodologie de l'investigation médicamenteuse. Ces spécialistes pourront ainsi initier un programme de recherches au sujet de l'étude de la méthodologie elle-même dans le but d'amélorer et d'assouplir les méthodes qui servent à évaluer les médicaments," a déclaré M. Larose.

"Certains projets spécifiques d'un intérêt général tel que le métabolisme intermédiaire des drogues, la toxicologie et autres doivent être considérés comme des sujets méritant le support de la fondation. Essentiellement, celle-ci distribuera des fonds à des universités ou à des hôpitaux universitaires. Elle ne supportera pas elle-même l'évaluation des drogues individuelles."

Toutes les recherches pour les retrouver ont été vaines jusqu'ici.

A St-Jean

Commission scolaire régionale

par Robert Paradis

SAINT-JEAN — Les commissaires scolaires à Saint-Jean et dans les environs attendent avec impatience la création de leur commission scolaire régionale. A leur avis, le besoin de nouveaux locaux se fait sentir; une école secondaire régionale, pour jeunes filles, ne serait pas un luxe. On affirme même que cette future maison d'enseignement se construirait à Saint-Jean.

L'arrêté ministériel, créant la commission régionale, serait émis d'ici deux ou trois semaines. Par la suite, il faudra allouer un mois environ pour choisir les membres du nouvel organisme. Le premier objectif comportera les nominations d'un directeur des études et d'un administrateur.

Bien que sa fondation surviendrait d'ici quelques semaines, la nouvelle commission régionale n'entrera effectivement en fonctions qu'en septembre 1964. La mise au point par le directeur des études prendrait un minimum de quatre mois. Grouper les classes, trouver les professeurs, classifier les élèves présente un travail d'envergure.

Les membres des commissions scolaires de Saint-Jean, de Notre-Dame Auxiliatrice et d'Iberville ont tenu une assemblée récemment pour analyser leur situation à l'égard de la rentrée en septembre prochain. Les commissaire ont essayé de trouver les moyens d'absorber tous leurs élèves et de tâcher de se conformer aux "nouvelles normes" du ministère de la Jeunesse. Des concessions de part et d'autre laissent entrevoir une régularisation de la situation pour la réouverture des classes. Le principal problème consiste à trouver les locaux nécessaires aux jeunes filles du cours secondaire.

On a songé à différentes solutions. L'agrandissement de l'école du Sacré-Coeur, le projet d'une nouvelle école dans le centre de la ville, avec la démolition de deux bâtisses attenantes à l'Académie commerciale catholique, semblent autant de moyens de contourner la difficulté. Quant à la nouvelle école régionale, le choix de son emplacement relèvera de la commission scolaire régionale, une fois constituée.

avis de DÉCÈS

ARSENEAULT (Charlie) — Subitement, à Cowansville, le 27 mai 1963, à l'âge de 53 ans, est décédé Charlie Arseneault, marchand de chaussures, époux de Berthe Renaud, demeurant rue Bruce, père de Jeanne (Mme Me P. E. Lécuyer), Pauline (Mme Maurice Oberson), grand-père de Stéphane et Pierre Lécuyer et Hélène Oberson. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bédard Inc. 109 rue William pour se rendre à l'église paroissiale de Cowansville, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Suzanne) — A Montréal, le 27 mai 1963, à l'âge de 38 ans, est décédée Suzanne Léonard, épouse de Marcel Blanchette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Ouimet & Fils 3517 boul. Lévesque à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Aurèle) — A Outremont, le 29 mai 1963, est décédé Aurèle Boucher, fleuriste de la Cité de Montréal, époux de Thérèse Lalonde, demeurant à 5352 avenue du Parc, appt 49. La dépouille mortelle est exposée au salon J.-S. Vallée Ltée 5310 avenue du Parc Avis des funérailles plus tard.

BOURGON (Rémi) — A Lachute, le 27 mai 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Rémi Bourgon, époux de Emélina Joly, demeurant à 173, rue Principale. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard 397, rue Grâce pour se rendre à l'église St-Anastasie où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE-DUCEPPE (Yvonne) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Yvonne Champagne - Duceppe, demeurant chez sa fille Mme Marc André 10,440 Place Fleury. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc 130 rue Henri-Bourassa Est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Horace) — Subitement à L'Assomption, le 28 mai 1963, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Horace Chaput, époux de Rose-Hélène Desmarais, autrefois de l'Epiphanie, demeurant au 478 rue St-Pierre, L'Assomption. Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Edgar Guilbault, 371 boul. Ange-Gardien, pour se rendre à l'église paroissiale L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h. Libera et inhumation à L'Epiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Gustave) — A Montréal, le 28 mai 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Gustave Côté, fils de Ludger Côté et de Edmire Caron, de St-Yvon, comté Gaspé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, 512 ave de l'Eglise, Verdun, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEL GRAMDE (Philip) — A l'Hôpital Général de Montréal, lundi le 27 mai 1963, est décédé subitement, à l'âge de 59 ans, Philip Del Gramde, époux de Mebel Mei, et père de Rita, Eda et Philip. Exposé aux salons William Wray, 2075 rue University. Funérailles en l'église Our Lord, Westmount, jeudi le 30 mai à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

DESBIENS (Serge) — Accidentellement à Jacques-Cartier, le 26 mai 1963, à l'âge de 15 ans 6 mois, est décédé Serge Desbiens, fils de Gérard Desbiens et de Rita Lebeault, demeurant à 523 rue Coderre, St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Demers et Latour 5240 rue Armand, coin Alexis pour se rendre à l'église Immaculée Conception de St-Hubert, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Lucien) — A Montréal, le 27 mai 1963 à l'âge de 60 ans est décédé M. Lucien Desjardins, époux de Hermine Renaud, demeurant 5720 Verneuil, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3503 rue Papineau à 8 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation Il y aura un ralliement à 8 heures 45 angle Chenier et St-Donat

GASCON (Edouard) — A Terrebonne, le 27 mai 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Edouard Gascon, époux de feu Anna Valiquette, demeurant chez sa fille Mme Noël Renaud, 3, rue Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Guay & Fils, 144, rue St-Louis pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMONT (Marie) — A Montréal, le 27 mai 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie Leroux, épouse de feu Odilon Gaumont, demeurant à 4048 Esplanade, mère de Jean, Claire et Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 6662 rue St-Denis à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile End, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Napoléon)—A Ayersville, le 27 mai 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Napoléon Gauthier, époux de feu Bertha Larocque et de feu Delphina Grenier autrefois de la rue Mallette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard 397 rue Grâce pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h. 45 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Malvina) — A Montréal, le 29 mai 1963 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Louis Théodore Groulx, née Malvina Marenger, demeurant à 4776 Parthenais, native d'Ottawa. La dépouille mortelle est exposée au salon J. Paul Marchand 4228 rue Papineau. Avis des funérailles plus tard.

LAFRENIERE (Adelina) — A St-Lin, le 28 mai 1963 à l'âge de 93 ans est décédée Mme Ludger Lafrenière née Adelina Clément mère des Révérendes soeurs Marie Clémence, Marie Rose de Lima des Filles de Jésus, de Alice Lucie, des soeurs des Sts-Noms Jésus de Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons F. Joly et Fils Ltée 256 12ème Ave à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Anne) — A Montréal, le 26 mai 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Marie-Anne Veilleux, épouse de Aurélien Lalonde, demeurant 6412 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée, 2548, rue Beaubien Est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph-Armand) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Armand Lapointe, époux de Jeanne Gauthier demeurant 214 Boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc 25 Ave Laurier est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Hélène) — A St-Laurent, le 28 mai 1963 à l'âge de 83 ans 5 mois est décédée Hélène Lapierre, épouse de feu Joseph Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790 boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de Saint-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Elle était du Tiers-Ordre de St-François.

MAILHOT (Sarto) — A St-Vincent-de-Paul, le 27 mai 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Sarto Mailhot, professeur aux Ecoles Catholiques de Mtl, et organisateur des Loisirs de St-Vincent-de-Paul, époux de Doucia Lafleur, demeurant à 999 Pichette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, 1039, rue du Collège, à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Marie-Anne) — A St-Laurent le 27 mai 1963 à l'âge de 82 ans 9 mois, est décédée Marie-Anne Lapointe, épouse de feu Magloire Marcil. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McMULLAN (Archie) — A Montréal, le 29 mai 1963 à l'âge de 76 ans est décédé Archie McMullan, époux 1ères noces de Jane McKeown et en 2es noces de Sarah Mack, père de John Patrick et de feu Archie demeurant 7653 Drolet. La dépouille mortelle est exposée au salon Rémi Allard 7384 rue St-Denis Avis des funérailles plus tard.

PARADIS (Alice) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Albert Paradis, née Alice Métayer, demeurant à 5925, 5e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc. 3254 rue Bellechasse (coin 11e avenue, Rosemont) à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Donat) — A Montréal, le 27 mai 1963 à l'âge de 58 ans est décédé Donat Provencher, époux de Anna Bilodeau, demeurant à 1700 Parthenais. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Gauthier Enrg. 2521 rue Ste-Catherine est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RABOIN—CORDEAU — A Montréal, le 29 mai 1963 à l

Soignez votre golf

par le Dr Cary MIDDLECOFF

Leçon no 24



PLAINTE: *je n'ai pas de patience.*

DIAGNOSTIC: *l'attente vous incommode outre mesure.*

TRAITEMENT: *la popularité étant toujours grandissante, il est inévitable que le jeu de golf soit devenu plus lent un peu partout. Si vous ne vous soumettez pas à cet inconvénient vous ne profiterez pas pleinement de votre partie de golf. Restez calme, détendu et patientez !*

Régate de la Beauce

Les derniers préparatifs vont bon train en vue de la régate de la Beauce qui aura lieu sur les eaux de la Chaudière, à St-Joseph-de-Beauce, le 9 juin.

18 épreuves différentes seront présentées aux amateurs du sport nautique à partir de 1 h. 30. Un total de $1,520 sera distribué en bourses.

L'épreuve principale couronnera le champion provincial, de la classe Hydro-C. Le vainqueur touchera un chèque de $250 et le trophée "Le gâteau d'or".

Mlle Régate 1963 sera proclamée lors de la soirée récréative qui sera suivie d'un feu d'artifice.

Cours de tennis au Centre Maisonneuve

Une clinique de tennis sous les auspices du club La Bohème sera donnée pour les joueurs débutants au centre récréatif Maisonneuve, les 3, 4 et 5 juin.

L'instructeur en charge sera Bert Ouellette, professionnel au club La Bohème.

Les joueurs plus expérimentés qui désirent améliorer leur jeu pourront bénéficier des conseils de Bert Ouellette les 10, 11 et 12 juin au même endroit.

Plusieurs joueurs de calibre, dont Rolland Godin participeront aux matches hors-concours qui précéderont les cours.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE junior

Chomedey à Verdun, 8 h. 15
Malo (0-1) vs Hyndman (0-2)

LIGUE MONTREAL junior

Longueuil à Ville-Marie (Champêtre) 8 h.
Desfossés (2-0) vs Laferrière (1-1)

N.-D.-G. à Ville Mont-Royal (Jarry) 8 h.
Pepper (0-0) ou McKean (0-1) vs Pellerin (0-10)

Laval à Kinsmen (Lafontaine) 9 h.
Lafond (0-0) vs Loiseau (2-0)

LIGUE INTER-CITES

St-Laurent à Laval-des-Rapides, 6 h. 30
Chomedey à Lachine, 8 h.

HIER

LIGUE NATIONALE junior

Chomedey	102	002	0—5	5	6
Lachine	300	200	1—6	8	5

Perreault, Fountaine (1ère), Boislard (5e) et Harrison; Cournoyer (1-0) et Lalande. P. : Boislard (1-2).

Verdun à Rosemont (remise, pluie)
Sorel à Longueuil, (remise, pluie)
National à St-Jérôme (remise, pluie)

LIGUE MONTREAL junior

St-J.-de-M.	030	002	1—6	6	4
Villeray	000	050	0—5	5	2

Proulx (2-0) et Dubois; Dussault, Chénier (5), Yuzwak (6) et O'Meara. P. Yuzwak (2-1).

V. Mt-Royal	200	002	0—4	7	0
Kinsmen	100	500	0—6	7	0

Tobin, Murphy (4) et Narducci; Denis (2-0) et Frenette. P. Tobin (0-1). Cir. : Kinsmen : M. Lavoie (1er)

Ville-Marie	004	111	0—7	5	3
St-Laurent	002	011	4—8	9	7

Leclerc, Martineau (7) et Robitaille; Robert (2-0) et DiMaulo. P. Leclerc (0-1). Cir. : V.-Marie : Leclerc (1er)

Laval à Verdun (remise)

LIGUE NATIONALE junior

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	6	0	1.000	—
Lachine	2	1	.667	2½
National	3	2	.600	2½
Sorel	3	3	.500	3
Rosemont	2	2	.500	3
Chomedey	3	4	.429	3½
Verdun	1	4	.200	4½
Longueuil	0	4	.000	5

LIGUE MONTREAL junior

	G	P	Moy.	Diff.
Kinsmen	4	1	.800	—
St-Laurent	3	1	.750	½
Villeray	3	2	.600	1
Longueuil	2	2	.500	1½
St-J.-de-Matha	2	2	.500	1½
Laval	1	1	.500	1½
N.-D.-G.	1	2	.333	2
Verdun	1	2	.333	2
Ville-Marie	1	3	.250	2½
V. Mt-Royal	1	3	.250	2½
	G	P	Moy.	Diff.

Brillante tenue de Réjean Talbot

Le lanceur Réjean Talbot a limité ses adversaires à deux coups sûrs et a retiré 16 frappeurs au bâton alors que le St-Eusèbe-Consol a vaincu le St-Pierre - Apôtre, 7-3 dans une joute de la Ligue Lafontaine bantam.

Talbot s'est également signalé au bâton avec un coup de circuit.

Orignaux marqués

En Ontario, on se sert d'hélicoptères pour pousser les orignaux dans des lacs où l'on peut les marquer en leur posant une étiquette.

Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à **9** h.

AU SOUS-SOL Dupuis

chemises de nuit longues



½ prix

ord. 3.99

1.99

P.M.G. et aussi 42, 44, 46 et 48. Couleurs : bleu, rose. Chemise de nuit longue ajustée, tricot de rayonne luxueux. Encolure en pointe, garnie de plis permanents de dentelle. Offre exceptionnelle à ne pas manquer.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

nylons filet sans couture

haut BAN-LON

400 aiguilles — 15 deniers



.57

4 paires **2.15**

8 paires **4.10**

3 NUANCES EN VOGUE : BEIGE, COCOA, CAFE

Pointures 8½ à 11. Talons et bouts renforcés, entrée très extensible. Bas de première qualité, sous enveloppe cello.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375



sacs paille

Sacs légers, pimpants pour l'été. Couleurs : beige, blanc. Pailles crochetées à la main.

a) paille mate, poignée double.

b) genre corbeille très populaire.

Le Nouveau Dupuis vous les procure à prix attrayant.

3.98

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

SPECIAUX pour l'ETE, les VACANCES, PRIX AVANTAGEUX



Penmans

"Sanforized"

pour hommes

4 pièces **1.99**

Sous-vêtements en tricot de coton par côtes. P.-M.-G. Tout BLANC. Camisoles sans manches. Culotte "brief" à taille élastique, devant et siège doubles.

SOUS-SOL, RAYON 1625



chandails T

pour hommes et jeunes gens

2.59

2 pour 5.00

Plus de 10 modèles au choix. P.M.G. Bleu, turquoise, orange, vert, rouille, brun, marine, beige, cocoa. Encolures variées. Choix extraordinaire de nouveautés. "Bon Teint" et "Sanforized".

SOUS-SOL, RAYON 1625



variété et nouveauté

chemises sport

2.59

2 pour 5.00

Tout blanc et teintes très variées des plus nouvelles. Tricot "Air Cool" de broadcloth, coton lustré et guingan imprimés, quadrillés et tartans. Col sport baleiné, une poche. Manches courtes ou longues. P.M.G. et ExG.

SOUS-SOL, RAYON 1625



pour le golf

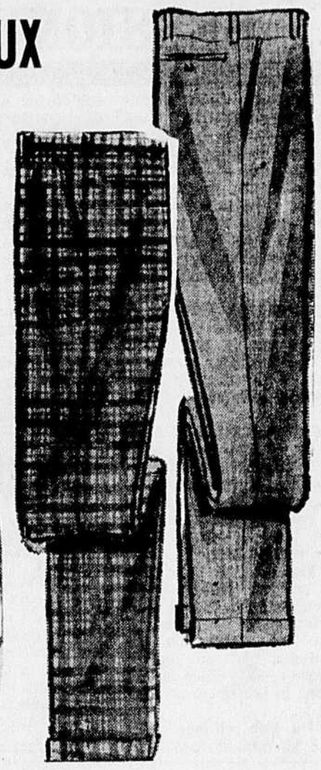
"lavez/portez"

100% nylon

5.39

Tailles 34 à 44. Couleurs : marine, beige, noir, vert, charcoal. Coupe-vent (golf jacket) avec devant à fermeture éclair. 2 poches, élastique sur les côtés. Léger, non doublé, pas de repassage. Véritable aubaine du Nouveau Dupuis.

SOUS-SOL, RAYON 1605



coton lustré

"sheeno" lavable

"Sanforized"

3.50

2 pour 6.59

Pantalon tout-aller pour hommes, tailles 30 à 38. Couleurs : brun, charcoal, loden. Taille régulière, passe-ceinture, brayette éclair, 4 poches, renforcés aux points de tension. Achetez-en plus d'un à ce bas prix.

SOUS-SOL, RAYON 1625

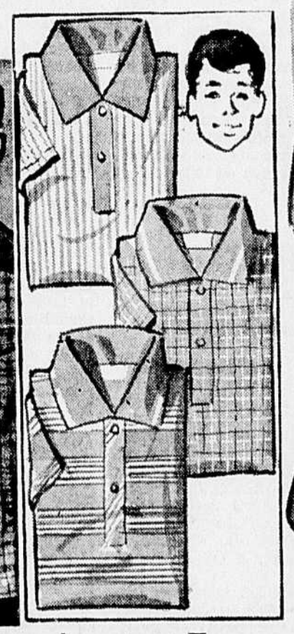


vestons pour garçons

6 à 10 ans **9.44** 11 à 16 ans **11.44**

Blazers "Black Watch" et vestons sport, couleurs marine uni ou tartan "Black Watch", tweeds gris, loden, brun, charcoal • 100% flanelle de laine. • 100% tweed worsted de laine. • 100% tweed fin lainage. Modèles à devant simple, 3 boutons, revers effilés, poches à rabats, boutons fantaisie, doublure rayonne.

SOUS-SOL, RAYON 1655



chemises T

1.59 2 pour 3.00

8 à 14 ans

Manches courtes, petit col, aussi col bateau, coutures surjetées, 2 boutons. Fin tricot de coton peigné, "Interlock" et jersey de coton "Sanforized". Teintes variées sur fond blanc et teintes foncées.

SOUS-SOL, RAYON 1665



solides "jeans"

2.29 2 pour 4.44

6 à 16 ans

Pantalon à passe-ceinture, brayette éclair, 4 poches, coutures doubles renforcées aux points de tension. Confection cordé "Bedford" bleu, taupe foncé, loden, vert, charcoal. Aussi SHEENO beige, bleu, noir.



coupe-vent

ord. 4.98 à 6.98 **4.44**

6 à 16 ans

Coupe cosaque ou sport, bande de laine au bas ou élastique aux côtés, 2 poches ou 4 poches, pour les réversibles. Tissus variés : gabardine, popeline, laminés de Curon, cordé "Bedford". Teintes : bleu, brun, noir, vert, rouille ; "tartans" Black Watch, etc.

SOUS-SOL, RAYON 1655

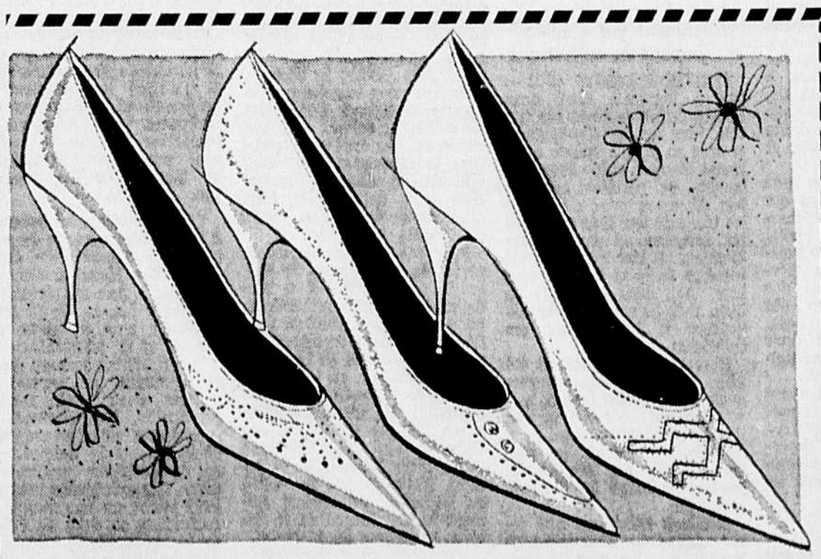


aubaine Dupuis

4.44

Pour 6 à 12 ans — Coupe semi "boxer" pour 6 à 18 ans taille régulière, passe-ceinture, brayette éclair, 4 poches, renforcés aux points de tension, revers. Lavables, worsted, flanelle de laine et rayonne et worsted nylon et viscose. Gris moyen, gris foncé, charcoal, brun, loden, bleu.

SOUS-SOL, RAYON 1655



le grand chic pour l'été

souliers blancs pour dames

Cuir de qualité, genre escarpin à empeigne de fantaisie. Talons hauts et cubains fins. Semelles de composition plus durables. Pointures 5 à 9 (avec ½).

paire **6.49**

SOUS-SOL, RAYON 1455



bottines athlétiques

Faites de canevas épais, noir avec garnitures blanches. Pointures pour garçons : 1 à 5.
Semelles épaisses antidérapantes, fausses-semelles spongieuses avec support à l'arche, double bout protecteur, oeillets de ventilation, rondelle protectrice à la cheville.

Offre très spéciale Dupuis, valeur ord. 1.79

paire **1.29**

SOUS-SOL, RAYON 1675

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES VI. 2-5151

Le Saint-Père a passé une nuit calme

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

RE ÉDITION 5¢ Montréal, mercredi 29 mai 1963 / sainte Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.

, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEEIMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL • 79e ANNEE, No 190 • 4 CAHIERS • 96 PAGES

CITE DU VATICAN (AFP, Reuter, PA, UPI) — Toujours aussi laconiques, les nouvelles qui percent le rideau de silence entourant la maladie du Souverain-Pontife étaient meilleures ce matin, puisqu'on assurait, dans un communiqué émanant du Vatican même, que l'illustre patient avait passé une nuit calme et qu'une "nette amélioration" de son état avait pu être constatée.

D'autres indications font état de la souffrance du Saint-Père, une souffrance que les tranquillisants ne suffisent pas toujours à faire taire mais que le malade supporte avec une admirable résignation.

Dans l'atmosphère ouatée de sa chambre, entre deux assoupissements, Jean XXIII, le buste soutenu par des coussins, a partagé les premières heures de la matinée entre la récitation du chapelet (sa prière favorite) et la méditation sur quelques pages de l'"Imitation de Jésus-Christ", dont son secrétaire Mgr Capovilla lui fait la lecture de temps à autre.

Dans le visage émacié, creusé par la douleur, les yeux vifs du Saint-Père conservent leur mobilité, mais en revanche, il éprouve davantage de difficulté à s'exprimer. Soutenir une conversation exige de lui un effort que lui interdisent les praticiens qui le veillent, interdiction à laquelle il passe outre, tant il ressent le besoin de se confier et de s'entretenir avec son entourage.

Le cancer

Un communiqué du Vatican a révélé pour la première fois hier que le pape souffrait d'"hétéroplasie". Le mot signifie : "formation, aux dépens d'un tissu sain, d'un tissu pathologique dont les éléments différent de ceux qui lui ont donné naissance". Il s'agit donc bien d'un cancer, et d'un cancer de l'estomac, l'un de ceux qui font le plus de victimes, non qu'il soit le plus grave, mais le plus fréquent chez l'homme.

Un groupe de médecins ont

Voir aussi en page 11

signé un article dans les journaux d'Italie aujourd'hui pour dire qu'à leurs yeux, il ne faisait aucun doute que la tumeur stomacale dont souffre le Saint-Père est cancéreuse.

Jean XXIII a reçu trois transfusions de sang depuis dimanche. De source vaticane autorisée, on déclare que le pontife a décidément "un coeur robuste" et qu'il pourrait résister à la maladie qui l'accable pendant un mois. On s'inquiète, cependant, du beau temps qu'il fait aujourd'hui à Rome, et les observateurs craignent que la

Voir LE PAPE en page 2



ROME EN PRIERE — Ces doigts crispés qui égrènent un chapelet au milieu de la Place Saint-Pierre symbolisent bien l'angoisse qu'éprouve le monde catholique en ces heures dramatiques.

(téléphoto UPI)

Ottawa dépensera plus que jamais

par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — Dans ses prévisions budgétaires déposées cet après-midi aux communes le ministre des Finances, M. Walter Gordon, réclame du peuple canadien pour l'année financière ayant débuté le 1er avril dernier la somme de 7,300,504,515 dollars soit 628 millions de plus que la précédente administration pour l'année dernière.

Officiellement, les prévisions du ministre s'élèvent à six milliards et demi mais ce chiffre ne tient pas compte des pensions de vieillesse au montant de 755 millions.

En réalité, le livre bleu publié aujourd'hui fut préparé l'automne dernier par le gouvernement conservateur de l'époque mais la présente administration y a ajouté sous forme de budget supplémentaire ses propres prévisions s'élevant à $230 millions.

C'est donc en deux étapes qu'il convient de comparer ces chiffres à ceux de l'année dernière, puisqu'aux augmentations apportées par l'ancienne administration viennent s'ajouter celles du gouvernement actuel.

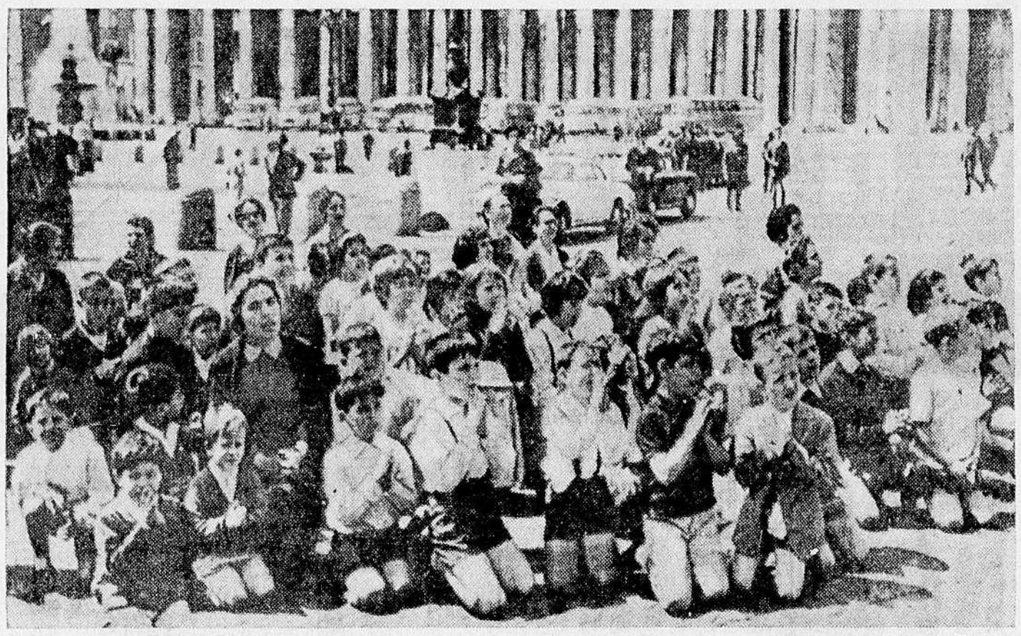
Ces dernières se situent principalement aux chefs des hausses de traitement (65 millions) et de l'aide à la formation technique (48 millions).

Quant aux premières augmentations apportées par les conservateurs, elles concernent surtout le service de la dette publique (92 millions) et les subventions aux provinces pour l'assurance-hospitalisation (60 millions).

Le budget de la défense demeure pratiquement inchangé, quant à celui des Travaux publics, il subit une légère diminution, bien que le Québec, pour sa part, reçoive une part accrue de contrats.

C'est une hausse de 5.1 p. cent sur l'exercice précédent, qui s'était élevé à $6,299,169,134. La hausse est principalement imputable à l'augmenta-

Voir BUDGET en page 2



LA SUPPLIQUE DES PETITS — Parmi tous ceux qui prient pour le Saint-Père, il y avait, aujourd'hui, sur la Place Saint-Pierre, ces écoliers italiens en pèlerinage. Les enfants s'étaient rendus à Rome dans l'espoir d'une audience.

(téléphoto PA)

L'hôpital Fleury, "aubaine pour la famille Dionne..."

par Jacques MONNIER

QUEBEC — A la suite de sa deuxième enquête sur l'Hôpital Fleury, la Commission Tellier recommande au gouvernement provincial de modifier la troisième partie de la "Loi des compagnies" pour que l'Etat puisse récupérer ses subventions dans le cas de liquidation d'un hôpital privé ayant reçu une aide financière de l'administration.

— "La législation est à ce point précaire, lit-on dans le rapport de la commission, qu'elle peut faire naître la crainte d'une liquidation prématurée et profitable aux membres de toute association incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies".

Le juge Jean Tellier formule ces commentaires en rapportant ses constatations relativement au "Fonds d'administration générale" de l'Hôpital Fleury. La preuve, dit-il, ne révèle pas qu'il y eut malversation ou détournement de fonds; mais les livres n'étaient pas tenus d'une façon adéquate; la vérification pour la préparation des bilans annuels était très pénible; il y a eu des cas de mauvaise administration, et au point de vue des salaires, l'Hôpital Fleury est devenu "une aubaine pour les membres de la famille Dionne".

De plus, fait observer la commission, si le docteur Dionne a voulu se départir de son hôpital privé pour en faire un hôpital public, c'est que "autrement il n'aurait pas réalisé son rêve d'en faire un grand hôpital, sans octroi gou-

Voir HOPITAL FLEURY en page 2

Québec étudiera le rapport

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a rendu public le second rapport de la Commission Tellier sur "l'Hôpital général Fleury" hier au début de la séance de l'Assemblée législative.

Le premier ministre n'a fait aucun commentaire devant les représentants du peuple à la Chambre basse.

Quelques minutes plus tard, s'étant rendu à la tribune de la presse, M. Lesage a déclaré aux journalistes qu'il avait remis des exemplaires du rapport à ses conseillers juridiques.

Ces derniers examineront les recommandations faites par le juge Jean Tellier, l'unique membre de la commission.

Les autorités provinciales attendront les résultats de l'étude de leurs avocats avant de prendre toute décision pour donner suite aux conclusions de M. Tellier.

Le commissaire propose notamment de modifier la "Loi des compagnies" et de légiférer pour protéger le public contre l'exploitation à laquelle se livrent certains organisateurs de souscriptions, trop grassement payés.

Le rapport publié hier fait suite à une première enquête et à un premier mémoire de la Commission Tellico, premier

Voir LE RAPPORT en page 2

Le cardinal Léger demande des prières pour le pape

Son Eminence la cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a demandé des prières spéciales afin que le pape Jean XXIII "ait la force d'accepter avec résignation ce que Dieu pourra lui demander ou qu'il reçoive la grâce de recouvrer la santé."

Voici le texte du message du cardinal :

"La Sainte Eglise catholique romaine vit dans l'angoisse. Tous les yeux de ses enfants sont tournés vers la maison du Père commun. Leur coeur est étreint par une immense tristesse. Ils ont appris que le Vicaire du Seigneur sur la terre était gravement malade. Leur peine est immense car il y a quelques jours, tous avaient tressailli d'espérance en lisant le lumineux document "Pacem in terris" et tous les hommes de bonne volonté s'étaient unis à la joie des enfants de la maison lorsque leur Père avait reçu le prix de la paix.

"Mais les lois de la Rédemption sont inexorables et toute grâce est le fruit de la souffrance. Ce n'est pas au nom de notre autorité d'archevêque de Montréal que nous vous commandons de prier aux intentions du pape, mais c'est dans la solidarité d'une affection commune que nous vous exhortons, en cette heure si pénible, de bien vouloir vous conformer aux directives suivantes :

1. Tous les prêtres qui célébreront le Saint-Sacrifice de la messe dans ce diocèse devront, au moins durant la phase aiguë de la maladie du Saint Père, réciter l'oraison impérée : Pro Re Gravi — pro infirmo".

2. Nous permettons également l'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement dans tous les endroits de culte où l'adoration perpétuelle de jour peut-être assurée.

3. Nous essaierons de faire violence sur le Coeur de Dieu par nos prières, nos jeûnes et nos aumônes, de façon qu'Il donne à son Serviteur les grâces dont il a besoin en ce moment, soit pour accepter Sa Très Sainte Volonté, soit pour recouvrer sa santé."

P. E. cardinal LEGER,
Archevêque de Montréal.

Messages de MM. Vanier et Pearson

OTTAWA. (PC, Reuter) — Par l'intermédiaire de la délégation apostolique, le premier ministre Pearson et le gouverneur général Vanier ont assuré, hier, Sa Sainteté Jean XXIII des prières des Canadiens pour son rétablissement.

Le message de M. Pearson déclare : "Je désire assurer Votre Sainteté de nos prières pour votre rétablissement afin que vous puissiez jouir à nouveau de la santé qui vous permettra de continuer votre oeuvre immense pour l'humanité, la fraternité spirituelle de tous les peuples et la réalisation des idéaux de paix exprimés de façon si émouvante et impressionnante dans votre récente encyclique Pacem in Terris".

Pearson nie que Washington veuille installer plus d'avions au Canada

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Pearson a affirmé aujourd'hui que les Etats-Unis n'ont pas demandé d'installer un plus grand nombre d'avions d'interception au Canada. "Je serais très surpris qu'une telle proposition soit faite," a-t-il dit à un journaliste.

Le chef du gouvernement libéral démentait ainsi un article publié aujourd'hui dans le "Washington Post" et selon lequel Ottawa aurait repoussé ce projet américain.

Tout en notant que les gouvernements américain et canadien ont nié l'existence d'une telle proposition, le journal dit avoir appris de bonne source que les Etats-Unis désirent ins-

De son côté, le ministre canadien de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré : "Je crois savoir qu'ils (les E.-U.) nous envoient une proposition. Je ne l'ai pas encore reçue de sorte que je n'en connais pas la teneur exacte. Avant de me prononcer, je devrai voir ce qu'elle implique."

taller huit escadrilles d'avions d'interception dans des bases canadiennes. Cette mesure ferait partie d'un plan prévoyant une plus grande dispersion des forces américaines jugées vulnérables à des attaques par voie des airs.

A Ottawa, on souligne qu'une telle requête avait été adressée au Canada durant la crise cubaine de l'automne dernier, mais avait été repoussée par le gouvernement conservateur du temps.

Les Etats-Unis ont déjà des escadrilles d'interception à Goose Bay, au Labrador, et à

Voir M. PEARSON en page 2

Un plan canadien pour aider à financer l'ONU

NATIONS UNIES (PC) — Exposant les grandes lignes d'un plan destiné à résoudre les problèmes financiers de l'ONU, notre ambassadeur à New York, M. Paul Tremblay, a dit que l'organisme international "n'était guère plus qu'une coquille dispendieuse entourant un piédestal de marbre."

Parlant en français devant les membres de la Commission budgétaire, M. Tremblay a dit que le plan de financement de l'ONU devrait se conformer aux principes énoncés au début de l'année par le Canada devant le groupe des 21 nations qui étaient alors chargées de trouver une solution aux problèmes d'argent qui se posent depuis quelques temps.

Le groupe des 21 nations n'avait pas réussi à s'entendre tout à fait à l'époque, mais comme le fait remarquer notre ambassadeur, il était tout de même parvenu à établir un ensemble de principes qui mènent en substance à "des propositions plus élaborées" également soumises par le Canada.

Ces principes, dit M. Tremblay, sont basés sur les conditions actuelles et la majorité des délégués seraient en faveur de son adoption. "Il ne serait pas réaliste, ajoute l'ambassadeur, de diviser les pays en deux ou trois classes, puisque certains n'ont qu'une faible capacité de payer".

"D'un autre côté, certains pays ont une haute capacité de payer, mais malheureusement ne semblent pas désirer voir l'ONU devenir un organisme international efficace de maintien de la paix mondial."

M. Tremblay est d'avis qu'un programme à court terme devrait tenir compte de la position financière "précaire" de l'ONU

Voir UN PLAN en page 2

Les FAUX: M. Lapalme passe à l'attaque

par Jacques GUAY

QUEBEC — Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, après, selon sa propre expression, s'être tu pendant six mois, a voulu, hier soir, "soulever un coin du voile" dans l'affaire des faux certificats. Et il affirmé, entre autres :

1 — que M. Daniel Johnson avait été mis en cause dans cette affaire par un agent de la sûreté provinciale, selon un témoignage d'Omer Fontaine;

2 — que des juges, en particulier le juge Marc-André Blain, avaient fait preuve de mansuétude envers le condamné Jean-Guy Moreau en demandant, selon une lettre de Moreau saisie par la censure de la prison de Bordeaux, son pardon au ministère de la Justice;

3 — qu'on a eu à un moment donné le spectacle du Palais de justice entièrement conduit par l'Union nationale :

4 — qu'il était prêt à offrir à l'Union nationale de nommer elle-même les procureurs de la Couronne si elle a des croyances raisonnables que des gens sont protégés et qu'elle les fasse arrêter;

5 — qu'il aurait dû, à cause de son état de santé, démissionner comme procureur général dès le mois de novembre dernier mais qu'il était resté en fonction à cause de l'affaire des faux certificats; qu'il couvrait la police, l'inspecteur Houle, et Me Desjardins, "qui ont agi de bonne foi et qui ont été trompés par des individus pour lesquels on vient aujourd'hui demander des pardons".

M. Lapalme a avoué qu'il y avait encore aujourd'hui des choses qu'il ne comprenait pas dans cette affaire. Il a déclaré notamment qu'on avait dû promener le témoin Omer Fontaine de prison en prison et que partout "on trouvait des gens de la police provinciale qui prêchait dans sa cellule et qui allait faire l'ouvrage de il ne savait pas qui".

Le procureur général a dénoncé le climat qui régnait à la pré-enquête faite à huis clos devant le juge Blain et où on aurait forcé un avocat à violer le secret professionnel.

Il s'est étonné de ce que Omer Fontaine n'ait parlé qu'une fois remis en liberté alors qu'il était protégé en prison et il a ajouté que, si ses renseignements étaient exacts, un journaliste du "Devoir", M. Mario Cardinal, se serait fait passer pour un membre de la bande de Cotroni pour inciter Fontaine à parler.

M. Lapalme a aussi affirmé qu'il ne connaissait pas les dénonciateurs qui ont renseigné la Couronne alors que l'Affaire des faux certificats a éclaté.

M. Lapalme a parlé près de trois heures en citant de nombreux documents, déclarations, procès-verbaux d'enquêtes, lettres. Il a fait plusieurs incidences et à l'ajournement la désormais célèbre affaire des faux certificats était plus embrouillée que jamais.

"J'ai laissé faire tout ce qui s'est fait, tout ce qui s'est écrit dans les journaux, a dit d'abord M. Lapalme. On sait qu'il y en a qui ont été très intéressés à faire passer les choses dans les journaux avant qu'elles n'arrivent à nos bureaux. J'ai laissé s'écrire toutes sortes de commentaires et j'ai même laissé parler le chef de l'Opposition.

"Je voudrais soulever un coin du voile à l'occasion de cette question qui m'a été posée par le chef de l'Opposition au sujet de M. Omer Fontaine qui aurait été traité aux petits oignons".

C'est en citant une déclaration d'Omer Fontaine concernant des menaces que lui aurait faites le gendarme Lévesque pour qu'il n'incrimine pas Gas-

Voir LES FAUX en page 17

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Québec à l'heure du terrorisme

— 2 —

D'où vint le premier élan?

La montée spectaculaire du Québec sur la scène mondiale est un phénomène qui s'explique très mal de l'intérieur.

Cette difficulté s'explique facilement puisque la montée spectaculaire n'est pas partie de l'intérieur.

Au fond, la masse des Canadiens français n'a jamais pris conscience du point de départ, de l'élan premier dont l'accélération provoque des commentaires de Paris à Washington, de Moscou à Alger.

Ils n'en ont pas pris conscience pour une excellente raison : ils n'étaient pas là. C'est-à-dire que la masse des Canadiens français n'y fut pour rien et que l'élite canadienne-française, cette pauvre, qui se sauve toujours de tout, n'y joua, elle non plus, aucun rôle.

Il est pénible, pour un Canadien français, d'admettre que ce qui se passe à l'intérieur de sa province s'explique le plus souvent par des décisions prises à l'extérieur et par des étrangers.

Il y a des gens assez naifs pour croire que la montée du Québec date de la première explosion signée FLQ... le 1er avril 1963.

D'autres s'imaginent qu'elle date de la formation des partis séparatistes... septembre 1960 (RIN); décembre 1962 (PRQ).

Les libéraux pensent que tout s'est ébranlé au moment de la victoire de Jean Lesage, à l'élection provinciale de 1960.

Pour beaucoup, la mort de Maurice Duplessis, qui remonte à moins de 4 ans, apparaît comme l'étincelle qui entraîna tous les bouleversements.

Chez les plus jeunes, on croit en général que la crise universitaire amorcée en 1956, accompagnée du dégoût que suscitait dans certains sec-

Voir DEMOCRATIE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 72 à 83
Aviation / 60
Comiques / 30
Courrier de Pauline / 52
Décès, Naissances, etc. / 89
Editorial / 4
Finance / 70, 71
Horoscope / 36
Immeuble / 34
Le notaire / 21
Les patrons / 74
Les Tribunaux / 26
Loisirs et récréation / 69
Mots croisés / 62
Nos groupes ethniques / 12, 13
Nouv. internationales / 8 à 11
Radio et Télévision / 64
Session fédérale / 62, 84, 89
Session provinciale / 49, 58
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 85 à 88 et 90 à 92
Sur les quais / 30
Vie féminine / 50 à 55
Vie mondaine / 51
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 35

LA MÉTÉO

Averses / Min. : 55 - Max. : 65

VOIR DETAILS EN PAGE 2



La lettre de Butterworth, un faux fabriqué en Europe

OTTAWA. (d'après PC et UPI) — Alors que les partis en cause semblent tous avoir décidé de laisser sombrer dans l'oubli l'affaire de la "lettre Butterworth", on aurait apparemment établi que ce document est un faux et déterminé les moyens utilisés pour le fabriquer.

On sait que cette lettre, signée par l'ambassadeur américain Walton Butterworth, a été lue en Chambre avant-hier par l'ancien ministre de l'Agriculture, le conservateur Gordon Churchill.

Elle contient entre autres des déclarations à l'effet que le gouvernement Diefenbaker était caractérisé par son étroitesse d'esprit, qu'il était incapable de diriger le pays et que le gouvernement américain serait heureux d'appuyer la candidature de M. Lester B. Pearson au moment de la campagne électorale.

M. Pearson ainsi que l'ambassadeur Butterworth ont immédiatement répliqué que cette lettre est un faux, le gouvernement américain appuyant cette version.

Venue de l'Europe

Hier, des informateurs ont prétendu que le document a été fabriqué grâce à un procédé photographique à trois étapes. Ses auteurs auraient d'abord utilisé une photo de l'entête apparaissant sur le papier à lettre de l'ambassade américaine, puis une autre photo de la signature de M. Butterworth.

Ces deux clichés auraient alors été accolés — l'un au haut et l'autre au bas — au texte dactylographié de la lettre. Mais les faussaires n'auraient pas tenu compte de la taille respective de chacune de ces parties. Ce qui fait que, ramené à la hauteur normale des caractères, la lettre aurait dû être imprimée sur une feuille de papier plus grande que celles que l'on utilise pour le courrier des ambassades américaines.

De plus, il est établi que les photostats de cette lettre envoyés à des journaux canadiens ont été mis à la poste à Londres, Angleterre. Certains de ces photostats n'étaient même pas suffisamment affranchis et ont fait la traversée de l'Atlantique sur un bateau, plutôt que par courrier aérien.

Ceci a même poussé quelques-uns à conclure que le document avait été préparé derrière le Rideau de fer, présumant que le gouvernement soviétique avait tout intérêt à envenimer la querelle mettant aux prises les gouvernements canadien et américain, à la veille de la dernière campagne électorale.

Le commandant de la Gendarmerie royale a toutefois nié hier certaines prétentions publiées hier dans des journaux à l'effet que ce corps policier ainsi que l'Interpol procédaient actuellement à une enquête relative à la provenance de la lettre.

Hier également, M. Churchill a refusé d'ajouter à ce qu'il avait déclaré en Chambre sur la lettre et a dit ne vouloir revenir sur le sujet que si l'affaire est ramenée sur le tapis aux Communes.

Quant au parti libéral, ses dirigeants ont dit leur intention de laisser tomber l'affaire. "Il n'y a rien que nous pourrions faire sans ajouter à l'embarras", a déclaré un porte-parole du parti.

Un porte-parole du Département d'Etat américain, tout en qualifiant la lettre de "faux", a dit qu'il n'y avait pas eu communications entre les deux gouvernements au sujet du document et a précisé que "M. Diefenbaker n'est sûrement pas responsable de cette affaire... il ne se serait pas abaissé à ça..."

Deux autres créditistes démissionnent

Montmagny (CP) — Deux membres du Conseil exécutif de l'aile québecoise du Crédit social ont démissionné aujourd'hui. L'un d'eux a dit avoir perdu confiance en Réal Caouette, chef-adjoint du parti.

Les deux démissionnaires sont Raymond Bleney, trésorier et organisateur-en-chef dans le comté de Montmagny-L'Islet, et Roger Lemieux, directeur de la propagande dans la même circonscription. C'est M. Bleney qui a fait une déclaration au sujet de M. Caouette.

Ils ont fait connaître leur démission dans des lettres adressées à Laurent Legault, président du Ralliement des Créditistes.

Quatorze membres du Conseil exécutif de 20 membres dans la circonscription de Québec-Est avaient remis leur démission au début de la semaine.

La semaine dernière, l'ancien député Jean-Paul Cook, qui avait été défait aux dernières élections fédérales dans le comté de Montmagny-L'Islet, laissait à son tour M. Caouette.

M. Bleney qui dit ne plus avoir confiance en Réal Caouette, croit toutefois que le chef national du parti, M. Robert Thompson, saura prendre les mesures nécessaires pour que le Crédit social "survive comme parti honnête dans le Québec".

M. Lemieux a aussi affirmé sa confiance en M. Thompson.

A Montréal, Londres et New York

Le prix du sucre baisse de nouveau

Trois importantes raffineries ont annoncé aujourd'hui une baisse de vingt-cinq cents du cent livres sur le prix de gros du sucre. Deux de ces raffineries ont fixé leurs prix à $16.80, et la troisième à $16.75.

Les prix ont baissé au rythme de 25 cents par jour cette semaine, après avoir atteint, jeudi dernier, le plus haut niveau depuis 1920. Les porte-parole des raffineries expliquent que ces baisses sont dues à la chute des prix enregistrée à Londres sur le marché mondial du sucre. Les trafiquants anglais croient que cette chute a été causée par le retrait d'une forte marge de profit à la suite de l'annonce faite vendredi dernier aux Etats-Unis par le secrétariat à l'Agriculture à l'effet qu'on s'attend que les réserves de sucre soient suffisantes pour suffire aux nouveaux engagements.

Il y a eu, depuis le début de l'année 40 rajustements du prix du sucre, soit 35 augmentations et 5 diminutions. Le prix du cent livres était de $910 au premier janvier.

A New York, même phénomène. Deux raffineries majeures ont considérablement réduit les augmentations acquises depuis le début de l'année. On s'attend que d'autres entreprises suivent cet exemple.

Les nouveaux prix sont de $15.50 du cent livres. Ils étaient de $10.00 du cent livres au début de l'année. On n'avait pas enregistré de diminution dans le prix de gros du sucre depuis le 16 février 1962.

A Londres, le prix du sucre brut a baissé aujourd'hui de deux livres sterling (environ $6) la tonne. C'est le troisième jour consécutif que le prix du sucre baisse. Il est coté maintenant à 95 livres (environ $285) la tonne, soit une réduction de six livres (environ 18 dollars) par rapport au sommet record atteint la semaine dernière.

Appel de Londres et Moscou pour la paix au Laos

LONDRES. (Reuter, AFP) — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique ont lancé aujourd'hui un appel commun en faveur d'un cessez-le-feu véritable au Laos. L'appel de ces deux puissances, qui sont co-présidents de la conférence de Genève sur le Laos, est contenu dans un message adressé au premier ministre neutraliste laotien, le prince Souvanna Phouma, par lord Home et M. Andrei Gromyko, ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne et de l'URSS.

Les co-présidents, exprimant leur désir de voir régner la paix et la concorde dans un Laos strictement neutre, demandent à tous les partis laotiens de se réunir pour conclure un accord, en un lieu choisi par le prince Souvanna Phouma et acceptable aux trois groupes (neutraliste, droite et Pathet Lao).

La Bible vous parle

L'homme bon, du trésor de bien qu'est son coeur, tire le bien, tandis que le méchant tire le mal de son mauvais fond; car les paroles expriment le trop-plein du coeur. (Lc 6, 45).

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

teurs de l'Eglise la politique québecoise, firent démarrer la prise de conscience canadienne-française. On se rappellera le bruit qu'avait fait le tract des abbés Dion et O'Neil sur l'immoralité politique.

Tous ces événements marquants furent des départs, il est vrai, mais ce sont les allumages successifs d'une fusée à plusieurs étages, dont le premier était déjà lancé.

Les grands démarrages de l'histoire, on le sait, sont d'ordre économique, les autres découlent de ceux-ci.

Ainsi donc, à l'origine de la montée actuelle, on retrouve non pas les Canadiens français (à cette époque, une importante décision d'ordre économique était impensable pour nous) ni les Canadiens anglais (ils sont presque aussi fauchés que nous) mais les Américains.

Il y eut d'abord les grandes compagnies d'assurances qui financèrent le développement minier de l'Ungava; puis les onze compagnies d'acier qui s'engagèrent à acheter le fer du Québec; enfin le puissant "lobby" américain de l'acier qui provoqua la construction de la voie maritime du St-Laurent, alors même que Washington refusait de s'y engager.

En d'autres termes, il y eut, au départ, la décision des mastodontes financiers américains d'exploiter, sur une grande échelle, les ressources naturelles du Québec, cette décision devant entraîner l'investissement de milliards de dollars.

Certes, quelques Canadiens français et Canadiens anglais étaient tout de même présents à ce grand lancement, à ce déblocage économique sans précédent.

Bien que le Québec en fût complètement inconscient, parce qu'il n'avait à peu près rien à y voir, l'événement se déroulait tout de même sur le sol québecois.

Mackenzie King et Louis St-Laurent, premiers ministres du Canada, ainsi que Maurice Duplessis furent de la fête. On se souvient d'ailleurs que tous trois s'entendaient parfaitement sur l'à-propos de ces projets grandioses. Ils étaient présents en spectateurs. En toute bonne foi, ils ne pensaient pas pouvoir jouer un autre rôle que celui-là.

On se souviendra encore, au prix d'un petit effort de mémoire, que dès le moment où les Américains se lancent dans l'aventure québecoise, les grandes publications étrangères dépêchent chez nous leurs journalistes et leurs photographes.

C'est le début de la grande montée du Québec dans le ciel international.

A Paris, à New York, à Washington, à Londres, un peu partout à travers le monde, on publie des reportages sur les richesses naturelles inouïes de notre province et sur le charme de sa population. Le tout est accompagné de magnifiques photos. C'est passionnant.

Si la politique gouvernementale (à Ottawa comme à Québec) favorisait nettement le grand mouvement d'expansion industrielle d'après guerre nous valait l'attention du monde extérieur, il y avait aussi d'autres éléments pour attirer vers nous les regards.

C'était, par exemple, l'opposition d'un Georges Lapalme, que l'Union Nationale avait surnommé le Mossadeq du Québec et, que, plus tard, elle a accusé de sympathie pour les idées communistes ou pour des personnes à tendances communistes.

C'était aussi le malaise qui semblait se dessiner dans les milieux ouvriers.

Ici encore, le chef de l'Union Nationale maniait habilement l'insinuation pour accuser de communisme ceux qui tentaient de corriger des injustices évidentes dans les relations patronales-ouvrières.

C'est ici, au niveau ouvrier, et au niveau d'une opposition libérale rajeunie, que se firent sentir les premières résistances canadiennes-françaises à la politique du gouvernement. Ce dernier n'était pas préparé à faire les réformes qui s'imposaient dans une société en voie d'industrialisation rapide sous l'impulsion des capitaux étrangers.

Très peu de Canadiens français ont été conscients de ces problèmes à l'époque; très peu ont pu prévoir les difficultés qui surgiraient.

Mais on se doit de citer l'équipe courageuse du journal "Le Devoir" (à l'oeuvre dès la grève fracassante de l'amiante), certains membres du clergé catholique, quelques chefs ouvriers, enfin quelques intellectuels.

Tous, depuis les professeurs Cholette et Potvin qui parlaient (dès 1949) d'affinage électrique de notre fer pour le transformer sur place en acier, jusqu'à Gérard Picard et Jean Marchand, alors dirigeants de la CTCC, ont été abreuvés d'injures et traités d'imbéciles ou d'agitateurs. Plusieurs ont été punis.

Alors que la télévision et les autres moyens de communication modernes ouvraient des horizons nouveaux à toute la population de la province, alors que les bouleversements du monde extérieur, alors que les idées européennes se discutaient ouvertement, et que les jeunes en prenaient connaissance au jour le jour, M. Duplessis se moquait des Français. Non pas qu'il se montrât méchant à leur endroit, mais il aimait faire des plaisanteries sur leur instabilité. Il aimait répéter, en souriant du coin de la bouche : "Nous sommes des Français améliorés."

Le paradoxe de toute cette situation c'est que la presse américaine ne montrait en général aucune sympathie pour notre premier ministre, malgré l'américanisme de ce dernier, précisément à cause des frictions sociales que suscitait son administration.

Enfin, le Canada anglais lui était vraiment hostile parce qu'il luttait, avec une vigueur implacable, contre Ottawa, contre la centralisation.

Repliés sur eux-mêmes, les Canadiens français, soit les intellectuels, soit les dirigeants ouvriers, soit les jeunes qui s'intéressaient à la politique, ont été forcés comme jamais avant dans leur histoire à rechercher et trouver les solutions qui devaient être trouvées de toute urgence.

Ni les Américains, ni les Canadiens anglais ne pouvaient tellement les aider ou se pencher sur les problèmes des jeunes de l'époque. Ceux-ci se tournèrent donc vers l'Europe.

(Tous droits réservés)

M. PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

la base aérienne de Harmon, près de Stephenville, à Terre-Neuve. Ce sont toutefois des bases américaines. Comme les "Voodoo" canadiens, ces avions ne sont toutefois pas armés de missiles nucléaires air-air.

Accord nécessaire

Toute autre escadrille américaine installée au Canada ne pourrait être munie d'ogives nucléaires avant la signature d'un accord entre Ottawa et Washington. Les deux pays négocient actuellement une entente en vue d'armer les "Voodoo" et les Bomarc canadiens d'ogives nucléaires.

Selon le Post, le gouvernement Pearson a accepté d'entreprendre des négociations à cette fin, mais il a repoussé le plan américain de stationner plus de réactés sur le territoire canadien "parce qu'il ne veut pas apparaître comme un régime complaisant qui accepte d'emblée toutes les demandes de Washington".

Tant au secrétariat d'Etat qu'à l'ambassade canadienne à Washington, on affirme aujourd'hui qu'aucune proposition de ce genre n'a été faite. Mais le Post ajoute que ce démenti est une méthode familière pour éviter toute controverse au Canada.

LE RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

mémoire qui date de mai 1962, qui dénonçait le népotisme du Dr J.-A. Dionne, fondateur de l'Hôpital Fleury, ainsi que les transactions immobilières lui ayant permis de réaliser des bénéfices de plus de $300,000 après la transformation de l'établissement privé en institution publique ayant droit aux subventions gouvernementales.

La Commission Tellier s'est livrée à ses dernières investigations à la suite d'arrêtés ministériels datés du 26 juillet et du 15 novembre 1962. Cette enquête a porté sur l'administration de l'hôpital au point de vue financier à partir du 1er janvier 1961, sur la valeur objective des services du Dr J.-A. Dionne comme directeur médical et sur la légitimité des diverses sommes qui lui avaient été versées, ainsi que sur une souscription publique et sur le "fonds de construction".

HOPITAL FLEURY

SUITE DE LA PAGE 1

vernemental de construction et autres profits marginaux, tels que les paiements en vertu de la Loi de l'assistance publique et d'autres de même nature".

Le juge Tellier souligne que le Dr Dionne "aurait dû réaliser qu'il n'était plus le seul et unique propriétaire et qu'il n'avait plus dorénavant le droit d'administrer l'hôpital à sa guise. Par le bénéfice de l'incorporation en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies, il a cru pouvoir en faire une corporation de famille continuer à régner en roi et maître, et aussi à en retirer, pour lui et sa famille, des gains et profits déguisés ou le moins visibles possible comme salaires exagérés et location gratuite de logis..."

C'est pourquoi le juge Jean Tellier souhaite :

1 — que les associations constituées en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies aient un conseil d'administration de plus de trois membres, c'est-à-dire d'un nombre suffisant et assez considérable de membres pour qu'elles ne deviennent pas des corporations fermées ou de famille.

2 — que l'on précise la législation au sujet des membres des conseils d'administration au sujet de la rémunération.

"Il ne faut pas oublier que ces hôpitaux — (comme l'hôpital Fleury) — profitent d'octroi de deniers publics et, plus que jamais, depuis l'institution de la Loi de l'assurance-hospitalisation ; et il ne devrait pas être permis que certaines personnes fassent des profits et des gains indirectement."

Le juge Tellier note qu'on ne s'accorde pas "sur le principe de permettre à des membres d'un conseil d'administration ou même à de simples membres de ces associations, incorporées en vertu de la partie III de la Loi des compagnies, d'occuper aucun emploi rémunéré et de recevoir des salaires au sein de ces corporations sans violer les principes de la prohibition de gains ou profits."

Il aurait lieu de préciser la législation sur ce point-là, conclut-il.

Puis M. Tellier passe au cas de liquidation volontaire ou forcée de telles association, ou d'une vente de gré à gré, etc., et il se pose la question :

"Les membres, après telle liquidation, vente ou disposition, ont-il le droit de se partager les dépouilles entre eux ?"

Ils peuvent le faire et, dans le cas d'un hôpital évalué à plusieurs millions, qui a reçu des subventions du gouvernement, ils peuvent réaliser des profits considérables avec l'argent provenant des contribuables. C'est pourquoi la commission recommande aux législateurs de modifier la loi.

Au sujet de l'administration générale de l'hôpital Fleury, le juge Tellier fait les constatations suivantes :

1 — Jusqu'à l'arrivée de M. Olivier, l'administrateur actuel, vers le mois d'août 1962, le personnel administratif composé de sept personnes, y compris le docteur Dionne, était insuffisant et ne semblait pas suffisamment qualifié.

2 — Ce personnel, à une exception près, était composé exclusivement de membres de la famille du Dr Dionne et recevait annuellement un total de $51,588 en salaires.

3 — Depuis l'arrivée de M. Olivier, le personnel compte trois membres de plus "sûrement plus qualifiés". Le total des salaires est annuellement de $39,960.

4 — Le docteur Dionne a retiré comme administrateur et directeur médical $34,000 en 1961, dont $11,300 sont imputables à l'exercice financier précédent de 1960, mais dont il n'a apparemment escompté les chèques qu'en 1961, laissant ainsi un solde de $23,100 pour 1961. De plus, la somme de $15,000 au même titre lui a été versée pour les sept premiers mois de l'année 1962.

5 — Cependant le docteur Dionne a continué à exercer sa profession à titre privé et avait la gestion exclusive de la clinique. Il était aussi propriétaire d'un commerce connu sous le nom de Jean-Talon Auto Electric qui assurait à l'hôpital le service de réparations d'urgence. De ce fait, il a retiré indirectement un gain ou un profit, contrairement à l'esprit de la partie III de la Loi des compagnies.

6 — Par suite des changements dans le personnel, on y trouve maintenant un comptable agréé, une infirmière et une pharmacienne diplômées. Le Dr Labelle, directeur médical, forme avec deux autres médecins le bureau médical. Le Dr Labelle qui est à temps partiel reçoit $100 par semaine; les deux autres médecins ne sont pas rémunérés.

Au chapitre du "fonds de construction", le juge Tellier mentionne que :

a — Le Dr Dionne a acheté, en 1958, deux propriétés à MM. Zaduban et Tremblay pour la somme de $45,000 environ et qu'il les a revendues en juin 1960 à "l'Hôpital Général Fleury" pour $100,000.

b — Il aurait fallu $20,591.37 pour restaurer la propriété de M. Zaduban; et les travaux d'amélioration ne furent pas autorisés par le bureau de direction. En pratique, le Dr Dionne constituait, seul, le conseil d'administration.

c — Deux logis furent meublés au coût de $13,699.19, l'argent étant prélevé sur le fonds de construction. Le Dr Dionne semble avoir donné carte blanche à sa soeur, Mme Cécile Landry, pour aménager les lieux. Le deuxième logement fut occupé par l'autre soeur du Dr Dionne, Mme Bills, ainsi que par un de ses frères, M. Albert-Bernard Dionne.

d — Enfin le Dr Dionne a réclamé, de façon irrégulière, un salaire comme coordonnateur des travaux de construction, fonctions qu'il n'aurait pas remplies. D'après le comptable, il lui serait encore dû $12,566 qu'il aurait sûrement réclamés sans l'institution de la présente enquête, mentionne le juge Tellier.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 55

MAXIMUM DEMAIN : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides et Mauricie : Nuages e averses éparses aujourd'hui ; demain, nuages, éclaircies, averses éparses. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 55 et 65 ; Sainte-Agathe et La Tuque, 45 et 60.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi: Nuages et pluie légère, puis ciel dégagé ce soir ; demain, soleil sauf intervalles nuageux. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette unit et maximum demain : Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 55.

LE PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

chaleur ne fasse empirer l'état de santé du malade.

Une bonne nuit

Le pape a, une fois de plus, reçu la sainte communion au lit ce matin des mains de son secrétaire particulier, Mgr Loris Capovilla. Il a conféré ensuite, durant 45 minutes, avec le cardinal Amleto Cicognani, et selon un journal de Rome, il aurait calmement discuté avec lui de l'éventualité de sa mort prochaine.

On ajoute que lorsqu'il a reçu le cardinal Cicognani, il a exprimé son émotion des messages de sympathie qu'il reçoit du monde entier. Ces messages continuent d'affluer au Vatican, et parmi eux figurent des offres de donneurs de sang "pauvres et humbles."

D'autre part, un groupe de membres du parti chrétien-démocrate a remis aujourd'hui à l'intention du pape à Mgr Angelo Dell Acqua, substitut au secrétariat d'Etat, un nouveau coagulant arrivé ce matin par avion de Vienne.

A Sotto il Monte, village natal du Saint-Père, les gens n'ont qu'une question aux lèvres : "Comment est-il?" et quand on leur dit que son état est très grave, ils s'éloignent en hochant la tête. Les trois frères du pape, Zaverio, Alfredo et Giuseppe (qui sont respectivement âgés de 80, 74 et 69 ans) ont passé la journée aux champs comme d'habitude, hier. C'est en rentrant qu'ils ont pris connaissance des nouvelles. La soeur de Jean XXIII, Assunta (qui est âgée de 77 ans), se propose d'aller à Rome en fin de semaine.

Entre temps, on apprend que le cardinal Giovani Battista Montini, archevêque de Milan, a ordonné à tous les prêtres d'insérer dans la messe la collecte "Pro papa" jusqu'à nouvel avis. L'archevêque a invité tous les prêtres diocésains, les religieux, les fidèles de l'archidiocèse de Milan à s'unir spirituellement aux catholiques du monde entier dans la prière pour le pape.

Les cloches

Les cloches de la basilique qui ont sonné hier pour annoncer la mort d'un chanoine ont alarmé plusieurs personnes. Il s'est agi d'une confusion. Les Romains sont informés aujourd'hui que la mort d'un pape est annoncée par neuf coups de la grosse cloche répartis en trois groupes de trois, suivis d'un coup de chacune des autres cloches. Pour terminer, toutes les cloches retentissent une fois ensemble à l'exception de la grosse cloche.

La maladie du Saint-Père a fait la manchette de la plupart des journaux d'Europe et d'Amérique hier. L'**Il Quotidiano,** journal catholique de Rome, se réjouit de voir que l'événement a provoqué l'unité de prière des catholiques et des non-catholiques. "On est tenté de s'écrier, dit l'éditorialiste, que vraiment l'humanité est en train de redécouvrir la foi du Centurion". C'est là, ajoute-t-il, l'un des premiers fruits du sens oecuménique "qui fleurit de toute part en hommage au pape de l'oecuménisme."

La Bible vous parle

Qui abandonne la discipline se méprise soi-même, qui écoute la réprimande acquiert du sens. (Prov 15, 32)

UN PLAN

SUITE DE LA PAGE 1

et inclure des méthodes susceptibles de faciliter le paiement des redevances, et ce, conformément au plan soumis par le Canada.

Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, s'exprimait à peu près dans les mêmes termes devant l'Overseas Press Club of America hier, quand il a déclaré que le Canada et les autres pays riches devraient être prêts à contribuer volontairement pour aider à défrayer les opérations de maintien de la paix de l'ONU, en plus de leurs contributions normales.

M. Martin a, par ailleurs, affirmé que le gouvernement canadien est déterminé à aider l'ONU à surmonter sa crise financière actuelle, qui met en jeu l'avenir même de l'organisme international. Selon le ministre, on devrait offrir une réduction aux Etats moins pourvus en ce qui concerne les dépenses supplémentaires devant être partagées entre tous les membres.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

tion des postes du bien-être social, assurance-hospitalisation, dette publique, salaires et enseignement technique.

Les prévisions de $6.5 milliards ne tiennent pas compte toutefois des pensions de vieillesse, une somme de $755 millions prélevée à même une taxe spéciale. Au total, les estimations s'élèvent donc à $7,300,504,515.

L'année dernière, le poste des pensions de vieillesse représentait un déboursé de $735,355,336. Au total le budget s'était élevé à $6,964,524,470.

Les sommes réellement dépensées durant l'exercice 1962-63 cependant dépasseront sensiblement ce chiffre, auquel il faudra ajouter notamment les déficit du CN et d'Air Canada qui se sont chiffrés l'année dernière à plus de $52 millions.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

FENÊTRES D'ALUMINIUM A 3 RAINURES

AU PRIX DU GROS !

Prix rég. $39.95 chacune

Première qualité

ALSTAR



- CONTROLE REVERSIBLE — Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur.
- ACTION FLOTTANTE — Pour adaptation parfaite et opération facile.
- COUPE-FROID A MEME — Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
- ALUMINIUM REFOULE — Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
- BARRURE AUTOMATIQUE — Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.

$19.95

GARANTIE ECRITE DE 5 ANS

TOUTES GRANDEURS

Jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

INSTALLATION FACULTATIVE

TERMES FACILES

Alstar Industries Ltd.

6045, Côte-de-Liesse — St-Laurent

DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE

Tél. RI. 7-4044

PHARMACIES à PRIX COUPÉS

Vous Voulez des BAS PRIX!

achetez aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

NOXZEMA	14 OZ	REG. 1.89 PRIX COUPE	1.49
PEROXYDE	16 OZ	REG. .60 PRIX COUPE	.39
SEL ENO	GRAND FORMAT	REG. 1.19 PRIX COUPE	.87
ASPIRINE	BAYER (en 100)	REG. .93 PRIX COUPE	.69
BRECK	SPRAY 10 OZ	VALEUR 1.89 PRIX COUPE	1.19
BRYLCREEM		REG. .98 PRIX COUPE	.78
BAN	ROLL ON GRAND	REG. 1.25 PRIX COUPE	.79
CALMEX	TABLETTES 16's	REG. 1.25 PRIX COUPE	.89
BROMO	SELTZER	REG. 1.09 PRIX COUPE	.83

BAS pour VARICES

Bas élastiques Nylon façonné, d'un fabricant reconnu. Pied complet. Légères imperfections presque invisibles.

Rég. $15.95 — SPECIAL 7.95



LIVRAISON RAPIDE PAR TOUTE LA VILLE

SPRAY NET HELEN CURTIS	Rég. 1.39	1.09
ALBERTO VO-5 SPRAY	Rég. 1.89	1.39
TAMPAX (en 40)	Rég. 1.75	1.29
LAVORIS GROS	Rég. 1.25	.98
SALVITAE	Rég. 2.00	1.52
CAROID ET BILE S. (en 100)		.98
LITHINES 33	Rég. .70	.59
URASAL grand format	Rég. 2.20	1.79
INFANTOL 16 oz	Rég. 6.25	4.39
ADORN	Rég. 1.90	1.64
PARDEC 130's	Rég. 7.50	5.59
PARAMETTES (en 125)		3.99 Rég. 6.00
COTON ABSORBANT 1 lb		.89
PHILLIPS 200 comprimés	Rég. 1.19	.98
RESDAN	Rég. 2.25	1.89
PARAMETTE SIROP 16 oz		3.74
OSTOCO 50 cc		3.49
INFANTOL 8 oz		2.89
SIROP LAMBERT		.52
VICKS 44	Rég. 1.19	.98
MODESS en 48	Rég. 1.87	1.47
ABSORBINE Jr 4 oz		.98
BUFFERIN (en 50)	Rég. .98	.79
BROMO QUININE (en 32)	Rég. .89	.59
OSTOCO 30 cc	Rég. 2.95	2.29
COLGATE PATE A DENTS 8 oz — Spec.	VALEUR 1.39	.89
COCILLANA SIROP	Rég. 1.00	.69 SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz
PIN BLANC SIROP	Rég. .98	.69 SARRAZIN & CHOQUETTE — 16 oz
TONI PERMANENTE	Rég. 2.00	1.38
LAMES GILLETTE SUPER BLEUE	Rég. 1.00	.78
KOTEX en 48	Rég. 1.85	1.47
BRECK Shampoo 12 oz	Rég. 1.75	1.19
POUDRE Johnson & Johnson	Rég. .98	.79
LIMMITS BISCUITS	Rég. 1.09	.79

Vous Voulez toutes vos PRESCRIPTIONS fidèlement EXECUTEES par de Vrais Pharmaciens DIPLOMES ?

Confiez-les aux Pharmacies SARRAZIN & CHOQUETTE

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

921 est, Ste Catherine : VI. 2 9622 — St Denis et Mont Royal : VI. 4 1711 — 6511, St Hubert : CR. 2-8233

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 29 MAI 1963 — 79e ANNEE — No 190

Aucun changement dans l'emplacement de l'Expo — le maire Jean DRAPEAU

par Albert TREMBLAY

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier soir que le choix de l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale de 1967 est "absolument définitif", qu'aucune modification importante n'y sera apportée et que l'administration municipale entreprendra "incessamment" les travaux de remblayage requis en vue de la réalisation de l'île Notre-Dame et de l'agrandissement de l'île Ste-Hélène.

M. Drapeau a fait ces déclarations hier soir, au cours de l'émission télévisée "Conférence de presse".

Cette affirmation porte un dur coup à une rumeur qui circulait depuis quelque temps dans les milieux municipaux selon laquelle l'île Notre-Dame serait "transportée" de la rive sud du fleuve à la rive nord.

Il a précisé à ce sujet : "Il n'en est pas question. Je crois à la compétence de nos ingénieurs et je ne vois aucun problème qui puisse justifier une telle décision".

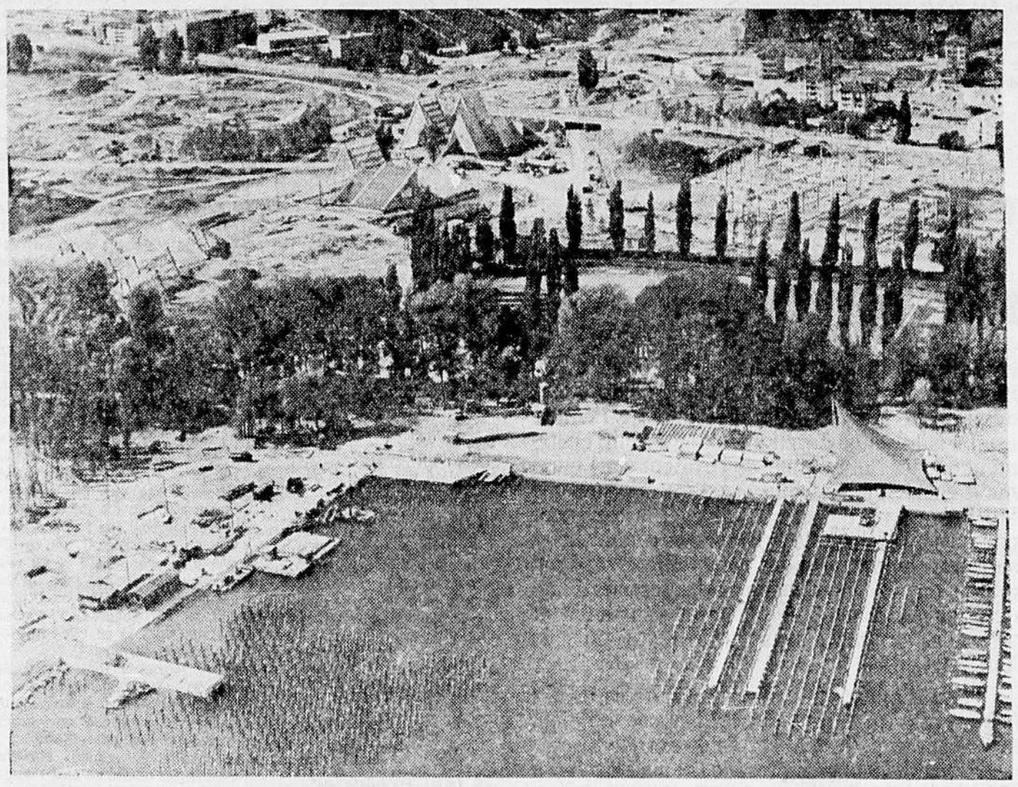
A un autre journaliste, le maire de Montréal a déclaré par ailleurs qu'il ne doutait pas que le tronçon de métro projeté entre la ville de Montréal, les terrains de l'Exposition et la rive sud, soit rentable. Il a précisé que ce prolongement du métro représentait à son avis "l'épine dorsale des moyens de communication alors disponibles".

Pour clore le sujet, M. Drapeau a aussi dit que la réalisation des terrains de l'Exposition représentait un investissement qui valait la peine d'être fait. A un journaliste, il a déclaré qu'il serait même intéressant pour la ville de "régler la note" advenant le cas d'une différence appréciable entre le coût réel des travaux et le coût prévu.

Les clubs . . . le FLQ . . .

La campagne "très rigoureuse" entreprise par l'administration municipale pour fermer "des endroits généralement intéressants pour les touristes", de même que les actes de terrorisme "que l'on attribue au Front de libération québecois", ont accaparé une bonne partie des 30 minutes que

Voir L'EXPO en page 7



L'EXPO SERA-T-ELLE TERMINEE A TEMPS ? — Il s'agit de l'exposition nationale suisse qui doit s'ouvrir à Lausanne, sur les bords du lac Léman, le 30 avril 1964. Son terrain est sensiblement plus petit que celui de l'Expo montréalaise de 1967 : 400 acres seulement, dont un tiers pris sur le lac. De plus, les Suisses pensent à cette exposition depuis 1958. Les entrepreneurs jurent que tout sera prêt à la date prévue. Mais les journalistes locaux, sur la foi de cette photo aérienne, commencent à avoir des doutes. A bon entendeur montréalais, salut ! . . .

Deux ans de bagne pour une fausse alerte à la bombe

par Léopold LIZOTTE

Un jeune écervelé de Verdun, Claude Pelletier, 19 ans, a été condamné à deux années de détention, un peu avant midi aujourd'hui, pour avoir donné une fausse alerte à la bombe, à Verdun, le 23 avril dernier, alerte qui devait causer l'évacuation de plus d'un millier d'écoliers sous une pluie torrentielle.

En déclarant qu'il voulait faire de cette peine un châtiment exemplaire propre à décourager tous ceux qui voudraient imiter le jeune prévenu, le juge Paul Hurteau a déclaré qu'il n'en faisait pas pour autant le bouc émissaire de la vague de terreur qui sévit sur notre ville depuis quelques semaines.

Rappelant qu'il y avait déjà eu mort d'homme, dans notre district, cependant que l'état d'un autre est encore des plus précaire, à la suite de véritables attentats, le juge Hurteau a déclaré au jeune homme:

"Vous, par votre sinistre esprit, avez décidé de vous attaquer, non pas en déposant une bombe, mais en donnant l'information qu'une telle bombe avait été placée à l'école Saint-Jean-Bosco, immeuble que vous saviez abriter par des centaines d'enfants, à cette heure là.

(Auparavant, le détective Campeau, de Verdun, avait révélé à la Cour que l'école Saint-Willibrod, une institution contiguë, avait également été évacuée, par mesure de prudence)

A la suite de votre faux renseignement, l'on a dû faire enquête, et il y aurait pu y avoir des conséquences désastreuses au cours de la double évacuation. Notamment une panique chez les enfants, avec un certain nombre de mortalités.

En fait, on me dit que nombre d'écoliers ont été victimes d'un violent choc nerveux.

Et que penser de l'angoisse indescriptible des parents, qui ont été renseignés d'une façon ou d'une autre sur cette menace, avant le retour de leurs enfants ?

Le tribunal ajoute alors : "La semaine dernière, à Ottawa, un jeune homme de 26 ans, à la suite d'un semblable téléphone anonyme, a perdu la vie de façon horrible parce que, pris de panique, il fut écrasé dans une cage d'ascenseur.

"Par les heures troublantes que nous vivons, votre acte n'a fait qu'augmenter la tension et l'angoisse dans les rangs de notre société, alors que parmi les droits les plus précieux que chaque citoyen réclame, il y a celui de vivre en paix et dans le bon ordre.

"Quant aux tribunaux, c'est leur devoir de maintenir le droit des gens à la tranquillité."

Le juge Hurteau fait alors remarquer que la répétition d'un crime, dans une localité, peut facilement justifier les cours de se montrer plus sévères et de prononcer des châtiments exemplaires, plus sévères qu'à l'ordinaire. Sans que pour cela, évidemment, un accusé soit constitué bouc émissaire.

Et le tribunal de citer plusieurs arrêts de tribunaux supérieurs sur la question.

En termniant, le juge dit espérer que la sentence imposée ne sera pas seulement salutaire pour le jeune homme qu'il a devant lui, mais qu'elle empêchera d'autres jeunes écervelés de l'imiter.

"Le prononcé d'une sentence est un devoir pénible, termine-t-il alors. Mais j'ai mûrement réfléchi. Il me faut penser à mon serment d'office, et tout en considérant ce qui peut militer en faveur de l'accusé, il me faut penser à mes responsabilités envers la société. Deux ans.

Arrestations imminentes dans le vol d'explosifs

par Robert PARADIS

SAINT-JEAN. Les membres de la Sûreté provinciale de Saint-Jean s'attendent, d'ici quelques jours, à mettre la main sur les voleurs qui en fin de semaine dernière ont dérobé 100 détonateurs électriques, 500 détonateurs à fusible, 300 pieds de mèche et 90 coiffes à la carrière Baillargeon, près de Saint-Jean. On s'apprête à faire des arrestations, a déclaré un agent de la PP.

On sait que le redoutable matériel volé est du genre de celui qu'utilisent les terroristes québécois depuis quelque temps.

Pour le moment on ne peut attacher le FLQ à ce vol, mais certaines craintes sont permises.

Pour les voleurs, ce fut une cible facile. En effet, au bout de la carrière, dans les champs, il y a une cabane sur laquelles est inscrit, en grosses lettres, "EXPLOSIFS".

Il faut cendendant souligner qu'une loi fédérale exige que les explosifs soient placés à tant de pieds des routes et habitations et qu'une inscription doit être placée, bien à la vue.

Certains observateurs ont mentionné que les terroristes, depuis le début de leurs agissements, se sont alimentés d'explosifs dans les chantiers de construction.

Il serait certainement souhaitable que les entrepreneurs

Voir ARRESTATIONS page 7

Soupçonnés d'avoir tracé les lettres FLQ sur des édifices

BEAUCEVILLE (PC) — La police rapporte avoir arrêté deux jeunes hommes soupçonnés d'avoir peinturé en rouge les lettres "FLQ" sur des propriétés commerciales et gouvernementales.

Ces lettres, le sigle d'un mouvement terroriste, ont été retrouvées, entre autres, sur un édifice du ministère de la voierie et sur la vitrine d'un magasin. On évalue les dommages à environ $400.

Un porte-parole de la police a précisé que les jeunes hommes arrêtés n'appartenaient aucunement au mouvement du Front de libération québecois.

La bouche de métro sera construite à Longueuil et non à Saint-Lambert

par Jacques FILTEAU

M. Marcel Robidas, conseiller municipal de Longueuil, a confirmé hier soir ce que M. Jean Drapeau nous avait laissé entendre jeudi dernier : la bouche de métro qui devait être construite à St-Lambert en bordure du fleuve, sera maintenant construite à Longueuil, c'est-à-dire à quelques centaines de pieds plus à l'est qu'elle devait l'être précédemment.

La future station sera vraisemblablement située à la "pointe de Longueuil", en bordure du fleuve. Elle sera entourée d'un immense parc de stationnement d'automobiles. Elle sera aussi à proximité du futur centre commercial, lequel sera situé sur les terrains des "barraques Jacques-Cartier" à la sortie est du pont du même nom.

Le terrain des barraques est présentement la propriété du gouvernement fédéral, mais Longueuil en négocie l'achat.

Les autorités municipales de Longueuil projettent aussi la construction en bordure du fleuve, d'un centre d'habitation, qui une fois terminé aura une valeur de $27,000,000.

De toutes les municipalités de la rive sud, la ville de Longueuil avait été la première à faire parvenir à Montréal ses félicitations quant à l'emplacement de l'Exposition universelle sur le fleuve St-Laurent. Les autres villes n'avaient pas tardé à suivre son exemple, et seule la ville de St-Lambert, bien que se rendant compte pleinement des avantages qu'apporterait la tenue de l'Exposition à ses portes, anticipait avec froideur la venue de milliers de visiteurs chaque jour qui emprunteraient ses rues pour se rendre à la station du métro.

On se souvient aussi de la lutte epique qu'a faite à la métropole, la ville de St-Lambert pour que le territoire de la future île Notre-Dame, qui lui appartenait de par sa charte, lui revienne après la tenue de l'Expo. Mais Québec a légiféré et ce territoire a été annexé à Montréal.

Il semble bien que maintenant St-Lambert verra ses problèmes de circulation grandement diminués lors de l'Expo tout au moins. Car il est fortement question, dans les milieux informés de la rive sud, que la route no 3 cause de nouveaux ennuis aux citoyens de St-Lambert puisque le tracé indique que la route sera dans les limites de la ville. Il semble que la quiétude des habitants de St-Lambert soit à jamais compromise. . . .

Plusieurs produits à base de sucre se vendent plus cher

De quelle façon la hausse du prix du sucre atteint-elle Monsieur-tout-le-monde ?

. . . Comme on se l'imagine : en aplatissant son portemonnaie !

"Le prix du sac de cinq livres de sucre a déjà augmenté de 100%", nous dit un épicier montréalais, soit de 45-47 cents à 99 cents. Le sac de 10 livres, d'environ 75%.

Mais, de même que Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, on achète du sucre, et l'on en mange, sans y penser : les confitures, les mélanges à gâteaux, les liqueurs, les confiseries, et même le pain, en contiennent. Aussi s'attend-on que tous les produits dans lesquels entre du sucre, si petite en soit la quantité, se vendent plus cher.

"Déjà, ajoute-t-on, le prix des confitures a augmenté de 8% à 10%, celui du chocolat de cuisine, de 33% à 35%, celui des mélanges à gâteaux, de 5%."

Mais qu'on se rassure . . . jusqu'à nouvel ordre : le prix des liqueurs n'a pas encore augmenté. Le prix du pain non plus, bien qu'il soit à peu près certain que cela soit inévitable. "Tous les produits qui contiennent du sucre se vendront probablement de 5% à 10% plus cher", de prédire notre interlocuteur.

Le porte-parole d'une importante compagnie de chocolat nous déclare que les prix des délicieuses petites douceurs qu'on y fabrique n'a pas encore augmenté. "Mais, ajoute-t-il, il faudra peut-être hausser nos prix. Si la situation ne change pas, c'est une question qu'il faudra étudier au niveau de la direction de la compagnie."

11 ans de pénitencier pour avoir tiré sur un propriétaire de cabaret

par Maurice MORIN

Jean-Claude Bourassa, 22 ans, du 2439 est, rue de Montigny, un hercule qui, selon les dires de ses avocats, Mes Jacques Bédard et Jacques-A. Bélisle, ne possède toutefois que la mentalité d'un enfant de 12 ans, a été envoyé à l'ombre pour 11 ans. C'est le juge André Sabourin, siégeant aux Assises, qui lui a imposé cette sentence après qu'il se fut reconnu coupable "d'avoir déchargé un pistolet semi-automatique, calibre 32, dans l'intention de blesser le propriétaire d'un café de l'est de la ville". Bourassa avait, tout d'abord été accusé de tentative de meurtre sur la personnes de M. Marcel Desjardins, propriétaire du "Versailles", 328 est, rue Sainte-Catherine, le 10 avril dernier, mais il s'était reconnu coupable sous une accusation moindre après que Me Jean-Guy Boilard, procureur de la Couronne, y eut donné son consentement.

Sous cette dernière accusation, le maximum prévu par la loi est de 14 ans de pénitencier. Sous celle de tentative de meurtre, le maximum est le pénitencier à vie.

Mes Bédard et Bélisle représentaient bénévolement le jeune inculpé, un récidiviste invétéré, le Bureau d'assistance judiciaire les ayant priés "de s'occuper du jeune homme qui a eu une enfance et une adolescence très malheureuses".

Il semblerait que c'est par esprit de vengeance, de rancune que Bourassa s'était présenté au café Versailles, car deux jours auparavant il y avait été battu, plus particulièrement frappé à la tête avec un bâton de baseball au cours d'une dispute qui avait dégénéré en bataille.

Voir 11 ANS en page 7

Suggestion pour l'Expo : un comité de logement

La création d'un comité consultatif du logement auprès du commissariat général de l'Exposition universelle de 1967 a été réclamée, hier midi, par l'un des administrateurs de la Société de l'Expo, M. Fridolin Simard.

"Le tourisme est déjà l'une des principales préoccupations des directeurs de l'Expo, a-t-il dit dans une conférence prononcée devant le Club Rotary de Valleyfield. Et, à ce sujet, je me permets de lancer un appel à tous les citoyens du Québec pour les inviter à se préoccuper eux-mêmes davantage de la question touristique en fonction de l'exposition et du centenaire de la Confédération".

M. Simard a demandé à "chacun des villages du Québec de se donner la peine, d'ici 1967, de se créer ou de se développer au moins un attrait touristique important : une très ancienne maison, par exemple, ici une vieille église, là un jardin de fleurs, un vieux moulin. Que sais-je encore ?"

Rappelant que de 35 à 50 millions de visiteurs de tous les pays du monde sont attendus à Montréal à l'occasion de l'Expo '67 et que nombre d'entre eux voudront visiter sinon tout le reste du pays, du moins une partie du Québec et tout particulièrement les environs de Montréal, M. Simard a insisté sur la nécessité d'un effort planifié considérable pour

Voir M. SIMARD en page 7

Les Faits divers sont en page 7

SANDWICHES



FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULETS-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail
$2.40

POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE

PEGROIDS
4075, rue ST-DENIS

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL



Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

LOUEZ
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.



LOUEZ NOS
• SABLEUSES A PLANCHER
• MACHINES A SHAMPOOING
• EQUIPEMENT POUR PEINDRE
• ECHELLES
• CENTAINES D'AUTRES OUTILS DISPONIBLES
LOCATION SERVICE VENTE
CR.3-2411
Perco Ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

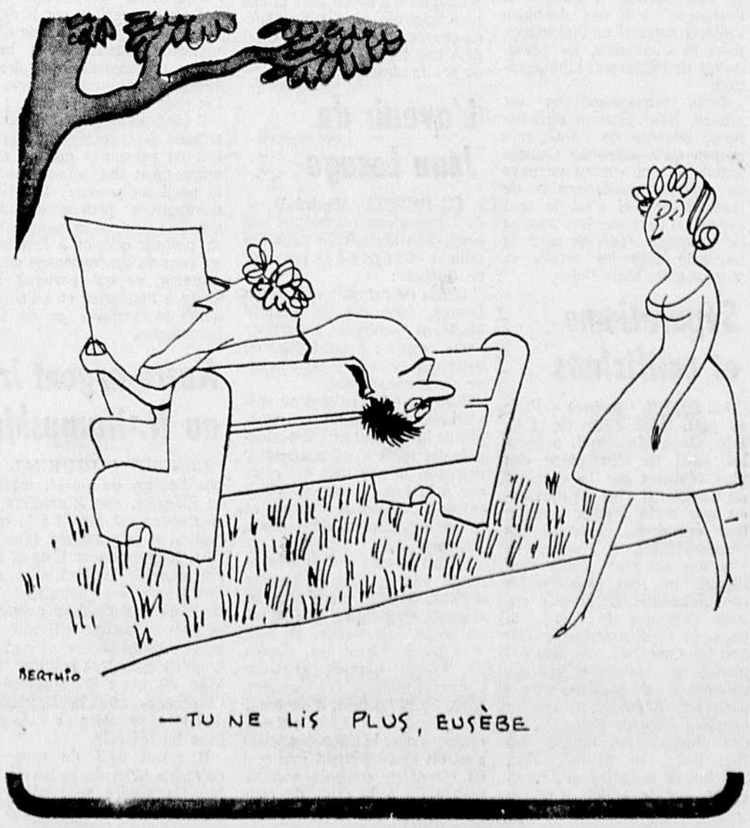
examen DE LA vue
LUNETTES MODERNES • VERRES DE CONTACT
3e ETAGE VI. 2-5151 LOCAL 338
Dupuis
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.

SERVICE DE LOCATION D'AUTOS À LONG TERME
CHEZ
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE - SERVICE - PIECES - OLDSMOBILE - CHEVROLET
CHEVY II - CORVAIR - ENVOY - CAMIONS CHEVROLET
5363, rue St-Denis Tél. : 279-6301

aux 4 librairies Pilon
La REMINGTON PORTATIVE
"TRAVEL-RITER"



Prix marqué $99.50
SPECIAL PILON
$77.50
incluant ETUI-MALLETTE
De format compact et de construction légère, elle vous offre toutes les caractéristiques importantes d'un plus gros modèle portatif ! Tabulateur miracle exclusif — changeur de ruban simplifié — Monture ultra-solide — Touches ayant la forme des doigts — Clavier de 88 caractères inclinés et bien espacés, etc.
aux 4 LIBRAIRIES Pilon inc. STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Ni-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961



SOURDS
pour la solution de vos problèmes
SIGNALEZ
CR. 6-1208
GERALD BONET MAURICE DOMENJOZ
ou postez cette annonce à
ACOUSTICON de MONTREAL-EST
516 est, rue BEAUBIEN
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

La Bible vous parle

Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. (Lc 3, 11)

DEVENEZ PARFAITEMENT BILINGUE
CET ETE
ET OBTENEZ UN MEILLEUR EMPLOI
CET AUTOMNE !

Vos loisirs seront profitables si vous suivez un seul soir par semaine ou pendant les deux premières semaines de juillet

LES COURS INTENSIFS D'ETE

DU SOIR OU DU JOUR DE

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE INC.

REFERENCES :

Nos anciens élèves et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil et Continental Casualty Co.

"ETRE PARFAITEMENT BILINGUE EST UN ATOUT PRECIEUX"

ENTREVUES :

tous les soirs jusqu'au 22 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.

CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION

4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL

Cours :

SOIR

12 SEMAINES (LUNDI SOIR SEULEMENT)

(A COMPTER DU 23 JUIN)

JOUR

2 SEMAINES (2 - 13 JUILLET)

279-0678 • 274-2396

FAITS divers

Un mort dans un incendie

M. Joseph L'Hérault, 62 ans, est mort brûlé vif hier dans le feu qui a détruit la résidence d'été où il demeurait. M. Louis Lanouette, de Québec, le propriétaire de l'habitation, souffre de diverses brûlures. Le feu s'est déclaré pendant que les deux hommes dormaient. On n'a pas encore déterminé la cause de l'incendie. Le lac St-Joseph est situé à 25 milles au nord de Québec.

Vol de $1,980

La police fait actuellement enquête sur un vol de 1,980 dollars, commis hier à une succursale de la Banque provinciale du Canada, à Ste-Hénédine. Le vol aurait été commis durant la matinée, à un moment où la gérante de la succursale, Mme Emile Boutin, travaillait dans son jardin. Elle avait laissé non verrouillée la porte de son domicile où se trouvait également la banque. Ste-Hénédine est situé à 30 milles au sud de Québec.

Explosion dans un laboratoire : 2 blessés

Une explosion dans un des laboratoires de produits chimiques de la Merck Sharp Dohme of Canada Limited, au 560 rue de Courcelles, a fait deux blessés, vers 4 h. hier après-midi.

Les blessés sont MM. L. Kirkham, 22 ans, domicilié au 1090 rue Vanier, et R. MacDonald. Ce dernier a dû être hospitalisé au Montreal General Hospital, souffrant de blessures graves à l'estomac, à la tête et à un bras. Quant à M. Kirkham, il repose chez lui, ayant subi un fort choc nerveux.

Interrogés, les représentants de la compagnie n'ont pu révéler la cause de l'explosion, pas plus que la valeur des dégâts.

Hold-ups en série

Les policiers de la métropole et ceux de Montréal-Nord étaient à la recherche, la nuit dernière de deux bandits qui en moins d'une heure effectuaient trois vols à main armée dans des postes d'essence du nord de Montréal.

Vers 1 hre a.m., un bandit attendu par un comparse dans une automobile emportait à la pointe du revolver, une somme d'environ $100 du Centre Gas Bar, situé au 10741 Boul. Pie IX, à Montréal-Nord. L'employé, M. Coulombe, du 10887 rue des Récollets, donnait immédiatement l'alerte.

Moins de quinze minutes plus tard, deux bandits dont la description correspondait à celle des deux précédents, effectuaient un autre vol à main armée au 155 ouest de la rue Crémazie.

Cette fois, ils obligeaient un mécanicien, Eusèbe Turchetta, du garage André Tessier, à leur remettre le contenu de la caisse, soit environ $60.

Moins de trente minutes plus tard, deux hommes armés, apparemment toujours les mêmes, se présentaient au 12201 Boul. Reed et enlevaient à l'employé de la Station Texaco, Roch Lovas, une somme de $30.

Vol avec effraction

Deux inconnus ont forcé la porte arrière du domicile de Mme Melvin Blanchard, au 3580 boul. Décarie, durant l'absence des propriétaires, hier après-midi, et se sont enfuis avec des fourrures et quelques autres effets. La victime a estimé que le vol avait rapporté à ses auteurs une somme approximative de $600.

Réfrigérateur défectueux : une femme meurt

Une septuagenaire de Boucherville, Mme Ernest Vaillancourt, est morte hier après avoir aspiré des fumées d'ammoniaque provenant d'un réfrigérateur en mauvais état.

Son mari de même qu'une amie, Mlle Béatrice Turcot, ont été incommodés par ces mêmes fumées. Leur état était toutefois satisfaisant après une brève hospitalisation.

Backer, au volant de la voiture, a aussi été transportée à l'hôpital, victime d'un choc nerveux et légèrement blessée à la tête.

Collision suivie d'une explosion : deux morts

SAINT-PASCAL-DE-KAMOURASKA. (PC) — Une collision entre une automobile et un camion transportant de la dynamite, a causé la mort de deux hommes, hier soir, à Saint-Pascal-de-Kamouraska.

Les victimes sont Rémi Anctil et Roger Ouellet, tous deux de Saint-Pascal et âgés d'une trentaine d'années.

Le camion et l'automobile se sont heurtés alors que la visibilité était considérablement réduite par une épaisse poussière soulevée par une voiture qui précédait le camion.

Un compresseur à l'arrière du camion a été projeté contre la cabine sous la violence du choc, y emprisonnant M. Ouellet.

Réouverture de la rue St-Hubert

L'important tronçon "Craig-Ontario" de la rue St-Hubert sera rouvert à la circulation d'ici lundi prochain si le temps permet la poursuite des travaux.

La reconstruction des trottoirs est terminée. Et le recouvrement d'asphalte de la chaussée a débuté ce matin, à partir de la rue Craig, vers le nord.

Les travaux sur le point de prendre fin, pour lesquels le contrat a été adjugé par le comité exécutif le 8 avril dernier, à la lumière d'un rapport signé par M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, sont estimés à $234,831. Il s'agit de la reconstruction et de l'élargissement de la chaussée. La largeur de celle-ci a été ainsi portée de 38 à 44 pieds. Les trottoirs ont maintenant une largeur minimum de sept pieds, sauf entre l'avenue Viger et la rue Craig où ils ont une largeur de neuf pieds.

Le service des travaux publics en a aussi profité pour installer, en certains endroits, de nouveaux tuyaux d'égout et de nouvelles conduites d'eau.

11 ANS

SUITE DE LA PAGE 3

En entrant dans le café, Bourassa avait demandé "à voir le patron" et comme celui-ci tournait la tête pour constater à qui il avait à faire, une balle siffla et alla s'écraser sur le tiroir-caisse.

M. Desjardins ne fut pas blessé, heureusement.

Puis, selon le rapport de la police, Bourassa qui était sous l'influence de la boisson, s'était rendu de la rue Sainte-Catherine jusqu'au café Carillon, boul. Saint-Laurent, au sud de la rue Craig. Et en cours de route, il avait tiré deux autres coups de feu, mais les projectiles n'avaient pas atteint qui que ce soit.

Au Carillon, Bourassa avait engagé une autre bataille avec des garçons de table qui avaient alerté la police. De là l'arrestation.

Avant de prononcer la sentence, le juge Sabourin a demandé aux avocats de lui faire des observations.

Voici ce que les avocats, tant de la défense que de la Couronne, ont déclaré :

Me Jacques Bédard : Bourassa est dérangé mentalement; il n'a fait qu'une cinquième année. Il a eu une enfance et une adolescence malheureuses; ses père et mère ne s'entendaient pas et il a quitté le foyer à 15 ans. Il est vrai qu'il a été condamné à cinq reprises dans le passé, mais non pour des actes similaires. Je réclame l'extrême clémence à son endroit.

Me Jacques-A. Bélisle : Constatant que ses parents étaient séparés, Bourassa en a beaucoup souffert physiquement et moralement. Son comportement émotionnel a été dérangé. Depuis qu'il est à Bordeaux, à la prison commune, il va sans dire, il est dans le "trou", c'est-à-dire qu'il est complètement isolé. C'est un malheureux qui possède une force herculéenne mais qui a une mentalité d'un enfant de 12 ans.

Me Jean-Guy Boilard : Il est heureux que Bourassa ne soit pas devant nous pour répondre à une accusation de meurtre. C'est un dur à cuire, un fort à bras qui a donné du fil à retordre à la police depuis déjà quelques mois. C'est pour cette raison, qu'on l'a tenu isolé à Bordeaux.

Puis, le procureur de la Couronne a relaté les circonstances de l'affaire du café Versailles.

Le juge André Sabourin, avant de prononcer sa sentence, a déclaré, entre autres choses, ce qui suit :

"Il faut protéger la société et si M. Desjardins avait perdu la vie, un innocent aurait fait le sacrifice de sa vie et on sait ce qu'il serait advenu de Bourassa. Je tiens à féliciter Mes Bédard et Délisle d'avoir représenté gratuitement ce jeune homme. C'est un geste qui mérite d'être souligné, c'est un honneur pour la profession. Et Bourassa a joui de leurs excellents conseils en se reconnaissant coupable sous une accusation moindre.

"Je comprends que Bourassa n'a pas vécu dans un milieu familial favorable, mais par contre, il possède un dossier chargé et lorsqu'il s'est présenté au café Versailles, voulant assouvir sa rancune, il avait un revolver volé. De qui l'a-t-il pris, nous ne le savons pas. Et de toute manière, il ne se rendait pas au café pour faire le bien ; il en voulait à quelqu'un. Je crois qu'il constitue une menace pour la société qui doit s'en débarrasser. Je prends en considération les observations que les deux avocats de la défense m'ont faites et je le condamne à 11 ans de pénitencier, soit trois ans de moins que le maximum".

Bourassa n'a pas bronché, mais il a jeté un regard furtif vers les premiers bancs de la salle d'audience . . . où se trouvait M. Desjardins.

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

fassent surveiller leurs chantiers pour que des vols du genre de celui de la fin de semaine dernière soient évités.

QUEBEC. (PCf) — La Gendarmerie canadienne a fait savoir hier que les 70 bâtons de dynamite trouvés avec 600 détonateurs dimanche, à Laval, dans la banlieue de Québec, ne sont pas de la même marque que ceux découverts une semaine plus tôt dans les boites aux lettres de la capitale provinciale.

La police croit que ces bâtons et détonateurs ont été volés dans un chantier de construction de la région.

On se souvient que le jour de la fête de la reine, le 20 mai, on a découvert dans différentes boites aux lettres de Québec, 18 bâtons de dynamite marqués au signe du Front de libération québecois, une organisation qui prône la sécession du Québec par la violence.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

Radio-Canada consacre à cette émission.

A M. Yvon Turcot, le maire de Montréal a déclaré qu'il "ferait très bon vivre à Montréal en 1967". A d'autres qui s'inquiétaient de l'avenir de l'industrie touristique à Montréal, Me Drapeau a dit que le "nettoyage de la Main", ou d'autres endroits de la métropole, d'éléments indésirables qui chassent le tourisme plutôt que de l'attirer, garantissait bien plus une amélioration de la situation que le contraire.

"Nous pouvons continuer d'assainir le climat moral de notre ville sans risquer le moins du monde de nuire au tourisme", a-t-il notamment déclaré. Il n'a toutefois pas caché qu'une longue période de temps puisse s'écouler avant que les établissements auxquels on a refusé des permis municipaux ferment leurs portes. "Nous allons tenter de prendre toutes les mesures requises pour qu'aucun délai inutile ne survienne", a dit M. Drapeau.

M. Vincent Prince a soulevé la délicate question du terrorisme en demandant au maire de Montréal "la raison de son mutisme" au lendemain des derniers attentats.

"Je trouve étrange, a répondu M. Drapeau, que l'on me reproche d'être muet alors qu'en même temps d'autres personnes demandent à tous de ne point provoquer le terrorisme par de violentes déclarations. L'attitude que j'ai prise l'a été en toute conscience." Il a même précisé, un peu plus loin, qu'il était "plus difficile" pour lui de ne point faire de déclaration que d'en faire.

Il a aussi dit qu'il ne voulait en aucun temps que sa conduite soit interprétée comme une forme d'encouragement ou simplement de tiédeur à l'endroit du FLQ.

M. Drapeau a dit être d'accord avec le directeur Robert lorsque ce dernier déclare qu'il peut ne s'agir que d'un "petit groupe". Il a condamné la violence comme moyen d'imposer une doctrine politique.

A la fin de l'émission, l'animateur Raymond Charette a demandé à M. Drapeau s'il envisageait la possibilité de quitter la scène municipale et jouer un "rôle plus intéressant" à l'échelle provinciale.

Le maire de Montréal a répondu : "Je joue présentement un rôle que je trouve très intéressant, j'ai reçu de la population un mandat très intéressant, j'ai reçu de la population un mandat très catégorique et . . ." le reste de la phrase s'est perdu avec la fin de l'émission.

Les journalistes invités à "Conférence de presse" étaient MM. Vincent Prince, chef éditorialiste à LA PRESSE; Yvon Turcot, de LA PATRIE ; Jean-Marc Laliberté, chroniqueur municipal au "Devoir"; Bill Bantey, du journal "The Gazette" et Lucien Beauregard, de "l'Echo de la Rive-Sud".

M. SIMARD

SUITE DE LA PAGE 3

pouvoir accueillir ces visiteurs et leur présenter "une province de Québec belle, propre et nette". Impeccablement courtoise, en outre.

Un produit de qualité, ayant un caractère français.

"Ce que je veux faire ressortir, a-t-il dit, c'est l'importance qu'il faut attacher au caractère français de notre industrie touristique. C'est par cette qualité que nous pouvons faire une concurrence loyale aux Etats-Unis et aux autres provinces canadiennes".

Problèmes de logement

Ce n'est pas tout de vouloir attirer les touristes, encore faut-il les loger.

"Il me paraît indispensable, a dit à ce propos M. Simard, que les organisateurs de l'Exposition de 1967 forment un comité du logement, et cela sans trop tarder. Il s'agirait d'un comité consultatif du commissariat général, comprenant des représentants des autorités fédérales, provinciales et municipales du tourisme, des techniciens qualifiés et des membres d'associations touristiques qui feraient des études suivies de conclusions auxquelles il faudrait donner suite sans tarder. Car le temps presse ; nous n'avons pas tout à fait quatre ans pour tout prévoir."

Ce comité devrait faire une étude du marché touristique, des prix et de leur contrôle, des différents types de logement à prévoir depuis les grands hôtels jusqu'aux auberges de la jeunesse et aux terrains de camping.

Et, a ajouté M. Simard, que les architectes et entrepreneurs "fassent beau" !



service de réservations d'hôtel du Canadien Pacifique

service gratuit de réservations pour le Royal York, Toronto et pour les hôtels du Canadien Pacifique à Québec, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.

Composez 866-3048

Monsieur Pierre LeBlanc

fondateur et directeur général,

Madame Nicole Germain, Monsieur Jean-Louis Gagnon

et tout le personnel enseignant

sollicitent l'honneur de votre présence

à l'occasion de l'exposition annuelle des travaux des élèves

qui aura lieu samedi et dimanche, 1 et 2 juin 1963

de trois heures à neuf heures

au 5316 de l'avenue du Parc à Montréal

Un vin d'honneur sera servi

L'exposition se continuera tout l'été les lundis, mardis, mercredis et jeudis entre dix heures du matin et neuf heures du soir.

5316, AVE DU PARC — TEL. 279-7351 studio 5316 inc



CLÔTURE FROST

La clôture Frost protégera votre gazon, vos arbustes et vos fleurs, fera ressortir la beauté de votre maison, procurera à vos enfants une aire de jeux sous bonne garde, en écartera les bêtes errantes et fera de votre cour arrière un lieu privé de détente, en plein air! A noter que le grillage de la clôture Frost est zingué en entier par *la galvanisation à chaud après le tissage.*

PAS DE COMPTANT — JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE, TÉLÉPHONEZ À

527-1503

MONTRÉAL

FROST — UNE FILIALE DE STELCO

FROST STEEL AND WIRE CO. LIMITED
1605, avenue Delorimier
Montréal 24, P.Q.

... LIMITED
Grande Allée
... P.Q.

Ne manquez pas la VENTE D'ETE MORGAN

Commençant demain ! Voir les 12 pages d'annonces dans ce journal !

Jomo Kenyatta, premier chef d'Etat d'un Kenya autonome

NAIROBI. (Reuters, AFP) — A l'issue des élections législatives qui se sont déroulées, hier, au Kenya, le parti de Jomo (Lance de feu) Kenyatta, le KANU, s'est mérité la majorité relative à la Chambre des représentants en enlevant 64 sièges sur un total de 112.

Le KADU, principal adversaire du KANU, a obtenu 32 sièges, tandis que le parti populaire africain s'est mérité 8 sièges et les indépendants 8 autres.

Dans une déclaration qu'il a faite, hier soir, après avoir rencontré, pendant une heure, le gouverneur du Kenya, M. Malcolm Macdonald, qui lui a demandé de former un nouveau gouvernement, M. Jomo Kenyetta, a déclaré aux journalistes qu'il n'y aurait pas de place pour la haine raciale au Kenya, et qu'il demandait à tous les hommes et à toutes les femmes du pays de participer à l'édification d'une nouvelle nation.

"Nos espoirs, nos ambitions, notre progrès, a signalé M. Kenyatta, ne pourront s'accomplir que si chaque citoyen fournit une part importante de travail."

Jomo Kenyatta, ancien leader du mouvement terroriste Mau Mau, l'homme qui a passé neuf ans dans les prisons britanniques et que le gouverneur du Kenya, il y a deux ans, sir Patrick Renison, qualifiait de "prince de l'obscurité et de la mort", devient aujourd'hui le chef du premier gouvernement autonome du Kenya.



Pour JOMO KENYATTA, l'ancien chef des Mau-Mau, après la prison et l'exil, l'heure du TRIOMPHE.

Après la rencontre Ben Bella-Nasser

Solidarité algéro-égyptienne pour "libérer la Palestine"

ALGER. (AFP, Reuter) — Réaffirmation de la solidarité algéro-égyptienne pour la lutte de "libération de la Palestine arabe" et confirmation du nouveau séjour à Alger, en août du président Nasser, tels sont les deux faits saillants du communiqué algéro-égyptien rendu public hier à Alger et au Caire.

Il convient de noter que le communiqué ne comporte aucune allusion directe ou indirecte à l'éventuelle adhésion de l'Algérie à la fédération arabe, ni à une unité d'action politique générale, pas plus qu'aux détails de la coopération entre les deux pays.

En revanche, le nouveau voyage de Nasser en Algérie, en août, est confirmé. De plus, Ben Bella a réaffirmé sa "détermination d'être à côté de la RAU dans sa lutte pour la libération de la Palestine arabe". C'est la seconde fois, au cours du séjour de M. Ben Bella, qu'il est fait allusion à cette question.

Pour couper court à toutes les rumeurs qui avaient circulé à l'annonce du départ précipité de M. Ben Bella du Caire, les milieux autorisés d'Alger et du Caire ont fait une mise au point dans le communiqué commun d'hier.

Ils ont précisé que "rien de particulier, ni au Caire ni à Alger", n'avait contraint le chef du gouvernement algérien à regagner plus tôt que prévu la capitale algérienne.

M. Ben Bella a d'autre part accordé, hier également, une interview à l'agence algérienne de presse APS dans laquelle il déclare notamment qu'il faudra repenser toute la stratégie de l'Afrique. Il a ajouté : "Nous allons assister maintenant à une évolution rapide des problèmes qui se posent à l'Afrique. Les Africains attendent beaucoup de choses de nous. Nous ne pouvons pas les décevoir".

Le premier ministre algérien a ensuite souligné l'importance de la création du comité de coordination, composé de neuf membres, qui doit se réunir dans 8 jours.

"C'est là, a-t-il dit, une décision fondamentale qui permettra d'aider efficacement les peuples qui luttent pour leur indépendance." Il a enfin conclu en disant : "Il n'y a pas de contradiction entre le renforcement de l'unité arabe et de l'unité africaine. Il est fondamental que l'union arabe passe par une Egypte unie, avec son facteur nassérien, car il faut souligner que l'Egypte est un Etat respecté, réel".

Selon M. Dean Rusk

Aucun avion américain n'a fait feu sur des Cubains

WASHINGTON. (AFP, UPI) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a nié aujourd'hui une accusation cubaine à l'effet qu'un avion de la Marine américaine ait tiré sur des techniciens cubains et soviétiques qui se livraient à des travaux de prospection pétrolière sur une île près de la côte nord de Cuba. M. Rusk, en démentait la déclaration cubaine, a dit que les avions américains du type décrit par les Cubains n'ont même pas de mitrailleuses.

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle il a ainsi répondu à l'accusation cubaine, M. Rusk s'est aussi prononcé sur d'autres questions, dont celle d'une suspension des essais nucléaires dans l'atmosphère. Il a alors déclaré ce qui suit :

Arrêt des essais

"L'acceptation par l'Union soviétique d'un arrêt des essais nucléaires atmosphériques qui lui sera proposé incessamment par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, serait un pas important vers le règlement de l'ensemble de la question des essais nucléaires.

Un tel premier pas permettrait de poursuivre les négociations en ce qui concerne le problème de l'inspection des expériences souterraines, au sujet duquel les soviétiques soulèvent des obstacles.

Règle d'unanimité

En vertu du principe selon lequel les pays qui ont les plus grandes responsabilités dans le domaine de la défense nucléaire du monde libre doivent participer aux décisions communes, les Etats-Unis estiment qu'ils doivent prendre part à toute décision qui pourrait éventuellement être prise pour l'utilisation d'une force nucléaire multinationale de l'OTAN. Ce n'est que lorsque l'Europe sera suffisamment organisée et qu'elle parlera avec une seule voix que la question de l'élimination de la règle d'unanimité dans les décisions de cet ordre pourra être examinée.

B Une visite future du général de Gaulle aux Etats-Unis, pour rendre à M. Kennedy celle qu'il a faite en France il y a deux ans, serait la bienvenue à Washington, mais aucun plan pour un tel voyage n'est actuellement mis au point.

Il est important de maintenir des contacts permanents avec l'URSS, plus particulièrement à la veille des négociations qui vont se dérouler entre les membres du monde communiste. Il s'agira notamment de fixer, à la lumière des décisions qui seront prises, l'attitude future du monde libre et notamment de rechercher les points d'accord possibles.

Au Laos

Les Etats-Unis suivent de très près la nouvelle démarche faite par les co-présidents britannique et soviétique de la conférence de Genève pour l'établissement d'un cessez-le-feu au Laos. Ils espèrent que l'Union soviétique fera tout en son pouvoir pour maintenir ces accords. Le gouvernement américain comprend difficilement l'attitude du membre polonais de la commission de contrôle.

A Lisbonne

Un toit de gare s'effondre : bilan 52 morts, 40 blessés

LISBONNE. (Reuter, AFP, UPI, PA) — La catastrophe survenue, hier après-midi, à la gare Cais do Sodre, à Lisbonne, voit son bilan s'accroître d'heure en heure. Aux dernières nouvelles reçues hier soir, on annonçait 52 morts. Parmi les 40 blessés, plusieurs seraient dans un état grave. Tout le personnel médical de l'hôpital central de la capitale portugaise a été mobilisé.

L'accident est survenu à une heure d'affluence, au moment précis où un train en provenance des stations balnéaires de Cascais et Estoril venait de s'arrêter en gare pour déverser sur les quais un grand nombre de voyageurs.

Peu de temps avant la catastrophe, un employé de chemin de fer donna l'alerte après avoir entendu un bruit suspect, mais avant que tous les voyageurs aient le temps de se précipiter vers les autres parties de la salle, des plaques de béton se sont subitement abattues sur la foule dans un épais nuage de poussière et un vacarme infernal, à la suite de l'écroulement d'un pilier. Tout se passa très vite et les rescapés se bousculèrent en tous sens, dans la terreur et la confusion, tandis que les blessés gémissaient sous les décombres.

L'accident d'hier semble dû à une défaillance des matériaux utilisés pour la réfection de la salle, effectuée il y a plus de deux ans. Dans la gare tout trafic a été momentanément interrompu, car on craint que d'autres couvertures de quai ne s'effondrent. Une enquête a été ouverte en vue d'établir les causes exactes de la catastrophe.

La police portugaise a démenti une rumeur à l'effet que l'effondrement ait résulté de l'explosion d'une bombe. L'accident est en effet survenu le jour du 37e anniversaire de la prise du pouvoir par Salazar. Le grand meeting qui devait se tenir hier soir à Lisbonne, pour fêter l'anniversaire des événements du 28 mai 1926, a été contremandé en raison des circonstances.

A la Chambre des représentants

Lutte acharnée contre l'achat de l'avion canadien "Caribou"

WASHINGTON. (UPI) — Revenant à la charge, M. Daniel J. Flood, membre de la Chambre des représentants, a cherché à empêcher les Etats-Unis d'acheter l'avion de transport canadien "Caribou II."

"Caribou II" est fabriqué par Dehavilland Aircraft Ltd., de Downview, Ont.

M. Flood, qui s'est toujours opposé à l'acquisition par l'armée américaine de cet appareil canadien, s'est informé auprès de l'armée du coût des modifications commandées par les Etats-Unis et des salaires payés aux techniciens qui y travaillent. Il a en outre demandé s'il y avait obligation réelle d'acheter des "Caribou".

"En dépit des protestations de vos chefs, militaires et civils, a-t-il déclaré aux officiers de l'armée, je n'ai jamais été satisfait de la manière dont sont menées les transactions concernant le "Caribou". Je n'ai jamais été capable de comprendre, et je ne peux encore comprendre aujourd'hui, pourquoi une compagnie américaine ne pourrait pas tout aussi bien construire cet oiseau."

Dans une déclaration faite plus tôt, les officiers de l'armée avaient nié que des accords non écrits aient été conclus au sujet de l'achat de "Caribou", uniquement pour donner au Canada des contrats de défense. L'armée a choisi le "Caribou", ont déclaré les officiers, parce qu'il peut atteindre les frontières tout en transportant une forte quantité de bagages à travers les étroits et difficiles corridors aériens.

Le brigadier-général A.D. Hulse, directeur du département de l'armée pour la recherche et le développement, a déclaré que l'acquisition de "Caribou" n'était pas encore décidée au-delà du présent contrat de développement et de recherche.

Le Congrès a déjà autorisé l'armée à dépenser $31,700,000 pour l'achat des appareils canadiens durant l'année fiscale 1963-1964. Cependant, cette somme sera peut-être réduite quand le Congrès votera la loi qui la concerne.

Ami d'un espion, un maréchal russe est limogé

MOSCOU. (UPI) — Le maréchal d'artillerie Sergei S. Varentsov a été limogé et dégradé parce qu'il était l'ami et le protecteur d'Oleg Penkovsky, condamné à mort et exécuté pour espionnage en URSS. Varentsov, a-t-on appris, n'était pas directement impliqué dans le présumé réseau d'espionnage anglo-américain, mais il aurait laissé Penkovsky exploiter son amitié pour obtenir des renseignements militaires à des fins d'espionnage.

En plus de Varentsov, deux colonels de l'armée auraient également été limogés pour "manque de vigilance" dans cette affaire. On sait que l'homme d'affaires britannique Greville Wynne a été condamné à huit ans d'emprisonnement au début du mois pour sa participation à ce réseau d'espionnage.

La Bible vous parle

Seigneur, à qui irions-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle ! (Jn 6, 69)

CHEVROLET LA MEILLEURE VOITURE 63



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Le coupé sport Impala

IMPALA LA MEILLEURE CHEVROLET

Le témoignage de milliers d'usagers canadiens confirme que la Chevrolet est incontestablement la meilleure des voitures 1963. Et vous conviendrez que la magnifique Impala est la meilleure des Chevrolet. La possession d'une Impala offre quantité d'attraits. Il y a les regards admiratifs qui vous suivront partout où vous irez, mais il y a aussi le rendement sûr, le confort parfait et la magistrale facilité de manoeuvre de cette voiture. Sans doute est-ce plutôt une combinaison de tous ces avantages, plus la satisfaction de conduire la voiture qui atteint le sommet de la perfection dans sa catégorie. En fait, les performances, le confort et même les regards d'admiration ne sont pas réservés à la seule Impala, vedette de la gamme Chevrolet. Ce sont quelques-uns des attraits que présentent tous les modèles Chevrolet, notamment les fameux modèles Bel Air et Biscayne, les meilleures voitures 63. Mais si vous désirez tout ce qu'une Chevrolet peut offrir, plus l'attrait particulier de lignes harmonieuses et d'un intérieur au luxe splendide, essayez aujourd'hui même l'Impala, la meilleure des Chevrolet.

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir.

C-2263AF

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Vendeurs autorisés Chevrolet dans le Grand Montréal :

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — RE. 9-1911

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc
VI. 9-5661

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (coin 21e Av.),
Lachine, Qué. — 637-4651

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Sainte-Catherine
WE. 3-6781

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Sainte-Catherine
LA. 6-4471

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst
LA. 6-3701

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin)
DU. 9-8461

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne,
Verdun, P.Q. — PO. 9-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry
CR. 9-7211

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis
279-6301

SALOIS AUTOMOBILE LTEE
610, boul. Curé-Labelle,
Chomedey, Qué. — MU. 1-2508

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	950	45	44½	45
Abitibi pr		24¾	24¾	—
Acadia Atl		17¼	17¼	—
Acad Atl A		24	24	—
Algoma	250	57	56½	57
Alumin	3000	27⅛	27½	27⅛
Alum 4 pr		24	23½	—
Alum 4½ p	55	49	49	49
An C Plp p		53½	53	—
A Tl 4½ p		45½	45½	—
A Tl 2.90 p		56	56	—
Argus	300	12¾	12	12¼
Args 2.50 p		53	53	—
Args 2.60 p		53½	53¼	—
Args 2.70 p		52¾	52¾	—
Argus C p	125	9½	9½	9½
Asbestos	2150	26½	26	26
Atlas Steel		37.45	37.45	—
Bly S 5¾ p		25⅜	25⅜	—
Banque CN	230	78¼	78¼	78¼
Banq Imp	1163	66½	66¼	66¼
Banq Mnt	725	67½	67½	67¾
Banq NE	275	73½	73½	73½
Banq PC		51	51	—
Bath Pow	600	20	20	20
Bath Pw A		52	52	—
Bell Phon	1920	57	56⅞	57
Bwtr C 5 p		53	53	—
Bwtr Ma p		53	53	—
Bwtr Paper		5⅛	5⅛	—
Brazil	1400	3.85	3.85	3.85
BCN drts		5.70	5.70	—
BNS drts	2520	315	315	315
B.A. Oil	1550	28½	28½	28½
BC Forest	530	18¼	18⅛	18¼
BC Power	100	20½	20½	20½
BC Phone		57½	57½	—
Br Ch. 6Pr		7½	7½	—
Bruck A		19½	19¼	—
Build Prod		28	28	—
Bulolo	100	625	625	625
Cal. Pow.	1625	23¾	23¼	23½
Can. Cem.	875	38¾	38¾	38¾
C Cem Pr		28½	28½	—
C. D. Sug.	100	28	28	28
Can. Iron	775	24	24	24
Can. Malt	175	88½	88½	88½
C. S. L.	25	55½	55½	55½
C. S. L. Pr		13	13	—
C. Aviation	z25	9½	9½	9½
C. Brew	7825	11¼	11¼	11¼
C Brew Pr		53½	53½	—
C. Bru Alu	100	10½	10½	10½
C. Bru BP		53.85	53.85	—
CAU Wire	125	7⅞	7⅞	7⅞
C Cel		68	68	—
C Cel 1.75 p		37½	37½	—
C Cel 1.00 p		22	22	—
C Cel 3.75 p		11¼	11¼	—
Conv A	350	350	350	350
C Convert B		410	410	—
CD Rio	3900	810	800	810
C Fairbks A		9⅝	9⅝	—
C Fairb B		4½	4	—
C Hydrocar		17¼	17¼	—
C I L	1100	16	16	16
C I L Pr		83	83	—
C Int Powr		15⅜	15⅝	—
C J Powr p	160	47¾	47¾	47¾
C Marconi		465	450	—
CPR	3650	30⅛	30⅜	30⅛
C Pet P	200	11⅜	11⅜	11⅜
C Vickers	25	z19½	19½	19½
Chrysler		64¼	64	—
CKP Devl L		11⅞	11⅞	—
Conblin	21	x 6¼	6¼	6¼
Col Cel	100	7⅜	7⅜	7⅜
Con M&S	1125	26⅜	26¼	z26⅜
Con Textile		6½	6½	6½
Cons Glass		45½	45½	45½
Corby A		19	18¾	18¾
Cor Credit		6⅜	6⅜	6⅜
Crain Ltd		17	17	17
Credit Fon		1 50	1 50	1 50
Crown Z A		25½	25½	25½
Crush Int		13¾	13¾	13¾
C Textile p		20	20	20
C Credit d3850		5	5	5
Denison		12½	12½	12½
Dist Seag	600	51⅛	51⅛	51⅛
D Bridge	150	21⅜	21⅛	21⅜
D Forest		66½	66¼	66½
D Glass	2775	18⅝	18⅝	18⅞
D Glass p		15	15	15
D Lime Ltd	600	7¼	7¼	7¼
D Lime dr		260	260	260
D Steel		13¾	13¾	13¾
D Stores	800	15½	15½	15½
D Tar	1230	18⅞	18⅞	18⅞
D Tar p		23¼	23¼	23¼
D Text	900	19½	19½	19½
D Text p		147	147	147
Donnelle		25	25	25
Dow Brew	z5	50	50	50
Du Pont		41½	41½	41½
Du Pont p		82	82	82
Dupuis F A	100	9¾	9¾	9¾
Eddy Match		38	38	—
Enam Pro 'A'		7¼	7¼	—
Electrolux		55½	55½	—
Falcon	700	64½	64	64½
Fam Play		21	21	—
Fleetw Corp		23	23	—
Foundation		9¼	9¼	—
Fraser		28¼	28	—
Freeman		6¼	6¼	—
Fren P pr		300	300	—
Frost 'A'	100	20	20	—
aGt. 5 pr		104	104	—
Gat 5½ pr		107⅛	107⅛	—
Gen Dynam		27¼	27¼	—
G. S. Wares		12	12	—
G. L. Pap	1800	20	20	20
Gunnar		810	810	—
Handy An	260	15⅞	15⅞	15⅞
Handy And z50		450	450	450
Hardee Far		265	265	—
Hawker Si	450	7	6⅞	7
Hollinger	125	29	29	29
Holt Ren		20¾	20¾	—
Home Oil A		14½	14¼	—
Home Oil B		14¼	14	—
Horne Pitf		185	185	—
H Smith Pr		44	44	—
Hud Bay M	200	56⅛	56¼	56½
Hud Bay C	350	15⅞	13⅞	13⅞
Hosky Oil	100	7⅛	7	7
Imp Oil	1570	44½	44¼	44⅜
Imp Tob	600	15⅜	15⅜	15⅜
Imp Tob P	z10	6½	6½	6½
Ind Accep	1040	26⅛	26½	26⅝
Ind Ac 2.25	50	49	49	49
Inr Ac 2.75		49	49	—
Inland C	z25	19	19	19
Int Bronze		20	20	—
Int Bronze	155	28	28	28
Int Nickel	2245	68¾	68½	68¾
Int Paper	300	34¼	34¼	34¼
Int Util	1045	27	26¾	27¾
Int Util	z15	53¾	53¾	53¾
Interprov P		86	85½	—
Iroquois G	100	10¾	10¾	10¾
Jamaica		11½	11½	—
Laura Sec		16½	16½	—
Labatt		16⅞	16⅞	—
Laur Fin		16½	16½	—
Laur Fin		22	22	—
Lewis Bros		7¼	7¼	—
Loeb M		19¼	19	—
Loblaw	100	8½	8½	8½
Loblaw B	100	9	9	9
MacLare A	500	23	23	23
MacLaren B		23¼	23¼	—
Macm Pa	1415	25¼	24¾	24¾
Mail Conv		26	26	—
Mariti Tel	664	22⅞	22⅞	22⅞
Mass Fer	3580	14⅜	14¼	14¼
Mass Fer		109	109	—
Mirron Pr		12¾	12¾	—
Mitch Ro A		6¾	6¾	—
Molson A	480	30½	30	30
Molson B	450	31	30	31
Mtl Loco	z25	13¼	13¼	13¼
Mtl Trust	325	96	95	95
Moore Co	445	54⅞	54⅝	54⅝
Nat. Drug	z50	15⅞	15⅞	15⅞
Nat. Trust		29½	29⅛	—
Noranda	3780	37⅛	37	37⅛
N. S. Light	550	27½	27	27
OgilVie	4150	11¾	11¾	z11¾
Ogilvie pr		40	40	—
Ont. Steel		18¾	18¾	—
Pac. Pete	840	14⅜	14¼	14⅜
Peg-Hers	225	23	23	23
Penmans		29½	29½	—
Placer		28	28	—
Pow Corp.	1200	10	10	10
Price Br.	350	38⅜	38¼	38¼
Prov. Tr. p		48	48	—
Q. Nt. Gas	210	8⅝	8⅝	8⅝
Q. Nt. Gas p		114	114	—
Que. Phone		49½	49½	—
Q. Phon '58		22	22	—
Reed Albert		7¾	7¾	—
Reitman'sA		10	10	—
Rolland A	300	9⅞	9¾	9⅞
Rolland B		11⅛	11⅛	—
Rolland p		89½	89½	—
Rothm L	502	8¼	8¼	8¼
Royal Bnak	490	77½	76¾	77½
Royalite		11¼	11¼	—
Rio Algom	100	14¾	14¾	14¾
Sh ind'd	51003	14	11	12
St.L. C A		18½	18½	—
St. L. Corp		22¼	22¼	—
Salada F	800	9⅝	9⅝	9⅞
Shawin	24	29	29	29
Shawin 4p	205	45	55	45
Shaw 4½p	100	47	30	47
Shell Inv p		27⅞	27⅞	—
Shell Wts		8	50	8
Shell Oil	560	19¾	19¼	19¼
Shell Will p		125¼	125¼	—
Sicard	570	8¾	8¾	8¾
Simpsons	510	34¼	34	34
Sogemines p		16	16	—
S. Can Pow		56	56	—
Std Sr Steel		11¼	11¼	—
Steel Can	2385	21¼	20¾	29⅞
Steinbg A	100	22½	22¼	22¼
Texaco C	175	51	51	51
T.-D. Bank	10	z63¼	63¼	63¼
T. Fin 'A'	600	13⅜	13½	13⅜
Trans C C	910	11	10¾	10¾
Tr.C. Pipe	3370	29¼	29⅜	29
Trans Mnt	1200	15¼	15⅛	15¼
Triad Oil		1 62	1 62	—
Turnbull El		12½	12½	—
Union Oil		10⅝	10⅝	—
U. Steel Cp		5¼	5⅛	—
Viau Lt		14¾	14	—
Walk G.W.	100	59⅜	59⅜	59⅜
Webb Knpp		1 45	1 45	—
Westcoat		16	15½	—
Westcoat	100	14¼	14¼	14¼
Western P	500	19	19	19
Weston 'A'	75	z19⅜	19⅜	19⅜
Weston 'B'	75	23	23	23
Weston ½ p		100	100	—
Zeller's	52	40¼	40¼	40¼
Zeller's Pr		50¼	50¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h
Ajax		14½	14½	—
Alpha	500	475	—	—
Alpha 'A'	700	$ 6¼	6¼	6¼
Alscope	9000	90	77	90
Alsof	4500	32	31	32
Am B Belle		5½	5½	—
Ameranu		2½	2½	—
Amer Mol	100	217	217	217
Ang C Pul		$ 37	37	—
Anthonian		4½	4½	—
Arno		4	4	—
Atlas		4½	4½	—
Atlas Tel	400	280	280	280
Augustu		32	31½	—
Auto F 'B'		$ 52	52	—
Bail S. A.		$ 11¼	11¼	—
Barvalee			3	—
Bateman		4	4	—
Beauce Pla		18	18	—
Bellechasse		18	17	—
Bl. River	500	9	9	9
B. Bonnets	100	$ 18½	18½	18½
B Bonn wts		725	725	—
Bluewater		17	17	—
Borm'e		12	11	—
Bruneau		20	20	—
Cal-Ed		$ 22⅜	22⅜	—
Calumet		3	3	—
Camp Ch.	100	465	460	460
C. S. Pete	100	440	440	440
C Collierie	200	5	5	5
Can. Dev		415	415	—
C. Dredge		$ 8	8	—
C Power		$ 13	13	—
Can Silica	200	126	126	126
Canoram	1000	11	11	11
Carbec		6½	6½	—
Cartier Que		6	6	—
Cassiar		$ 12	12	—
Cent Man		4	4	—
Chemalloy		85	81	—
Cessland	3600	190	190	190
Chib Cop	10500	10½	10½	10½
Chipman		4	4	—
Cievela Co	500	3½	3½	3½
Co Busin		455	455	—
Cominga		4	4	—
C C Cad		5	5	—
Cons D Sec		$ 25	25	—
Cons N Pac		21½	21½	—
C. Paper	375	$ 40¼	39¾	40¼
Copprst	2000	17	17	17
Couv Pro		$ 11	11	—
Credit MG		$ 12½	12½	—
Crusade		10	10	—
Delta Elec		180	180	—
Denault "A"		$ 15½	15½	—
Dolsan		6	6	—
Dom. Expl		28	28	—
D. Leash	1000	24	24	24
D. Oilc	100	$ 26⅞	26⅞	26⅞
Dum		28	28	—
Dumont	2500	19	19	19
Duvan		8	8	—
Deer Horn		60	60	—
East Sul.		225	225	—
Elder		110	110	—
Emp Oil	1000	3	3	3
Enbity Ex	6000	13	13	13
Fab	11300	13½	13	13½
Fabi		$ 8¼	8¼	—
Fano		2½	2½	—
Fontana		4½	4½	—
F. Power	2300	82	82	82
F Reliance		25	25	—
Fox Lake	5500	27	25	25
Fundy	1000	5½	5½	5½
Flint Rick		34	32	—
G Autotro	100	390	390	390
Gl La Sily	100	160	160	160
Gold Ag	24500	35	35	35
Gui-Por Ur		7	7	7
Hy Explor	200	25	25	25
Inspirat	400	2 55	2 55	2 55
Int Ceram		6	6	—
Int Heliu		185	180	—
Int Dred	5500	13	13	13
Israel Cont		6	6	—
Jockey C		325	325	—
Jubilee	2900	320	300	320
Kenting A		$ 5¾	5¾	—
Keeley	5000	53	53	53
Kiena	5200	365	365	365
Kontiki	500	5	5	5
Kodiak P	500	130	130	130
Lait Laeele	100	$ 7⅞	7¼	7⅞
Labrado A		$ 7¾	7¼	—
Labrador		$ 33¼	33¼	—
Ladubo	2500	120	115	115
Lambert A		$ 20¾	20¾	—
Lamonta A		$ 10	10	—
Leland P		8	8	—
Lingside		4	3½	—
Lith Corp		8	6	—
Lowney		$ 21¾	21¾	—
Malartic	500	50	50	50
Massval		7½	7	—
Matachewan		15	15	—
McIntyre	100	$ 52¼	52¼	52¼
McKinney	2020	21	20	21
Melchers		$ 9¼	9	—
Mel 7% P	300	5¾	5¾	5¾
Merc Ch	15600	19	18	18½
Merrill		61	60	—
Mid-Chib		22	22	—
Midespa	900	204	200	200
Min Cor	300	$ 16½	16½	16½
Mistango		32	24	—
Molyb		56	50	—
Monpre	5000	12	12	12½
Mou Pl	90500	62	61	62
M. R. Dair	300	$ 8¾	8¾	8¾
M. R. Rice		$ 12⅛	12⅛	—
N. Aut. V	200	175	175	175
Nat. Miner		16	13½	—
Needco	800	180	180	180
N. Forma	1700	5	3½	3½
Nfld Light	172	109	109	109
Newrich		14	14	—
NW Amu	6000	10½	10	10
Nocana		06	06	—
Normetal		3 00	3 00	—
NA Asbest		05	4½	—
N.A. Rare	500	32	32	32
N.Q. Po 1P		$ 51	51	—
Norice Fin		11½	11½	—
N. Canalask		20	20	—
Opemis E	3500	18	18	18
Opemiska	700	7 50	7 50	7 50
Pac. A. d	1447	10	10	10
Pac. A. Inv		3 40	3 40	—
Pat. Silver		31	31	—
Paudash	3000	07	07	07
Peace Rivr	700	265	261	261
Pennbec		6	6	—
Phoenix	500	62	62	62
Pitt. Gold		5	4	—
Preupne	2500	4	4	4
Pwr C1Pr		$ 48	48	—
Pwr C2Pr		$ 11½	10½	—
Que Chib		19	19	—
Que Cobalt		300	285	—
Que Smelt		14	14	—
Q Tphne56P		20	20	—
R M BrngsA	25	$ 16¼	16¼	16¼
Red Crest		3	3	—
Renold	25	$ 16	16	16
Ruby Foo's		$ 245	230	—
Ruby F'sW	1000	30	30	30
S Law Clm	100	320	320	320
S Law Div		100	100	—
St Maurice		52	52	—
Sangamo		$ 10¼	10¼	—
Saucon	5100	13½	10	13½
Shop Save	561	$ 7⅜	6⅞	7⅜
Silver Reg	400	50	50	50
Silver Su	24000	85	82	84
Silver T	2000	35	35	35
Sobey's Str		$ 15½	15½	—
S Dufault		11	10	—
S Can Prov	62	$ 119½	119	119½
Spart Air	1500	62	60	62
Stand Fold		09	09	—
Suptest Ord		$ 18¾	18¾	—
Tache	1000	10½	10½	10½
Talisman	5800	88	82	83
Tazin		7½	7½	—
Tth Expl	2000	6½	6½	6½
(Tran		5½	5	—
Tr C Freez		$275	275	—
Tr Freezer	20	15	15	15
U. Asbstos	700	345	345	345
U. Corp B		28¾	28¾	—
U. Obalski	1000	65	65	65
U. Principal		33	33	—
U. T. El.	2070	16	16	16
Val-Mar	100	5¼	5¼	5¼
Vander Ht	300	180	180	180
Vang'ard	14000	9½	8½	9
Virginia	2500	3½	3½	3½
Weedon		04	04	—
Westburne		82	82	—
West Helm		43	40	—
Westeel		$ 13	13	—
Westville		4	3½	—
Yk Spec. I		4 50	4 25	—

Les cours continuent en hausse

Les marchés de **MONTREAL**, au milieu d'une activité assez forte, continuaient d'afficher une tendance à la hausse, vers l'approche de la clôture. L'indice composé fit un gain de 0.3 à 127.3.

Les métaux usuels étaient particulièrement actifs. Noranda gagnait ⅜ à 37½ et Asbestos perdit ½ à 26¼. International Nickel fit un gain de ⅜ à 68⅝.

Parmi les services publics, Calgary Power et Bell Tel affichaient chacun des gains de ¼ et ½ respectivement.

Les pétroles étaient en assez bonne demande.

Pour les titres miniers, Alscope gagnait 10 à 85 cents et Montpré 2 cents à 12.

Les indices : industrielles, + 0.3 à 128.2 et les services publics + 0.6 à 122.9. Les banques et les papeteries étaient inchangées.

* * *

Au milieu d'une activité modérée, les cours continuent en hausse, à **TORONTO.**

Après quelques pertes du début, les industrielles reprirent quelque peu de terrain. Les aurifères et les pétroles de l'ouest étaient plus faibles. Les métaux usuels étaient en avance.

Les compagnies d'automobile et les papeteries se raffermissaient.

Egalement en hausse, Banque Royale de ¾, Building Products 1 point, Power Corp, Canada Packers A et Canada Iron ½ chacun.

Chez les perdants, Can Celanese 1½, Interprovicial Pipeline ¾, Shell Oil ⅜ et Banque Toronto-Dominion ¼.

Pour les métaux usuels, Falconbridge gagnait ¾, Hudson Bay ½, Noranda ⅜ et International Nickel ¼.

Parmi les pétrole de l'uest, Home A perdait 1½, Home B 1¼ et Dome Pete glissait d'un ¼.

* * *

Au début de l'après-midi, les cours à **NEW YORK,** enregistraient des gains substantiels, avec en tête, les aciéries, les automoteurs et autres indus-



trielles. L'activité était modérée.

Les gains étaient plutôt fractionnaires, quelques-uns allant jusqu'à un point.

Les raffineries de sucre, malgré une réduction des prix du sucre et en dépit d'un début d'investigation gouvernementale sur la hausse récente de ces prix, surent maintenir leurs gains.

La plupart des chimiques, des pétroles, des ferroviaires, des services publics et des métaux non ferrigineux étaient également en hausse.

A midi, la moyenne établie par l'Associated Press pour 60 titres, était en hausse de 1.1 à 274.5.

Chrysler enregistrait un gain de plus de 1 point et IBM plus de 3 points.

Parmi les titres canadiens, Walker-Gooderham fit un gain de ½, Hudson Bay Mining et Dome Mines, ¼ chacun. Nickel et Seagrams moins ¼.

* * *

L'allure était généralement à la hausse à la Bourse de **LONDRES,** aujourd'hui.

Certaines valeurs canadiennes ont enregistré des gains, dont Consolidated Paper qui a gagné un point et Abitibi qui a recouvré le point perdu hier. B.A. Oil et Hollinger étaient à la hausse, mais Shell A accusait une perte de plus d'un point. Le Canadien Pacifique a gagné ⅜ mais les banques étaient à la baisse.

Les banques locales, toutefois, enregistraient des gains et certaines valeurs industrielles, dont Dunlop, Unilevers, Guest Keen, Tubes, Bowater et Courtaulds.

* * *

A **PARIS** marché inactif et empreint de lourdeur dans la majorité des groupes. La tendance à l'abstention dont la clientèle — notamment celle de province — témoigne depuis la dernière liquidation mensuelle, s'est assez sensiblement amplifiée à la séance de ce jour. Dans de telles conditions, quelques offres, tombant dans un marché réticent, se sont traduites par des reculs, parfois sensibles, des cotations, dont qu'il faille, de l'avis des professionnels, attribuer une importance exagérée aux mouvements observés.

Aux étrangères, les italiennes sont encore soutenues ainsi que les allemandes, mis à part Bayer qui cède du terrain. Les katangaises résistent. Dans l'ensemble la résistance a prévalu aux étrangères.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	250	140	140	140
Abitibi	629	$ 45½	44¼	44¼
Abit p xd	25	$ 25	25	25
Alta Dist	1000	270	260	270
Alta D vt	6550	245	240	240
Alta G	2465	$ 31	30⅞	31
Alta G w	200	900	900	900
Alta Nat	200	$ 18⅞	18¾	18⅞
Algom xd	1010	$ 57	56½	57
Algonq	1915	$ 10½	10¼	10¼
Alumini	3174	$ 28	27⅝	27¾
Alum 2 pr	55	$ 49	49	49
Anthes A	325	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Argus	1200	$ 12¼	12	12
Arg B pr	135	$ 52½	52¼	52¼
Arz C P	1626	$ 9¾	9½	9½
Arg 250	35	$ 52	52	52
Ashdown B	27	$ 8½	8½	8½
Atlan Acc	z10	$ 21¼	21¼	21¼
Atl Sugar	639	$ 17½	17½	17½
Atl Sug A	335	$ 23½	23½	23½
Autofab B	2800	52	50	51
Bank Mon	648	$ 67¾	67½	67¾
Bank NS	285	$ 73⅜	73½	73½
Bank NS	3006	320	315	320
Barcelona	400	450	450	450
BA Innes	125	325	325	325
Bath P	250	$ 20	19⅞	19⅞
Bath P A	155	$ 53	53	53
Beav Lum	300	$ 37¼	37	37
Bell Phone	1111	$ 57	56½	57
Bowater pr	115	$ 53	53	53
Bow 5½ pr	z20	$ 52½	52½	52½
Brazil	3059	385	380	385
Br Tnk	200	255	250	250
BA Oil	2550	$ 28⅜	28⅜	28½
BC Forest	1120	$ 18¼	18¼	18¼
BC Pack B	100	$ 17	17	17
BC Pow	1049	$ 20⅜	20¼	20½
BC Sugar	75	$ 36	36	36
BC Sugar p	z85	$ 20	20	20
Build Prd	850	$ 29	28	29
Burns	100	$ 9¾	9¾	9¾
Cabot	200	63	61	63
Cal Pow	1185	$ 23½	23	23½
Can Bread	500	$ 5½	5½	5½
Can Cem	2584	$ 39⅛	38½	39⅛
Cn Cm p z	16	$ 28¾	28¾	28¾
CD Cug	180	$ 27	26¾	29¾
CI Fndry	920	$ 24	23½	24
CI F 4¼ z	25	$ 90	90	90
Can Malt	70	$ 88¾	88¾	88¾
C Pack A	100	$ 61½	61½	61½
Can Perm	32	$ 79½	79½	79½
C Sy 4p xd	z 20	$ 94½	94¾	94¾
CSL	25	$ 55½	55½	55½
CAE	350	$ 9¾	9¾	9¾
C Brw xd	5802	$ 11⅜	11⅛	11⅜
C Br prxd	285	$ 54	53¾	53¾
C Br Bpr	185	$ 53½	53	53
C Br Al	100	$ 10¾	10¾	10¾
CBal B w	350	230	230	230
Cd C Axd	200	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Cdn Celan	90	$ 67	66¾	66¾
C Chem	4020	$ 11¼	11¼	11¼
C Bk	2150	465	460	460
C Coller	980	$ 9½	9½	9½
C Frks A	250	$ 9⅜	9⅜	9⅜
CG S Bxd	5000	$ 20	20	20
C Hydro	z50	$ 17⅞	17⅞	17⅞
C Im B C	1607	$ 66¼	66	66¼
C Ind G	310	$ 9¾	9¾	9¾
C I L	750	$ 16⅛	16	16
C P R	2964	$ 30⅞	30¾	30¾
Cdn P pr	111	$ 11½	11½	11½
C Tire A	56	$ 27¼	27¼	27¼
C Util	25	$ 34¾	34¾	34¾
C Util pr	z5	$101	101	101
C Vick	100	$ 19¾	19¾	19¾
CWN Gas	z50	$ 19⅜	19⅜	19⅜
CWN G pr	z25	$ 16¾	16¾	16¾
CWN G 5½	z23	$ 27⅞	21¾	21¾
C Westng	75	$ 28½	28	28
Chat Gas	150	$ 16	16	16
Chrysler N	149	$ 64	63¼	64
Col Cell	z25	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Clairon	640	$ 8¼	8	8
Clair wts	723	340	335	340
Con Bldg	2100	$ 9⅞	9	9
C Bldg w	501	615	615	615
Con M S	3360	$ 26⅜	26½	26⅜
Con Paper	900	$ 40¼	39½	40¼
Con Gas	3308	$ 24	23¾	24
Corby vt	100	$ 18½	18½	18½
Corby B	225	$ 18	18	18
Coronation	400	$ 6½	6⅜	6⅜
Crain RL	z5	$ 16½	16½	16½
Coro rts	15909	6	4	6
Crush Int	875	$ 13¾	13	13
Dale	500	265	265	265
Dist Seag	881	$ 51¾	51½	51½
D Bridge	1015	$ 21⅜	21	21⅜
D Coal r	200	$ 15	15	15
Dom Elect	z20	$ 12	12	12
Dm El ws	150	820	820	820
Dofasco	350	$ 67	66¾	67
D Seot pr	800	$ 50	50	50
D Stores	680	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Dom Tar	2894	$ 18⅛	18¾	18⅜
Dm Tar pr	150	$ 23½	23½	23½



IL EN FUT QUITTE POUR LA PEUR ! — Dans la photo du haut, RALPH E. DAVIDSON ne semble pas en croire ses yeux alors qu'il voit l'embarcation conduite par BLAINE PUTERBAUGH se diriger dangereusement vers son hors-bord. Même si le 100-S a complètement submerge l'arrière du C-30-M, Davidson en fut quitte pour la peur, car il n'a subi qu'une légère égratignure au dos. Puterbaugh a perdu le contrôle du 100-S au cours d'une épreuve présentée à Détroit. (telephoto UPI)

D'UN SPORT A L'AUTRE

Effectuant son premier discours à la Chambre des Communes, **Red Kelly**, des Maple Leafs de Toronto, a déclaré qu'il préférait O Canada à God Save The Queen à titre d'hymne national . . . **Bing Devine**, gérant général des Cardinaux de St. Louis a admis que son club est intéressé au lanceur **Roger Craig**, des Mets de New York mais "qu'aucune transaction n'a encore été conclue" . . . Si la saison des ligues majeures prenait fin aujourd'hui, **Ron Hunt**, des Mets de New York et **Vic Davalillo**, des Indiens de Cleveland, seraient fort probablement choisis les meilleures recrues . . . **Hunt** domine chez les frappeurs des Mets avec une moyenne de .290 tandis que **Davalillo** détient une moyenne de .293 avec les Indiens . . . Les Braves de Milwaukee ont rappelé l'arrêt-court **Amadeo Samuel** et ont cédé le lanceur droitier **Henry Fischer** aux Maple Leafs de Toronto de la Ligue Internationale . . . Le comité olympique de l'Allemagne de l'Est n'ayant pas souscrit à la proposition de **M. Willy Brandt**, de Berlin-Ouest, il est possible que la candidature de Berlin pour les Jeux Olympiques d'été de 1968 ne sera pas prise en considération . . . **Dick Groat**, des Cardinaux de St. Louis et **Wayne Causey**, des Athlétiques de Kansas City occupent le premier rang chez les frappeurs des deux ligues majeures . . . Les Athlétiques ont cédé le receveur **Bill Bryan** au Portland et ont placé le nom de **Sam Esposito** sur la liste des joueurs réguliers . . . Le vétéran lanceur **Early Wynn** affirme qu'il n'a signé aucun contrat avec les Athlétiques mais qu'il est actuellement en pourparlers avec la direction de l'équipe . . . **Royal Maple**, au sportsman montréalais **Jean-Louis Levesque**, est favori pour gagner la course de la journée du souvenir à la piste de Greenwood jeudi . . .

Ronald Recchi, un joueur de hockey âgé de 19 ans, a été condamné à une amende de $100 et traduit en cour quand il a été trouvé coupable d'assaut qui a causé des blessures à l'arbitre **Douglas Anderson**, lors de la semi-finale de la Ligue junior de la Colombie-Britannique le 16 mars dernier . . .


Red Kelly


Vic Davalillo


Ron Hunt

Le 1er dans l'histoire de la Ligue Nationale Jr

Dick Swanson, du Sorel, accepte une offre des Phillies de Philadelphie

(par **G. P.**) — L'an dernier, lors du premier tournoi de baseball junior à jamais être présenté dans le Québec, la Ligue Richelieu-Sorel n'avait pas fait trop fureur, mais pourtant, elle aura permis, par sa seule présence, à un jeune d'atteindre un but visé par tous ces fervents du baseball amateur : un contrat avec un club majeur.

Dick Swanson avait brillé plus que quiconque, et en retirant 16 hommes sur des prises, il avait soudainement détourné l'attention vers lui.

Aussi, lorsque les Athlétiques de Sorel l'ont engagé, cette année, on était convaincu qu'il s'agissait là d'une acquisition vraiment remarquable.

Cependant, son séjour avec le Sorel aura été de courte durée, car il a déjà disputé sa dernière joute dans l'uniforme des Athlétiques.

Les Phillies l'engagent

La raison ? Dick vient de signer un contrat professionnel avec Henri-Paul Duval, éclaireur des Phillies de Philadelphie dans la province de Québec, et d'ici une dizaine de jours, il tentera de faire mordre la poussière aux frappeurs sous le soleil de la péninsule floridienne.

C'est samedi dernier que Dick a accepté l'offre de Duval, et il s'agissait là d'une deuxième offre car auparavant, les Dodgers de Los Angeles avaient tenté d'obtenir ses services. Toutefois, l'offre des Phillies s'est avérée trop intéressante, et Dick a accepté de se rapporter au club Miami State, de la Ligue de la Floride.

"C'est la plus grande satisfaction de ma vie," a déclaré le jeune homme de 19 ans. "Bien sûr, je devrai m'expatrier (ce qui, sans doute, ne plaira pas trop à sa fiancée, Shirley McElligan), mais je crois que j'y apprendrai plusieurs trucs du métier", a-t-il poursuivi au cours d'un entretien téléphonique de sa demeure de Sorel, hier soir.

Swanson, un artiste de la balle rapide, travaille présentement à améliorer sa "slider" et sa balle lente, autant d'atouts qui lui permettront de mieux réussir.

Jusqu'à date, cette saison, dans la Ligue Nationale Jr, il a conservé une fiche de 2-1. Il a vaincu le Verdun par 18-0, avec une performance de quatre coups sûrs et 11 retraits sur des prises, puis il a blanchi le Rosemont sur trois coups sûrs. Enfin, dimanche, sans doute en tentant de trop bien faire, il a remplacé Yves Morin pour encaisser un échec de 4-1 contre les Lions de Chomedey. Ainsi, depuis le début de la saison, il a alloué que deux points mérités, pour une moyenne de 0.74 point mérité par joute depuis le début.

Tournoi de la C.L.G.U.

Le premier tournoi de golf de la C.L.G.U., association qui régit le golf chez les dames au Canada, aura lieu vendredi prochain, sur les links du club Elmridge, à l'île Bizard. Des golfeuses, dont le handicap varie entre 0 et 18, participeront à cette compétition de 18 trous.

Voici la liste des heures de départ :

9 heures — Mme R. Lyle, Kanawaki; Mme J. D. Evans, Whitlock; Mme D. M. Loucks, Mont-Bruno.
9 h. 07 — Mme G. Champagne, Manawaki; Mme D. H. Cross, Beaconsfield; Mme E. Collette, Royal Montréal.
9 h. 14 — Mme K. A. Burnett, Kanawaki; Mme F. A. Johnson, Rosemère; Mme B. Caplan, Wentworth.
9 h. 21 — Mme A. McEwan, Municipal; Mlle G. Ducas, Lachute; Mme H. L. Mussells, Kanawaki.
9 h. 28 — Mme N. Gold, Elmridge; Mme R. D. Stanisfort, Kanawaki; Mme I. W. Adair, Royal Montréal.
9 h. 35 — Mme A. C. Rayment, Marlborough; Mme P. Haynes, Kanawaki; Mme S. Abbey, Elmridge.
9 h. 42 — Mme H. J. Klassen, Beloeil; Mme W. M. Barr, Islesmere; Mme K. P. Miller, Whitlock.
9 h. 49 — Mme A. L. Barry, Rosemère; Mlle D. Desautels, Marlborough; Mme H. G. Walker, Kanawaki.
9 h. 56 — Mme R. Wexler, Elmridge; Mme D. D. Millar, Beaconsfield; Mme E. Courchesne, Municipal.
10 h. 03 — Mme W. M. Baker, Royal Montréal; Mme V. A. Pope, Whitlock; Mme R. Mackenzie, Wentworth.
10 h. 10 — Mme M. Shacter, Hillsdale; Mme W. N. McCullough, Summerlea; Mme W. McKechnie, Ste-Dorothée.
10 h. 17 — Mme John Kemp, Royal Montréal; Mme H. Wiseman, Hillsdale; Mme J. E. Reid, Rosemère.
10 h. 24 — Mme P. D. Walsh, Whitlock; Mme I. G. Sewell, Beaconsfield; Mme A. E. Horsburg, Royal Montréal.
10 h. 31 — Mme L. Lacoste, Municipal; Mme J. D. Dodge, Kanawaki; Mme A. Ander, Summerlea.
10 h. 38 — Mme F. White, Ste. Dorothée; Mme M. Dobrin, Hillsdale; Mme B. M. Thomson, Royal Montréal.
10 h. 45 — Mme L. Loyd, Rosemère; Mme M. Suhl, Lachute; Mme A. Balinsky, Hillsdale.
10 h. 52 — Mme S. Cohen, Elmridge; Mme J. Bell, Beaconsfield; Mlle G. Lamontagne, Beloeil.
10 h. 59 — Mlle J. Mathieu, Municipal; Mme M. Glickman, Elmridge; Mme E. Goodeve, Summerlea.
11 h. 06 — Mme H. Axelrod, Elmridge; Mme J. Paton, Rosemère; Mme T. F. McMenamin, Marlborough.
11 h. 13 — Mme M. Perlman, Pinegrove; Mlle Barbara Wilkins, Lachute; Mme B. Finkelstein, Elmridge.
11 h. 20 — Mme P. Firing, St-Lambert; Mme G. Jarvis, Royal Montréal; Mme I. Godine, Elmridge.
11 h. 37 — J. S. Fralich, Kanawaki; Mme R. B. Price, Marlborough; Mme M. Shapiro, Hillsdale.
11 h. 34 — Mme David Law, Whitlock; Mme R. Littner, Cedarbrook; Mlle M. Deisie, Municipal.
11 h. 41 — Mme M. Oser, Elmridge, Mme G. C. Draper, Rosemère; Mme N. A. Smith, Beaconsfield.
11 h. 48 — Mme R. Stephens, Lachute; Mme P. Lurie, Hillsdale; Mme J. E. Frost, Rosemère.
11 h. 55 — Mme J. Fletcher, St. Lambert; Mme M. Cohen, Hillsdale; Mme C. Coulombe, Beloeil.
12 h. 02 — Mme R. Cantor, Pinegrove; Mme M. Q. Kelly, Lorraine; Mme R. A. Warren, Royal Montréal.
12 h. 09 — Mme M. Mendell, Hillsdale; Mlle S. Courey, Lachute; Mme L. Tedford, Wentworth.
12 h. 16 — Mme R. M. Adair, Beaconsfield; Mme G. Pendlebnury, St. Lambert.

JOUTES DE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (McCormick 1-2) à Kansas City (Wickersham 3-3) soir.
Washington (Rudolph 3-6) à Minnesota (Stigman 3-5) soir.
New York (Terry 5-4) à Boston (Wilson 4-4) soir.
Detroit (Faul 2-0) à Los Angeles (Chance 3-4 ou Turley 1-3) soir. (Seules joutes au calendrier)

LIGUE NATIONALE

San Francisco (Pierce 1-3) à Cincinnati (Purkey 1-1) soir.
Los Angeles (Pedres 3-4) à Milwaukee (Hendley 4-3) soir.
Houston (Bruce 2-3) à St. Louis (Washburn 5-3 ou Gibson 2-3) soir. (Seules joutes au calendrier)

LIGUE AMERICAINE

New York	010	022	001	—	6	12	0
Boston	043	004	00x	—	11	15	1

Stafford, Reniff (3), Williams (5), Arroyo (6), Bridges (6) et Howard; Monbouquette, Radatz (9) et Nixon. G—Monbouquette 6-4). P—Stafford (2-3). Cir.: Boyer (6e), Geiger (5e), Clinton (6e), Kubek (2e).

Baltimore	000	040	000	—	4	8	0
Kansas City	000	000	011	—	2	7	0

Roberts, Stone (8), Miller (8) et Osino; Bowsfield, Thies (6) Segui (9) et Edwards. G—Roberts (4-4). P—Bowsfield (3-5). Cir. Smith (7e).

Washington	000	000	003	—	3	7	3
Minnesota	100	002	003	—	6	6	0

Daniels, Kline (8) et Landrith; Kaat (4-4) et Battey, Retzer (8). P—Kline (0-2). Cir.: Rollins (3e), Lock (5e), Allison (11e).

Cleveland	000	012	000	—	3	7	1
Chicago	010	010	000	—	2	9	0

Kralick, Abernathy (9e) et Azcue; Herbert, Baumann (7e), Brosnan (8) et Carreon. G—Kralick (3-5). P—Herbert (5-2). Cir.: Herbert (1er), Davalillo (4e).

Detroit	001	002	000	—	3	4	3
Los Angeles	000	001	000	—	1	9	0

Lolich (1-1) et Tracewski; Mc Bride, Nelson (8) et Rodgers. P—McBride (3-6). Cir.: Mc Auliffe (4e).

LIGUE NATIONALE

Chicago	300	000	200	—	5	11	1
New York	100	000	010	—	2	10	2

Ellsworth, McDaniel (9) et Bertell; Craig, Rowe (9) et Sherry, F. Coleman (9). G—Ellsworth 6-3) P—Craig (2-8).

S. Francisco	000	003	030	—	6	6	3
Cincinnati	420	103	00x	—	10	12	0

Fisher, Duffalo (4), Bolin (8) et Bailey; O'Toole, Zanni (9) et Edwards. G—O'Toole (8-3). P—Fisher (3-5). Cir.: Robinson (5e).

Houston	020	022	000	—	7	8	0
St. Louis	201	000	400	—	8	18	0

Nottebart, Kemmerer (3), Woodeshick (7), Johnson (9) et Bateman; Broglio, Olivo (8), Taylor (10) et Oliver. G—Taylor (2-1). P—Johnson (2-7). Cir.: Goss 2 (6e et 7e), Bateman (5e).

Los Angeles	000	000	106	—	7	7	0
Milwaukee	000	000	000	—	0	6	1

Koufax (7-2) et Roseboro; Lemaster, Raymond (8), Schneider (9), Cloninger (9) et Grandall. P—Lemaster (2-3). Cir.: Howard (9e).

Philadelphie	002	030	000	—	5	7	1
Pittsburgh	000	100	000	—	1	7	3

McLish (4-2) et Daviault; Friend Haddix (5), Sisk (8) et Burgess. P—Friend (5-4). Cir.: Callison (4e).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	28	17	.622	—
Los Angeles	27	18	.600	1
St. Louis	26	21	.553	3
Chicago	23	21	.523	4½
Pittsburgh	21	21	.500	5
Cincinnati	21	21	.500	5½
Philadelphie	21	23	.477	6½
Milwaukee	20	25	.444	8
Houston	19	27	.413	9½
New York	17	29	.370	11½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	30	15	.667	—
New York	23	15	.605	3½
Chicago	24	19	.558	5
Boston	22	18	.550	5½
Kansas City	22	19	.537	6
Minnesota	21	21	.500	7½
Cleveland	17	21	.447	9½
Los Angeles	20	26	.435	10½
Detroit	17	25	.405	11½
Washington	13	32	.319	16

HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 3, Toronto 2
Columbus 2, Rochester 4
Indianapolis 6, Syracuse 3
Jacksonville 3, Little Rock 6
Richmond à Atlanta (remise, pluie)

LIGUE INTERNATIONALE

DIVISION SUD

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	28	15	.651	—
Little Rock	20	18	.526	5½
Indianapolis	23	22	.511	6
Jacksonville	19	25	.432	9½
Columbus	12	30	.286	15½

DIVISION NORD

	G	P	Moy.	Diff.
Buffalo	23	16	.590	1
Syracuse	21	17	.553	1½
Rochester	22	19	.537	2
Toronto	19	21	.475	4½
Richmond	15	19	.441	5½

MARCHANDS TORO :

RAYMOND BEAUDRY
INC.
119 ouest, rue St-Charles
Longueuil
674-6245

COOPERATIVE DE CONSOMMATION CONCORDIA
1960 PARTHENAIS — 527-3656
Pour membres seulement.

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, RUE HENRI-JULIEN
coin Boucher — 277-4103
1145 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 4-6817

QUINCAILLERIE
GOYER
1533, boul. Curé-Labelle
Chomedey 681-3328

Monselet Cycle & Sport
Station Service autorisé
3323, rue Monselet
Montréal-Nord — 322-9900

QUINCAILLERIE
PAQUETTE & GUY
367 Boul. des Laurentides
Pont-Viau — MO. 9-7151

SEMENCES, PLANTES
ARTICLES DE JARDIN
W. H. PERRON
& Cie Ltée
CHOMEDEY (Montréal)
"Chez PERRON tout est bon"
681-1615

J.-M. RAVARY
INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

SAVARD MACHINE SHOP
980 ROY — RI. 7-4719
VILLE ST-LAURENT

SOUTH SHORE MOTOR BOAT
2310 Boul. MARIE-VICTORIN
Jacques-Cartier, Qué.
OR. 4-7814

Val Royal
MATERIAUX QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
Cartierville — FE. 4-5300 — 12200, boul. Reed
Montréal-Nord — DA. 2-7341 — 11401, boul. Pie-IX

Bozon suspendu pour un an

PARIS. (AFP) — Le slalom professionnel de Val David au Canada, disputé le 20 janvier 1963, vient de coûter à Charles Bozon, champion du monde à Chamonix, une année de suspension.

Bozon, né le 15 décembre 1932 à Chamonix, avait eu un passé sans tache. Mais bien qu'il ait restitué aux organisateurs les $250, montant de son prix, il est un fait que, courant avec un dossard dans une épreuve professionnelle, Charles Bozon a contrevenu aux règlements. C'est pourquoi la F.I.S. a pris cette décision qui enlève au champion français le droit aux Jeux Olympiques d'Innsbruck.

Moquin, Zorra et Killer Austin au Forum ce soir

Larry Moquin a-t-il pris une sage décision en remontant dans l'arène comme lutteur ? Moquin aura probablement la réponse à son problème vers 11 h. ce soir, après son match contre le dur à cuire Great Scott. Le combat sera d'une limite d'une heure. Il y a deux semaines, Moquin avait accepté de remonter dans l'arène afin de remplacer Carpentier blessé dans un accident de la route à Louiseville et avait affronté un adversaire moins robuste mais plus discipliné que le Great Scott.

Dans le combat principal ce soir, au Forum, deux lutteurs à la chevelure blonde, le champion de France Tarzan Zorra et le rude Killer Buddy Austin, s'affronteront dans un troisième combat. Zorra est humilié parce qu'il n'a pas encore réussi à vaincre Austin à Montréal. C'est Lord Athol Layton, un ancien lutteur britannique, qui avait l'habitude d'être accompagné d'un valet, qui sera l'arbitre de cette rencontre.

Austin a été à l'école de Wladek Kowalski, qui reviendra incidemment du Japon, le 1er juin. Comme Kowalski, Austin est très rude dans ses tactiques et a une façon bien particulière de soulever l'ire de son adversaire. Zorra est tombé dans son jeu, lors de son premier match contre Austin. Furieux, il a frappé et frappé Austin, tant et si bien qu'il fut disqualifié pour rudesse.

Quatre autres combats seront présentés. Ovila Asselin, qui fera un retour dans le ring, unira ses forces à celles de Cowboy Don Reed lors d'un match par équipes contre Gregory Jarque et Bill Napolitan.

Dans les majeures

LIGUE NATIONALE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Groat, St-Louis	47	195	26	70	.359
Covington, Phi.	37	118	22	41	.347
Boyer, St-L.	44	178	21	60	.337
Fairly, L. A.	44	156	24	51	.327
Gonzalez, Phi.	42	138	25	45	.326
White, St-L.	47	193	32	62	.321
Bailey, S. F.	30	81	18	26	.321
Taylor, Phi.	39	150	22	48	.320
Aaron, Mil.	45	172	37	54	.314
Cepeda, S. F.	45	172	31	54	.314

LIGUE AMERICAINE

	J	Ab	P	Cs	Moy.
Causey, K. C.	33	138	17	49	.355
Malzone, Bos.	40	146	17	52	.351
Wagner, L. A.	42	156	25	54	.346
Robinson, Chi.	40	146	25	50	.342
Boyer, N. Y.	38	154	24	51	.331
Kaline, Det.	41	162	28	52	.321
Schilling, Bos.	40	169	23	54	.320
Robinson, Bal.	45	170	32	54	.318
Mantle, N. Y.	29	94	25	29	.309
Pepitone, N. Y.	36	117	19	36	.308

LIGUE NATIONALE

Aaron, Braves	14
Bailey, Giants	10
F. Alou, Giants	10
Cepeda, Giants	9
Howard, Dodgers	9

LIGUE AMERICAINE

Wagner, Angels	13
Allison, Twins	11
Mantle, Yankees	10
Pepitone, Yankees	9
Nicholson, White Sox	9
Gentile, Orioles	9

Mario Beauchamp cogne 2 circuits

Robert Leblanc, un lanceur du Rosemont pee-wee qui a réussi une joute parfaite à sa dernière présence au monticule, a limité le St-François-Solano à un seul coup sûr, hier, alors que son club a gagné, 13-1.

Les vainqueurs ont claqué cinq circuits, deux d'entre eux allant à Mario Beauchamp. Les autres ont été canonnés par Mario Lemmetti, Serge Gagnon et Hubert Lavigueur.

Joute importante pour les Ukrainiens ce soir

L'Ukraina de Montréal tentera ce soir de quitter la dernière place du classement, mais la tâche ne sera pas facile, puisqu'il faudra vaincre le Roma de Toronto, au stade Faucher, dans une joute de la ligue de soccer professionnelle de l'Est. La joute débutera à 8 heures.

Pour cette joute, le Roma alignera un nouveau venu de grande réputation, en John Kosmitis, et le brillant Noel DiCastro.

Les Ukrainiens attendent la venue de quelques nouveaux joueurs, mais il est fort possible que ces joueurs ne puissent même évoluer dimanche contre le Cantalia, à Montréal.

Ce soir, le Cantalia tentera de l'emporter de nouveau sur le Toronto City, à Toronto.

Renfort pour Cantalia

"Le Cantalia aura une forte équipe", nous disait un porte-parole du club, il y a quelque temps.

Voici qu'après avoir remporté sa première victoire, la direction de l'équipe laisse bien prévoir que cette prédiction se réalisera puisqu'elle attend pour demain la venue d'un brillant gardien de but, Fernando Ranucci, du club Lazio, de Rome. Celui-ci est le substitut du club de première division. Il est âgé de 30 ans.

Puis, un autre joueur, connu à Montréal, Nevio Varglien, un demi-centre, terminera sa saison dimanche avec le club italien Del Duca, de 2e division. Il est attendu à Montréal avec son co-équipier Gualberto Andreoli, la semaine prochaine. Avec l'addition de ces trois joueurs, le Cantalia devrait faire excellente figure.

En même temps on annonce que le fameux Ladislav Kubalo, un des meilleurs joueurs de soccer au monde, est arrivé à Toronto et jouera ce soir contre le Cantalia dans la ville reine.

CLASSEMENT DES CLUBS

	J	G	P	N	P	C	Pts
Italia (Tor.)	5	5	0	0	14	3	10
Roma (Tor.)	5	2	1	2	10	7	6
Cantalia (Mtl)	3	1	1	1	5	5	3
Steelers (Ha.)	4	1	2	1	5	8	3
Ukraina (Mtl)	4	0	2	2	3	10	2
Toronto City	5	0	3	2	8	12	2

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 85

gloire il y a maintes années, alors que la métropole dominait de beaucoup Toronto par la qualité de ses courses.

O'Keefe est convaincu que les assistances seront plus nombreuses que l'an dernier et que les paris atteindront par soir la somme de $500,000. C'est de partout que les demandes pour les places de stalles arrivent.

Les meilleures écuries n'hésitent plus à envoyer leurs coursiers. La réputation de la piste est excellente à tous les points de vue si bien que ce n'est plus la piste qui court après les propriétaires de chevaux pour les prier de venir à Montréal mais ce sont ces derniers qui réclament des places pour leurs coursiers. Aucun propriétaire n'hésite à débourser $50, $75, $125 pour le transport d'un cheval à Montréal selon que celui-ci vient de Toronto, de la Nouvelle-Angleterre ou de l'Ohio.

On sait que si le cheval en est un de bonne qualité et est en condition, il rapportera vraisemblablement un profit raisonnable même si la réunion n'est que de quatre semaines.

En vérité, O'Keefe est très optimiste pour Blue Bonnets. Mais n'est-ce pas là également l'opinion de tous ceux avec lesquels nous avons eu l'occasion de causer ?

DODGERS

SUITE DE LA PAGE 85

mières parties de la saison avant d'en gagner quatre, s'est fatigué et a eu besoin de l'aide de Dean Stone et Stu Miller, en relève, à la 8e manche.

Les Orioles ont maintenant une avance de 3½ parties en tête de la Ligue, devant les Yankees de New-York.

Défaites des Yankees.

Dans les autres joutes, les Red Sox de Boston ont vaincu les Yankees, 11-6; les Twins du Minnesota ont prolongé leur série de victoires consécutives à huit parties en battant les Sénateurs de Washington, 6-3; les Indiens de Cleveland l'ont emporté par 3-2 sur les White Sox de Chicago, et les Tigers de Détroit ont vaincu les Angels de Los Angeles par 3-1.

Les Yankees qui semblent avoir beaucoup de mal à rejoindre les Orioles, ont utilisé cinq lanceurs qui ont distribué 15 coups sûrs alors que Bill Monbouquette décrochait sa 6e victoire de la saison pour les Red Sox.

Gary Geiger et Lou Clinton ont cogné des circuits chacun pour les Bostonnais.

Les White Sox ont probablement été victimes d'un beau jeu défensif de Joe Adcock sur un coup frappé par Nellie Fox, alors que les buts étaient remplis. Ce coup aurait permis aux White Sox de vaincre les Indiens et de profiter ainsi de la défaite des Yankees pour s'en approcher davantage.



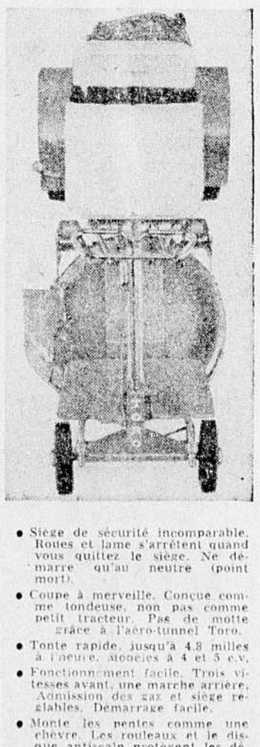
Ce n'est qu'une comparaison . . mais seul *RAEFORD 2/80's*, ce légendaire mélange de dacron, polyester et worsted, nouvellement additionné de luxueux Mohair, confère cette apparence impeccable, ce confort aéré et cette légèreté inégalée. Rien n'est plus léger—plus aéré—plus élégant. Voyez dès aujourd'hui notre vaste collection de ces superbes complets, dans une gamme de nuances et patrons les plus divers. **79.50**

2 magasins pour vous servir
- L'UN VOISIN DU CINÉMA PRINCESS - L'AUTRE AU CENTRE D'ACHAT ROCKLAND



Ouverture DEMAIN SOIR
•
TOUS LES SOIRS
8 h. 15
(excepté le dimanche)
BLUE BONNETS

POUR LES LONGUES PELOUSES
(et les larges)
ADOPTEZ LA NOUVELLE
RED RIDER TORO



- Siège de sécurité incomparable. Roues et lame s'arrêtent quand vous quittez le siège. Ne démarre qu'au neutre (point mort).
- Coupe à merveille. Conçue comme tondeuse, non pas comme petit tracteur. Pas de motte grâce à l'aéro-tunnel Toro.
- Tonte rapide, jusqu'à 4.8 milles à l'heure. Moteurs à 4 et 5 c.v.
- Fonctionnement facile. Trois vitesses avant, une marche arrière. Admission des gaz et siège réglables. Démarrage facile.
- Monte les pentes comme une chèvre. Les rouleaux et le disque antiscalp protègent les dépressions et les pelouses inégales.
- La seule tondeuse rotative à siège avec ensacheuse. Fini le râtelage.
- Court rayon de virage. Avance et recule. Prend 3 pieds carrés.
- Coûte un peu plus, mais vaut beaucoup plus; plus de rendement, durée accrue.
- Accessoires utiles: charrue à neige, voiture à gazon, rouleau à gazon.
- Service Toro dans votre région.

Venez nous voir bientôt au sujet de la Red Rider Toro. Ce sera une bagatelle de tondre votre grande pelouse. Renseignez-vous aussi sur toutes les tondeuses Toro rotatives et à moulinet, automotrices ou non. La Toro donne une tonte superbe. Vous payez un peu plus aujourd'hui . . . mais elle vaut tellement plus demain !

*Marque exclusive à la Toro Manufacturing Corp.

Distributeur exclusif pour le Québec

AGRI-TECH INC.,
2025, chemin Chambly
Cité de Jacques-Cartier, Québec,
OR. 4-4967

Voyez la Red Rider Toro chez votre dépositaire le plus rapproché.

Le programme libéral : de la prolifération bureaucratique

-- Hugh John Flemming

OTTAWA. (PC) — Un ancien premier ministre conservateur et ancien ministre du cabinet fédéral a critiqué hier le programme législatif du nouveau gouvernement libéral. Il a dit qu'il s'agissait d'une prolifération bureaucratique, dans laquelle le contribuable est apparemment le grand oublié.

M. Hugh John Flemming, de Victoria-Carleton, premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1952 à 1960, puis ministre des Forêts dans le gouvernement Diefenbaker, a dit que les libéraux se rapprochent du socialisme.

Ils donnent des directives et guident une société collectiviste, plutôt que de simplement créer les conditions sous lesquelles les Canadiens peuvent y aller de leur propre initiative.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, crée un plus grand nombre de départements, de régies, de ministères, de conseils et d'agences. "C'est inacceptable pour la population du Canada qui a la responsabilité d'acquitter les notes".

M. Flemming a principalement critiqué l'intention du gouvernement Pearson de nommer six autres membres, à l'Office de l'expansion de l'Atlantique, qui en compte déjà cinq. Cet office a été créé par le gouvernement Diefenbaker.

"Un truc politique"

C'est là définitivement "un truc politique dans le but de couper les ailes des membres actuels de l'Office lors de la prise d'un vote, au sein de cet organisme".

Il a également critiqué les \$100,000,000 qui seront versés dans une caisse de l'expansion de l'Atlantique. Il a dit que le Parlement n'a pas le droit de déléguer à un Office la dépense d'une telle somme d'argent. Sous l'empire de la législation conservatrice, l'Office de l'expansion de l'Atlantique avait les ressources de tout le Canada à sa disposition ; tout ce qui était nécessaire, c'était de formuler des recommandations qui auraient été approuvées par le cabinet.

M. Flemming était l'un des orateurs durant la septième journée de débat général aux Communes sur le discours du trône, qui exposait le programme législatif du nouveau gouvernement. Le discours a été lu à l'ouverture de la session le 16 mai.

Le secrétaire d'Etat, M. J. W. Pickersgill, leader ministériel à la Chambre, a demandé à M. Flemming comment il pouvait concilier ses déclarations avec le fait que le ministère des Forêts a été créé par le gouvernement Diefenbaker en 1960, "expressément pour lui" et le fait qu'il fut nommé ministre avant d'être élu aux Communes, après sa défaite comme premier ministre provincial.

M. Flemming a répliqué qu'il n'avait pas demandé qu'on crée un poste pour lui au cabinet, mais qu'un ministère des Forêts était nécessaire au gouvernement fédéral.

SESSION FÉDÉRALE

Les USA veulent rationner le pétrole brut du Canada

WASHINGTON. (PC) — Des informateurs ont révélé hier qu'une fois de plus le gouvernement américain a demandé aux autorités canadiennes de ne pas tenter de s'emparer d'une part trop importante du marché américain du pétrole et du gaz naturel.

Nos exportations de pétrole brut vers les Etats-Unis ont triplé depuis 1959 et celles de gaz naturel ont quadruplé; les autorités américaines sont d'avis que le volume des exportations canadiennes devrait diminuer.

On croit que les porte-parole du gouvernement américain ont parlé en ce sens au ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, lundi lors de son premier entretien avec le gouvernement de Washington sur les ressources énergétiques.

Les Etats-Unis considèrent que les exportations de pétrole brut canadien sur la Côte ouest — la région de Puget Sound en particulier — ont atteint un point de saturation et que toute tentative de la part des producteurs canadiens d'envahir le marché californien serait surveillée de près par Washington.

Pour ce qui est du gaz naturel canadien, les Américains ont fait savoir que le gaz naturel remplace le pétrole résiduaire dans le chauffage et que les Etats-Unis ont d'importantes réserves de pétrole résiduaire. Nos voisins du Sud s'opposent à toute prolongation des pipe-lines canado-américains.

Les statistiques américaines démontrent que les exportations quotidiennes de pétrole canadien vers la côte ouest étaient de l'ordre de 135,000 barils pour la première moitié de 1963, une augmentation de 10,000 barils par rapport à 1962.

Les autorités canadiennes sont inquiétées par la diminution des ventes d'uranium canadien sur le marché américain et ses répercussions sur l'industrie minière canadienne.

Prise de bec Dief-Pearson sur la fermeture prochaine d'une autre mine d'uranium

OTTAWA. (PC) — La fermeture prochaine de la mine d'uranium de Milliken Lake, dans la région d'Elliott Lake, a donné lieu à une prise de bec hier matin entre le leader de l'Opposition, M. John Diefenbaker, et le premier ministre, M. Lester Pearson.

Ce dernier a dit que la fermeture de la mine était rendue nécessaire en vertu des clauses d'un contrat d'uranium conclu par le précédent gouvernement conservateur.

M. Diefenbaker a riposté qu'il s'agissait là d'un "alibi" et il a demandé au premier ministre si l'ancien ministre des Travaux publics, M. Robert Winters, devenu président de Rio Tinto Mining, l'avait préalablement prévenu de la fermeture de la mine de Milliken Lake.

M. Pearson lui a répondu qu'il était évident, d'après les clauses du contrat, que la mine devait fermer ses portes, ajoutant que M. Diefenbaker, "avait été avisé d'avance" à l'époque où il était premier ministre.

"Cette allusion est fausse", a répliqué M. Diefenbaker, piqué au vif.

"Si le chef de l'Opposition dit vrai, enchaîna M. Pearson, "il est regrettable de constater qu'il ignore les clauses du contrat signé par son propre gouvernement".

La mine en question est située dans la propre circonscription du premier ministre, Algoma-Est, dans le Nord ontarien.

Etonnement de Pearson

Dans une déclaration faite vendredi dernier, le premier ministre a exprimé son "étonnement" à l'annonce de la fermeture de la mine et il avait ajouté que le gouvernement songeait à adopter des mesures pour éviter une fermeture précipitée.

Hier, en réponse à M. Alfred D. Hales (PC — Wellington-Sud), il a dit que le gouvernement prenait "toutes les mesures possibles" pour éviter la fermeture de la mine.

M. Alvin Hamilton (PC — Qu'Appelle), ex-ministre de l'Agriculture, a demandé si les événements d'Elliott Lake se traduiraient par une réduction de la production à Uranium City, dans le Nord de la Saskatchewan.

Le premier ministre lui a répondu qu'aucune région minière ne jouira "d'un traitement de faveur".

La compagnie Frosst gênée par les restrictions américaines à Cuba

Le représentant d'une compagnie de produits pharmaceutiques a fait savoir aujourd'hui que sa compagnie éprouvait des difficultés à envoyer des médicaments à Cuba à cause des restrictions imposées par les Etats-Unis.

Le Dr J. R. Jamieson, chef de division à la compagnie Charles Frosst, a déclaré devant les délégués à la conférence annuelle de l'Association nucléaire canadienne que "l'envoi de médicaments à Cuba présente des problèmes sérieux parce qu'il n'y a qu'un vol entre Toronto et La Havane et qu'il est interdit de passer au-dessus des Etats-Unis".

"Nous devons donc envoyer nos médicaments à Mexico, et de là à Cuba, mais il nous est difficile de connaître le sort de ces médicaments à cause d'une bureaucratie compliquée avec laquelle nous transigeons. Nous ne savons pas s'ils parviennent au pauvre médecin qui compte sur eux".

La compagnie Frosst envoie des radioisotopes utilisés dans le diagnostique et le traitement de certaines maladies.

Le docteur Jamieson a expliqué qu'à cause des délais à la douane mexicaine, les radioisotopes risquent de perdre toute leur valeur avant d'atteindre Cuba, car ils ne sont efficaces que durant quelques jours.

Tel que prévu, élections samedi à Jacques-Cartier

(J. F.) — M. Charles-F. Labrecque, maire intérimaire de Jacques-Cartier, a déclaré hier soir que, tel que prévu, les élections seront tenues à Jacques-Cartier samedi prochain.

M. Labrecque a fait cette déclaration à la suite de la menace de M. Jacques Chamberland de prendre un bref de mandamus pour faire retarder la date de la tenue des élections.

Le président de l'élection, M. Lucien Beauvais, avait refusé samedi dernier d'accepter la candidature de M. Chamberland, prétextant que celui-ci n'était pas propriétaire. M. Chamberland pour sa part soutient que la promesse d'achat qu'il détient est suffisante et que des précédents ont été établis à Jacques-Cartier où des candidats se seraient trouvés dans la même situation et auraient été acceptés.

La circulation sera bientôt rétablie à Ste-Anne-de-la-Pérade

QUEBEC. (par J.M.) — M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, a révélé à la Chambre basse que les autorités provinciales ont conclu, il y a déjà trois semaines, une entente avec la "Dominion Bridge Co" en vue de la consolidation du pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade et que la circulation y sera rétablie le plus tôt possible.

M. Maurice Bellemare, député U.N. de Champlain, avait demandé à M. Saint-Pierre quelles mesures ont été prises au ministère des Travaux publics pour remettre en service le pont en question. La circulation est détournée depuis près de trois mois; et les routes, qui permettent de faire le détour, sont dans un "état effroyable".

Plusieurs feux de forêt dans diverses régions du Québec

QUEBEC, — Plusieurs feux de forêt font présentement rage dans les régions du Québec. C'est ce que nous apprenait hier après-midi M. J.-M. L'Heureux, ingénieur au service de protection des feux de forêts du ministère des Terres et Forêts.

"La plupart sont maîtrisés, nous a-t-il déclaré. Quoique ceux du lac Doré, du lac Wayagamak et de Cap-Chat ne le sont pas, nous espérons avoir la pluie annoncée par la météo, ce qui nous aiderait sans doute beaucoup alors que nous pourrions envoyer plus d'hommes sur les lieux".

CAP-CHAT

Le feu qui s'est déclaré vers 4 h. lundi après-midi, sur le lot no 30 du rang 8 dans le canton de Cap-Chat aurait été allumé par une main criminelle. On en vient à cette conclusion après avoir découvert sur la route conduisant à St-Octave-de-l'Avenir, non loin du lieu où le feu s'est déclaré, plusieurs affiches signées FLQ.

Une cinquantaine d'hommes, équipées de tracteurs, de pompes de de camions-citernes, combattaient l'élément destructeur et les autorités croyaient avoir maîtrisé les flammes en fin de soirée hier.

Lac Wayagamak

Dans la région de La Tuque, au Lac Wayagamak, la compagnie de protection "St. Maurice Forest" a dépêché une centaine d'hommes sur les lieux en plus d'une trentaine d'employés de la ville de La Tuque que celle-ci a bien voulu prêter pour la cause. Le chef inspecteur Normand Bournival, de la "St. Maurice Forest Protection Association" et M. Allyson Hubert, de la "Canadian International Paper" dirigent les combattants et ils espèrent que les prédictions de la météo se réaliseront, annonçant de la pluie, ce qui les aiderait grandement dans leur tâche.

Trois autres feux, de moindre importance cependant, et maîtrisés, faisaient aussi rage dans cette même région. Il s'agit du lac Clair, 5 milles au sud de La Tuque ; au lac à L'Ours, près de Hervé Jonction au sud de La Tuque, et finalement à Windigo à quelque 80 milles au nord de La Tuque.

Lac Doré

Le troisième et dernier feu de forêt d'importance fait présentement rage au nord de Mont-Laurier, plus exactement dans la région du grand lac Manouan. Aucune région habitée n'est présentement menacée. Plus de 300 hommes y sont à l'oeuvre aidés de deux avions de type "Canso", de tracteurs, pompes, etc. Le feu s'étend sur une superficie supérieure à 5 milles carrés et l'on ne sait pas encore si l'on pourra le maîtriser bientôt.

Les quelques autres feux de moindre importance qui ont été signalés aux autorités provinciales, tel qu'en Abitibi, dans la région du lac Bouchette, au lac Maguay et la Cavée, dans le comté de Daquen sont tous, soit maîtrisés ou encore complètement éteints.

La police a un détecteur de mensonges

La Sûreté municipale de Montréal vient de faire l'acquisition d'un détecteur de mensonges. L'utilisation de cet appareil n'est pas admissible en preuve devant les tribunaux canadiens. De même, aucun individu ne peut être forcé à subir un test.

Par contre, les autorités policières sont d'avis que la machine peut être d'une grande utilité durant les enquêtes lorsque les témoins ou les accusés sont consentants à se soumettre à une épreuve du détecteur de mensonges.

La PP se retirerait de Jacques-Cartier

par Jacques FILTEAU

Les rumeurs qui persistent à Jacques-Cartier selon lesquelles la Commission municipale demanderait à la Sûreté provinciale de se retirer de Jacques-Cartier ont été confirmées hier par l'assistant-directeur Jean-Paul Dessureau, du quartier général de la PP à Montréal.

"Il est en effet question que nous déménagions de Jacques-Cartier dans le courant du mois de juin, mais nous devons pour cela attendre une demande de M. Marc Perron, administrateur de Jacques-Cartier, représentant la Commission municipale", a dit M. Dessureau.

Pour sa part, le sergent Léopold Dauphin, administrateur actuel de ce corps policier intérimaire, et délégué de la PP, nous a révélé qu'il envisageait de devenir le futur chef de police de Jacques-Cartier.

Toutefois, M. Dauphin n'acceptera que s'il est assuré d'avoir droit à sa pension comme membre retraité de la Sûreté provinciale.

M. Dauphin a rappelé que, sous son administration, la police de Jacques-Cartier avait eu à surveiller la tenue de six élections, dans et hors de ses murs, et que dans tous les cas on n'avait enregistré aucun désordre.

Un fonds sera créé en faveur de Walter Leja

L'Association municipale de Westmount a décidé de créer un fonds afin de venir économiquement en aide au sergent-major Walter Leja, grièvement blessé en désamorçant une bombe, le 17 mai, dans cette municipalité de la banlieue ouest de la métropole.

Le sergent-major Leja, un milicien, repose actuellement dans un état satisfaisant à l'hôpital St. Mary's de la métropole et ses chances de survie sont calculées supérieures à 50%. Mais, par ailleurs, il a dû être complètement amputé de son bras gauche et il est possible que, même s'il s'en tire, il ait à faire face à d'autres infirmités pour la vie. Pour le moment, bien que conscient, il a la jambe droite et le bras droit paralysés, et ne peut parler.

En vue de lui venir en aide les citoyens de Westmount ont donc formé un comité et chargé le Royal Trust et l'hôtel de ville de Westmount de recevoir les dons. C'est le vice-président de l'Association des citoyens, M. R. L. Hunter, qui a fait remarquer que Leja, étant milicien, n'a pas droit à une pension comme militaire blessé en service actif.

Le maire Drury a également déclaré que la ville envisageait de dédommager Leja d'une façon ou d'une autre en apportant une contribution généreuse au fonds créé pour venir en aide à celui-ci.

Vol de \$400

QUEBEC. (PC) — Un couple nouvellement marié, M. et Mme Constant Clément, de St-Eustache, a rapporté à la police de Québec que des voleurs s'étaient emparés de marchandises d'une valeur de \$400, dans leur voiture.

Des vêtements et une étole de vison sont compris dans le vol.

Selon la version des victimes, le vol a eu lieu alors qu'elles avaient laissé leur voiture dans un parc de stationnement en bordure du terrain de l'exposition de Québec.

Important vol à main armée chez un cultivateur

ST-BENOIT LABRE. (PC) — Quatre hommes, dont deux étaient armés de revolvers, ont volé hier \$20,000 d'obligations et \$200 en argent liquide à M. Emile Mathieu, cultivateur. Les bandits, qui portaient tous des bas de nylon pour dissimuler les traits de leur figure, avaient fait irruption au domicile des Mathieu, tôt hier matin. Ils ont enfermé toute la famille, sauf leur chef, dans une salle de bain. Puis ils ont obligé le cultivateur à leur ouvrir son coffre-fort.

Il semble que le vol ait été bien préparé et les bandits avaient même mis hors de service l'auto de leur victime afin de prévenir toute chasse.

Après leur méfait, les quatre hommes ont attaché M. Mathieu et coupé les fils téléphoniques.

St-Benoit Labre est une petite municipalité d'environ 1,500 habitants située près St-Georges de Beauce, à 65 milles au sud de Québec.

Autre auto dans la Gatineau

POINTE-GATINEAU. (PC) — M. Ovila Allen, 50 ans, d'Ottawa, s'est noyé hier lorsque son auto a plongé dans la rivière Gatineau, de Pointe-Gatineau. Il semble que le conducteur ait perdu la maîtrise de son véhicule.

Un citoyen de Gatineau, M. Napoléon Bigras, a raconté à la police qu'il avait vu l'auto quitter la route et plonger dans la rivière. Il essaya d'atteindre la victime à l'aide d'une chaloupe, mais l'automobile avait sombré dans 15 pieds d'eau avant qu'il l'atteigne. Cet accident est le deuxième du genre à survenir en moins de 48 heures le long de la rivière Gatineau.

4e disparition en un mois à Québec

QUEBEC. (PCf) — Le chef adjoint de la Sûreté muncipale, M. Aimé Guillemette, a qualifié la situation d'inquiétante, hier, alors que l'on signalait la disparition d'un quatrième adolescent à Québec en un peu plus d'un mois.

Pierre Marquis, âgé de 13 ans, a été rapporté disparu hier. Il a été vu pour la dernière fois, dimanche après-midi, sur la plage du Foulon dans le secteur du port. Des recherches dans le fleuve n'ont rien donné.

Le jeune Marquis d'ailleurs quittait la plage lorsqu'il a été vu pour la dernière fois.

Michel Morel, 8 ans, et Alain Carrier, 10 ans, sont disparus ensemble le 5 mai et Guy Luckenuick, 12 ans, de Kénogami, est porté disparu depuis le 20 avril dernier. Ce dernier était de passage à Québec au moment de sa disparition.

Aide promise à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi

QUEBEC, (par J.M.) — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier à l'Assemblée législative que l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi peut compter sur l'aide du gouvernement à la suite du terrible incendie.

M. Antonio Talbot, député U.N. de Chicoutimi, a demandé au procureur général, M. Georges Lapalme, d'ouvrir les investigations nécessaires pour savoir si une main criminelle ne serait pas à l'origine du sinistre comme certains journaux en ont évoqué la possibilité.

Au nom des membres de la Chambre basse, MM. Lesage et Talbot, ont exprimé leur sympathie aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, les Chanoinesses de Saint-Augustin.

Campagne pour la restauration du fort Chambly

SAINT-JEAN. (R.P.) — Plusieurs groupements songent aux mesures à prendre pour assurer la restauration du vieux fort Chambly. Récemment, le maire et les échevins de la municipalité de Fort-Chambly recevaient à l'hôtel de ville des représentants de la Société Historique de la Vallée du Richelieu, instigatrice de la rencontre, de la Société Historique de Montréal, le maire Armand Goyette, d'Iberville, et le délégué des citoyens de Fort-Chambly.

Au colloque, le président de la SHVR brossa un aperçu historique du vieux fort. Me Léo-R. Leblanc le qualifia "de véritable relique et d'unique forteresse, conservée du temps du Régime français au Québec". A l'aide de la monographie de Benjamin Sulte et de Gérard Malchelosse, "Fort Chambly", il évoqua les origines et le passé héroïque de la forteresse française, "sentinelle sur le Richelieu et bastion de la colonie naissante". Passé à l'allégeance britannique en 1760 et temporairement sous la coupe des Etats-Unis, en 1775, le site est devenu un musée historique fédéral depuis 1921.

Le délabrement actuel de ses murs, signale Me Leblanc, réclame une prompte et complète réfection. Le Fort Chambly mérite d'être remis à neuf, comme on l'a fait pour les Forts Beauséjour, en Acadie, la citadelle d'Halifax pour laquelle le gouvernement fédéral a consacré un million de dollars, ainsi que forteresse conservée du temps dont la rénovation coûtera 12 millions de dollars. Flanqué d'un parc national, le Fort Chambly deviendrait un centre d'attraction touristique.

Pour mener à bonne fin le projet de restauration, la rencontre a donné lieu à la fondation d'un comité indépendant, dit de la Restauration du Fort Chambly. Deux membres de chaque organisme en font partie, les maires et les secrétaires de Fort-Chambly, de Chambly; M. Charles Légaré et un délégué du comité des citoyens; Me Léo-R. Leblanc et Raymond Denault, de la Société Historique de la Vallée du Richelieu; M. Gérald Aumont et un délégué de la Société Historique de Montréal.

La première récompense du devoir accompli, c'est de l'avoir fait.

ALBERT Ier

Toutes les recherches pour les retrouver ont été vaines jusqu'ici.

A St-Jean

Commission scolaire régionale

par Robert Paradis

SAINT-JEAN — Les commissaires scolaires à Saint-Jean et dans les environs attendent avec impatience la création de leur commission scolaire régionale. A leur avis, le besoin de nouveaux locaux se fait sentir; une école secondaire régionale, pour jeunes filles, ne serait pas un luxe. On affirme même que cette future maison d'enseignement se construirait à Saint-Jean.

L'arrêté ministériel, créant la commission régionale, serait émis d'ici deux ou trois semaines. Par la suite, il faudra allouer un mois environ pour choisir les membres du nouvel organisme. Le premier objectif comportera les nominations d'un directeur des études et d'un administrateur.

Bien que sa fondation surviendrait d'ici quelques semaines, la nouvelle commission régionale n'entrera effectivement en fonctions qu'en septembre 1964. La mise au point par le directeur des études prendrait un minimum de quatre mois. Grouper les classes, trouver les professeurs, classifier les élèves présente un travail d'envergure.

Les membres des commissions scolaires de Saint-Jean, de Notre-Dame Auxiliatrice et d'Iberville ont tenu une assemblée récemment pour analyser leur situation à l'égard de la rentrée en septembre prochain. Les commissaire ont essayé de trouver les moyens d'absorber tous leurs élèves et de tâcher de se conformer aux "nouvelles normes" du ministère de la Jeunesse. Des concessions de part et d'autre laissent entrevoir une régularisation de la situation pour la réouverture des classes. Le principal problème consiste à trouver les locaux nécessaires aux jeunes filles du cours secondaire.

On a songé à différentes solutions. L'agrandissement de l'école du Sacré-Coeur, le projet d'une nouvelle école dans le centre de la ville, avec la démolition de deux bâtisses attenantes à l'Académie commerciale catholique, semblent autant de moyens de contourner la difficulté. Quant à la nouvelle école régionale, le choix de son emplacement relèvera de la commission scolaire régionale, une fois constituée.

Fondation pour l'étude de la thérapeutique

L'industrie pharmaceutique canadienne vient d'annoncer la formation d'une fondation pour l'étude de la thérapeutique. Les buts de cette fondation seront l'amélioration des normes qui servent à l'évaluation des nouveaux médicaments et la formation de chercheurs dans ce champs d'action.

Cette fondation est un organisme indépendant dirigé par un bureau de gouverneurs choisi parmi les personnalités médicales et scientifiques canadiennes. Le président en est le docteur F. S. Brien, professeur de médecine à l'Université de Western Ontario, London, Ont.

Cette nouvelle a été annoncée à l'assemblée annuelle du printemps de l'Association Canadienne des Manufacturiers en Pharmacie, par son président, M. Roger Larose. Ce projet a demandé plus de deux ans d'étude et de préparation.

"La fondation sera en mesure d'accorder un support financier dans deux sphères principales; l'entraînement de spécialistes de l'investigation clinique dans la méthodologie de l'investigation médicamenteuse. Ces spécialistes pourront ainsi initier un programme de recherches au sujet de l'étude de la méthodologie elle-même dans le but d'améliorer et d'assouplir les méthodes qui servent à évaluer les médicaments," a déclaré M. Larose.

"Certains projets spécifiques d'un intérêt général tel que le métabolisme intermédiaire des drogues, la toxicologie et autres doivent être considérés comme des sujets méritant le support de la fondation. Essentiellement, celle-ci distribuera des fonds à des universités ou à des hôpitaux universitaires. Elle ne supportera pas elle-même l'évaluation des drogues individuelles."

avis de DÉCÈS

ARSENEAULT (Charlie) — Subitement, à Cowansville, le 27 mai 1963, à l'âge de 53 ans, est décédé Charlie Arseneault, marchand de chaussures, époux de Berthe Renaud, demeurant rue Bruce, père de Jeanne (Mme Me P. E. Lécuyer), Pauline (Mme Maurice Oberson), grand-père de Stéphane et Pierre Lécuyer et Hélène Oberson. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bédard Inc.
109 rue William
pour se rendre à l'église paroissiale de Cowansville, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Suzanne) — A Montréal, le 27 mai 1963, à l'âge de 38 ans, est décédée Suzanne Léonard, épouse de Marcel Blanchette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 boul. Lévesque
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Aurèle) — A Outremont, le 29 mai 1963, est décédé Aurèle Boucher, fleuriste de la Cité de Montréal, époux de Therese Lalonde, demeurant à 5352 avenue du Parc, appt 49. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-S. Vallée Ltée
5310 avenue du Parc
Avis des funérailles plus tard.

BOURGON (Rémi) — A Lachute, le 27 mai 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Rémi Bourgon, époux de Emelina Joly, demeurant à 173, rue Principale. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grâce
pour se rendre à l'église St-Anastasie où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE-DUCEPPE (Yvonne) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Yvonne Champagne - Duceppe, demeurant chez sa fille Mme Marc André 10,440 Place Fleury. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc
130 rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Il y aura un ralliement à 8 heures 45 angle Chenier et St-Donat

GASCON (Edouard) — A Terrebonne, le 27 mai 1963 à l'âge de 88 ans est décédé Edouard Gascon, époux de feu Anna Valiquette, demeurant chez sa fille Mme Noël Renaud, 3, rue Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
144, rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMONT (Marie) — A Montréal, le 27 mai 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie Leroux, épouse de feu Odilon Gaumont, demeurant à 4848 Esplanade, mère de Jean, Claire et Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus du Mile End, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Napoléon)—A Ayersville, le 27 mai 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Napoléon Gauthier, époux de feu Bertha Larocque et de feu Delphina Grenier autrefois de la rue Mallette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397 rue Grâce
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h. 45 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Malvina) — A Montréal, le 29 mai 1963 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Louis Théodore Groulx, née Malvina Marenger, demeurant à 4776 Parthenais, native d'Ottawa. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau.
Avis des funérailles plus tard.

LAFRENIERE (Adelina) — A St-Lin, le 28 mai 1963 à l'âge de 93 ans est décédée Mme Ludger Lafrenière née Adelina Clément mère des Révérendes soeurs Marie Clémence, Marie Rose de Lima des Filles de Jésus, de Marie Lucile, soeurs des Sts-Noms Jésus de Marie. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltée
2506 12ème Ave
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marie-Anne) — A Montréal, le 26 mai 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Marie-Anne Veilleux, épouse de Aurélien Lalonde, demeurant 6412 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien Est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Joseph-Armand) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph-Armand Lapointe, époux de Jeanne Gauthier demeurant 214 Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adélard Lemay Inc
25 [illegible] Lundier est
à 8 hrs 45 [illegible] rendre à l'église St-[illegible] où le service sera célébré à 9 [illegible] et de là au cimetière de [illegible] lieu de la sépulture où [illegible] sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Hélène) — A St-Laurent, le 28 mai 1963 à l'âge de 63 ans 5 mois est décédée Hélène Lapierre, épouse de feu Joseph Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de Saint-Laurent où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Elle était du Tiers-Ordre de St-François.

MAILHOT (Sarto) — A St-Vincent-de-Paul, le 27 mai 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Sarto Mailhot, professeur aux Ecoles Catholiques de Mtl, et organisateur des Loisirs de St-Vincent-de-Paul, époux de Doucia Lafleur, demeurant à 999 Pichette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039, rue du Collège,
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Marie-Anne) — A St-Laurent le 27 mai 1963 à l'âge de 82 ans 9 mois, est décédée Marie-Anne Lapointe, épouse de feu Magloire Marcil. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McMULLAN (Archie) — A Montréal, le 29 mai 1963 à l'âge de 76 ans est décédé Archie McMullan, époux 1ères noces de Jane McKeown et en 2es noces de Sarah Mack, père de John Patrick et de feu Archie demeurant 7653 Drolet. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rémi Allard
7364 rue St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

PARADIS (Alice) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve Albert Paradis, née Alice Métayer, demeurant à 5925, 5e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
(coin 11e avenue, Rosemont)
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Donat) — A Montréal, le 27 mai 1963 à l'âge de 58 ans est décédé Donat Provencher, époux de Anna Bilodeau, demeurant à 1700 Parthenais. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RABOIN—CORDEAU — A Montréal, le 29 mai 1963 à l'âge de 77 ans est décédée Mme J.-Victor Raboin, née Marie-Blanche Cordeau. Avis des funérailles plus tard.

RENAUD (Emile) — A Montréal, le 28 mai 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Emile Renaud, époux de Delphine Lanville, demeurant au 8397 St-Gérard. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de Ste-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (J. Albert) — A Montréal, le 29 mai 1963, est décédé J. Albert Riel, époux de Blanche Lepage. La dépouille mortelle est exposée au salon
A. Savaria
8078 rue Drolet, angle Jarry
Avis des funérailles plus tard.

RUSSEL (Alice) — A Verdun, le 27 mai 1963, à l'âge de 24 ans, est décédée Alice Perron (Jomphe) épouse de Aurèle Russel, demeurant au 1432 de Maricourt, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée, Laflèche
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, de Laflèche, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière régional de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAGALA (Auguste) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 48 ans est décédé Auguste Sagala, époux de Berthe Lapointe, demeurant à 8109 Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10,540 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHMID (Fred) — A Montréal, le 24 mai 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Fred Schmid, autrefois propriétaire de la Pâtisserie St-Jacques, membre de la Lodge Land no 12, époux d'Alice Walti, demeurant à 912 Duluth est. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 est, rue Rachel
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Jean, 100 est, Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de Dalesville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Claude) — A Montréal, le 28 mai 1963 à l'âge de 18 ans 6 mois est décédé Claude Séguin, fils de Gustave Séguin et de Lucienne Vanier, demeurant 1953 Bélanger. Les funérailles auront lieu samedi le 1er juin. Le convoi funèbre des salons
Omer Duquette
1350 rue Beaubien Est
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Baie Missisquoi lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN (Emérilda)